

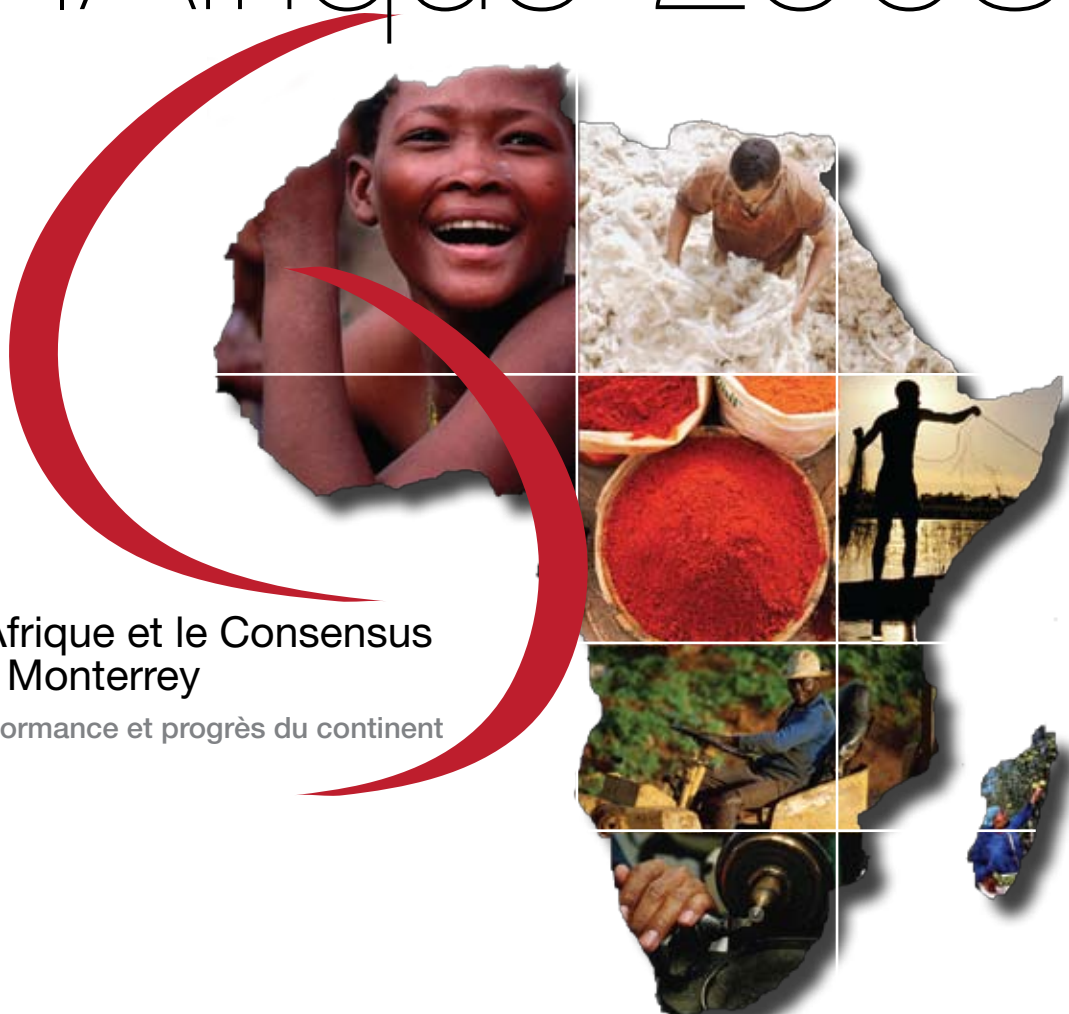


Commission économique
pour l'Afrique



Union africaine

Rapport économique sur l'Afrique 2008



L'Afrique et le Consensus
de Monterrey

Performance et progrès du continent



Commission économique pour l'Afrique



Union africaine

Rapport économique sur l'Afrique 2008

L'Afrique et le Consensus de Monterrey:
Performance et progrès du continent

Commandes

Pour commander des exemplaires du rapport *L'Afrique et le Consensus de Monterrey: Performance et progrès du continent*, de la Commission économique pour l'Afrique, veuillez contacter:

Publications
Commission économique pour l'Afrique
P.O. Box 3001
Addis-Abeba, Éthiopie

Tél: +251-11- 544-9900
Télécopie: +251-11-551-4416
Adresse électronique: ecainfo@uneca.org
Web: www.uneca.org

© Commission économique pour l'Afrique, 2008
Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés
Premier tirage: mars 2008

ISBN13: 978-92-1-225050-2
Numéro de vente: F.08.II.K.3

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Production, création et publication par la Section des publications et de la gestion des conférences de la CEA.

Photographies de la page de couverture: Corbis. De haut à gauche, Peter Johnson, Floris Leeuwenberg, Bruno Morandi/Robert Harding, Frans Lanting, George Steinmetz, Gideon Mendel and Charles O'Rear.

Table des matières

Liste des acronymes	ix
Préface	xi
Remerciements	xiii
Vue d'ensemble	1
Partie 1: Tendances économiques récentes et perspectives pour 2008	21
1. L'évolution de l'économie mondiale et ses incidences pour l'Afrique	23
1.1 La croissance mondiale s'est ralentie en 2007 en raison principalement de la faiblesse de la croissance aux États-Unis	23
1.2 Les politiques macroéconomiques dans les principales régions s'améliorent	26
1.3 Les déséquilibres macroéconomiques mondiaux demeurent importants	28
1.4 Appréciation des cours mondiaux des exportations africaines	31
1.5 Les tendances de la mondialisation et ses répercussions pour l'Afrique	33
1.6 Les échanges entre l'Asie et l'Afrique : avantages et inconvénients	36
1.7 Conclusions	38
Bibliographie	40
2. Croissance et développement social en Afrique en 2007 et perspectives pour 2008	41
2.1 Evolution économique récente	41
2.2 Performances sectorielles	61
2.3 Tendances du développement social en Afrique	68
2.4 Perspectives pour 2008: une amélioration en vue malgré les risques potentiels	77
2.5 Conclusions: principaux problèmes économiques et sociaux en Afrique	79
Bibliographie	81
Appendice	83

3.	Défis du développement de l'Afrique en 2007	89
3.1.	Questions commerciales: politiques commerciales, aide au commerce et négociations commerciales	89
3.2.	Accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) restera un objectif majeur	118
3.3.	Suivi des engagements concernant le financement du développement en Afrique	124
	Bibliographie	
Partie II: Le Consensus de Monterrey: Progrès réalisés, défis et voie à suivre		131
4.	Évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Consensus de Monterrey	133
4.1.	Mobilisation des ressources financières nationales	136
4.2.	Mobilisation des ressources internationales au service du développement	141
4.3.	Promouvoir le commerce international	147
4.4.	Renforcer la coopération financière et technique internationale	150
4.5.	La dette extérieure et sa viabilité	158
4.6.	Questions systémiques	163
4.7.	Conclusions	164
	Bibliographie	166
	Appendice	168
5.	Impressions et vues africaines sur le Consensus de Monterrey	179
5.1.	Caractéristiques de l'échantillon	180
5.2.	Aperçu général des résultats	181
5.3.	Conclusions	195
	Bibliographie	197
6.	La voie à suivre	199
6.1.	Mobilisation des ressources intérieures	201
6.2.	Mobilisation des ressources internationales	202
6.3.	Le commerce international, moteur du développement	203
6.4.	Flux de l'Aide publique au développement	203
6.5.	Allègement de la dette	204
6.6.	Questions systémiques	204

Encadré

2.1	Instruments internationaux et régionaux adoptés en vue de promouvoir les droits et l'insertion des personnes handicapées	76
3.1	L'OMC et le soutien interne	97
3.2	L'Aide au commerce et l'Afrique: un point de vue africain sur ses composantes et son financement	115
4.1	La Grande Table sur la gestion des ressources naturelles (2007)	144

Figures

1.1	Croissance du PIB dans les principales régions, 2001-2008	24
1.2	Taux de croissance du PIB dans les principales économies, 2001-2008	25
1.3	Taux d'inflation dans les principales régions et économies du monde, 2001-2008	26
1.4	Soldes budgétaires centraux des pouvoirs publics dans certaines régions et économies, 2001 - 2008 (calculés en pourcentage du PIB)	28
1.5	Soldes des opérations courantes dans certaines régions et économies, 2001-2008 (calculés en pourcentage du PIB)	29
1.6	Taux de marché monétaire: dépôts à durée moyenne de trois mois (2004-2007)	31
1.7	Taux de croissance moyens annuels des exportations par région (en pourcentage)	34
1.8	Apports d'IED par région, 2000-2006	36
2.1	Croissance au niveau régional en 2005-2007 (en pourcentage)	43
2.2	Croissance du PIB réel dans les économies pétrolières africaines par rapport aux économies non pétrolières, 2001-2007 (en pourcentage)	46
2.3	Croissance dans les pays riches en ressources minières par rapport pays dépourvus de pétrole et de ressources minières, 2002-2007 (en pourcentage)	47
2.4	Les 10 pays ayant enregistré les meilleurs résultats et les cinq ayant obtenu les résultats les moins bons en Afrique en 2006 (croissance annuelle en pourcentage)	49
2.5	Balance des opérations courantes en Afrique par catégories de pays, 2005-2007 (en pourcentage du PIB)	56
2.6	Les 10 pays ayant accumulé le plus de réserves en devises (en pourcentage du PIB)	59
2.7	Contribution au secteur des services en Afrique par régions (2006)	66
2.8	Prévisions de croissance réelle du PIB par région en 2008 (en pourcentage)	79
3.1	Part de l'Afrique dans le total des exportations mondiales (%)	90
4.1	Répartition de l'épargne	138
4.2	Institutions et épargne intérieure en Afrique (moyenne pour la période 1984-2004)	141
4.3	Répartition des flux nets d'IED en Afrique	146
4.4	Flux d'APD à destination de l'Afrique et de certains pays	152

5.1	Appréciation générale des progrès accomplis par les donateurs	182
5.2	Obstacles à la mobilisation des ressources nationales	186
5.3	Facteurs empêchant de recourir aux marchés financiers pour mobiliser l'épargne	187
5.4	Barrières à la promotion des exportations et au développement	190
5.5	Préférence pour des formes plus novatrices de financement du développement	192
5.6	Évaluation des progrès accomplis dans des domaines choisis du Consensus de Monterrey	193
5.7	Sources de la dette extérieure dans les pays africains	194

Tableaux

1.1	Indices de prix de certains produits de base, 2001- 2006 (2000 =100)	32
2.1	Répartition des déficits budgétaires en Afrique en 2007 (42 pays)	50
2.2	Répartition des déficits budgétaires en Afrique par catégorie de ressources, 1998-2007 (moyenne)	50
2.3	Les 10 pays enregistrant les plus importants excédents budgétaires et les 10 pays enregistrant les plus importants déficits, 1998-2007 (moyenne)	52
2.4	Répartition des taux d'inflation en Afrique en 2007 (53 pays)	53
2.5	Les 10 pays ayant respectivement enregistré les taux d'inflation les plus élevés et les plus faibles, 2000-2007 (moyenne)	55
2.6	Flux extérieurs, épargne et investissements intérieurs pendant la période 1998-2005a (moyenne)	61
2.7	Part du secteur agricole dans le PIB	62
2.8	Taux de croissance du secteur agricole	62
2.9	Taux de croissance de la production des produits de base, 2006	63
A2.	Dette extérieure de l'Afrique, par échéance et source (en milliards de dollars)	83
A2.2	Réserves et production de pétrole brut en Afrique	84
A2.3	Évolution des indicateurs de base dans le secteur du gaz naturel en Afrique	85
A2.4	Les 20 destinations touristiques les plus visitées en Afrique (en milliers de touristes)	86
A2.5	Les 20 pays africains ayant enregistré les plus importantes recettes touristiques (en millions de dollars)	87
3.1	Les 10 principaux pays exportateurs africains en 2006	91
3.2	Taux de croissance des exportations, 1997-2006 (%)	92
3.3	Part des échanges intra-régionaux, moyenne pour la période 1996-2005 (%)	93
3.4	Projet de modalités pour la formule étagée de réduction du soutien interne global ayant des effets de distorsion des échanges	98
3.5	Projet de modalités pour la MGS totale consolidée (catégorie orange)	99
3.6	Coefficients de la formule étagée retenus dans le projet de modalités de juillet 2007	102
4.1	Évolution de certains indicateurs économiques	135

4.2	Taux d'épargne et d'investissement	137
4.3	Flux nets d'IED à destination de l'Afrique	142
4.4	Flux nets de capitaux à destination de l'Afrique hors Afrique du Nord (en milliards de dollars)	147
4.5	Résultats de l'Afrique à l'exportation	148
4.6	Composition, par secteur, des exportations de l'Afrique hors Afrique du Nord (en %)	149
4.7	Tendances des flux mondiaux d'APD	151
4.8	Destination de l'APD en Afrique: 1973-2005	153
4.9	Statut des pays africains bénéficiant de l'Initiative PPTE	159
4.10	Profil de la dette extérieure en Afrique	161
A4.1	Épargne intérieure (en % du PIB)	168
A4.2	Recettes publiques (hors subventions) en Afrique hors Afrique du Nord (en % du PIB)	169
A4.3	Investissement étranger direct, flux nets (en millions de dollars É.-U. courants)	170
A4.4	Entrées nettes d'IED (en % du PIB)	171
A4.5	Part des exportations (en % du PIB)	172
A4.6	Croissance réelle des exportations de biens et de services	173
A4.7	Aide publique au développement (en millions de dollars É.-U. courants)	174
A4.8	Flux nets d'APD (en % du RNB)	175
A4.9	Dette extérieure totale (en millions de dollars É.-U. courants)	176
A4.10	Dette extérieure totale (en % du PIB)	177
A4.11	Recettes fiscales, en % du PIB, dans les pays africains	178
5.1	Indicateurs macroéconomiques choisis pour l'Afrique (moyennes)	183
5.2	Domaines du Consensus de Monterrey ayant enregistré le moins de progrès (%)	184

Liste des acronymes

ACP	Groupe des États d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
APP	African Progress Panel
ALE	Accord de libre-échange
APD	Aide publique au développement
APE	Accord de partenariat économique
BAD	Banque africaine de développement
BCE	Banque centrale européenne
CAD	Comité d’aide au développement (OCDE)
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CEA	Commission économique pour l’Afrique
CEI	Communauté d’États indépendants
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale
CER	Communauté économique régionale
CMTV	Conseil mondial du tourisme et des voyages
CUA	Commission de l’Union africaine
DFID	Ministère britannique du développement international
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté
EAU	Émirats arabes unis
FAD	Fonds africain de développement
FIAM	Facilité internationale d’achat de médicaments
FMI	Fonds monétaire international
G-8	Groupe des 8
G-20	Groupe des 20
G-33	Groupe des 33
GAVI	Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination
IADM	Initiative d’allègement de la dette multilatérale
IDA	Association internationale de développement
IED	Investissement étranger direct
IFFIM	Facilité internationale de financement pour la vaccination
MGS	Mesure globale du soutien
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l’Afrique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail

OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMT	Organisation mondiale du tourisme
OSC	Organisations de la société civile
PDD	Programme de Doha pour le développement
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PPTE	Pays pauvres très endettés
RDC	République démocratique du Congo
RNB	Revenu national brut
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SGP	Système généralisé de préférences
SRP	Stratégies de réduction de la pauvreté
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UMA	Union du Maghreb arabe
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence pour le développement international des Etats-Unis
VIH	Virus d'immunodéficience humaine

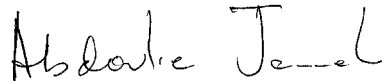
Préface

À mi-parcours entre l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le développement et la date butoir de leur réalisation fixée à 2015, les données disponibles indiquent que les pays africains ne réaliseront pas ces objectifs, si les tendances actuelles du financement du développement se maintiennent. Aussi la préoccupation de la communauté internationale est-elle maintenant de savoir comment accroître le financement accordé au continent. Il est communément admis que la mise en œuvre des engagements contenus dans le Consensus de Monterrey est cruciale à cet égard. D'où le thème: «**L'Afrique et le Consensus de Monterrey: Performance et progrès du continent**» retenu pour le *Rapport économique sur l'Afrique 2008*, qui est le deuxième rapport résultant de la collaboration entre la Commission économique pour l'Afrique et la Commission de l'Union africaine.

Les données réunies sur la mise en œuvre du Consensus de Monterrey semblent indiquer que des progrès considérables ont été accomplis dans certains domaines, en particulier celui de l'allégement de la dette et que, par contre, dans d'autres domaines clés du Consensus les avancées sont limitées. Aussi est-il important d'assurer le suivi des engagements pris tant par les pays africains que par leurs partenaires au développement, si l'on veut réaliser les objectifs définis dans le Consensus de Monterrey. Conscients de cette réalité, les dirigeants africains ont mis en place un mécanisme de suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de leurs engagements et de ceux de leurs partenaires de développement. La récente tenue d'une conférence ministérielle africaine sur le financement du développement constitue un grand pas dans ce sens. En fin de compte, seule la réalisation de ces engagements permettra aux pays africains et à la communauté internationale d'obtenir des résultats importants dans la réduction de la pauvreté, et de jeter les bases d'un avenir plus radieux pour les populations africaines.

Le rapport montre clairement, par une analyse approfondie, que les pays africains ont récemment pris la voie d'une forte croissance économique, mais que les progrès accomplis en matière de développement social et humain demeurent lents. Il préconise des stratégies économiques novatrices pour asseoir une croissance à base élargie et en maximiser les effets sur la réduction de la pauvreté. Le rapport attire l'attention sur les responsabilités que les gouvernements africains et leurs partenaires au développement

doivent assumer pour assurer le succès de ces nouvelles stratégies, et formule des recommandations qui contribueront à enrichir les débats actuels sur le partenariat entre l'Afrique et la communauté internationale et qui ont pour objet d'accélérer la cadence de réduction de la pauvreté sur le continent.



Abdoulaye Jannet
Le Secrétaire exécutif de la
Commission économique pour l'Afrique



Alpha Oumar Konaré
Le Président de la
Commission de l'Union africaine

Remerciements

La présente édition du *Rapport économique sur l'Afrique*, publication conjointe de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de l'Union africaine (UA), a été établie sous la supervision générale du Secrétaire exécutif de la CEA, Abdoulie Janneh, et du Président de la Commission de l'Union africaine (CUA), Alpha Oumar Konaré. L'équipe chargée de la rédaction du rapport était dirigée par Hakim Ben Hammouda, Directeur de la Division du commerce, de la finance et du développement économique de la CEA, et par Maxwell Mkwezalamba, Commissaire aux affaires économiques de l'Union africaine.

L'équipe de la CEA se composait de Patrick Osakwe, Mahamat Abdoulahi, Stephen Karingi, Kasirim Nwuke, Adam Elhiraika, Susanna Wolf, Kavazeua Katjomuise, Abebe Shimeles, Bchir Mohamed Hedi, Chemingui Mohamed, Mustapha Sadni Jallab, Rémi Lang, Ben Idrissa Ouédraogo, António Pedro, Sher Verick et Léonce Ndikumana en tant que coordinateur. L'équipe de l'Union africaine conduite par René N. Kouassi comprenait Abdallah Msa, Dossina Yeo, Mandekor Djimadoum, Abia Udoh et Jean-Yves Adou. Tsdale Demissie et Berhanu Haile-Mikael ont apporté leur concours pour la gestion et l'analyse des données. L'équipe de rédaction a également bénéficié de l'assistance des stagiaires et assistants de la Division du commerce, de la finance et du développement économique cités ci-après: Sylvie Kazenga Umuhoza, Donald Gédéon Zountchéme, Moctar Bouna Diouf, Lauréline Pla, Abiola Sunmonu, Aristide Somda, Dawit Berhanu et Steve Sahabo.

La qualité du rapport a été grandement améliorée grâce aux observations et recommandations formulées par des fonctionnaires de la CEA et des experts extérieurs. Les fonctionnaires de la CEA ci-après, Joseph Atta-Mensah, Peter Robleh, Deresse Degefa, Andrew Allimadi, Cristina Müller, Lorna Davidson, Andry Andiantsheno, Bakary Dosso, Kwabia Boateng, Abraham Azubuike, Emile Ahohe, Joseph Baricako, Josiah Maximilian Bankole Jarrett, Amal Nagah Elbeshbishi, Nassim Oulmane et Hassan Yousif, ont contribué à l'examen interne du rapport au cours d'une réunion présidée par Abdoulaye Niang, Directeur du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest.

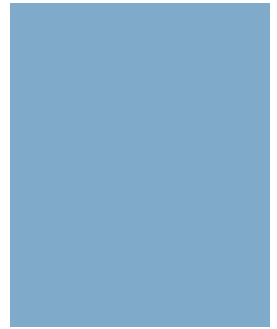
Le manuscrit a aussi été enrichi par les commentaires et les suggestions des experts extérieurs ci-après: Mutasim Ahmed Abdelmawla, Steve Kayizzi-Mugerwa, Déo Ngendakumana, Désiré Vencatachellum, Charles Hongoro, Emile Sinzumusi, Fabiola Nibizi, Dionésie Nkurunziza, Olu Ajakaiye et Thiombiano Taladidia.

Le rapport a également bénéficié des observations et des suggestions de Lalla Ben Barka, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA et de tous les Directeurs des Divisions et des bureaux sous-régionaux: Urbain Zadi, Josué Dione, Thokozile Ruzvidzo, Aida Opoku-Mensah, Ben Kiregyera, Okey Onyejekwe, Robert Okello, Abraham Indieka, Karima Bounemra Ben Soltane, Hachim Koumaré, Abdoulaye Niang, Jennifer Kargbo, Diery Seck et Patrick Bugembe.

L'équipe de rédaction rend hommage à la compétence des membres de la Section des publications et de la gestion des conférences, en particulier des groupes anglais et français de traduction et d'édition, du Groupe de la publication assistée par ordinateur, du Groupe du contrôle des documents et du Groupe de la reproduction et de l'impression, qui ont assuré l'édition, le traitement de texte, la correction d'épreuve, la traduction, la présentation, le contrôle de qualité, l'impression et la diffusion du rapport. Le Service de l'information et de la communication a été d'une assistance précieuse pour la sensibilisation des médias et la diffusion du rapport.

En conclusion, nous tenons à remercier le personnel professionnel et administratif de la Division du commerce, de la finance et du développement économique qui a apporté un appui formidable à l'équipe de rédaction: Thérèse Ouédraogo, Thérèse Uzamukunda, Agare Kassahun, Asnaketch Amde, Rahel Desta, Shewaye Woldeyes, Solomon Wedere et Bekele Demissie.

Vue d'ensemble



Structure du rapport

Le présent rapport se divise en deux parties dont la première comprend trois chapitres qui portent sur les principaux faits nouveaux survenus dans l'économie mondiale (chapitre premier), la performance économique récente et les perspectives de croissance en Afrique (chapitre 2) et les principaux défis mondiaux du développement de l'Afrique (chapitre 3). La seconde partie comporte trois chapitres qui examinent les progrès accomplis par l'Afrique vers la réalisation des objectifs définis dans le Consensus de Monterrey (chapitre 4), les résultats de l'enquête de la CEA sur les vues des responsables africains concernant la mise en œuvre du Consensus de Monterrey (chapitre 5) et la voie à suivre (chapitre 6).

Évolution de l'économie mondiale et conséquences pour l'Afrique

En 2007, l'économie mondiale a enregistré un taux de croissance de 3,7% contre 3,9% en 2006¹. Ce ralentissement est partiellement imputable au renchérissement du pétrole et d'autres intrants auquel se sont ajoutées des perturbations sur les marchés financiers. A l'échelle mondiale, ce sont les pays de la Communauté d'États indépendants (CEI) ainsi que ceux de l'Asie de l'Est qui, avec des chiffres supérieurs à 8%, ont enregistré les taux les plus élevés. Dans les pays en développement, les taux de croissance n'ont baissé que légèrement s'établissant à 6,9% en 2007 contre 7% en 2006. La croissance est restée forte en Afrique ces dernières années, le taux était de 5,8% en 2007, 5,7% en 2006 et 5,2% en 2005. Pour 2008, le taux de croissance mondial devrait être de 3,4% environ.

En dépit des cours continuellement élevés du pétrole, le taux d'inflation mondial est demeuré faible en 2007 (2,8% contre 2,9% en 2006) en partie à cause des restrictions imposées à l'augmentation des salaires, d'un resserrement de la politique

¹ A l'exception des données relatives au Swaziland et aux Seychelles qui proviennent de la base de données en ligne de l'EIU, toutes les données concernant la croissance et les prix ont été recueillies en octobre auprès du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU.

macroéconomique tant dans les pays développés que dans les pays en développement et de l'afflux de produits manufacturés bon marché en provenance de la Chine. Toutefois, le chômage ayant reculé, en particulier en Europe, et les cours des produits de base restant élevés, les risques d'inflation se sont accrus.

Les déséquilibres des comptes courants sont considérables mais une stabilisation a suivi en 2007. Parmi les pays développés, le déficit est resté constant en 2007 à 600 milliards de dollars environ, ce en dépit des importants excédents enregistrés en Allemagne et au Japon. En raison du redressement des exportations, le déficit commercial des États-Unis a diminué passant du montant record de 844 milliards de dollars atteint en 2006 à 780 milliards de dollars en 2007. Les pays exportateurs de pétrole affichent un excédent total de 500 milliards de dollars et la plupart des régions en développement affichent des excédents. Les excédents des pays en développement de l'Asie ont dépassé 200 milliards de dollars, la Chine y ayant contribué le plus. Les tendances actuelles devraient se poursuivre en 2008.

Les crises survenues récemment sur les marchés des crédits hypothécaires à risques aux États-Unis et leurs répercussions rappellent à suffisance la fragilité des marchés financiers internationaux. En raison de la baisse des prix des logements aux États-Unis, les marchés des crédits hypothécaires à risque ont enregistré des pertes énormes, ce qui a provoqué la plus grave pénurie de crédit et la plus grande crise de liquidités connues sur les marchés financiers mondiaux en une décennie. Les banques centrales aux États-Unis, en Europe et au Japon ont dû injecter des liquidités à court terme pour stabiliser les marchés monétaires. Cette réponse immédiate a ralenti la chute des bourses qui sont demeurées volatiles cependant. Les crises des marchés des crédits hypothécaires à risque ont entraîné des taux de croissance plus faibles que prévu aux États-Unis. De ce fait, le ralentissement dans ce pays a quelques effets négatifs sur la croissance dans d'autres pays industrialisés, encore que ces effets soient compensés par une croissance intérieure tirée par la demande dans d'autres régions.

Les cours de produits de base tels que le café, le cacao, le coton et les bois tropicaux sont restés stables. Toutefois, les prix de produits agricoles comme le maïs et le sucre ont déjà augmenté du fait de la campagne en vue de promouvoir l'utilisation des biocarburants. L'appui politique au sein de l'UE et aux États-Unis en faveur des biocarburants est motivé principalement par les préoccupations que suscitent l'approvisionnement futur en énergie et l'environnement. Ces hausses de prix des produits agricoles sont susceptibles d'accroître le revenu de la population rurale dans bien des pays africains.

Un fait nouveau important intervenu dans l'économie mondiale et revêtant un grand intérêt pour l'Afrique est le rapide développement du commerce et des flux de capitaux Sud-Sud. L'investissement étranger direct (IED) en provenance du Sud est passé de 5% à peine des flux de capitaux mondiaux en 1990 à 17% en 2005. C'est

de plus en plus de l'Asie, en particulier de la Chine, de l'Inde et des États du Golfe, que provient l'IED à destination de l'Afrique. Dans le même temps, le flux d'IED au sein de l'Afrique a considérablement augmenté en 2006, provenant essentiellement de l'Afrique du Sud et de l'Afrique du Nord. Ces apports d'IED vont essentiellement aux secteurs des ressources naturelles et des services.

L'intensification des liens avec l'Asie pour ce qui est de l'aide, des échanges commerciaux et de l'IED présente aussi bien des avantages que des défis pour l'Afrique. Les exportations africaines à destination de la Chine ont plus que quadruplé entre 2000 et 2005 pour passer à 19,5 milliards de dollars. La croissance en Asie développe les marchés d'exportation des produits africains et crée des possibilités d'emploi dans les entreprises locales et étrangères. Les industries africaines risquent toutefois de perdre les marchés locaux si elles n'arrivent pas à concurrencer les produits venant d'Asie.

Performance économique récente en Afrique

L'Afrique maintient une forte dynamique de croissance économique en 2007

En 2007, l'Afrique a enregistré un taux de croissance élevé (5,8%), légèrement supérieur au taux de 2006 (5,7%). Comme lors des années précédentes, la croissance du continent en 2007 a été impulsée essentiellement par une forte demande mondiale et des cours élevés des produits de base. D'autres facteurs à l'origine de la croissance en Afrique sont la consolidation de la stabilité macroéconomique et l'amélioration de la gestion macroéconomique, l'augmentation de la production de pétrole dans un certain nombre de pays, la hausse des flux de capitaux privés, l'allègement de la dette et la progression des exportations de produits autres que les combustibles. Les conflits politiques et les guerres, en particulier en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, ont diminué mais la paix demeure fragile dans certaines parties du continent.

Bon nombre de pays africains ont mis en œuvre des réformes tant macroéconomiques que microéconomiques qui ont en général permis d'améliorer le climat des affaires et les conditions d'investissement. Outre l'accroissement de l'aide et l'allègement de la dette, ces mesures ont permis au continent d'attirer des flux de capitaux privés d'un montant net considérable (26,5 millions de dollars en 2005, 17,3 millions en 2006 et 42,1 millions en 2007). Pour que l'Afrique accélère et maintienne la croissance au-delà de l'envolée actuelle des prix des produits de base, ces améliorations doivent être étendues, amplifiées et maintenues.

Le continent doit également promouvoir une croissance de qualité qui soit largement répartie et permette de créer des emplois décents, de réduire la pauvreté et de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le taux de croissance du revenu réel par habitant enregistré de 1990 à 2002 (0,3%) et de 2003 à 2007 (3,0%) n'est pas suffisant pour permettre à l'Afrique de progresser réellement vers la réalisation des OMD. Le continent sera en mesure de maintenir et d'accélérer une croissance de qualité si elle réussit à diversifier les sources de croissance et à mobiliser des ressources financières intérieures et extérieures qui serviront à accroître la demande intérieure en général et la demande de capitaux d'investissement en particulier.

La viabilité des finances publiques est une préoccupation majeure, notamment pour les pays importateurs de pétrole

La situation financière moyenne de l'Afrique, qui indique un excédent budgétaire de 2,4% du PIB en 2007, reflète essentiellement l'évolution dans les 13 pays exportateurs de pétrole qui ont affiché un excédent budgétaire moyen de 5,3% du PIB en 2007 et de 6,1% en 2006. Pour les pays africains importateurs de pétrole, le déficit budgétaire moyen s'est légèrement creusé passant de -1,1% du PIB en 2006 à -1,2% en 2007. Les pays connaissant un large déficit budgétaire sont généralement en butte à des chocs intérieurs à répétitions (comme par exemple une pluviométrie irrégulière et des conflits politiques) et également des chocs extérieurs (par exemple les marchés des produits agricoles). Ils n'ont pas la possibilité de diversifier suffisamment l'économie, ce qui leur permettrait d'absorber l'impact de ces chocs sur leur performance budgétaire.

Dans la plupart des pays africains, les déficits budgétaires sont relativement faibles et contenus. La poursuite de la privatisation des entreprises publiques et la rationalisation de la consommation publique de pétrole y ont eu une incidence positive sur l'équilibre budgétaire. Parallèlement, nombre de pays du continent ont pu augmenter leurs recettes fiscales grâce à la croissance du PIB et à des réformes fiscales, notamment l'introduction de la taxe à la valeur ajoutée (TVA) et à d'autres stratégies propres à améliorer l'efficacité de l'administration fiscale. Étant donné que la réduction des dépenses publiques produit des effets pervers importants sur la croissance et le développement social, il faut absolument que les donateurs et la communauté internationale s'occupant du développement prise dans son ensemble intensifient le soutien financier qu'ils accordent aux pays africains importateurs de pétrole, en particulier sous forme de subventions et d'un allègement de la dette.

La flambée des prix du pétrole intensifie les pressions inflationnistes

La flambée des prix du pétrole constitue une grave menace pour l'Afrique s'agissant de la maîtrise de l'inflation dans les pays tant exportateurs qu'importateurs de pétrole. Le continent semble à cet égard être plus menacé que les autres régions en développement. L'inflation a été contenue en moyenne à 7% environ au cours des cinq dernières années, mais a en général été plus forte en Afrique qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, qu'en Asie de l'Est et du Sud et dans les pays en développement dans leur ensemble. Environ 60% des pays africains ont connu un taux d'inflation de 5% ou plus en 2007, le pourcentage était de 52% en 2006. Pour les pays exportateurs et les pays importateurs de pétrole, les pourcentages sont de 46% et de 65% respectivement. Cela dénote la montée des tensions inflationnistes sur le continent et indique que l'inflation peut constituer un problème aussi bien pour les pays importateurs que pour les pays exportateurs de pétrole.

Alors que le renchérissement du pétrole pousse à la hausse les coûts de production dans les pays importateurs de pétrole en entraînant une hausse des prix, l'augmentation des recettes pétrolières provoque des augmentations rapides de la demande intérieure qui à son tour tend à relever les prix dans les pays exportateurs de pétrole (surchauffe). L'intensification des pressions inflationnistes est une source de vive préoccupation pour les plus démunis, qui ne disposent pas des filets de sécurité nécessaires, puisque des taux d'inflation élevés ont toujours une incidence plus forte sur le prix des biens de consommation essentiels. Par ailleurs, les États ont recours à des politiques budgétaires et monétaires plus strictes et à l'appréciation de la monnaie pour éviter que l'inflation ne reprenne au détriment de la croissance. En raison de l'incidence négative que ces politiques peuvent avoir sur la croissance, la gestion macroéconomique est de plus en plus difficile et coûteuse pour les pays importateurs de pétrole.

Les pays exportateurs de pétrole doivent allouer une portion substantielle des recettes pétrolières au financement des investissements intérieurs. Ils pourront ainsi renforcer la capacité de production au lieu d'alimenter la consommation publique et privée. Cette consommation a pour effet de créer une demande excédentaire alors que l'économie n'est toujours pas en mesure d'apporter la réaction appropriée. Ces pays doivent par ailleurs envisager de mettre de côté une portion appropriée des recettes pétrolières aux fins de la stabilisation et au profit des générations futures.

La flambée des prix du pétrole aggrave les déséquilibres de la balance extérieure dans les pays importateurs de pétrole

L'excédent de la balance des opérations courantes de l'Afrique a été ramené de 5% du PIB en 2006 à 1,7% en 2007 en raison de l'aggravation des déficits de la balance de ces opérations dans les pays importateurs de pétrole (qui sont passés de -4,4% du PIB en 2006 à -5% en 2007). Du fait des coûts de transport élevés et de la faible compétitivité internationale, les déficits de la balance des opérations courantes restent plus importants dans les pays africains sans littoral que dans les autres pays du continent, mais ces déficits diminuent grâce à des apports d'aide accrus (notamment sous forme d'allègement de la dette).

Comme lors des années précédentes, la flambée continue des prix du pétrole préoccupe considérablement les pays africains importateurs de pétrole s'agissant de la viabilité de la balance des opérations courantes et de la capacité de maintenir la dynamique de croissance. Ces pays doivent, entre autres moyens, rationaliser leur consommation de pétrole et mettre en valeur d'autres sources d'énergie telles que l'énergie hydroélectrique pour réduire leur facture d'importations. Dans le moyen terme, un appui extérieur sera nécessaire pour permettre à bon nombre de ces pays de faire face à leurs dépenses tout en réduisant au minimum l'instabilité macroéconomique. Il faudra élaborer des stratégies à moyen et à long terme axées sur l'accroissement des investissements dans les infrastructures, le renforcement de la capacité de production, la diversification des exportations et le renforcement de la compétitivité internationale.

L'appréciation de la monnaie: une menace pour la compétitivité internationale

A l'instar de l'Euro, le franc CFA s'est considérablement apprécié par rapport au dollar en valeur nominale. De ce fait, les exportations de la zone franc deviennent moins compétitives en dehors de la zone Euro. La plupart des autres monnaies africaines ont continué de s'apprécier par rapport au dollar en 2007. Les exportations africaines étant pour l'essentiel évaluées en dollars et les prix des produits d'exportation étant demeurés assez stables, l'appréciation de la monnaie, en plus de décourager les importations depuis l'Afrique, implique une rentabilité moindre des activités africaines tournées vers l'exportation.

Par ailleurs, l'appréciation de la monnaie rend les importations moins chères sur les marchés intérieurs, ce qui exerce des pressions sur la balance des opérations courantes. C'était le cas dans la plupart des pays exportateurs de pétrole, avec les effets néfastes sur la diversification de l'économie et la création d'emplois. C'est ainsi que la gestion des taux de change constitue un défi majeur pour les pays exportateurs de

pétrole et d'autres pays tirant des recettes considérables des produits de base, tels que la Zambie.

L'appréciation du taux de change réel dans les pays importateurs de pétrole est due à l'accroissement des dépenses, de l'aide, des envois de fonds et autres apports de capitaux, ainsi qu'à l'augmentation des recettes provenant du tourisme et des exportations de produits non pétroliers. Soixante-dix-sept pour cent des pays exportateurs de pétrole ont connu une appréciation de leur monnaie due essentiellement à l'accroissement des recettes pétrolières et à l'augmentation des dépenses et des entrées de capitaux. Afin de faire face à d'éventuels problèmes liées au «syndrome hollandais», il faudra que les pays exportateurs de pétrole en particulier coordonnent étroitement leurs politiques monétaire et budgétaire, qu'ils augmentent la productivité et améliorent l'offre au sein de leurs économies en utilisant les recettes pétrolières pour financer l'investissement dans les infrastructures publiques, ce qui favorisera la diversification économique et le développement du secteur privé.

Nécessité de réduire la dette extérieure et d'augmenter les ressources non génératrices d'endettement

Afin d'alléger les contraintes financières qui pèsent sur elle, l'Afrique doit réduire la dette extérieure et mobiliser davantage de ressources intérieures et de ressources non génératrice à la dette. En dépit des initiatives d'allègement, la dette extérieure du continent reste élevée, s'établissant à environ 255 milliards de dollars en 2006 et en 2007. Si les initiatives d'allègement de la dette ont permis de diminuer considérablement la dette publique en la ramenant de 205,7 milliards de dollars en 1999 à 144,5 milliards en 2007, la dette due aux banques et à d'autres créanciers privés est, elle, passée de 92,4 milliards de dollars à 110,2 milliards au cours de la même période.

Étant donné que les ressources intérieures mobilisées ne suffisent pas pour permettre à l'Afrique de financer les investissements requis pour réaliser les OMD, les pays africains continuent d'avoir recours à des entrées de capitaux extérieurs (principalement l'Aide Publique au Développement (APD), l'IED et les envois de fonds) pour combler le déficit dans le proche avenir. Cependant, les apports d'IED tendent à se diriger essentiellement vers les pays dotés de ressources, qui s'en servent pour financer leurs industries extractives, tandis qu'un volume accru de l'APD est destiné au financement du développement dans les pays non pétroliers. La communauté internationale est invitée à honorer l'engagement qu'elle a pris d'augmenter l'aide à l'Afrique dans le cadre de diverses initiatives telles que l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale. Parallèlement, les gouvernements africains se doivent de faire en sorte que l'aide extérieure serve à renforcer la capacité de production et à fournir les services publics.

Performances sectorielles

Suivi de l'industrie (41,5%) et de l'agriculture (13,8%), c'est le secteur des services qui a eu la part la plus grande (44,7%) dans le PIB de l'Afrique. La croissance s'est poursuivie dans tous ces trois secteurs en 2006. Malgré la faible croissance du sous-secteur manufacturier, le secteur industriel a connu le taux de croissance le plus fort (5,7%) suivi du secteur agricole (5,0%). En 2006, l'augmentation de la production industrielle a été soutenue par des cours élevés des produits de base, du pétrole et du gaz, notamment et par une production croissante des industries non manufacturières (industries extractives) dans de nombreux pays africains.

Alors que le tourisme devient un secteur dominant de l'activité économique partout dans le monde, ses potentialités demeurent largement inexploitées en Afrique. L'Afrique tout entière a enregistré moins de 4,6% (soit 37,3 millions) des 802 millions d'entrées de touristes recensées dans le monde. En termes de recettes, la part du continent a été de 3,2% (soit 21,6 milliards de dollars) du montant total des recettes provenant du tourisme international qui se chiffre à 678 milliards de dollars. Seuls quatre pays africains (Égypte, Afrique du Sud, Maroc et Tunisie) figurent parmi les 50 premières destinations du monde pour ce qui est des entrées aussi bien que des recettes. S'ils veulent exploiter le potentiel de diversification économique grâce au secteur manufacturier et au tourisme, les pays africains doivent améliorer les infrastructures nationales et régionales, tout en réduisant les obstacles au mouvement des personnes, des biens et des services entre pays.

La reprise de la croissance économique en Afrique ne s'est pas encore traduite par un développement social véritable et l'inclusion des groupes vulnérables

La croissance en Afrique n'a pas encore débouché sur une création importante d'emplois, notamment dans le secteur formel. Dans le même temps, les groupes vulnérables tels que les personnes âgées, les jeunes et les personnes handicapées se heurtent à des difficultés particulières quant il s'agit de participer à la reprise économique du continent. Les femmes et les filles africaines sont souvent l'objet d'une discrimination et d'une exclusion sociale sous diverses formes.

Bien que l'Afrique soit qualifiée de continent le plus jeune pour ce qui est de la structure par âge de la population, le nombre des personnes âgées évolue plus vite que dans les autres régions et cette tendance se poursuivra au cours des décennies à venir. Cet état de choses a son importance pour les responsables politiques parce que les niveaux de pauvreté sont plus élevés parmi les personnes âgées en raison de leur faible niveau d'éducation et du fardeau imposé par l'épidémie du VIH/sida. Il importe de faire face à cette situation délicate en finançant des projets de protection sociale en faveur des personnes âgées.

La plupart des personnes handicapées d'Afrique sont exposées au risque de se voir exclure de la participation à la vie sociale et, sont de ce fait, plus susceptibles de connaître la pauvreté. Pourtant, les principaux programmes de développement n'ont pas réservé une place suffisante aux problèmes des personnes handicapées. C'est ainsi que les femmes handicapées en Afrique sont l'objet de deux types de discrimination fondés l'un sur le sexe, l'autre sur le handicap. Selon les estimations, environ 10% de la population mondiale présente une forme ou une autre de handicap et près de 80% des personnes handicapées se trouvent dans les pays à faible revenu. Les données, cependant, font cruellement défaut au niveau national, ce qui entrave l'analyse des questions liées au handicap sur le continent.

Les gouvernements africains et leurs partenaires de développement doivent mettre en place des politiques, des lois et des ressources en vue de promouvoir les droits des personnes handicapées et ceux de leurs familles. En particulier, les gouvernements doivent signer et ratifier la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et appliquer les recommandations du Plan d'action continental de l'Union africaine pour la Décennie africaine des personnes handicapées, 1999-2009. Afin de réaliser les OMD et de promouvoir une société ouverte à tous, les pays africains doivent intensifier les efforts en faveur de ces groupes sociaux marginalisés.

Perspectives pour 2008: un avenir plus radieux malgré les risques

Selon les estimations, la croissance économique réelle s'améliorera légèrement pour atteindre un taux de 6,2% en 2008 contre 5,8% en 2007. Il est prévu que la décélération de l'économie aux États-Unis d'Amérique n'aura pas un grand effet sur l'Afrique et que la forte demande et les cours élevés des produits de base se maintiendront parallèlement à une forte croissance en Asie sans effondrement de la croissance en Europe. La poursuite d'une bonne gestion macroéconomique et l'amélioration de la gouvernance et de la situation en matière de sécurité sont d'autres facteurs susceptibles d'améliorer les perspectives économiques en 2008 et au-delà en dépit des conflits et de l'insécurité chroniques dans de nombreuses régions du continent.

Sur le plan négatif, de nombreux risques planent sur la croissance de l'Afrique à moyen terme. Tout ralentissement important ou tout ajustement préjudiciable au sein de l'économie mondiale pourrait entraîner un recul de la demande des produits d'exportation africains. Une chute de la demande et des cours aurait des effets négatifs sur les perspectives de croissance du continent. Des fluctuations des prix du pétrole pourraient également entraver la croissance des pays importateurs de pétrole.

Le continent doit également maîtriser les risques pesant sur les perspectives de croissance et découlant de fluctuations imprévisibles des flux de capitaux (notamment l'aide) et de l'appréciation de la monnaie, qui peuvent compromettre sa

compétitivité internationale. Il faut également citer les variations climatiques imprévisibles, les conflits et les épidémies (comme le VIH/sida et le paludisme) qui sont également des facteurs qui influent sur les perspectives de croissance de l'Afrique en 2008.

Défis du développement de l'Afrique en 2007

L'accord dans le Cycle de Doha est en vue mais des questions importantes persistent

L'année 2007 a été marquée par des progrès vers la conclusion du Cycle de Doha. Les efforts ont surtout visé à aplanir les divergences à propos de la libéralisation dans les domaines de l'agriculture et des produits industriels. Les négociations tendaient à aplanir les divergences au sein du triangle constitué par les États-Unis, l'UE et les pays en développement avancés. Les piliers des négociations agricoles que sont l'accès aux marchés et le soutien interne, étaient deux des points de convergence recherchés dans ce triangle, le niveau de la libéralisation dans le cadre de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles en étant le troisième.

Dans l'ensemble, la convergence est apparue lorsque les délibérations concernant les deux piliers de l'agriculture ont été orientées vers les propositions faites en 2005 par les pays du G-20. Dans cette proposition, il était recherché une offre d'amélioration de l'accès aux marchés de la part de l'UE et une plus grande réduction du soutien interne de la part des États-Unis. Néanmoins, un accord reste toujours à conclure étant donné que l'UE aussi bien que les États-Unis continuent de lier leurs offres finales respectives en ce qui concerne la fin des subventions agricoles et des barrières aux importations en vue d'une plus grande libéralisation du secteur des produits industriels par les pays en développement avancés.

Pour les pays africains, il s'agit de faire en sorte que les négociations débouchent sur un accord final prévoyant des réductions tangibles des tarifs dans l'agriculture, des subventions ainsi que la libéralisation du secteur des produits industriels. En outre, il faut que les négociations tranchent les questions indissociables que sont les produits sensibles et les produits spéciaux dans le chapitre relatif à l'agriculture. Pour les pays africains, l'exclusion des produits sensibles de la liste des produits soumis aux réductions tarifaires, constitue une limitation sévère à la libéralisation du commerce des produits agricoles. Concernant les produits spéciaux, la question est de savoir comment les pays en développement peuvent valablement contribuer à des réformes du commerce mondial des produits agricoles tout en préservant leur capacité de protéger les moyens d'existence dans les zones rurales, d'assurer la sécurité alimentaire

et d'encourager le développement rural. Des avancées réelles vers la conclusion du Cycle de Doha ne seront possibles qu'après le règlement des problèmes qui se posent dans les négociations concernant l'agriculture et les marchés des produits non agricoles. Des progrès ont été enregistrés dans les autres domaines de négociation tels que les services et les règles, mais il importe de souligner que des avancées dans le domaine du développement et un traitement spécial et différentiel effectif ne résulteront que des négociations relatives à l'agriculture et à l'accès aux marchés pour les produits non agricoles.

Cela vaut pour les pays africains qui comptent toujours obtenir des gains raisonnables grâce à un accroissement du commerce par suite d'une issue du Cycle de Doha favorable au développement. Par ailleurs, la mise en application de l'initiative Aide pour le commerce a commencé, afin de préparer les économies africaines à développer et à renforcer les capacités en matière d'offre afin de tirer un profit maximum dudit Cycle.

Le sentiment général qui prévaut au sein des membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est qu'il faut mettre en application l'initiative Aide pour le commerce, dans la mesure où elle contribuera grandement à promouvoir les aspects des réformes commerciales mondiales relatifs au développement. L'examen de l'initiative Aide pour le commerce, qui avait été organisé les 1er et 2 octobre 2007 à Dares-Salaam par la CEA, la BAD et l'OMC, était centré sur l'Afrique et avait soulevé plusieurs questions d'importance cruciale:

- Un consensus s'est fait à présent jour sur le fait que l'initiative Aide pour le commerce est importante pour l'Afrique, puisque l'on s'aperçoit que ses produits perdent leur compétitivité lorsqu'ils entrent sur les marchés internationaux;
- Les pays africains doivent disposer à l'échelle nationale et régionale, d'une gamme de produits et de programmes visant à renforcer la compétitivité de leurs produits, dans les cadres de l'initiative Aide pour le commerce;
- Il existe toute une série de domaines dans lesquels l'appui de l'initiative Aide pour le commerce est requis, en particulier dans les communautés économiques régionales (CER). Il faut dans ce cadre une hiérarchisation claire et nette. Les priorités africaines recensées dans l'examen concernent trois domaines essentiels: l'infrastructure, la facilitation du commerce et les normes. Si elles sont acheminées vers ces trois domaines, les ressources de l'initiative contribueront à résoudre le paradoxe des produits africains, c'est à dire qu'ils sont compétitifs à la sortie de l'usine et au départ de l'exploitation mais ne sont pas compétitifs sur la plupart des marchés mondiaux;

- Une bonne application des stratégies renforçant la compétitivité dépend d'une plus grande valorisation du capital humain sur le continent et d'une participation plus grande du secteur privé.

Accélérer les progrès vers la réalisation des OMD: un défi à relever en 2008

A l'heure actuelle, peu de pays sont sur la voie de réaliser les OMD. Des faits positifs de ces dernières années redonnent espoir et font penser que la réalisation des OMD sur le continent n'est pas une tâche insurmontable. Pour avancer, il faut redoubler d'efforts tant au niveau national qu'international.

Les décideurs aux niveaux plus élevés en Afrique sont fortement engagés en faveur du programme des OMD. L'UA a fait de ces objectifs le thème central du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Elle a concrètement manifesté sa détermination à faciliter l'accélération des progrès en adoptant une position commune au sommet de 2005.

Les efforts en vue d'accélérer les progrès vers la réalisation des OMD sont entravés par un certain nombre de défis qui appellent une action concertée de la part des gouvernements africains et de leurs partenaires de développement. Au nombre de ces défis figurent le changement climatique, les goulots d'étranglement en matière d'infrastructures et l'inégalité de plus en plus grande. Le changement climatique menace gravement l'avenir de l'Afrique et risque d'avoir un impact considérable sur la diversité biologique et de rendre les pauvres encore plus vulnérables aux catastrophes naturelles. Le piètre état des infrastructures en Afrique fait gravement obstacle à l'intégration des marchés nationaux et des régions, à un accès équitable aux services sociaux et à la croissance. Leur expansion aurait un effet positif sur la croissance qui aiderait le continent à accélérer les progrès vers la réalisation des OMD.

Il ressort des données disponibles que l'inégalité de revenu est de plus en plus grande dans les pays africains, l'Afrique étant après l'Amérique latine la deuxième région où la répartition du revenu est la plus inégalitaire. L'inégalité croissante entrave la croissance tout en réduisant les avantages de cette dernière allant aux pauvres, compromettant de ce fait les progrès vers la réduction de la pauvreté.

Suivi des engagements pris en matière de financement du développement en Afrique

Du fait de la lenteur mise à honorer les engagements pris en matière de financement du développement, les gouvernements africains ont été amenés à prendre des initiatives pour mieux suivre le respect tant des engagements qu'ils ont pris eux-même que

de ceux pris par la communauté internationale vis-à-vis du continent. La première mesure audacieuse à cet effet a été prise à la Conférence ministérielle africaine sur le financement du développement, tenue à Abuja au Nigéria en mai 2006. La Conférence avait pour thème: «Financer le développement en Afrique : de l'engagement à l'action».

Les pays africains se sont engagés à jouer un rôle dirigeant pour suivre les engagements en matière de financement du développement et ont adopté plusieurs initiatives, notamment les plans décennaux pour l'éducation et des mécanismes visant à accroître la transparence, l'efficacité et la responsabilité dans les processus de budgétisation. Un appel a été également lancé en vue de mettre au point des mécanismes de financement novateurs afin de couvrir les énormes investissements nécessaires pour lutter contre les principales maladies et épidémies (paludisme, VIH, tuberculose).

En mai 2007, les gouvernements africains ont tenu la deuxième Conférence ministérielle africaine sur le financement du développement, qui a été consacrée au thème de l'infrastructure au service de la croissance: le défi de l'énergie. Cette conférence faisait suite au Forum des ministres africains de l'énergie (FEMA) tenu au Mozambique en mars 2007. Il s'agissait d'indiquer une orientation politique et d'assurer le plaidoyer pour ouvrir davantage l'accès aux ressources énergétiques et en assurer une meilleure utilisation et une meilleure gestion aux fins du développement durable. Un appel a été lancé aux pays africains afin qu'ils accordent la priorité à l'énergie dans leurs allocations budgétaires nationales et inscrivent en bonne place l'énergie dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP). Les ministres ont examiné diverses options permettant de financer les besoins en infrastructures de l'Afrique et souligné le rôle important de l'intégration régionale dans la promotion du commerce transfrontières de l'énergie. Les gouvernements se sont également engagés à mobiliser davantage de ressources au moyen d'instruments de financement nouveaux, par une fixation adéquate des prix de l'énergie ainsi que de mécanismes de paiement, par la réforme de la réglementation du secteur de l'énergie et des mesures incitant le secteur privé à participer au secteur de l'énergie.

Étant donné la nécessité de suivre continuellement le respect des engagements, la Conférence ministérielle d'Accra est convenue de mettre en place un secrétariat permanent chargé d'organiser la conférence ministérielle annuelle sur le financement du développement et de suivre le respect des engagements. Ces initiatives doivent en principe renforcer le cadre permettant de suivre et de mettre en œuvre des mécanismes de financement du développement au niveau tant national qu'international, ainsi que de contribuer considérablement à accélérer les progrès vers la réalisation des OMD.

La performance économique après Monterrey s'est améliorée, mais elle ne suffit pas pour financer les OMD

Dès l'aube du nouveau millénaire, les partenaires de développement de l'Afrique ont fait plusieurs promesses dans le cadre d'un effort global tendant à augmenter les ressources destinées au développement du continent. Le Consensus de Monterrey, le Document final du Sommet mondial et la Déclaration faite par le G-8 à Gleneagles résument les principaux engagements à cet égard, lesquels répondent tous à la nécessité d'accélérer les progrès vers la réalisation des OMD.

À mi-parcours entre l'adoption des OMD et la date butoir de 2015, les données disponibles indiquent que la grande majorité des pays africains ne réaliseront pas les objectifs si les tendances actuelles en matière de financement se poursuivent. C'est pourquoi la communauté internationale a maintenant centré son attention sur les moyens d'augmenter le financement à destination du continent et il a été reconnu que respecter les engagements figurant dans le Consensus de Monterrey est essentiel pour atteindre cet objectif.

Dans ce contexte, il est important d'évaluer les progrès accomplis pour honorer les engagements envers l'Afrique dans les six domaines essentiels du Consensus de Monterrey, à savoir:

- Mobilisation de ressources financières nationales pour le développement;
- Mobilisation de ressources internationales au service du développement;
- Promotion du commerce international en tant que moteur du développement;
- Renforcement de la coopération financière et technique internationale pour le développement;
- Allègement de la dette extérieure et viabilité de la dette; et
- Règlement des questions systémiques.

Légère amélioration dans la mobilisation des ressources nationales

En ce qui concerne la mobilisation des ressources intérieures, il y a eu une légère augmentation de l'épargne intérieure qui n'a toutefois pas permis d'accroître les investissements. Cette observation découlant des données macroéconomiques est conforme aux conclusions de l'enquête de la CEA auprès des responsables africains, qui indique que la mobilisation des ressources au service du développement a été plutôt modeste. Selon la plupart des responsables africains, la faiblesse de l'infrastructure financière, la faiblesse de la gouvernance et la corruption assez répandue sont parmi les facteurs principaux qui entravent une mobilisation efficace des ressources intérieures.

La réticence des banques commerciales à ouvrir des agences dans les zones rurales est un autre facteur important de la faible mobilisation des ressources intérieures, ce qui également contribue à leur inefficacité dans la mobilisation de l'épargne.

Il est donc nécessaire de réformer le secteur bancaire en vue d'améliorer l'efficacité et d'accroître l'accès des ménages ruraux aux services financiers. Les pays africains devraient aussi prendre en considération le rôle que les institutions et mécanismes de microfinance peuvent jouer pour ce qui est de mobiliser l'épargne et de l'acheminer vers des investissements productifs. Des efforts concertés doivent également être faits pour promouvoir le développement des marchés financiers. En raison de la petite taille des bourses africaines, il est souhaitable d'adopter une approche continentale du développement des marchés financiers.

Par ailleurs, en raison des conséquences négatives de la libéralisation du commerce sur la mobilisation des ressources nationales, les réformes commerciales doivent aller de pair avec des réformes de la politique budgétaire afin que toute perte de recettes fiscales soit compensée. Un cadre international propice à une approche progressive de la libéralisation du commerce dans le continent serait tout indiqué à cet égard.

Des progrès ont également été accomplis dans la mobilisation des ressources internationales au service du développement. Les flux nets d'IED à destination de l'Afrique sont passés d'un montant moyen de 11,9 milliards de dollars au cours de la période antérieure à la Conférence de Monterrey (1998-2001) à 18,1 milliards de dollars au cours de la période postérieure à la Conférence (2002-2005). Cependant, l'IED reste concentré dans le secteur des industries extractives et dans quelques pays.

Il ressort de l'enquête de la CEA que 68% des enquêtés estiment qu'ils disposent de cadres nationaux pour attirer l'IED. Les responsables africains considèrent que l'appui accordé par les institutions régionales et internationales pour attirer l'IED vers les infrastructures et d'autres domaines de développement prioritaires, reste insuffisant.

Les envois de fonds ont également enregistré une augmentation. Les pays africains doivent adopter une politique globale cohérente visant à attirer les capitaux étrangers afin de compléter les ressources nationales et l'aide extérieure. Les pays africains doivent également exploiter les possibilités offertes par les envois de fonds pour le développement et améliorer l'accès aux services financiers afin qu'il soit plus facile et plus rentable pour les particuliers de passer par le système bancaire et d'autres voies officielles de recevoir des fonds en provenance de l'étranger.

Les pays africains doivent non seulement mettre en place de meilleures infrastructures mais aussi améliorer le climat des investissements, afin d'accroître la part de leurs investissements dans les flux mondiaux d'IED. En outre, il leur faut être sélectifs en ce qui concerne le type d'investissement recherché. Ils doivent attirer l'IED vers

des secteurs à forte valeur ajoutée, pouvant créer des emplois et qui ne portent pas atteinte à l'environnement. Il faudrait également tout faire pour accorder un traitement non discriminatoire aux investisseurs nationaux dans les politiques visant à attirer les flux de capitaux privés.

Des progrès limités dans la promotion du commerce international en tant que moteur du développement

La part des exportations dans le PIB est passée de 29% au cours de la période antérieure à la Conférence de Monterrey à 33% au cours de la période postérieure à la Conférence, mais la part de l'Afrique dans le commerce international demeure faible et peu a été fait pour améliorer son climat commercial international. Il ressort des conclusions de l'enquête que, de tous les domaines couverts dans le Consensus de Monterrey, c'est le manque de progrès dans le domaine du commerce international qui préoccupe le plus les pays africains.

Les responsables africains considèrent que le manque d'accès aux marchés et les contraintes qui pèsent sur l'offre sont les principaux facteurs limitant le potentiel de croissance des exportations du continent. Sur ce plan, les pays africains doivent prendre des mesures pour s'attaquer aux obstacles à la promotion des exportations tels que la faiblesse des infrastructures et les longues procédures douanières qui majorent les coûts de transaction. Ces mesures doivent être complétées par d'autres stratégies au niveau international telles que la fourniture d'un financement stable et suffisant pour le développement des capacités commerciales.

Il faut également que, d'ores et déjà, les partenaires de développement veillent à ce que tout accord commercial conclu dans le cadre du Cycle de Doha tienne compte des préoccupations et des besoins des pays africains. Ayant un rôle important à jouer, la récente initiative Aide pour le commerce est la bienvenue. Toutes les parties prenantes à l'initiative doivent d'urgence en accélérer la mise en application afin de ne pas perdre un temps précieux à accroître les capacités des pays africains pour leur permettre de tirer parti des opportunités offertes par le système commercial international.

L'aide a augmenté en quantité mais ses niveaux restent toujours insuffisants pour financer une croissance accélérée et soutenue

Les données macroéconomiques indiquent qu'il y a eu des progrès notables à ce qui concerne l'accroissement du montant de l'aide et l'amélioration de son efficacité. Une enquête menée par la CEA révèle qu'une majorité importante (76%) des enquêtés souscrivait moyennement ou fortement à la déclaration selon laquelle il y a eu une

réduction considérable de la proportion de l'aide liée. L'aide reste concentrée dans quelques pays, l'aide d'urgence et l'allègement de la dette constituant le gros des apports.

Ainsi, les pays africains n'ont pas reçu l'injection supplémentaire de ressources promise pour financer le développement. Fait plus déconcertant, il existe un large fossé entre les flux d'aide réels et les engagements pris par les donateurs. La quantité de l'aide reste en deçà de ce qui est requis pour assurer une croissance accélérée et soutenue du continent.

Les responsables africains sont en outre préoccupés par l'imprévisibilité des flux d'aide, qui compromet la planification budgétaire et l'exécution des projets de développement. Il faut faire plus pour accroître l'efficacité de l'aide conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Les mesures suivantes sont nécessaires à cet effet:

- Une meilleure répartition des tâches entre les donateurs afin de réduire les coûts de transaction de la gestion et de la fourniture de l'aide;
- La décentralisation de la prise de décisions par les donateurs vers le personnel sur le terrain;
- Une plus grande responsabilisation devant les parties prenantes locales;
- Un appui plus important des donateurs aux sources nouvelles et novatrices de financement comme la Facilité internationale de financement pour la vaccination et la taxe sur les billets d'avion.

Les progrès sont encourageants en ce qui concerne l'allègement de la dette

Au cours des deux dernières années, d'importants progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'allègement de la dette, grâce à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et à l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale. Il n'est donc pas surprenant que les responsables africains considèrent que ce domaine est le seul des éléments du Consensus de Monterrey où il y a eu des progrès appréciables. Grâce à ces initiatives d'allègement de la dette, la plupart des responsables africains estiment à présent que l'endettement extérieur de leur pays est soutenable.

En ce qui concerne les sources de l'endettement extérieur, l'enquête montre que la majorité des enquêtés ont cité l'emprunt excessif et de faibles taux de croissance au nombre des facteurs responsables de la crise de l'endettement. Certains pays africains ont connu une amélioration de la situation concernant la dette extérieure mais il en existe d'autres très endettés qui ne remplissent pas les conditions requises pour bénéficier de l'allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE. Aussi est-il nécessaire d'étendre l'admissibilité à bénéficier des programmes actuels d'allègement de

la dette à des pays africains ne bénéficiant pas de l'Initiative PPTE. Il est également important de réduire le nombre d'années requises que les pays passent du point de décision au point d'achèvement dans le cadre du programme PPTE. De plus, les pays africains doivent faire en sorte que l'emprunt auprès de nouveaux créanciers ne conduise pas à un nouveau cycle d'endettement insoutenable.

La participation de l'Afrique aux institutions de gouvernance économique mondiales demeure marginale

Concernant les questions systémiques, les progrès ont été très limités. Les pays africains n'ont toujours pas une représentation équitable dans les organes de décision des institutions internationales. Cela est confirmé par l'enquête, qui indique que la majorité des enquêtés (57%) estiment que les structures de gouvernance économique actuelles ne leur facilitent pas une participation efficace à l'économie mondiale. Les PMA d'Afrique sont encore plus sceptiques, avec les deux tiers des enquêtés de ce groupe estimant que la structure actuelle de gouvernance de l'économie mondiale ne leur permet pas de participer efficacement au processus de prise de décisions et d'établissement de normes des principales institutions financières, monétaires et de commerce multilatéral.

Ceci étant, la communauté internationale devrait s'employer à accroître le rôle des pays africains au sein du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC. Ainsi ces institutions seront-elles plus sensibles aux besoins et préoccupations des pays africains et seront mieux tenues responsables de leurs actes.

Conclusions

La première grande conclusion qui se dégage du présent rapport est que les pays africains ont enregistré une forte performance économique pour la troisième année consécutive, réalisant un taux de croissance moyen de 5,8%. Cette bonne performance s'explique par une série de facteurs, notamment la forte demande et les prix élevés des produits de base ainsi qu'une production plus importante dans des secteurs clefs tels que l'agriculture et les services.

La deuxième grande conclusion est que les taux de croissance élevés enregistrés ces dernières années ne se sont pas traduits par des avancées significatives sur le plan du développement social. Les gouvernements africains doivent augmenter les investissements dans les secteurs sociaux et également améliorer l'efficacité des dépenses dans le secteur social. Parallèlement, il faut accroître les avantages résultant de la

croissance en faisant de la création d'emplois l'objectif central de cadres macroéconomiques et des politiques sectorielles plus larges et plus souples.

La troisième conclusion est que la persistance des prix élevés du pétrole demeure un grand problème pour la stabilité macroéconomique à moyen terme. La hausse des coûts de l'énergie freine les investissements et la croissance dans de nombreux pays africains importateurs de pétrole qui se heurtent également à d'autres contraintes à la stabilité macroéconomique, notamment l'intensification des pressions inflationnistes et l'augmentation constante des déficits budgétaires et de la balance des opérations courantes. Outre une bonne gestion macroéconomique, les pays importateurs de pétrole auront besoin d'un soutien extérieur accru pour maintenir la croissance et en réduire la volatilité. Pour leur part, les pays exportateurs de pétrole doivent gérer les recettes pétrolières d'une manière qui permette d'assurer la diversification des sources de croissance et de la base d'exportation, en évitant une surappréciation de la monnaie et en constituant des réserves.

La quatrième conclusion, c'est que les gouvernements africains et leurs partenaires doivent mettre en place des stratégies qui fassent en sorte que les avantages de la croissance profitent aux groupes sociaux marginalisés, notamment les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées. Outre l'augmentation des investissements publics dans des services sociaux qui s'adressent à ces groupes, les gouvernements africains doivent envisager des politiques qui favorisent leur accès à l'éducation ou à la formation ainsi qu'aux établissements de santé, de même que leur participation au marché du travail et, en général, la protection de leurs droits fondamentaux. Parallèlement, les partenaires de développement doivent faire en sorte que leurs programmes d'aide appuient ces objectifs. Dans le long terme, une société plus ouverte aidera les pays africains à rester stables sur les plans politique et social et à renforcer leur potentiel de croissance.

Enfin, les données disponibles sur la mise en œuvre du Consensus de Monterrey indiquent que d'importants progrès ont été accomplis en ce qui concerne de l'allègement de la dette extérieure. Par contre, très peu de progrès ont été réalisés dans les autres domaines essentiels du Consensus. Il est indispensable de surveiller le respect des engagements pris tant par les gouvernements africains que par leurs partenaires de développement si l'on veut que les objectifs du Consensus soient atteints. Cette condition a été reconnue par les dirigeants africains qui ont mis en place un mécanisme chargé de suivre les progrès accomplis en ce qui concerne le respect de leurs propres engagements ainsi que de ceux de leurs partenaires de développement.

La récente institutionnalisation d'une conférence ministérielle africaine sur le financement du développement est un audacieux pas en avant dans ce domaine. La communauté internationale a également mis en place des mécanismes pour surveiller le comportement des donateurs. C'est ainsi qu'elle a créé le Forum de partenariat pour

l'Afrique et l'African Progress Panel de l'Afrique, qui tous deux veilleront au respect des engagements essentiels pris en matière de financement du développement.

En dernière analyse, l'efficacité de ces mécanismes de surveillance sera déterminée par leur capacité de faire en sorte que les promesses faites par les partenaires de développement se traduisent par des actes. Car ce n'est que lorsque ces engagements sont respectés que les pays africains pourront obtenir des résultats significatifs dans la lutte contre la pauvreté et jeter les bases d'un avenir plus radieux pour les populations du continent.



Partie 1

Tendances économiques récentes et perspectives pour 2008



L'évolution de l'économie mondiale et ses incidences pour l'Afrique

La récente évolution de l'économie mondiale avantagera probablement les économies africaines, mais elle présente aussi des défis et des risques. Les pays en développement ont, jusqu'à présent, été épargnés par les turbulences financières nées de la crise du crédit hypothécaire à risque survenue aux États-Unis au milieu de l'année 2007; les tendances du commerce et de la finance au niveau international demeurent largement favorables.

Les économies asiatiques ont à nouveau enregistré la croissance la plus forte avec un taux annuel de plus de 8%. Par contre, dans les pays développés, la croissance reste faible et a même baissé aux États-Unis, à cause de la crise de l'immobilier et du crédit hypothécaire. Parmi les grands obstacles à la croissance figurent les énormes déséquilibres macroéconomiques mondiaux et la hausse record du cours du pétrole qui, en majorant les coûts de production, minent la croissance, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement.

Certains changements positifs dans l'économie mondiale pourraient favoriser la croissance en Afrique, notamment en stimulant la demande de produits d'exportation du continent et en réduisant les coûts de l'emprunt extérieur. Les apports croissants d'investissement étranger direct (IED) sont encore essentiellement orientés vers les activités extractives, mais commencent à se diversifier. Les liens resserrés entre l'Asie et l'Afrique, fondés sur des complémentarités et des similitudes, sont mutuellement bénéfiques mais posent également des problèmes aux économies africaines.

“ Les énormes déséquilibres macroéconomiques mondiaux et la hausse record du cours du pétrole minent la croissance ”

1.1 La croissance mondiale s'est ralentie en 2007 en raison principalement de la faiblesse de la croissance aux États-Unis

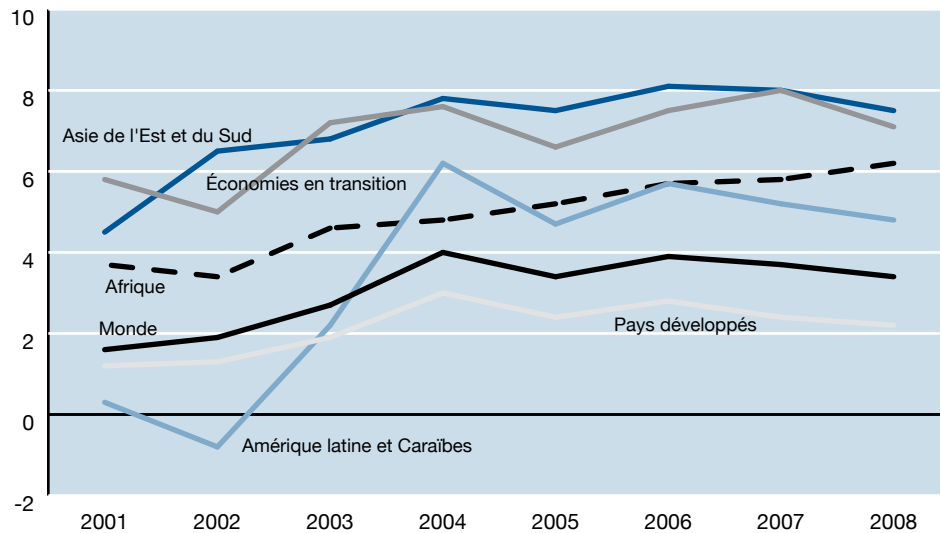
En 2007, la croissance de l'économie mondiale n'a accusé qu'une légère baisse, passant de 3,9% en 2006, à 3,7% (figures 1.1 et 1.2)¹. La hausse des prix du pétrole et des autres intrants, ajoutée à certaines turbulences sur les marchés financiers, a contribué à ce ralentissement. Au plan mondial, ce sont la Communauté des États indépendants

¹ Cette analyse se fonde sur les données fournies dans le document intitulé «Situation et perspectives de l'économie mondiale 2008 publié en octobre 2007 par le Département des affaires économiques et sociales du secrétariat de l'ONU.

(CEI) et l'Asie de l'Est qui ont enregistré les taux de croissance les plus élevés (plus de 8%). La croissance dans les pays en développement n'a connu qu'une légère baisse, de 7% en 2006 à 6,9% en 2007 (ONU, 2008). Pour l'année 2008, toutes les régions (sauf l'Afrique et l'Amérique centrale) devraient encore connaître un léger ralentissement qui se traduira par un recul de 3,7% à 3,4% de la croissance mondiale.

Figure 1.1

Croissance du PIB dans les principales régions, 2001-2008



Source: ONU, 2008. Estimations pour 2007, prévisions pour 2008.

Note: Les estimations de taux de croissance du produit mondial brut dont il est fait état ici ont été établies à partir du produit intérieur brut au prix du marché, calculé en dollars. À titre de comparaison, les taux de croissance mondiale calculés sur la base de la parité de pouvoir d'achat seraient de 4,9% pour 2007 et 2008.

La croissance aux États-Unis a considérablement diminué tombant de 2,9% en 2006 à 2,1% en 2007. Ce recul s'explique en partie par la baisse des prix immobiliers et la crise du prêt hypothécaire qui, conjuguées au surendettement des ménages, ont entraîné une réduction des dépenses de consommation. De même, on assiste depuis la fin de 2006 à une baisse des dépenses en capital de la part des entreprises et l'on ne s'attend, pour 2008, à aucun changement majeur sur ce plan (ONU, 2008).

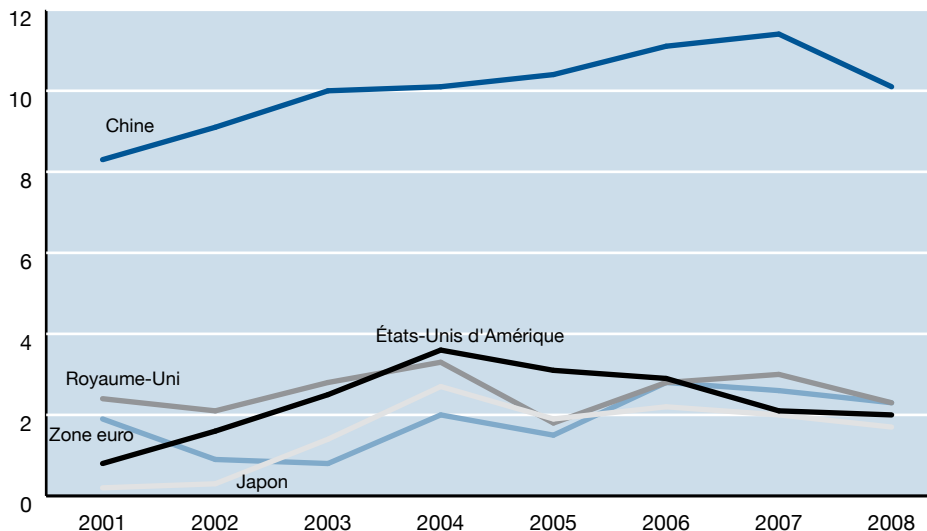
La croissance au sein de l'Union européenne (UE) est, à 2,9%, demeurée pratiquement inchangée en 2007, par rapport à son niveau (3%) de 2007. Cette relative bonne performance était due à la hausse de la demande intérieure, et en particulier aux dépenses d'investissement et aux bons résultats à l'exportation. Pour 2008, on s'attend à une chute à 2,5% de la croissance du produit intérieur brut. Au Japon, la croissance s'est maintenue à 2%, contre 2,2% l'année précédente, mais elle devrait

descendre à 1,7% en 2008. Dans les deux cas, l'amélioration de la situation sur le marché de l'emploi contribue aux bons résultats d'ensemble (ONU, 2008).

En Asie de l'Est et du Sud, la croissance est restée solide, soit 8% en 2007, presque la même (8,1%) obtenue en 2006. En 2008, elle devrait accuser un léger ralentissement pour s'établir à 7,5%. Ces bons résultats tiennent essentiellement aux exportations, mais également à la reprise de la demande intérieure. Grâce à un taux de croissance soutenu de 11,4% en 2007, la Chine continue de consolider son statut de destination privilégiée pour les exportations des autres pays d'Asie de l'Est. En Inde, la croissance est tombée de 9,4% en 2006, à 8,5% en 2007, principalement en raison d'une forte utilisation des capacités, de pressions inflationnistes et d'un resserrement monétaire constant (ONU, 2008).

Figure 1.2

Taux de croissance du PIB dans les principales économies, 2001 - 2008



Source: ONU, 2008. Estimations pour 2007, prévisions pour 2008.

En Asie occidentale, le taux de croissance a progressé, atteignant 5,7% en 2007, contre 4,6% l'année précédente. Les pays exportateurs de pétrole de la région, comme les Émirats arabes unis et le Qatar, affichaient une croissance supérieure à 7%, tirée par une hausse de la production non pétrolière dépassant toutes les prévisions, en particulier dans les secteurs de la construction et de la finance (ONU, 2008).

En Amérique latine et dans les Caraïbes, la croissance a légèrement baissé, passant de 5,7%, en 2006 à 5,2% en 2007. Elle reste toutefois très robuste grâce à une forte demande extérieure et intérieure, en particulier dans les trois principales économies de la région (Brésil, Mexique et Argentine). Pour 2008, on ne prévoit qu'une légère baisse du PIB

(ONU, 2008). En Afrique, la croissance a continué à se renforcer pour atteindre 5,8% en 2007. Elle devrait rester élevée en 2008, même si des risques de dégradation guettent l'ensemble des régions, comme cela a été examiné en détail au chapitre 2.

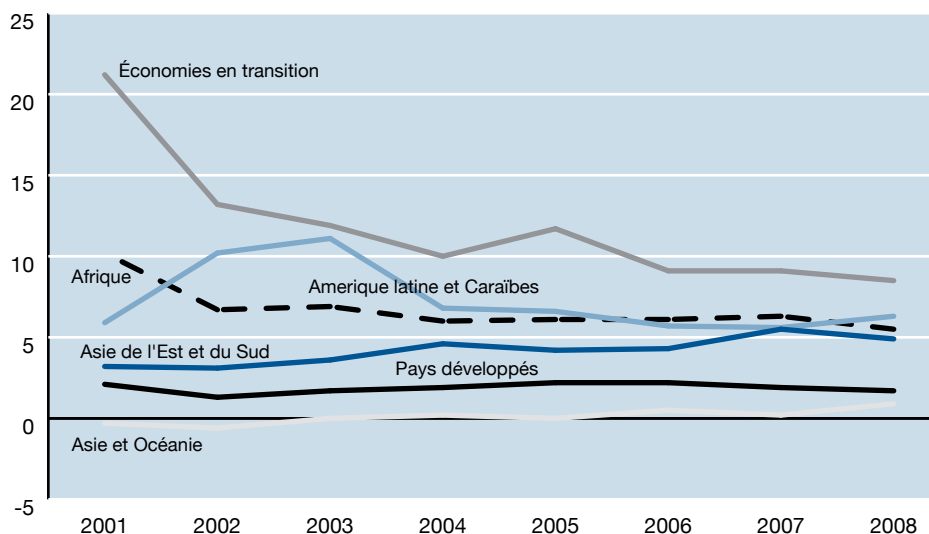
“ En dépit de la hausse continue des cours du pétrole, le taux moyen d'inflation dans le monde est resté faible ”

1.2 Les politiques macroéconomiques dans les principales régions s'améliorent

En dépit de la hausse continue des cours du pétrole, le taux moyen d'inflation dans le monde est resté faible et a même légèrement baissé en 2007 (figure 1.3), en partie du fait de restrictions salariales, du resserrement de la politique macroéconomique tant dans les pays développés que dans les pays en développement et de la disponibilité de produits manufacturés bon marché fournis par la Chine. Néanmoins, les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'attendent à de faibles excédents de capacité, des taux de chômage proches des niveaux structurels, une hausse des prix de l'énergie et de ceux des produits alimentaires, qui pourraient entraîner le relèvement des taux d'intérêt, en particulier de la part de la Banque centrale européenne (BCE) (OCDE, 2007b).

Figure 1.3

Taux d'inflation dans les principales régions et économies du monde, 2001-2008



Source: ONU, 2008. Estimations pour 2007, prévisions pour 2008.

En général, la surchauffe de l'économie n'est guère une préoccupation dans la plupart des pays en développement². L'inflation a toutefois progressé en Afrique du Sud, passant de 8,4% à 9,9%, principalement du fait que les subventions sur le carburant ont été réduites et les prix des produits alimentaires ont augmenté. Elle a conduit à un durcissement de la politique monétaire dans ce pays. En Afrique, le taux moyen d'inflation est resté faible et stable, se situant autour de 6,3% en 2007 contre 6,1% en 2006. De manière générale, les risques d'inflation ont augmenté, le chômage a reculé, particulièrement en Europe, et les cours de nombreux produits restent élevés (ONU, 2008; OCDE, 2007a).

À l'exception du Japon, on assiste ces derniers temps à une convergence des cycles économiques dans les principaux pays développés à mesure que leurs économies passent en position de demande excédentaire. Si cette évolution offre des possibilités aux pays ayant les moyens de satisfaire cette demande, elle risque néanmoins d'accentuer l'instabilité macroéconomique mondiale. Les politiques monétaires de la plupart des pays les plus développés présentent donc de grandes similitudes et sont caractérisées par le relèvement des taux d'intérêt (OCDE, 2007a).

Des taux de croissance élevés ont, ces dernières années, permis à nombre de pays industrialisés d'engranger d'importantes recettes publiques et de réduire ainsi leur déficit budgétaire (figure 1.4). En 2007, le déficit budgétaire moyen s'est stabilisé à 1,6% du PIB dans les pays de l'OCDE. Il est également resté inchangé aux États-Unis, mais il a été ramené, dans la zone Euro, de 1,6%, en 2006 à 0,9% en 2007. Toutefois, la réduction globale des déficits budgétaires devrait s'arrêter en 2008, en raison de faibles perspectives de croissance (ONU, 2008).

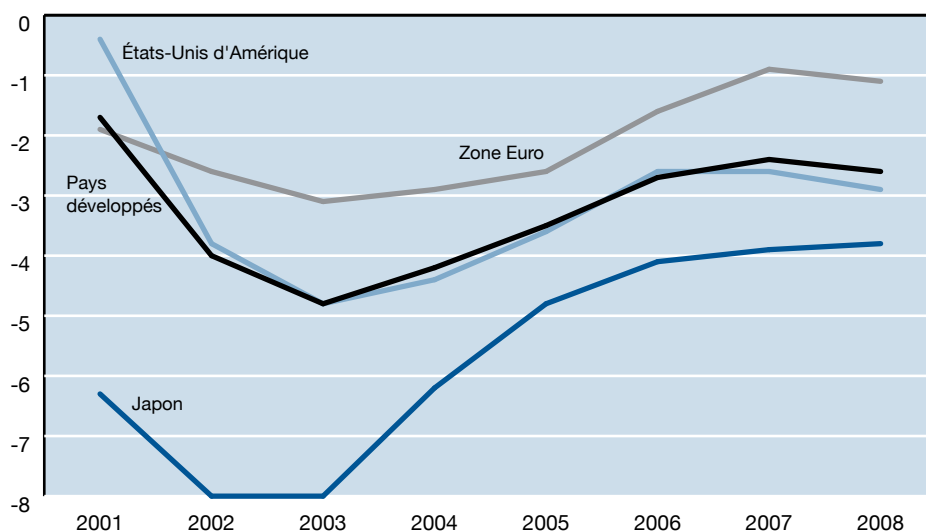
“
La convergence des
cycles économiques
risque d'accentuer
l'instabilité
macroéconomique
mondiale
”

² Il y a surchauffe quand une économie croît trop vite et que sa capacité productive ne peut répondre à la demande, aggravant ainsi l'inflation.

“
L'aggravation des déséquilibres macroéconomiques suscite de grandes inquiétudes pour les perspectives de croissance et la stabilité économique
”

Figure 1.4

Soldes budgétaires centraux des pouvoirs publics dans certaines régions et économies, 2001 - 2008 (calculés en pourcentage du PIB)



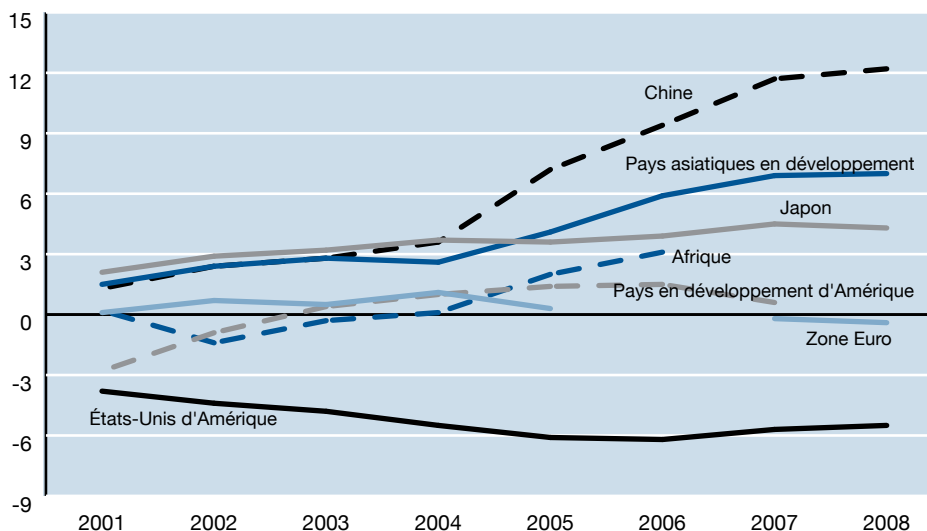
Source: FMI, 2007. Estimations pour 2007, prévisions pour 2008

1.3 Les déséquilibres macroéconomiques mondiaux demeurent importants

L'aggravation des déséquilibres macroéconomiques suscite de grandes inquiétudes pour les perspectives de croissance et la stabilité économique. Ces déséquilibres créent des incertitudes, accroissent le risque d'instabilité financière et, par conséquent, nuisent à la croissance économique. Les marchés d'actions, de produits de base et des changes sont devenus plus instables ces derniers temps, tandis que les sorties de capitaux à court terme venant de certains marchés émergents se sont accentuées. Cette situation a fait craindre une nouvelle crise financière mondiale, cependant la turbulence ne concerne qu'un petit nombre de pays accusant d'importants déficits de leurs opérations courantes (CNUCED, 2006a).

Figure 1.5

Soldes des opérations courantes dans certaines régions et économies, 2001 - 2008 (calculés en pourcentage du PIB)



Source: FMI, 2007. Estimations pour 2007, prévisions pour 2008

Les déséquilibres des opérations courantes sont importants, mais ils se sont stabilisés en 2007 (figure 1,5). Dans les pays développés, le déficit s'est maintenu autour de 600 milliards de dollars E.-U. en 2007, malgré des excédents considérables en Allemagne et au Japon. Le déficit commercial des États-Unis est tombé de 844 milliards de dollars en 2006, chiffre record, à 780 milliards de dollars en 2007 grâce à une augmentation des exportations. Les pays exportateurs de pétrole ont enregistré un excédent cumulé de 500 milliards de dollars. La plupart des régions en développement continuent d'enregistrer des excédents, l'Asie affichant un surplus de plus de 200 milliards de dollars, dont la Chine détient la plus grande part (ONU, 2008). Les tendances actuelles devraient se poursuivre en 2008.

Si les déséquilibres de la balance courante ont été stabilisés, le risque d'ajustements anarchiques demeure considérable, compte tenu de déficits supérieurs à 3 milliards de dollars, accumulés par les États-Unis à la fin de 2006. La croissance étant moins robuste dans ce pays que dans la plupart des économies avancées, la dépréciation du dollar devrait continuer (les incidences de la dépréciation du dollar sur les économies africaines sont examinées au chapitre 2). Pour écarter ce risque, il faudrait que tous les pays, déficitaires ou excédentaires, adoptent des mesures coordonnées, allant de l'assainissement des finances publiques aux États-Unis à l'accroissement des dépenses publiques et à l'ajustement des taux de change dans les pays excédentaires (pour plus de détails, voir ONU, 2008).

Les pays en développement ont continué de stocker des réserves de change pour se prémunir contre les chocs extérieurs et réduire leur vulnérabilité aux fluctuations des entrées de capitaux. Or, l'excès de réserves a un coût très important, notamment financier, du fait de la stérilisation monétaire. Le risque énorme de dépréciation monétaire complique la gestion des réserves. La Chine avait ainsi accumulé plus de 1 200 milliards de dollars à la fin du premier trimestre de 2007, mais l'appréciation de la monnaie chinoise et la baisse des intérêts nominaux perçus sur les capitaux en dollars ont entraîné une diminution de la valeur intérieure de ces réserves. Il en est résulté que la Chine envisage de diversifier ses réserves en cédant des obligations libellées en dollars (ONU, 2008; OCDE, 2007a).

La récente crise immobilière aux États-Unis et ses effets d'entraînement rappellent la fragilité des marchés financiers internationaux. Déclenchée par la chute des cours de l'immobilier, elle a infligé de lourdes pertes au marché des crédits hypothécaires à risque et entraîné la pire des crises de crédit et de liquidités que les marchés financiers mondiaux ont connue depuis une décennie. Aux États-Unis, en Europe et au Japon, la Banque centrale a dû injecter des liquidités à court terme pour stabiliser les marchés monétaires. Cette réaction immédiate a ralenti l'effondrement des marchés boursiers, sans en enrayer l'instabilité. Les crédits hypothécaires étant devenus plus chers aux États-Unis, nombre de propriétaires ont dû vendre leurs maisons, entraînant ainsi une offre excédentaire et accélérant la chute des cours. Le secteur de la construction a également été durement touché. Se conjuguant à la baisse des dépenses de consommation, cette situation a entraîné une chute spectaculaire des taux de croissance et de la demande d'importations.

“ Les marchés hypothécaires à risque n'ont pas fait l'objet d'une surveillance adéquate et le secteur a besoin de plus de transparence ”

Les pertes subies par les marchés des crédits hypothécaires à risque se sont répercutées sur le bilan des banques étrangères, en accentuant la nervosité financière et l'aversion du risque. Les faits récents trahissent les imperfections de ces marchés, à mesure que les innovations financières étendent le risque des prêts hypothécaires à un bon nombre d'investisseurs dans le monde. L'utilisation excessive des fonds empruntés a accentué les risques liés aux prêts hypothécaires et les a étendus à d'autres segments du marché du crédit. Les marchés hypothécaires à risque n'ont pas fait l'objet d'une surveillance adéquate et le secteur a besoin de plus de transparence.

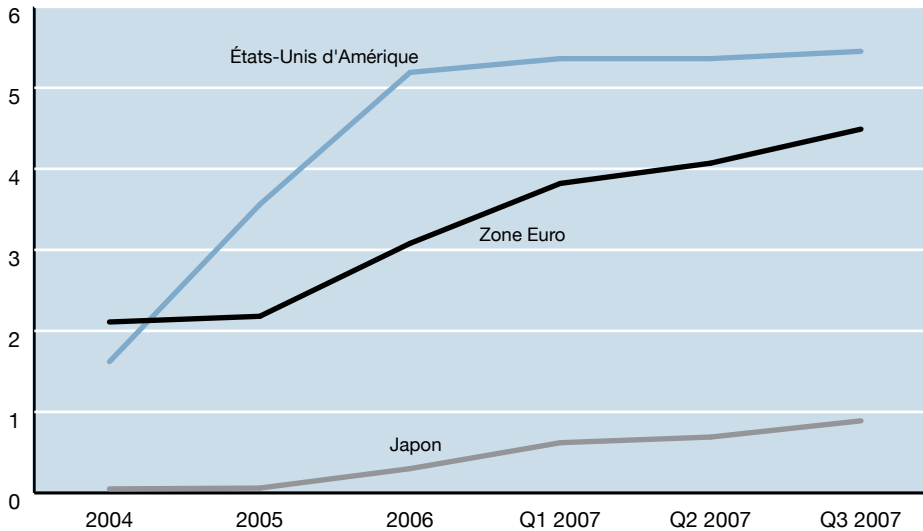
Grâce à leurs importantes réserves de change, à leurs excédents de comptes courants et à la flexibilité de leurs taux de change, beaucoup de pays émergents n'ont pas ressenti les effets du retrait des investisseurs étrangers. Par contre en Europe, le secteur bancaire a été durement touché. La hausse extrêmement rapide des prix de l'immobilier dans certains pays européens en a accru le risque d'effondrement (OCDE, 2007b; ONU, 2008).

La crise financière internationale, qui a commencé au milieu de 2007, a poussé les États-Unis et les autres principaux pays développés à assouplir leur politique

monétaire (figure 1.6). Celle-ci est restée à peu près neutre dans la plupart de ces pays. L'abaissement des taux d'intérêt de référence sur les marchés mondiaux des capitaux signifie une réduction des coûts de l'emprunt pour les pays en développement.

Figure 1.6

Taux de marché monétaire: dépôts à durée moyenne de trois mois (2004-2007)



Source: Banque centrale européenne, 2007

“ La demande mondiale de pétrole a augmenté rapidement en raison de la croissance mondiale, attribuable principalement aux excellents résultats de l'économie chinoise ”

1.4 Appréciation des cours mondiaux des exportations africaines

En 2007, les producteurs des produits de base ont continué de bénéficier de l'appréciation des cours. La demande mondiale de pétrole a augmenté rapidement en raison de la croissance mondiale, attribuable principalement aux excellents résultats de l'économie chinoise. En outre, les conflits dans les principaux pays producteurs, comme le Nigéria, ont contribué à la hausse et à l'instabilité des cours. La réduction des capacités mondiales de raffinage continue par ailleurs d'influer sur les prix, alors que les investissements sont plus orientés vers l'exploration du gaz et du pétrole (ONU, 2008).

Les cours de la plupart des autres produits de base ont augmenté en 2006, mais devraient se modérer en raison de l'instabilité croissante. Les prix des minéraux, des minerais et des métaux ont augmenté de 178% entre 2000 et 2006. La hausse la plus

importante a été de 261% pour le cuivre, mais elle a été également considérable pour les autres produits d'exportation comme l'aluminium et l'or. La hausse du cours des métaux s'est maintenue en 2007, mais la tendance devrait s'inverser en 2008 (voir tableau 1.1; CNUCED, 2007a; ONU, 2008).

Tableau 1.1

Indices de prix de certains produits de base, 2001- 2006 (2000 =100).

Produits de base	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
TOUS LES PRODUITS	96,4	97,2	105,1	125,5	140,8	183,6		
Pétrole brut	86,7	88,4	102,4	133,8	189,1	227,8		
Produits alimentaires et denrées tropicales	100,4	100,8	103,1	116,7	127,0	149,6		
Maïs	101,2	111,7	118,9	124,9	109,9	136,8	184,7	195,8
Riz	84,7	94,1	97,9	120,6	141,2	149,0	157,9	165,8
Sucre	105,6	84,2	86,7	87,6	120,9	180,6	121,0	117,4
Café	70,2	71,8	80,6	92,3	131,8	144,8	149,1	137,8
Cacao	122,7	200,3	197,7	174,5	173,3	179,4	211,7	205,3
Huile de palme	92,1	125,8	142,9	151,9	136,1	154,2	237,5	261,2
Matières premières agricoles	96,1	93,8	112,4	123,5	132,3	152,2		
Coton	81,0	78,1	107,1	103,6	91,5	97,0	101,4	111,5
Billes tropicales	106,4	95,2	114,3	136,3	136,7	130,2	152,3	156,9
Caoutchouc	85,9	114,3	162,0	194,9	224,4	315,2	334,1	317,4
Minéraux, minerais et métaux	89,2	86,8	97,6	137,3	173,2	277,7		
Aluminium	93,2	87,1	92,4	110,8	122,5	165,9	174,2	165,5
Cuivre	87,0	85,8	96,6	152,8	198,4	361,2	382,9	344,6
Or	97,1	111,1	130,3	146,6	159,4	216,6		

Source: CNUCED, 2007a; Estimations pour 2007 et prévisions pour 2008, d'après ONU, 2008.

Les cours des produits agricoles de base varient, ceux du maïs et du sucre ayant remarquablement augmenté en 2006, tandis que ceux des autres produits de base comme le café, le cacao, le coton et les billes tropicales sont restés stables, voire en baisse. La hausse s'est poursuivie pour certains produits agricoles en 2007 et devrait atteindre ses limites en 2008. Jusqu'à présent, ce sont les facteurs habituels, comme les chocs climatiques et les fluctuations des stocks mondiaux, qui expliquent principalement l'évolution des cours. La consommation par habitant étant stable dans la plupart des pays en développement, la hausse de la consommation du riz devrait suivre l'accroissement démographique. Toutefois, on assiste partout dans le monde à une diminution des stocks du riz et à l'essor du commerce de ce produit (voir tableau 1.1; ONU, 2008; OCDE et FAO, 2007).

La récente campagne en faveur des biocarburants a déjà entraîné l'augmentation des prix de certains produits agricoles et devrait modifier les structures du marché. Le cours du maïs monte en dépit de l'augmentation de la production. L'appui politique dont jouissent les biocarburants aux États-Unis et en Europe se nourrit des inquiétudes qui pèsent sur l'avenir de l'approvisionnement énergétique et de l'environnement. Aux États-Unis, la production du maïs destinée à celle de l'éthanol devrait doubler entre 2006 et 2016. Dans les pays de l'UE, la production du biodiesel et de l'éthanol devrait atteindre l'objectif affiché de 5,75% du total des combustibles utilisés dans le transport.

La Chine aussi devrait plus que doubler sa production d'éthanol, principalement à base de maïs, à la différence du Brésil où ce combustible est produit à partir du sucre. La production d'oléagineux destinée à celle de biocarburants augmente également en Amérique latine. Les cultures pour les bio-carburants étant appelées à remplacer d'autres cultures dans les pays industrialisés, de nouvelles terres devraient être mises en culture dans de nombreux pays en développement. Le renforcement des capacités de traitement devrait bénéficier d'investissements massifs en Inde et en Chine (OCDE et FAO 2007).

Par ailleurs, la croissance du revenu accélère celle de la demande d'huiles végétales. Les cours du riz, des oléagineux, de l'huile végétale, du sucre et des produits laitiers augmenteront au cours de la décennie à venir. Si cette situation augure de substantiels profits pour les agriculteurs africains, elle pourrait désavantager les importateurs nets de produits alimentaires, en particulier les pauvres des zones urbaines (OCDE et FAO, 2007; ONU, 2007).

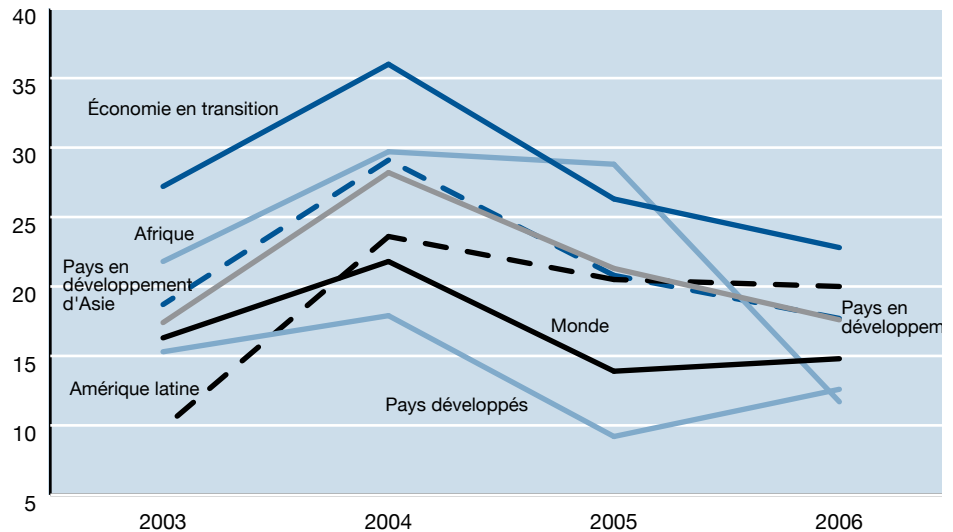
1.5 Les tendances de la mondialisation et ses répercussions pour l'Afrique

La forte croissance des exportations mondiales, qui a atteint 14,8% en 2006, s'est modérée en 2007 à cause du recul de la demande d'importations aux États-Unis. En 2006, le taux de croissance dans les pays en développement était relativement élevé, s'établissant à 12,6% (voir figure 1.7).

“ La récente campagne en faveur des biocarburants a déjà entraîné l'augmentation des prix de certains produits agricoles ”

Figure 1.7

Taux de croissance moyens annuels des exportations par région (en pourcentage)



Source: CNUCED, 2007a.

Les exportations de l'UE ont été particulièrement favorisées par les achats accrus des pays exportateurs de pétrole d'Asie occidentale et de la CEI. Les États-Unis aussi ont enregistré en 2006, avec 10%, la plus forte croissance de leurs exportations depuis 2000, grâce en partie à la dépréciation du dollar.

Toutefois, la croissance des exportations a été plus forte dans les pays en développement, où elle a atteint 17,6%, voire 22,8% dans les économies en transition. De toutes les régions en développement, ce sont l'Amérique latine et les Caraïbes qui ont connu en 2006 la croissance la plus rapide, soit 20%, suivies par l'Asie avec 17,7%. Cette expansion a été dans une large mesure tirée par la Chine (27,2%) et l'Inde (21,5%). La croissance des exportations en Afrique a régressé de 30% environ en 2004 à 11,7% en 2006 (CNUCED, 2007a et 2007b). (Les tendances du commerce africain, notamment interafricain, sont examinées au chapitre 3).

Les flux mondiaux d'IED se sont une fois de plus sensiblement accrus de 38% en 2006 contre 27% en 2005. Toutes les principales régions, à l'exception de l'Amérique latine, ont bénéficié de cette importante hausse des apports d'investissement nets (figure 1.8). La part de l'UE est restée élevée, se situant à 43% en 2006. Les flux d'IED à destination des États-Unis ont repris après la baisse enregistrée récemment, et progressés de 73% en 2006. Durant la même période, la part de l'Asie a légèrement diminué pour la première fois depuis 2000. Les flux nets d'IED à destination de la Chine ont également régressé de 4% en 2006 pour la première fois en raison de sorties massives de capitaux. L'IED à destination de l'Afrique s'est accru de 20% en

2006, ce qui va dans le sens de l'augmentation générale enregistrée sur le continent et laisse la part de celui-ci dans l'investissement mondial pratiquement inchangée (le rôle de l'IED dans le financement du développement est examiné dans la deuxième partie de ce rapport).

Un fait récent qui a de grandes implications pour l'Afrique est la forte augmentation de l'IED en provenance des pays du Sud, qui de 5% des flux mondiaux sortants en 1990 est passé à 17% du total en 2005. Par exemple, on estime l'IED en provenance de la Chine à 16,1 milliards de dollars en 2006 (en progression de 32% par rapport à l'année précédente), formant un stock (secteur financier non compris) de 73 milliards de dollars. Cet afflux répond en partie à la politique d'«expatriation» lancée en 2000 par le Gouvernement chinois (Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement, 2007).

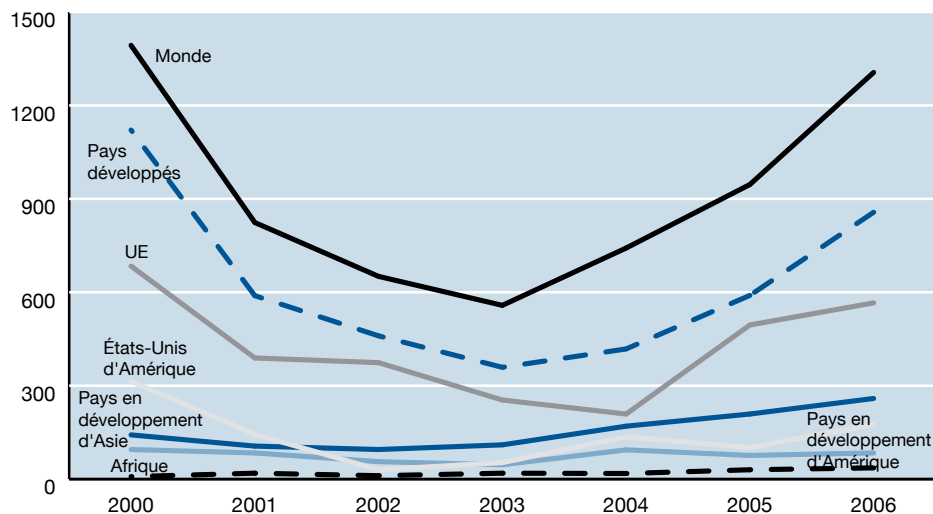
En outre, des sociétés des pays producteurs de pétrole d'Asie occidentale investissent dans le secteur des services en Afrique, spécialement dans les télécommunications, la construction et l'exploitation des ports et des terminaux aéroportuaires. Ainsi, Investcom des Émirats arabes unis exploite des réseaux de télécommunications GSM au Bénin, au Ghana, en Guinée-Bissau, au Libéria et au Soudan (CNUCED, 2006). Des investisseurs des pays du Golfe ont également signé, avec des pays d'Afrique du Nord, d'importants accords dans les domaines de la promotion immobilière, du tourisme et des télécommunications. Pour la seule Tunisie, ces accords se chiffrent à plus de 20 milliards de dollars pour les années à venir (Economic Intelligence Unit, 2007).

Parallèlement, les flux d'IED à l'intérieur du continent, principalement en provenance d'Afrique du Sud et d'Afrique du Nord, se sont considérablement accrus en 2006. Ils vont essentiellement aux secteurs des ressources naturelles et des services. En Afrique du Nord, c'est l'Égypte qui a le plus massivement investi à l'étranger. Par ailleurs, en 2004, 10 des 100 premières entreprises transnationales non financières originaires de pays en développement étaient sud-africaines. Leurs domaines d'activité vont de l'exploitation minière aux produits chimiques, aux métaux, au papier et au commerce de détail, en passant par les télécommunications, les médias et la presse. L'expansion d'entreprises publiques sud-africaines, comme Eskom et Transnet illustre les efforts que déploie le Gouvernement de ce pays pour améliorer les infrastructures en Afrique australe, dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (CNUCED, 2006; 2007).

“ Un fait récent qui a de grandes implications pour l'Afrique est la forte augmentation de l'IED en provenance des pays du Sud ”

“ La Chine a intensifié son aide qui consiste essentiellement en assistance technique, notamment en formation dans des institutions chinoises ”

Figure 1.8
Apports d'IED par région, 2000-2006



Source: CNUCED, 2007b.

1.6 Les échanges entre l'Asie et l'Afrique : avantages et inconvénients

Ces dix dernières années, les liens entre l'Asie et l'Afrique se sont considérablement renforcés, s'agissant du commerce, de l'investissement et de l'aide. La Chine a intensifié son aide qui consiste essentiellement en assistance technique, notamment en formation dans des institutions chinoises. Elle accorde également des prêts assortis de bonification d'intérêt. On estime à près de 19 milliards de dollars les lignes de prêt et de crédit mises en place par ce pays à partir de 2006. Toutefois, l'aide chinoise est concentrée dans un petit nombre de pays exportateurs de pétrole et de minerais, à savoir l'Angola, la Guinée équatoriale, le Gabon, la République du Congo et le Nigéria³. À cela s'ajoutent des annulations de dette, estimées à 260 millions de dollars, qu'elle a accordées à la République démocratique du Congo (RDC), à l'Éthiopie, au Mali, au Sénégal, au Togo, au Rwanda, à la Guinée et à l'Ouganda. La Chine envisage aussi de doubler, d'ici à l'an 2009, son aide à l'Afrique, essentiellement dans le domaine du développement des infrastructures, comme l'énergie, les télécommunications, le transport et la construction. Cette assistance est fournie en nature par des sociétés chinoises, qui utilisent des intrants chinois, y compris la main d'œuvre (Jacoby, 2007).

³ La Chine ne publie pas de détails sur le niveau et les termes de l'aide fournie.

L'Inde fournit, également une aide au continent, essentiellement sous forme d'assistance technique, notamment dans les secteurs de l'informatique et de la santé. En 2005, elle a mis en place une subvention de 50 millions de dollars pour la construction d'un réseau panafricain satellitaire et à fibre optique, afin d'établir des communications et une connectivité effectives avec l'ensemble des pays africains. Elle s'efforce aussi d'étendre son influence économique au secteur sanitaire et pharmaceutique, en offrant des anti-rétroviraux bon marché, particulièrement à l'Afrique du Sud. En outre, l'Inde aide de nombreux pays africains à développer leurs capacités agricoles en leur apportant des semences, des méthodes de nutrition du sol et des systèmes d'irrigation améliorés (Singh, 2007).

Le commerce entre l'Afrique et l'Asie a fortement progressé depuis l'année 2000 ; à la fois en termes d'exportations et d'importations. Les exportations de l'Afrique vers la Chine ont plus que quadruplé entre 2000 et 2005, se chiffrant à 19,5 milliards de dollars, tandis que ses importations en provenance de ce pays ont progressé plus lentement, se situant à 14,9 milliards de dollars en 2005. Ainsi, la part de la Chine est de 7% dans les exportations et de 6% dans les importations du continent. En contribuant pour près du cinquième à la croissance totale des exportations africaines entre 2000 et 2005, ce pays est devenu le troisième partenaire commercial de l'Afrique (27%), derrière les États-Unis (32%) et l'UE (29%) (CNUCED, 2007a).

Les matières premières constituent encore l'essentiel des exportations de l'Afrique vers la Chine et l'Inde, les investissements de ces pays allant principalement à ce secteur. Par exemple, le Nigéria est le plus grand partenaire commercial africain de l'Inde le pétrole comptant pour 96% dans ses exportations vers le géant asiatique. Les exportations des produits agricoles représentent aussi une part importante de ces échanges. Les importations chinoises de coton ont contribué pour 41% à la croissance des exportations de l'ensemble des pays producteurs africains, ces exportations entrant pour 1,1% dans la croissance de leur PIB. La Chine a également fait part de son intention d'ouvrir davantage ses marchés aux pays africains les moins avancés, en portant le nombre de leurs produits admis en franchise de 190 à 440, leur donnant ainsi plus de chances de diversifier leurs exportations (pour plus de détails sur les préférences commerciales, voir chapitre 3; Jacoby, 2007; CEDEAO - Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO)/OCDE, 2006).

En contrepartie, ce sont surtout des produits manufacturés que les pays africains importent de l'Asie. L'Inde exporte, pour l'essentiel, des produits pharmaceutiques, des biens manufacturés, du riz et des céréales. Les exportations chinoises de biens manufacturés, comme les produits électroniques et les articles de maison à bas prix, ont accentué la concurrence aux produits fabriqués localement. Les importations en provenance d'Asie, notamment l'habillement et le mobilier, ont eu un impact négatif sur les industries locales. C'est ainsi que plus de dix fabriques de vêtements ont fermé

“ Les importations en provenance d'Asie, notamment l'habillement et le mobilier, ont eu un impact négatif sur les industries locales ”

au Swaziland, entraînant la perte de 12 000 emplois (CEDEAO- CSAO/OCDE, 2006; Jacoby, 2007, Singh, 2007).

“ Il est vital de coordonner les politiques internationales pour éviter les ajustements anarchiques et le débordement de la crise financière ”

C'est sans doute dans les investissements asiatiques en Afrique que résident les plus grandes opportunités, mais aussi les plus grands défis pour le continent. L'Inde y investit bien davantage que la Chine, soit environ quatre fois plus en 2002. En outre, l'investissement indien est plus diversifié et axé sur le marché local. Les entreprises publiques chinoises s'associent avec des sociétés africaines dans des coentreprises afin de s'assurer l'approvisionnement en produits de base. Plus de 700 entreprises chinoises opèrent actuellement en Afrique, principalement dans le secteur des ressources naturelles.

Le resserrement des liens avec l'Asie peut également offrir de nouvelles possibilités aux économies africaines. De plus, l'accroissement dans beaucoup de pays asiatiques du nombre de personnes ayant un revenu disponible plus élevé devrait favoriser l'essor du tourisme. La Chine a déjà retenu 16 pays africains comme destinations touristiques. Ce choix s'est traduit par l'afflux de 110 000 touristes chinois en Afrique en 2005, soit une augmentation de 100% par rapport à 2004. Cet afflux a été grandement facilité par l'expansion du transport aérien entre des villes africaines et asiatiques (Shinn, 2006).

Les entreprises africaines peuvent tirer parti de la coopération avec leurs homologues asiatiques sous forme de transfert de technologie. Il devrait être plus facile de transférer des technologies et des méthodes de gestion à partir de l'Asie qu'à partir des pays industrialisés. En outre, les firmes asiatiques ont réussi à pénétrer les marchés occidentaux, en répondant à leurs critères techniques et de qualité. Les sociétés africaines peuvent beaucoup apprendre de cette expérience. Mais pour maximiser ces avantages, il faudrait que les investissements asiatiques aient un plus fort impact en termes d'emplois de la main d'œuvre locale. Les pays africains devraient, de leur côté, investir dans l'éducation et la formation afin de répondre à la demande de main d'œuvre induite (Jacoby, 2007; Singh, 2007).

1.7 Conclusions

Si l'environnement international reste encore favorable à la croissance en Afrique, les risques créés par les déséquilibres mondiaux, en particulier par la crise des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis, ont augmenté. Il est vital de coordonner les politiques internationales pour éviter les ajustements anarchiques et le débordement de la crise financière.

La flambée continue des cours du pétrole et des minéraux a accru les revenus de plusieurs pays africains. À moyen terme, les prix d'un certain nombre de produits agricoles de base devraient s'apprécier en raison de l'augmentation de la demande des pays asiatiques et de l'utilisation croissante de biocarburants, ce qui pourrait augmenter les revenus des populations rurales dans plusieurs pays africains.

L'intensification des relations avec l'Asie en matière d'aide, de commerce et d'IED, présente à la fois des avantages et des inconvénients pour l'Afrique. Ainsi, la croissance asiatique permet aux gouvernements africains d'augmenter leurs revenus grâce aux exportations et, ainsi, de dépenser davantage pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Elle améliore aussi les perspectives de travail grâce à l'emploi direct et à de meilleures conditions pour les entreprises.

Faute de pouvoir concurrencer les produits asiatiques, les entreprises africaines courent toutefois le risque de perdre les marchés locaux. S'ils veulent tirer parti de leurs relations avec l'Asie, les pays africains doivent améliorer le climat des affaires et augmenter l'investissement dans la formation. À leur tour, les entreprises asiatiques devront recourir davantage à la main d'œuvre locale, afin de mieux favoriser l'apprentissage par la pratique.

Bibliographie

Banque centrale européenne, *Bulletin mensuel* (novembre 2007), Francfort.

CEDEAO - CSAO/OCDE, 2006. *Atlas de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest*, Abuja/Paris.

CNUCED, 2006. *Rapport sur l'investissement dans le monde, 2006: l'IED en provenance des pays en développement ou en transition: incidence sur le développement*. New York et Genève.

_____2007a. *Manuel de statistiques*, New York et Genève.

_____2007b. *Rapport sur l'investissement dans le monde 2007. Sociétés transnationales, industries extractives et développement*. New York et Genève.

_____2007c. *Rapport sur le commerce et le développement, 2007 – La coopération régionale pour le développement*. New York et Genève.

ONU 2008. *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2008*, New York.

EIU, 2007, *Rapport par pays sur la Tunisie*, juillet 2007, Londres.

FMI, 2007. *Perspectives de l'économie mondiale, 2007*. Octobre 2007, Washington D.C.

Jacoby, Ulrich, 2007. « Attirance mutuelle – Le nouveau partenariat entre la Chine et l'Afrique pour le développement de l'aide et du commerce. » *Finance & Développement*, juin 2007

OCDE, 2007a. *Perspectives économiques*. Paris.

_____2007b. *Quelles perspectives économiques pour les pays de l'OCDE? Évaluation à mi-parcours*, 5 septembre 2007. Paris.

OCDE, FAO 2007. *Perspectives agricoles 2007-2016*, Paris et Rome.

Shinn, David H, 2006. "Africa and China's Global Activism". Communication présentée au *National Defense University Pacific Symposium* sur le thème: "China's Global Activism: Implications for U.S. Security Interests." 20 juin 2006.

Singh, Sushant, 2007. *India and West Africa: A Burgeoning Relationship*. Africa Programme/Asia Programme Briefing Paper. Chatham House.



Croissance et développement social en Afrique en 2007 et perspectives pour 2008

En 2007, les performances économiques ont continué à s'améliorer en Afrique. Le continent a connu un taux de croissance élevé ainsi qu'une amélioration du solde budgétaire et de la balance des opérations courantes, un environnement macroéconomique relativement stable et un accroissement de l'épargne intérieure et des taux d'investissement. Ces progrès, essentiellement dus à la hausse des recettes pétrolières dans les pays exportateurs de pétrole, restent néanmoins insuffisants pour que l'Afrique parvienne à atteindre les OMD. Le continent africain doit impérativement maintenir des taux de croissance élevés pour parvenir à un véritable développement économique et social.

“ Comme les années précédentes, la performance de la croissance en 2007 s'explique essentiellement par la forte demande mondiale et les cours élevés des produits de base ”

2.1 Evolution économique récente

2.1.1 La croissance économique en Afrique est restée forte en 2007

L'Afrique a maintenu la forte dynamique de croissance qu'elle a connue ces dernières années, affichant un taux de croissance de 5,8% en 2007, contre 5,7% en 2006 et 5,2% en 2005¹. Comme les années précédentes, la performance de la croissance en 2007 s'explique essentiellement par la forte demande mondiale et les cours élevés des produits de base. D'autres facteurs sont à l'origine de cette forte dynamique de croissance, notamment la poursuite de la consolidation de la stabilité macroéconomique et l'amélioration de la gestion macroéconomique, une volonté accrue de mener des réformes économiques, l'augmentation de la production pétrolière dans un certain nombre de pays, l'accroissement des flux de capitaux privés, l'allègement de la dette et l'augmentation des exportations de produits autres que les combustibles. Il y a eu en outre moins de conflits politiques et de guerres, en particulier en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, bien que la paix reste fragile dans certaines parties du continent.

¹ Toutes les données relatives à la croissance et à l'inflation proviennent du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU (octobre 2007), à l'exception de celles concernant le Swaziland et les Seychelles, qui proviennent de l'Economist Intelligence Unit (EIU).

“
La croissance
en Afrique est
largement répartie
entre les régions
”

En 2007, la valeur des exportations africaines de biens et de services a augmenté de 15,2%, tandis que les importations ont enregistré une hausse de 13,2% (Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, octobre 2007a). De nombreux pays africains ont mis en œuvre des réformes macroéconomiques et microéconomiques qui ont débouché sur une amélioration générale du climat des affaires et des investissements. L'augmentation de l'aide et l'allègement de la dette ont permis au continent d'attirer d'importants flux nets de capitaux privés (29 millions de dollars É.-U. en 2005, 25 millions en 2006 et 22 millions en 2007). La stabilité macroéconomique, parmi d'autres facteurs, a également contribué à une hausse du taux d'épargne intérieure, qui est passé de 25,3% en 2006 à 26,3% en 2007 (voir FMI 2007a).

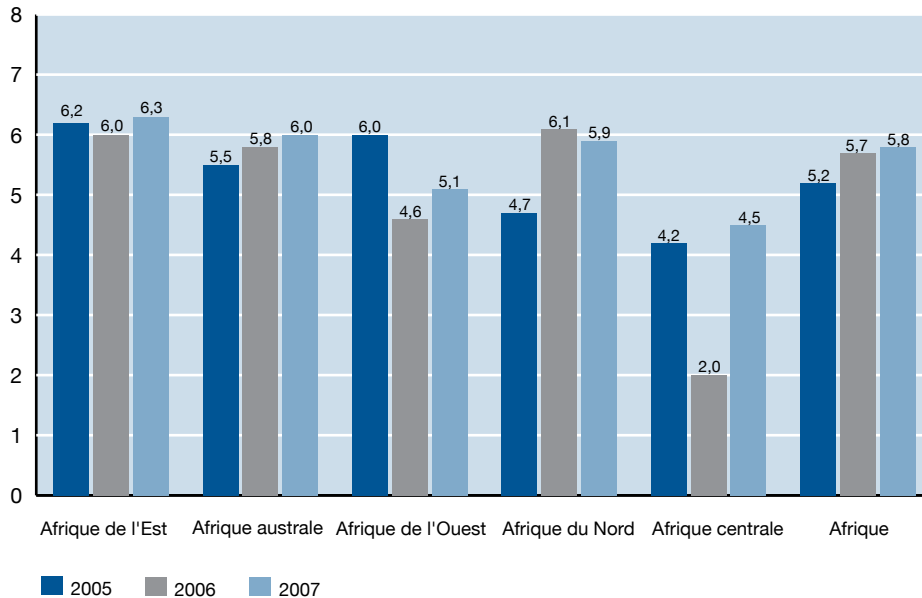
Il est impératif de poursuivre et d'intensifier ces progrès, si l'on veut que l'Afrique accélère et maintienne sa croissance au-delà de l'envolée actuelle des prix des matières premières. Il importe en outre que le continent africain s'emploie à promouvoir une croissance de qualité qui profite au plus grand nombre et permette de créer des possibilités d'emplois décents, de contribuer à réduire la pauvreté et d'atteindre les OMD. Le taux de croissance du revenu réel par habitant (qui était de 0,3% pour la période 1990-2002 et de 3% pour la période 2003-2007) est insuffisant pour que l'Afrique progresse réellement vers la réalisation des OMD. La capacité du continent d'accélérer et de maintenir la croissance dépend des progrès accomplis, en ce qui concerne la diversification des facteurs de croissance et la mobilisation de ressources financières intérieures et extérieures en vue de renforcer la demande intérieure en général et la demande d'investissement en particulier.

2.1.2 Résultats par régions

En 2007, bien que la croissance ait connu un léger fléchissement en Afrique du Nord, elle était supérieure aux chiffres de 2006 obtenus dans toutes les autres régions du continent africain (figure 2.1), ce qui indique qu'elle est largement répartie. La région de l'Afrique de l'Est, qui ne dispose pas de ressources pétrolières et dont les exportations de minéraux sont limitées, a continué d'enregistrer les meilleurs résultats économiques en Afrique, tandis qu'à cet égard l'Afrique centrale occupait la dernière place parmi les différentes régions.

Figure 2.1

Croissance au niveau régional en 2005-2007 (en pourcentage)



“ La croissance en Afrique de l'Est est toujours entravée par l'insuffisance des infrastructures, du réseau routier et de la fourniture d'énergie en particulier ”

Source: Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, octobre 2007a.

La forte demande des produits de base, dont les cours sont restés élevés, conjuguée à une bonne pluviométrie et à une accélération de la croissance du secteur agricole, a stimulé l'activité économique dans le secteur industriel et le secteur des services, de même que la croissance générale dans la plupart des pays d'Afrique de l'Est. Parmi eux, l'Éthiopie a enregistré les meilleurs résultats en 2007 avec une croissance du PIB réel de 9,5%, suivie par la Tanzanie (7%), la République démocratique du Congo (6,5%), Madagascar (6,4%), le Kenya (6,1%), l'Ouganda (6%) et les Seychelles (5,8%). Les autres facteurs à l'origine de la croissance dans cette région sont notamment l'augmentation de l'investissement public dans les infrastructures, les politiques d'encouragement au développement du secteur privé, les investissements dans le secteur de l'industrie manufacturière ainsi que la hausse des investissements étrangers directs et des recettes provenant du tourisme. Toutefois, il est important de noter que si les violences qui ont suivi les élections au Kenya ne sont pas maîtrisées rapidement, elles pourraient avoir un impact négatif important sur la croissance de la région en 2008.

En République démocratique du Congo, l'arrêt des hostilités a stimulé l'activité du secteur agricole et la croissance, tandis que le Kenya a connu une croissance généralisée dans la plupart des secteurs de l'économie. Les trois pays ayant enregistré les résultats les moins bons de la région continuent à pâtir de la situation qui avait entravé leur croissance lors des années précédentes: le conflit civil en Somalie qui a entraîné une croissance négative (-3,5%) dans ce pays), l'instabilité politique et

“ La croissance économique en Égypte a été soutenue par les réformes économiques qui ont stimulé l'investissement intérieur et par la reprise de l'activité du secteur du tourisme ”

la réglementation excessive de l'activité économique de la part de l'état en Érythrée (dont la croissance n'a été que de 2%) et, en ce qui concerne les Comores (dont la croissance n'a atteint que 1%), la baisse du cours de la vanille à l'exportation ainsi que des recettes provenant du tourisme. En dépit des progrès réalisés, la croissance en Afrique de l'Est est toujours entravée par l'insuffisance des infrastructures, du réseau routier et de la fourniture d'énergie, en particulier, ce qui tend à accroître les coûts de production et à nuire à la compétitivité internationale.

Grâce à l'augmentation de sa production pétrolière, l'Angola a continué d'occuper la première place parmi les pays d'Afrique australe en termes de croissance du PIB réel (21% en 2007), en dépit de l'insuffisance des infrastructures physiques et des ressources humaines dans ce pays ainsi que du cadre juridique et réglementaire défavorable. Le Malawi a maintenu le taux de croissance élevé qu'il avait connu en 2006, enregistrant une croissance de 8,5% en 2007, grâce à la poursuite de la reprise de l'activité du secteur agricole. La stabilité macroéconomique et le soutien des donateurs ont permis au Mozambique de maintenir un taux de croissance élevé (7,5% en 2007). Les facteurs à l'origine de la croissance dans bon nombre de pays de la région tiennent notamment aux bons résultats enregistrés dans les secteurs de l'agriculture, de l'exploitation minière et du tourisme, ainsi qu'à l'expansion de l'industrie manufacturière et du secteur de la construction.

En Afrique du Sud, la croissance économique est restée vigoureuse (4,8%), grâce à l'expansion du secteur de la construction et du secteur minier et à l'accroissement des investissements dans le secteur des entreprises. En raison de l'instabilité politique au Zimbabwe ainsi que de l'incidence de la sécheresse et de la baisse de production dans l'industrie textile au Swaziland, ces deux pays continuent d'enregistrer les résultats les moins bons parmi les pays d'Afrique australe.

Comme les années précédentes, la croissance est restée forte en Afrique du Nord (5,9% en 2007) grâce à l'accroissement de la production de pétrole et de gaz et aux cours élevés du pétrole. D'autres facteurs ont stimulé la croissance, tels que l'augmentation des flux d'investissement étranger direct (notamment vers le Soudan) et de l'investissement public (en Algérie et en Libye). En 2007, c'est le Soudan qui a enregistré le plus fort taux de croissance (11%), suivi par l'Égypte (7%) et la Tunisie (6%). La croissance économique en Égypte a été soutenue par les réformes économiques qui ont stimulé l'investissement intérieur et par la reprise de l'activité du secteur du tourisme, tandis qu'en Tunisie, elle a été favorisée par l'expansion de l'industrie et du secteur des services, ce qui a contribué à accélérer la diversification économique. Au Maroc, la croissance du PIB réel a connu un net recul (passant de 7,9% en 2006 à 3% en 2007), en raison des conditions météorologiques défavorables et à la baisse de la production agricole. En Mauritanie, la croissance du PIB réel est passée de 11,4% en 2006 à 1% en 2007, en raison de la diminution de la production pétrolière due à des problèmes techniques sur le gisement de Chinguetti.

L'accélération de la croissance au Sénégal et en Guinée-Bissau en 2007 par rapport à 2006, de même que le relèvement durable au Libéria et en Sierra Leone, ont soutenu la croissance du PIB des pays d'Afrique de l'Ouest (qui a atteint 5,1% cette année contre 4,6% en 2006). L'ensemble de la région a bénéficié de précipitations favorables et de bons résultats de la part du secteur agricole ainsi que du cours élevé des produits de base, en dépit des effets négatifs des cours élevés de l'énergie pour les pays importateurs de pétrole.

La Côte d'Ivoire et la Guinée sont les deux pays de la région qui ont enregistré les taux de croissance les plus faibles en 2007, soit 2% et 1,5% respectivement. L'instabilité politique, le délabrement des infrastructures et la faiblesse des institutions économiques ont eu des incidences négatives sur l'investissement et la production en Côte d'Ivoire, en particulier dans les secteurs du cacao et du pétrole. En Guinée, la croissance reste faible, non seulement en raison de l'instabilité politique, mais aussi du fait des mauvais résultats enregistrés dans le secteur agricole, de l'insuffisance des infrastructures et du fardeau que les cours élevés du pétrole font peser sur l'activité économique.

Bien qu'elle demeure encore inférieure à celle enregistrée dans les autres régions du continent, la croissance du PIB réel en Afrique centrale est passée de 2% en 2006 à 4,5% en 2007. L'augmentation de la production de pétrole et de gaz et des recettes qui en sont tirées a stimulé l'activité du secteur non pétrolier, générant en 2007 une croissance de 10% en Guinée équatoriale et de 4,9% au Gabon. En revanche, en raison d'une baisse de la production pétrolière, la croissance s'est ralentie pour passer de 6,1% en 2006 à 4% en 2007 en République du Congo et de 0,5% à -0,5% au Tchad. Cette situation souligne la nécessité pour ces pays de diversifier leur économie, afin de cesser d'être tributaires du secteur des industries extractives, de sorte à accélérer et maintenir la croissance.

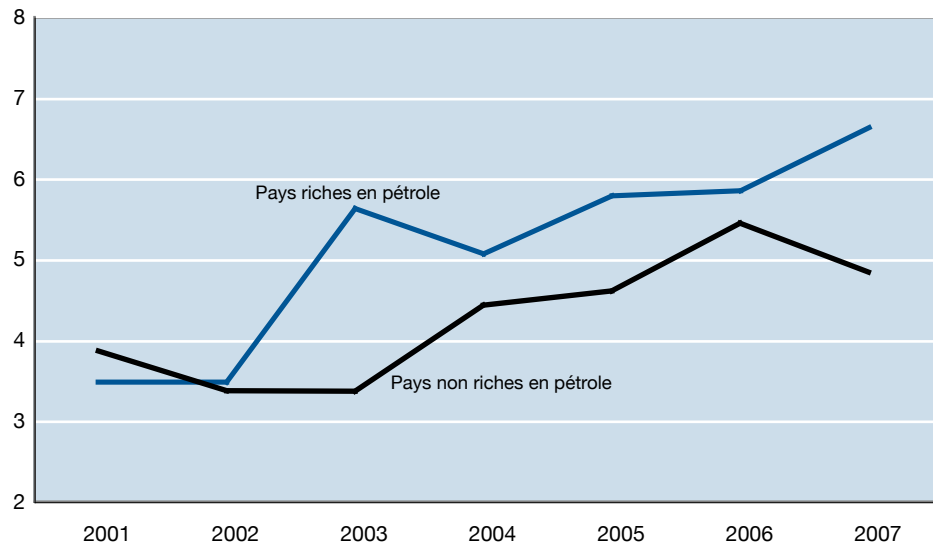
L'expansion des activités liées au pétrole et la poursuite de la forte expansion du secteur de la construction et du secteur du tourisme, sont à l'origine des bons résultats économiques à Sao Tomé-et-Principe (6,5%), tandis que la mauvaise conjoncture commerciale a entravé la croissance au Cameroun. En République centrafricaine, l'instabilité politique a continué à avoir des effets dissuasifs sur l'investissement et à entraver la fourniture des services publics essentiels. Il faudra faire des investissements importants dans les infrastructures afin d'encourager l'activité du secteur privé et diversifier l'activité économique afin de résoudre les problèmes en matière de sécurité et réaliser une croissance forte et durable en Afrique centrale.

2.1.3 Comparaison entre pays riches en ressources naturelles et pays pauvres en ressources naturelles: enjeux et politiques

La performance économique de l'Afrique en 2007 s'inscrit dans la continuation de la phase de croissance induite par la flambée des cours des matières premières, en raison notamment des cours élevés du pétrole. Cette tendance s'est manifestée dès la fin des années 90 et a pris de l'ampleur après l'an 2000. Même si les pays importateurs et les pays exportateurs de pétrole ont, durant cette période, maintenu des taux de croissance relativement élevés et meilleurs qu'auparavant, la croissance économique des pays importateurs a été généralement inférieure à celle enregistrée par les pays exportateurs (figure 2.2). La contribution des 13 pays africains producteurs de pétrole à la croissance du PIB de l'Afrique est passée de 55,5% en 2006 à 61,5% en 2007.

Figure 2.2

Croissance du PIB réel dans les économies pétrolières africaines par rapport aux économies non pétrolières, 2001-2007 (en pourcentage)



Source: ONU-DESA, octobre 2007a.

L'augmentation de la production pétrolière et celle des revenus qui en a découlé a soutenu la forte croissance (6,6%) enregistrée par les pays exportateurs de pétrole en 2007 par rapport à 2006, où elle était de 5,8%. Ces revenus peuvent être utilisés par les autorités pour augmenter l'investissement intérieur, afin d'améliorer les infrastructures et la fourniture d'énergie ainsi que la qualité des services publics, et faciliter l'accès à ces derniers. Cette mesure peut stimuler la demande intérieure et

“ La contribution des 13 pays africains producteurs de pétrole à la croissance du PIB de l'Afrique, est passée de 55,5% en 2006 à 61,5% en 2007 ”

la production du secteur non pétrolier, en particulier dans le secteur des services et le secteur de la construction. L'effet multiplicateur des recettes pétrolières peut être considérable dans le cadre d'un environnement économique propice et si des politiques avisées sont mises en place.

Des stratégies rationnelles de gestion des recettes provenant des produits de base devraient viser essentiellement à augmenter les capacités de production et à éviter l'accumulation de réserves en devises non utilisées à faible rendement comme cela s'est vu ces dernières années dans de nombreux pays exportateurs de pétrole. Une mauvaise gestion des revenus provenant des produits de base peut entraîner une concentration de l'activité économique dans ce secteur ainsi que l'apparition du syndrome hollandais, qui nuit à l'expansion des autres secteurs², ce qui semble être le cas des économies des pays africains riches en ressources minières. En dépit des revenus exceptionnels découlant du cours élevé des produits de base, ces pays ont enregistré une croissance moindre à moyen terme (2002-2007) par rapport aux économies des pays africains dépourvus de ressources minières et non exportateurs de pétrole (figure 2.3).

Figure 2.3

Croissance dans les pays riches en ressources minières par rapport pays dépourvus de pétrole et de ressources minières, 2002-2007 (en pourcentage)



Source: ONU-DESA, octobre 2007a.

2 Le syndrome hollandais désigne une situation dans laquelle le niveau élevé des exportations des produits de base et des revenus en découlant peut entraîner une appréciation de la monnaie, réduisant ainsi la compétitivité des autres secteurs.

“
Les cours élevés du pétrole entravent la croissance dans les pays importateurs du fait que ceux-ci ne sont pas en mesure d'améliorer leurs infrastructures et services publics afin de stimuler le développement du secteur privé
”

Toutefois, la hausse soutenue des cours du pétrole pose aux pays africains importateurs de pétrole un défi énorme en matière de gestion macroéconomique, s'agissant de conserver un bon équilibre macroéconomique tout en mobilisant des ressources suffisantes pour financer les dépenses publiques. Jusqu'ici, les performances économiques des pays africains importateurs de pétrole sont restées bonnes en dépit de la flambée des cours du pétrole, et ce, grâce à la forte demande mondiale d'autres produits de base (thé, café, huiles, minerais et métaux), à une gestion macroéconomique prudente, au niveau relativement élevé des flux de capitaux publics et aux envois de fonds.

Les cours élevés du pétrole entravent la croissance dans les pays importateurs du fait que ceux-ci ne sont pas en mesure d'améliorer leurs infrastructures et services publics afin de stimuler le développement du secteur privé. En conséquence, ils restent extrêmement vulnérables aux chocs extérieurs. Comme l'indiquent les précédents rapports publiés par la CEA, les économies des pays africains importateurs de pétrole ont besoin d'une aide extérieure à court et à moyen terme pour faire face aux difficultés posées par les cours élevés du pétrole, avant de mettre en valeur d'autres sources d'énergie rentables et de s'adapter à la facture sans cesse croissante de leurs importations (CEA et UA, 2007a).

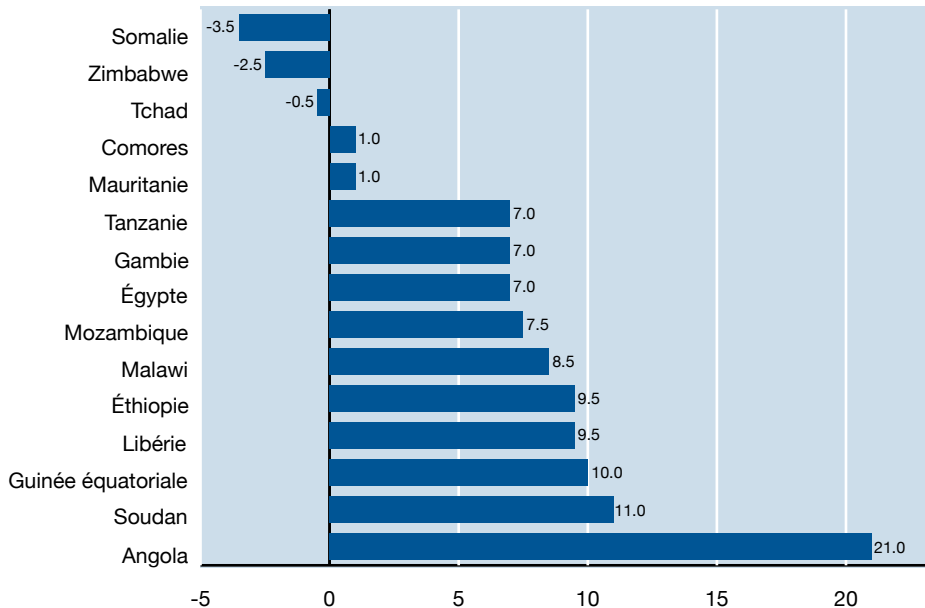
À la lecture de la liste des pays ayant enregistré les meilleurs résultats et de ceux ayant eu les résultats les moins bons en 2007, la vulnérabilité de la croissance de l'Afrique, face aux fluctuations sur les marchés des produits de base et à l'instabilité politique est frappante (figure 2.4). Parmi les pays ayant enregistré les meilleurs résultats, six sont riches en ressources pétrolières ou minières (Angola, Soudan, Égypte, Guinée équatoriale, Mozambique et Tanzanie), tandis que le Libéria est un pays sortant d'un conflit. La structure des autres économies ayant enregistré les meilleurs résultats est largement dominée par l'agriculture (Éthiopie et Malawi) ou le secteur des services (Gambie).

À l'exception de l'Égypte, les économies des pays ayant enregistré les meilleurs résultats se caractérisent par une diversification extrêmement limitée en termes de production manufacturière et d'exportations et ne réunissent pas les conditions nécessaires à une croissance soutenue. Il est intéressant de relever que les cinq économies ayant obtenu les résultats les moins bons ont des points communs avec celles ayant enregistré les meilleurs résultats. La Mauritanie et le Tchad sont des pays riches en pétrole tandis que le Zimbabwe dispose d'importantes ressources minières.

Toutefois, la Somalie et le Zimbabwe ont pâti de l'instabilité politique, qui a eu des incidences négatives sur leur performance économique. Les Comores, le Tchad et la Mauritanie doivent faire face à une baisse de leur production de produits de base et de leurs exportations, cette situation montre à quel point il est urgent d'assurer la diversification économique sur le continent africain.

Figure 2.4

Les 10 pays ayant enregistré les meilleurs résultats et les cinq ayant obtenu les résultats les moins bons en Afrique en 2006 (croissance annuelle en pourcentage)



Source: ONU-DESA, octobre 2007a.

“ Les économies des pays ayant enregistré les meilleurs résultats se caractérisent par une diversification extrêmement limitée en termes de production manufacturière et d’exportations ”

2.1.4 Le maintien de l'équilibre budgétaire est une préoccupation majeure, notamment pour les pays importateurs de pétrole

En moyenne, l'Afrique a enregistré en 2007 un excédent budgétaire atteignant 2,4% du PIB, alors qu'il était de 2,8% en 2006. Toutefois, la situation budgétaire générale du continent africain est principalement le reflet de la conjoncture dans les 13 pays exportateurs de pétrole, lesquels ont enregistré en moyenne un excédent budgétaire de 5,3% du PIB en 2007 et de 6,1% en 2006. Seuls 15 des 42 pays africains, pour lesquels on dispose de données, ont enregistré un excédent budgétaire en 2007, et si plus de 60% des pays exportateurs de pétrole ont enregistré un excédent, 76% des pays importateurs de pétrole ont accusé un déficit budgétaire (tableau 2.1).

“ Les cours élevés du pétrole ont pesé sur les soldes budgétaires des pays africains importateurs de pétrole ”

Tableau 2.1
Répartition des déficits budgétaires en Afrique en 2007 (42 pays)

	Pays producteurs de pétrole	Pays non producteurs de pétrole	Pays riches en ressources minières	Pays non producteurs de pétrole, pauvres en ressources minières
Pays enregistrant un excédent	8	7	3	4
Moins de 5%	1	4	2	2
5 à 10%	3	2	1	1
Plus de 10%	4	1	0	1
Pays enregistrant un déficit	5	22	7	15
Moins de 5%	4	15	3	12
5 à 10%	1	6	4	2
Plus de 10%	0	1	0	1
Nombre total de pays	13	29	10	19

Source: EIU, octobre 2007

Note: En raison de données insuffisantes, seuls 42 pays sont considérés. Les 12 pays exclus sont les suivants: Comores, Congo, Djibouti, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone et Somalie.

Si l'on se fonde sur le solde budgétaire moyen, le pourcentage des pays importateurs de pétrole ayant enregistré un déficit était encore plus important (93%) durant la période 1998-2007 (tableau 2.2). De toute évidence, les cours élevés du pétrole ont pesé sur les soldes budgétaires des pays africains importateurs de pétrole, dont le déficit budgétaire est passé en moyenne de -1,1% du PIB en 2006 à -1,2% en 2007.

Tableau 2.2
Répartition des déficits budgétaires en Afrique par catégorie de ressources, 1998-2007 (moyenne)

	Pays producteurs de pétrole	Pays non producteurs de pétrole	Pays riches en ressources minières	Pays pauvres en ressources minières
Pays enregistrant un excédent	7	2	1	1
Moins de 5%	2	2	1	1
5 à 10%	3	0	0	0
Plus de 10%	2	0	0	0
Pays enregistrant un déficit	6	27	9	18
Moins de 5%	5	18	6	12
5 à 10%	1	7	2	5
Plus de 10%	0	2	1	1
Nombre total de pays	13	29	10	19

Source: EIU, octobre 2007.

Note: En raison de données insuffisantes, seuls 42 pays sont considérés. Les 11 pays manquants sont les suivants: Comores, Djibouti, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone et Somalie.

La liste des 10 pays ayant enregistré les excédents budgétaires les plus importants et des 10 pays ayant enregistré les plus gros déficits confirme l'influence du pétrole et des ressources minières sur la situation budgétaire des pays africains (tableau 2.3). Tous les pays ayant enregistré les excédents les plus importants sont riches en ressources pétrolières ou minières, voire les deux. Ceux ayant enregistré les plus gros déficits sont, pour la plupart, des pays exposés à des chocs endogènes récurrents (p. ex. précipitations irrégulières ou conflits politiques) ou à des chocs exogènes (p. ex. Fluctuations des marchés des produits agricoles de base). Ces pays (Érythrée, Ghana, Guinée, Malawi, Sao Tomé-et-Principe et Zimbabwe) ne disposent pas d'une économie suffisamment diversifiée pour atténuer l'impact de ces chocs sur leurs résultats budgétaires.

Il convient de noter que même si la plupart des pays africains importateurs de pétrole ont dû s'accommoder de déficits budgétaires au cours de la dernière décennie, le déficit moyen a été faible par rapport au PIB. Nombre d'entre eux sont parvenus à réagir face aux difficultés budgétaires posées par les cours élevés du pétrole en renonçant aux subventions sur les carburants et en opérant un ajustement des taux de change. Ainsi, les fluctuations des cours du pétrole ont été répercutées sur le consommateur.

La poursuite de la privatisation à grande échelle des entreprises publiques et la rationalisation de la consommation de pétrole par le secteur public, ont indéniablement contribué à atténuer l'impact de la flambée des cours du pétrole sur les soldes budgétaires. Dans le même temps, de nombreux pays sont parvenus à accroître le montant de leurs recettes fiscales grâce à la croissance du PIB et des réformes fiscales, notamment l'introduction de la TVA et d'autres stratégies visant à améliorer l'efficacité de l'administration fiscale.

Le fait d'atténuer l'impact des cours élevés du pétrole sur les soldes budgétaires ne supprime pas nécessairement leurs incidences sur l'économie en général. En effet, la réduction des dépenses publiques s'est traduite par une baisse des investissements dans les services essentiels et un ralentissement des progrès vers la réalisation des OMD. La plupart des pays africains ne consacrent que 3 à 4% de leur PIB à la santé et à l'éducation et restent par conséquent en deçà du seuil des 20% du budget de l'état devant être alloués à l'éducation et des 15% devant être alloués à la santé (Banque mondiale/FMI, 2005; CEA, 2007b).

“ La réduction des dépenses publiques s’est traduite par une baisse des investissements dans les services essentiels et un ralentissement des progrès vers la réalisation des OMD ”

Tableau 2.3

Les 10 pays enregistrant les plus importants excédents budgétaires et les 10 pays enregistrant les plus importants déficits, 1998-2007 (moyenne)

Pays	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne (1998-2007)
Pays enregistrant un excédent											
Libye	-3,2	6,7	14,4	-0,8	10,8	10,1	14,6	32,8	38,3	36,0	19,8
Guinée équatoriale	-1,4	2,0	8,3	15,5	12,9	6,3	11,8	21,1	27,4	22,7	19,0
Algérie	-3,8	-0,5	9,7	3,7	1,2	4,9	5,3	13,7	14,9	13,3	8,1
Congo	-19,5	-5,6	1,1	-0,9	-8,2	-0,1	3,9	16,4	15,9	15,2	7,1
Gabon	-13,8	1,2	11,6	4,1	2,0	7,4	7,7	8,7	9,8	10,0	6,1
Botswana	-6,4	5,9	9,7	-2,9	-3,7	-0,3	1,2	8,1	11,3	9,5	4,4
Cameroun	3,5	6,9	-0,6	1,4	2,5	1,5	-0,3	4,0	6,1	4,6	3,2
Lesotho	-3,8	-5,2	-3,3	-0,6	-5,6	0,8	8,5	2,9	14,4	6,5	3,1
Angola	-11,4	-35,1	-8,4	-3,6	-9,0	-6,4	-1,6	7,3	14,8	6,1	1,9
Pays enregistrant un déficit											
Gambie	-2,4	-3,5	-1,4	-13,9	-4,6	-5,5	-5,8	-9,1	-5,2	-1,0	-5,1
Maroc	-4,0	0,9	-7,8	-10,3	-5,6	-6,5	-6,0	-7,2	-4,1	-2,7	-5,2
Cap-Vert	-4,1	-13,0	-20,3	-4,5	-2,8	-3,5	-3,8	-5,1	-3,8	-3,6	-5,6
Malawi	-5,1	-5,6	-6,4	-8,5	-12,6	-8,6	-5,8	-2,7	-3,8	-2,6	-6,0
Ghana	-7,0	-6,5	-9,7	-9,0	-6,8	-4,4	-3,6	-2,1	-7,8	-6,3	-6,0
Sao Tomé-et-principe	-30,5	-25,9	-16,7	-22,1	-13,2	-17,0	-26,6	53,7	-20,0	16,6	-6,0
Guinée	-3,6	-5,3	-5,5	-7,5	-8,2	-6,2	-5,0	-6,5	-7,8	-8,8	-6,5
Égypte	-	-	-	-	-8,7	-7,8	-7,6	-8,3	-7,9	-5,5	-7,5
Zimbabwe	-9,5	-9,7	-21,5	-8,9	-4,3	-1,2	-6,1	-1,6	-11,3	-8,4	-12,5
Érythrée	-36,6	-52,1	-13,5	-15,6	-22,5	-18,7	-15,4	-15,5	-16,5	-17,1	-21,5
Afrique*	-3,5	-2,2	-0,2	-2,1	-3,0	-2,0	-1,3	1,7	2,8	2,4	-0,1
Afrique hors Afrique du Nord	-3,4	-3,6	-2,5	-2,3	-2,8	-2,3	-1,9	-0,2	0,5	0,0	-1,4

Source: EIU, octobre 2007.

Note: En raison de données insuffisantes, seuls 42 pays sont considérés. Les 11 pays d'Afrique hors Afrique du Nord exclus sont les suivants: Comores, Djibouti, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone et Somalie.

La réduction des dépenses publiques a un important effet multiplicateur défavorable pour la croissance en Afrique étant donné que les compressions budgétaires portent généralement sur les dépenses d'équipement, ce qui entraîne un ralentissement du développement des infrastructures publiques et une maintenance insuffisante des infrastructures existantes. Cette situation nuit à son tour à l'investissement privé et à l'utilisation des capacités de production. En conséquence, le maintien de l'équilibre budgétaire malgré les cours élevés du pétrole reste un sujet de préoccupation majeure pour de nombreux gouvernements qui sont largement tributaires du soutien des donateurs. Pour que les pays africains importateurs de pétrole parviennent à maintenir leur équilibre budgétaire, il importe que les donateurs et la communauté internationale renforcent leur soutien financier, si possible au moyen de dons et de mesures d'allègement de la dette.

Le récent accroissement des flux d'aide vers l'Afrique est largement dû à l'allègement de la dette dont ont bénéficié certains pays, tandis que les entrées d'investissement étranger direct sont allées essentiellement aux pays riches en ressources. Les donateurs sont par conséquent tenus non seulement de respecter leurs engagements d'augmenter le montant de leur aide, mais aussi d'en améliorer la qualité (voir Partie II).

2.1.5 Les pressions inflationnistes s'intensifient en raison de la flambée des cours du pétrole

En raison des cours élevés du pétrole, il est extrêmement difficile pour les pays africains, qu'ils soient importateurs ou exportateurs de pétrole, de lutter contre l'inflation. L'Afrique semble plus vulnérable à cet égard que les autres régions en développement. Si l'inflation moyenne est restée faible en Afrique au cours des cinq dernières années (6,3% en 2007), on constate néanmoins de grandes variations d'un pays à l'autre. Le tableau 2.4 montre qu'environ 60% des pays africains (contre 52% en 2006) ont enregistré en 2007 un taux d'inflation supérieur ou égal à 5%. Les pourcentages respectifs pour les pays exportateurs et importateurs de pétrole sont de 46% et de 65% en 2007, ce qui indique clairement que, peu à peu, l'inflation augmente dans les pays africains, qu'ils soient importateurs ou exportateurs de pétrole .

“ En raison des cours élevés du pétrole, il est extrêmement difficile pour les pays africains, qu'ils soient importateurs ou exportateurs de pétrole, de lutter contre l'inflation ”

Tableau 2.4

Répartition des taux d'inflation en Afrique en 2007 (53 pays)

Fourchette	Afrique	Pays riches en pétrole	Pays non-pétroliers	Pays riches en ressources minières	Pays sans ressources minières
Moins de 5%	21	7	14	3	18
Entre 5 et 10% (10% exclus)	20	5	15	8	12
Entre 10 et 20% (20% exclus)	9	1	8	3	6
20% et plus	3	0	3	2	1
Nombre total de pays	53	13	40	16	37

Source: ONU-DESA, octobre 2007a.

Alors que les cours élevés du pétrole entraînent une augmentation des coûts de production pour les pays importateurs de pétrole et, par conséquent, une hausse des prix, l'augmentation des recettes pétrolières entraîne, quant à elle, une hausse rapide de la demande intérieure, ce qui conduit à une hausse des cours dans les pays exportateurs de pétrole (surchauffe). Ainsi, l'on trouve parmi les pays touchés par une forte inflation, aussi bien des pays riches en ressources pétrolières ou minières (p. ex. l'Angola et la République démocratique du Congo) que des pays tels que l'Éthiopie, l'Érythrée et le Zimbabwe, qui ont été touchés durant la période 2000-2007 par d'importants chocs

“
Les pressions
inflationnistes
croissantes sont
un problème
majeur pour les
plus démunis qui
ne bénéficient pas
de systèmes de
protection sociale
”

exogènes (principalement la sécheresse et les pénuries alimentaires) (tableau 2.5). Des 10 pays ayant enregistré les taux d'inflation les plus faibles en 2006-2007, seule la Côte d'Ivoire est un pays exportateur de pétrole. En raison de la crise politique, de l'inefficacité des politiques macroéconomiques et de la sécheresse chronique au Zimbabwe, ce pays a connu le plus fort taux d'inflation enregistré en Afrique au cours des 10 dernières années.

Les pressions inflationnistes croissantes sont un problème majeur pour les plus démunis qui ne bénéficient pas de systèmes de protection sociale, du fait que les taux d'inflation élevés ont toujours un impact plus important sur les biens de consommation essentiels. Dans le même temps, les autorités ont recours, pour éviter l'emballement de l'inflation, à des politiques budgétaires et monétaires plus rigoureuses, en plus de l'appréciation de leur monnaie, ce qui engendre une croissance plus faible. Les incidences négatives que peuvent avoir ces politiques sur la croissance rendent la gestion macroéconomique de plus en plus difficile et coûteuse pour les pays importateurs de pétrole.

Ces derniers doivent appliquer des politiques appropriées pour éviter la surchauffe de leurs économies. Pour cela, ils doivent consacrer une part suffisamment importante de leurs recettes pétrolières au financement de l'investissement intérieur réel, ce qui contribuera à développer leurs capacités de production au lieu d'accroître la consommation publique et privée, qui crée une demande excédentaire alors que l'économie n'a pas la capacité d'y répondre. Ils doivent également envisager d'épargner une partie de leurs revenus pour stabiliser leurs économies et pour les générations à venir.

Tableau 2.5

Les 10 pays ayant respectivement enregistré les taux d'inflation les plus élevés et les plus faibles, 2000-2007 (moyenne)

Pays	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne 2006-2007
Pays à forte inflation									
Zimbabwe	55,6	73,4	133,2	365,0	350,0	237,8	1016,7	6840,0	3928,4
Guinée	6,8	5,4	3,0	12,9	17,5	31,1	34,7	24,0	29,4
Érythrée	21,0	12,4	17,4	22,7	25,1	12,5	17,3	23,5	20,4
Sao Tomé-et-Principe	12,2	9,2	10,1	9,9	13,8	17,1	23,6	15,0	19,3
République démocratique du Congo	550,0	360,0	25,0	12,8	4,0	21,4	13,2	17,8	15,5
Somalie	10,0	10,0	10,0	12,0	12,0	12,0	14,0	15,0	14,5
Éthiopie	8,0	-8,2	1,6	17,8	3,3	11,6	13,5	14,5	14,0
Mozambique	12,7	9,0	16,8	13,5	12,6	6,4	13,2	13,2	13,2
Angola	325,5	152,6	108,9	98,2	43,5	23,0	13,3	12,6	13,0
Kenya	10,0	5,7	2,0	9,8	11,7	10,3	14,5	9,3	11,9
Pays à faible inflation									
Maroc	1,9	0,6	2,8	1,2	1,5	1,0	3,4	2,1	2,7
Côte d'Ivoire	2,5	4,3	3,1	3,3	1,4	4,0	2,6	2,5	2,6
Seychelles	6,3	6,0	0,2	3,3	3,9	0,9	-0,4	4,4	2,0
Burkina Faso	-0,3	5,0	2,3	2,0	-0,4	6,4	2,8	1,1	2,0
Guinée-Bissau	8,9	3,2	3,9	-3,5	0,9	3,4	1,9	1,4	1,7
Sénégal	0,7	3,0	2,3	0,0	0,5	1,7	1,9	1,4	1,7
Bénin	4,2	4,0	2,5	1,5	0,9	5,4	3,0	0,2	1,6
Togo	1,9	3,9	3,1	0,9	0,4	6,8	2,0	1,1	1,6
Mali	-0,7	5,2	5,0	-1,3	-3,1	6,4	1,2	0,3	0,8
Niger	3,0	4,0	2,6	-1,6	0,2	7,8	0,4	0,6	0,5
Afrique		10,4	6,9	7,0	6,5	5,6	6,1	6,3	6,2
Afrique hors Afrique du Nord		17,6	11,5	10,2	7,1	7,5	7,0	6,8	6,9
Afrique du Nord		1,1	1,0	2,8	5,8	3,2	5,0	5,6	5,3

Source: ONU-DESA, octobre 2007a.

2.1.6 La balance extérieure des pays importateurs de pétrole se dégrade en raison des cours élevés du pétrole

Les cours élevés et fluctuants du pétrole se traduisent souvent par une forte instabilité de la balance extérieure, en particulier pour les pays exportateurs de pétrole. L'excédent de la balance des opérations courantes de l'Afrique est tombé de 5% du PIB en 2006 à 1,7% en 2007 (figure 2.5). Ce repli était la conséquence du déficit de plus en plus important de la balance des opérations courantes dans les pays importateurs de pétrole (qui est passé de -4,4% du PIB en 2006 à -5,0% en 2007), ainsi que de la baisse des excédents dans les pays exportateurs de pétrole (de 13,4% en 2006 à 9,5% en 2007). Malgré les prix élevés du baril, le surplus du compte courant dans les pays exportateurs de pétrole a baissé, à cause d'une faible production et de faibles exportations de certains de ces pays.

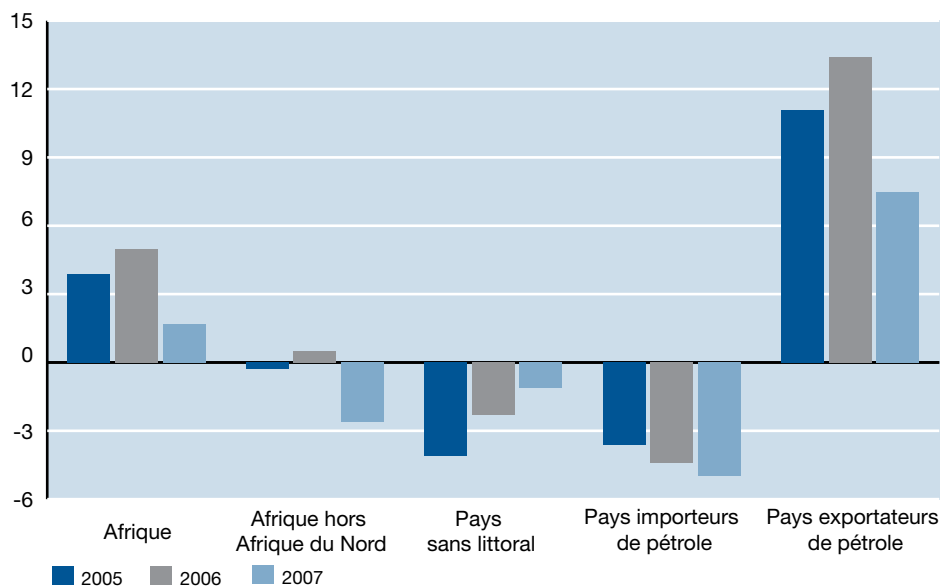
“ La balance des opérations courantes de l'Afrique hors Afrique du Nord, qui était excédentaire, a accusé un déficit ”

En raison de leur mauvaise compétitivité internationale et du coût élevé des transports, les économies des pays africains sans littoral accusent généralement un déficit des opérations courantes plus important que les autres pays du continent. Ces déficits ont toutefois diminué en 2007 (de 2,3% du PIB en 2006 à - 1,1%), grâce à un accroissement des flux d'aide, principalement sous la forme de mesures d'allègement de la dette.

Comme les années précédentes, la persistance des cours élevés du pétrole pose un problème majeur aux pays africains importateurs de pétrole en ce qui concerne aussi bien la viabilité de la balance des opérations courantes que leur capacité de poursuivre la dynamique de croissance. C'est un des indicateurs qui, entre autres, souligne la fragilité de la stabilité macroéconomique et des perspectives de croissance des économies africaines des pays sans littoral, en particulier. La rationalisation de la consommation de pétrole et la mise en valeur d'autres sources d'énergie, telles que l'énergie hydroélectrique, peuvent constituer un moyen pour les pays africains importateurs de pétrole de réduire le coût de leurs importations. À court terme, ces pays doivent bénéficier d'une aide extérieure pour régler leurs dépenses, tout en réduisant au minimum l'instabilité macroéconomique. Les stratégies à moyen et à long terme doivent privilégier les investissements dans les infrastructures, le développement des capacités de production, la diversification des exportations et la promotion de la compétitivité internationale.

Figure 2.5

Balance des opérations courantes en Afrique par catégories de pays, 2005-2007 (en pourcentage du PIB)



Source: Base de données sur les perspectives économiques mondiales, FMI, octobre 2007.

Note: Somalie exclue en raison de données insuffisantes.

2.1.7 L'appréciation de la monnaie nuit à la compétitivité internationale

À l'instar de l'Euro, le franc CFA s'est fortement apprécié en valeur nominale par rapport au dollar des états-Unis. En conséquence, en dehors de la zone Euro, les exportations au départ de la zone CFA perdent de leur compétitivité. La plupart des autres devises africaines ont, elles aussi, continué à prendre de la valeur par rapport au dollar en 2007. étant donné que l'essentiel des exportations des pays africains est calculé en dollars et que les prix à l'exportation sont restés relativement stables, l'appréciation de la monnaie des pays africains entraîne non seulement une diminution des importations de produits provenant d'Afrique, mais également une baisse de la rentabilité des activités de ces pays tournées vers l'exportation.

Dans le même temps, du fait qu'elle rend les importations moins chères, l'appréciation de la monnaie des pays africains, exerce une pression sur la balance des opérations courantes. C'est le cas pour la plupart des pays exportateurs de pétrole, où elle s'est accompagnée d'effets négatifs sur la diversification économique et la création d'emplois. Par conséquent, le contrôle des taux de change constitue une tâche primordiale pour les pays exportateurs de pétrole de même que pour ceux qui tirent une grande partie de leurs recettes de l'exportation de produits de base.

Si l'on se fonde sur le taux de change effectif réel, 23 pays sur les 36 pays africains pour lesquels on dispose de données ont vu leur monnaie s'apprécier durant la période 2002-2007. Toutefois, trois pays seulement ont enregistré une variation annuelle moyenne de leurs taux de change supérieure à 10%, et aucun des pays considérés n'a enregistré une dépréciation du taux de change effectif réel supérieure à 10% par an. Durant la période 2002-2007, le Zimbabwe, l'Angola, la Zambie, le Soudan et l'Afrique du Sud sont les cinq pays ayant enregistré les taux d'appréciation du taux de change effectif réel les plus élevés, tandis que les Seychelles, le Malawi, la Tanzanie, Madagascar et la Libye ont enregistré les taux de dépréciation les plus élevés. Cela montre que les pays exportateurs et les pays importateurs de pétrole peuvent faire face à une dépréciation ou une appréciation importante de leur taux de change effectif réel.

L'augmentation des prix intérieurs est la principale cause de l'appréciation du taux de change effectif réel dans des pays tels que le Zimbabwe, où le taux de change nominal s'est déprécié de façon sensible³. À l'inverse, dans d'autres pays, comme par exemple la Libye, le taux de change effectif réel s'est déprécié en dépit de l'appréciation du taux de change nominal. En Libye, le niveau des prix intérieurs est resté faible par rapport à celui des prix extérieurs et le pays a connu une déflation entre 2000 et 2004⁴.

3 Le cours du dollar zimbabwéen, par exemple, est passé de 162 ZWD pour 1 \$EU en 2006 à 250 ZWD pour 1 \$EU en 2007.

4 L'indice du taux de change effectif réel se définit selon la formule $[Pd/Pf^*NER]$, où Pd désigne le niveau des prix intérieurs, Pf le niveau des prix étrangers (en dollars É.-U.), et NER est le taux de

“
L'appréciation de la monnaie des pays africains entraîne une baisse de la rentabilité des activités de ces pays tournées vers l'exportation
”

“ L’accumulation des réserves peut générer un excédent de liquidités et exiger des mesures de stérilisation, afin d’éviter les pressions inflationnistes ou la surchauffe de l’économie ”

L’appréciation des taux de change effectifs réels dans les pays importateurs de pétrole était la conséquence de l’augmentation des dépenses, des flux d’aide et autres apports de capitaux ou envois de fonds, ainsi que des recettes importantes générées par le tourisme et les exportations de produits de base autres que le pétrole. Soixante-dix pour cent des pays exportateurs de pétrole ont connu une appréciation de leur taux de change effectif réel, due principalement à l’augmentation des recettes pétrolières et à l’accroissement des dépenses et des apports de capitaux. Pour parer à des difficultés, éventuelles liées au syndrome hollandais, les pays exportateurs de pétrole en particulier auraient sans doute intérêt à coordonner étroitement leurs politiques monétaire et budgétaire, à accroître leur productivité et à stimuler l’offre en utilisant les recettes pétrolières pour financer les infrastructures publiques, ce qui favorisera le développement du secteur privé (FMI, 2007b).

La question de la gestion des recettes pétrolières revêt une importance particulière du fait que la plupart des pays riches en ressources accumulent d’importantes réserves en devises provenant des excédents de leur balance des opérations courantes ainsi que de l’investissement étranger direct et de l’aide publique au développement (figure 2.6)⁵. En moyenne, les réserves en devises des pays africains ont été supérieures à 29% du PIB de l’Afrique pour la période 2006-2007.

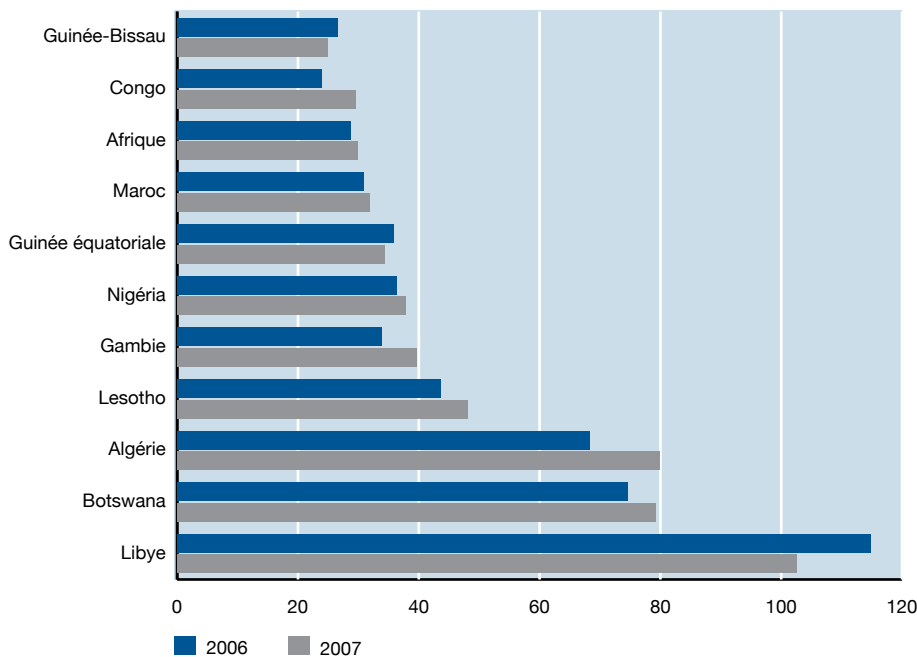
La plupart des pays africains ont maintenu leurs réserves en devises à un niveau acceptable: dans seulement 6 pays sur les 48 pour lesquels on dispose de données, le ratio entre les réserves et la dette à court terme était inférieur à l’unité pour la période 1998-2005. L’accumulation des réserves peut générer un excédent de liquidités et exiger des mesures de stérilisation, afin d’éviter les pressions inflationnistes ou la surchauffe de l’économie. Une coordination étroite des politiques budgétaires et monétaires est par conséquent essentielle pour que les gouvernements puissent gérer leurs réserves en devises de façon efficace et parer aux effets déstabilisateurs des fluctuations des taux de change, de l’inflation et de la croissance de la production (ONU-DESA, 2007b).

change officiel de la monnaie nationale par rapport au dollar (taux moyen de la période). Ainsi, l’indice du taux de change effectif réel représente la quantité de biens étrangers qui peuvent être échangés contre une unité de biens nationaux.

- 5 Le classement des pays en fonction du montant de leurs réserves en devises par rapport au PIB montre que ces réserves, lorsqu’elles sont importantes, proviennent essentiellement des revenus tirés des exportations des produits de base et des flux de capitaux privés, et qu’aucun des 10 pays ayant accumulé le plus de réserves en devises ne bénéficie d’une aide importante.

Figure 2.6

Les 10 pays ayant accumulé le plus de réserves en devises (en pourcentage du PIB)



“ En dépit des initiatives en faveur de l’allègement de la dette, la dette extérieure de l’Afrique est toujours importante ”

Source: FMI, 2007c.

Note: Les pays suivants sont exclus en raison du manque de données: Cap-Vert, Djibouti, Érythrée, Guinée, Libéria, Mauritanie, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Somalie et Zimbabwe.

2.1.8 Il faut réduire la dette extérieure et augmenter le montant des ressources non génératrices d’endettement

Lorsqu’on analyse l’aspect quantitatif et qualitatif de la croissance en Afrique et les contraintes financières, on voit que le continent africain a grand besoin de réduire sa dette extérieure et de mobiliser davantage de ressources intérieures et extérieures (voir aussi la deuxième partie pour une analyse plus approfondie à ce sujet). En dépit des initiatives en faveur de l’allègement de la dette, la dette extérieure de l’Afrique, restée inchangée en 2006 et 2007, est toujours importante (255 milliards de dollars). L’endettement à long terme représentait environ 94% du montant total de la dette en 2007. Alors que la dette officielle a considérablement diminué grâce aux initiatives prises aux fins de son allègement, passant de 205,7 milliards de dollars en 1999 à 144,5 milliards en 2007, le montant de la dette contractée auprès des banques et autres créanciers privés est cependant passé de 92,4 milliards de dollars en 1999 à 110,2 milliards en 2007.

“
Les gouvernements africains devraient faire en sorte que l'aide extérieure soit utilisée pour le développement des capacités de production et la fourniture de services publics, ainsi que pour réduire la pauvreté et accélérer les progrès vers la réalisation des OMD
”

L'amélioration des performances économiques de l'Afrique au cours des cinq dernières années s'est accompagnée d'une hausse sensible des taux d'épargne intérieure et des taux d'investissement. Pour l'ensemble de l'Afrique, l'épargne est passée de 19% du PIB pour la période 1998-2001 à 22% pour la période 2002-2005 et à 26% en 2007, tandis que l'investissement intérieur est successivement passé de 19,7% à 20,1% et à 22,1% pour la même période (voir chapitre 4, tableau 4.2). Les taux d'épargne et d'investissement ont considérablement augmenté en Afrique du Nord, comparés aux hausses modérées enregistrées dans le reste des pays d'Afrique.

Pour maintenir cet élan, les gouvernements africains devraient continuer à élargir et à intensifier les réformes visant à développer les marchés financiers nationaux et régionaux et s'employer à mieux s'intégrer dans l'économie mondiale. Ils doivent également améliorer davantage le climat des affaires et des investissements, afin de mettre un terme à la fuite des capitaux et d'encourager l'investissement intérieur et le développement du secteur privé.

À cet égard, les pays africains devraient adopter une approche régionale en faveur du développement des marchés financiers. Celui-ci doit aller de pair avec le développement d'autres institutions financières susceptibles de favoriser les échanges commerciaux et l'intégration régionale par le biais de la coordination des politiques macroéconomiques, de la gestion des taux de change et de la mise en place d'une union monétaire (voir CNUCED, 2007).

La mobilisation des ressources nationales reste insuffisante et ne peut permettre à l'Afrique de financer les investissements nécessaires à la réalisation des OMD, et les pays africains sont toujours tributaires des apports de capitaux extérieurs (principalement l'aide publique au développement, les investissements étrangers directs et les envois de fonds) pour combler le déficit de ressources à brève échéance. Les entrées d'investissement étranger direct vont essentiellement aux pays riches en ressources dans le but de financer des investissements dans l'industrie extractive, cependant une part de plus en plus importante des apports d'aide publique au développement va aux économies des pays non producteurs de pétrole (tableau 2.6). Les envois de fonds des travailleurs émigrés représentent pratiquement le même montant que celui des investissements étrangers directs. Comme indiqué en détail dans la deuxième partie du présent rapport, il est demandé instamment à la communauté internationale de respecter les engagements qu'elle a pris de renforcer l'aide à l'Afrique dans le cadre de diverses initiatives telles que l'Initiative multilatérale d'allègement de la dette (IADM). Dans l'intervalle, les gouvernements africains devraient faire en sorte que l'aide extérieure soit utilisée pour le développement des capacités de production et la fourniture de services publics, ainsi que pour réduire la pauvreté et accélérer les progrès vers la réalisation des OMD.

Tableau 2.6

Flux extérieurs, épargne et investissements intérieurs pendant la période 1998-2005a (moyenne)

Indicateurs	Économies pétrolières	Économies non pétrolières	Afrique
APD et aide publique (en milliards de dollars É.-U.)	6,9	16,0	20,7
Entrées nettes d'IED (en milliards de dollars É.-U.) ^b	11,1	5,5	16,7
Envois de fonds et rémunérations des employés, (en milliards de dollars É.-U.) ^c	8,4	6,0	14,4
Investissements intérieurs bruts (en pourcentage du PIB) ^d	22,2	19,1	20,6
Épargne intérieure brute (en pourcentage du PIB) ^e	26,7	15,6	20,9
Dette extérieure (en pourcentage du PIB) ^f	53,2	5,7	49,3
Dette extérieure (en pourcentage du total des exportations) ^g	150,2	162,5	155,8

Source: Indicateurs du développement dans le monde, 2007; Base de données sur les perspectives économiques mondiales, FMI, avril 2007; OCDE, 2007 (base de données en ligne), octobre 2007.

Notes: a. Concernant l'IED et l'APD, les données portent sur la période 1998-2006. Les autres indicateurs portent sur la période 1998-2005. Les pays suivants sont exclus en raison du manque de données: b. Libye et Namibie; c. Angola, Djibouti, Érythrée, Guinée équatoriale, Libéria, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Seychelles, Somalie, Tchad, Zambie et Zimbabwe; d. Guinée équatoriale, Libéria, Libye, République centrafricaine et Somalie; e. Guinée équatoriale, Libéria, Libye, République centrafricaine et Somalie; f. Libye, Namibie et Somalie; et g. Guinée équatoriale, Libye, Namibie et Somalie.

“ Les économies africaines passent actuellement par une phase de mutation structurelle dans laquelle le secteur des services devient un important moteur de la croissance ”

2.2 Performances sectorielles

Les économies africaines passent actuellement par une phase de mutation structurelle dans laquelle le secteur des services devient un important moteur de la croissance. Toutefois, en raison des cours élevés du pétrole et du gaz, la contribution de ce secteur, qui s'élevait en moyenne à 47,8% du PIB pour la période 2000-2005, est retombée à 44,7% en 2006. Le secteur industriel a contribué pour 41,5% du PIB en 2006 contre seulement 36,5% au cours des six années précédentes, tandis que la part de l'agriculture est tombée de 15,7% pour la période 2000-2005 à 13,8% en 2006 en raison de la croissance annuelle plus forte des secteurs secondaire et tertiaire. En 2006, les trois secteurs ont poursuivi leur croissance. Le secteur industriel a enregistré la croissance la plus forte (5,7%) en 2006, tandis que celle du sous-secteur de l'industrie manufacturière n'a été que de 4,3%. L'évolution des tendances pour chaque secteur et dans chaque région est analysée plus en détail ci-après.

2.2.1 Secteur de l'agriculture

Allant de plus de 32% en Afrique de l'Est à 8,7% en Afrique australe, La part de l'agriculture au PIB varie selon les régions. Toutefois, l'importance du secteur agricole est plus marquée dans les pays d'Afrique hors Afrique du Nord, où il emploie quelque 70% de la main-d'œuvre et contribue pour 30% du PIB en moyenne (tableau 2.7). Comme l'indique le

tableau 2.8, le secteur agricole a connu une croissance moyenne de 5% et les cinq régions ont enregistré des taux de croissance positifs de leur production agricole. La première place revenant à l'Afrique du Nord (7%).

Tableau 2.7
Part du secteur agricole dans le PIB

	2002	2003	2004	2005	2006
Afrique du Nord	15,8	16,3	15,1	13,4	13,6
Afrique de l'Ouest	29,6	27,1	21,0	31,6	32,6
Afrique centrale	26,7	27,2	27,3	20,8	22,1
Afrique de l'Est	32,6	32,4	32,9	26,7	26,7
Afrique australe	8,3	8,0	7,8	8,9	8,7
Total pour l'Afrique	16,4	16,3	14,9	14,0	13,8

Source: Indicateurs du développement dans le monde 2007.

Tableau 2.8
Taux de croissance du secteur agricole

	2002	2003	2004	2005	2006
Afrique du Nord	2,2	8,1	-2,5	0,5	6,9
Afrique de l'Ouest	1,8	-1,8	-18,7	4,1	4,6
Afrique centrale	4,4	5,0	3,9	4,8	4,9
Afrique de l'Est	-5,9	1,4	8,1	2,3	3,5
Afrique australe	9,8	0,3	1,6	2,3	0,8
Total pour l'Afrique	2,3	3,3	-3,9	3,4	5,0

Source: Indicateurs du développement dans le monde 2007.

L'Afrique, à l'exception de pays tels que l'Afrique du Sud, compte parmi les importateurs nets de produits alimentaires. Elle importe essentiellement des denrées alimentaires (céréales, bétail, produits laitiers et, dans une moindre mesure, fruits et légumes). Les exportations de produits agricoles représentent néanmoins une source importante de devises pour plusieurs pays africains. La part du secteur agricole dans les exportations totales de marchandises varie également selon les pays, allant de 80% pour le Burundi à moins de 1% pour le Gabon et la Guinée équatoriale. La principale destination de ces exportations de denrées agricoles est l'UE. Les principaux produits exportés sont les poissons et des crustacés, des fruits et des fruits à coques, du coton et des légumes.

Le tableau 2.9 montre que la production de produits de base en Afrique a enregistré une augmentation de 1,8% en 2006. Les performances pour les principaux produits agricoles varient considérablement d'une région à l'autre. En Afrique du Nord, l'agriculture a bénéficié de précipitations favorables et a obtenu des résultats exceptionnels, en particulier en ce qui concerne certains produits «stratégiques» comme le blé et les olives. L'Afrique de l'Est a également obtenu de bons résultats, plus spécialement pour les produits d'exportations tels que le café vert et les fèves de cacao. C'est la région de l'Afrique de l'Ouest dont la situ-

ation est la plus mauvaise. La production totale de produits de base y a diminué de 3,8%. Cette baisse a touché des produits ayant des incidences sur la sécurité alimentaire, tels que le riz et le manioc, et des produits d'exportation tels que les fèves de cacao, le café vert et les graines de coton.

L'année 2006 a été particulièrement favorable à la production des produits de base. Les récoltes ont augmenté de 1,5%. La production de blé et d'orge a été très bonne, augmentant de 20% et de 33% respectivement. Certains produits d'exportation comme les fèves de cacao et le café vert ont également vu leur production augmenter.

Tableau 2.9

Taux de croissance de la production des produits de base, 2006

	Afrique centrale	Afrique de l'Est	Afrique du Nord	Afrique de l'Ouest	Afrique australe	Total pour l'Afrique
Produits de base	-1,3	1,7	4,3	-3,8	3,6	1,8
Cultures:	-3,6	2,2	7,2	-7,0	5,2	1,5
Blé	0,0	16,7	22,4	8,4	6,9	20,0
Orge	0,0	2,9	51,9	4,1	0,0	33,7
Riz	-1,6	1,9	5,8	-14,3	8,7	5,0
Oléagineux:	-5,6	0,4	7,4	0,4	-1,9	-0,6
Olives	0,0	0,0	20,5	0,0	0,0	20,5
Arachides	-25,4	-1,3	-0,3	10,0	1,3	0,7
Fruits et légumes:	1,2	0,3	1,5	-0,3	4,3	2,3
Manioc	1,9	-0,9	0,0	-0,8	8,4	3,9
Agrumes	-0,5	0,0	0,0	0,0	-6,2	-5,7
Dattes	-7,6	-91,4	-1,7	0,0	11,4	-2,0
Bananes	-0,6	-1,0	1,1	-0,8	14,8	1,1
Produits animaux	-0,6	8,5	0,7	2,8	2,6	3,1
Autres:	-17,7	6,5	3,6	-14,0	-2,4	-2,0
Fèves de cacao	-7,4	6,3	0,0	-9,6	4,4	3,6
Café vert	-7,1	23,0	0,0	-30,1	-18,7	4,0
Graines de coton	-25,0	-8,9	2,8	-11,2	-5,8	-6,8

Source: FAOSTAT, 2007.

2.2.2 Secteur industriel

Le secteur industriel a contribué pour 41,5% du PIB de l'Afrique en 2006, ce qui constitue un progrès important par rapport à la période 2000-2005 (où sa contribution s'élevait à 36,5%). Cette progression est due aux effets conjugués de la persistance des cours élevés des matières premières, principalement le pétrole et le gaz, et de la place importante occupée par les industries non manufacturières (secteur minier) dans les économies de la plupart des pays du continent.

“ La tendance récente consistant à privilégier les industries à forte intensité de capital dans certains pays africains, s’est poursuivie en 2006 et en 2007 ”

Le secteur de la manufacture n’a contribué que pour environ 10,9% du PIB en 2006, soit une baisse par rapport à la moyenne de 12,8% enregistrée au cours de la période 2000-2005. Le développement insuffisant du secteur manufacturier, qui se traduit par une croissance annuelle plus faible de celui-ci par rapport au reste de l’économie, explique en grande partie la contribution limitée de l’industrie à la croissance du PIB.

La politique industrielle n’a guère évolué dans les pays africains au cours des dernières années. Les économies les plus diversifiées du continent (Afrique du Sud, Égypte, Maroc et Tunisie) continuent de se concentrer sur les industries traditionnelles comme la transformation des produits alimentaires et le textile, à l’exception de l’Afrique du Sud qui est plus industrialisée que les autres pays africains. La tendance récente consistant à privilégier les industries à forte intensité de capital dans certains pays africains s’est poursuivie en 2006 et en 2007. En Tunisie par exemple, l’expansion de l’industrie électrique et électronique se poursuit, tandis que le secteur du textile et de l’habillement continue de perdre de son importance. Dans les pays producteurs de pétrole, on a observé un développement progressif de la production dans les industries intermédiaires et dépendantes du pétrole, en particulier dans les industries de produits chimiques, pétrochimiques, d’engrais, de plastiques ainsi que les industries à forte utilisation d’énergie.

Dans l’ensemble, la production et les exportations de l’industrie africaine restent dominées par le secteur extractif et le pétrole brut. Pour promouvoir et diversifier les activités du secteur industriel, les pays africains doivent chercher à adhérer à des accords commerciaux régionaux et internationaux et s’employer à améliorer le climat des investissements en se dotant d’infrastructures de transports fiables et de services publics efficaces.

2.2.3 Secteur de l’énergie

En 2006, la production de pétrole brut de l’Afrique a été d’environ 8993,2 millions de barils par jour, soit environ 2,2% de plus que la production moyenne en 2005 (tableau A2.2). L’Algérie, l’Angola, la Libye et le Nigéria sont les principaux producteurs africains, leur part moyenne s’élevant à environ 75% du total de la production en 2006. Les autres pays producteurs sont le Cameroun, le Congo, la Côte d’Ivoire, l’Égypte, la Guinée équatoriale, le Gabon, le Soudan, le Tchad et la Tunisie.

La production de gaz naturel de l’Afrique a atteint en moyenne 189 724 millions de mètres cubes en 2006, soit une augmentation de 9,9% par rapport à 2005 (tableau A2.3). La part de l’Afrique dans la production mondiale de gaz passe aussi de 6,1% en 2005 à 6,5% en 2006. La production de gaz de l’Algérie représentait presque 50% de la production totale du continent, suivie par l’Égypte, la Libye et le Nigéria, qui contribuaient ensemble pour environ 44% de la production en 2005. Deux facteurs majeurs expliquent l’augmentation de la production africaine de gaz naturel: d’une part l’accélération du niveau de substitution du pétrole brut par le gaz naturel pour la production d’électricité dans le monde, qui

a augmenté le niveau de la demande mondiale de gaz naturel et, d'autre part, la hausse des cours internationaux du pétrole et du gaz, qui a entraîné une augmentation du niveau d'extraction du gaz sur le continent.

À la fin de 2006, les réserves prouvées de pétrole brut de l'Afrique représentaient 9,8% du total des réserves mondiales, tandis que ses réserves de gaz naturel ne représentaient que 7,8% du total mondial. Au premier rang, on trouve l'Algérie, la Libye et le Nigéria en termes de réserves prouvées avec une part de 76% des réserves africaines en 2005, suivis par l'Angola, l'Égypte, le Gabon et le Soudan dont la part combinée était de 18,4%.

L'Afrique reste un exportateur net de pétrole brut et de produits pétroliers raffinés. En 2006, ses exportations de pétrole brut ont atteint 6556,3 millions de barils par jour, soit une augmentation de 1,3% par rapport à 2005. Toutefois, la part du continent africain dans les exportations mondiales de pétrole brut est restée inchangée entre 2005 et 2006, à 15,1%. En ce qui concerne les produits raffinés, les exportations de l'Afrique ont augmenté de 1,3% par rapport à 2005. Cette hausse confirme la tendance observée en 2005 après la baisse, pendant trois années consécutives, des exportations africaines de produits raffinés en raison d'une croissance de la demande intérieure de ces produits plus rapide que celle de la capacité de raffinage.

En fait, la consommation africaine de produits raffinés a augmenté en 2006 de 3,8% par rapport à 2005, alors que la capacité de raffinage a diminué de 1,2% durant la même période. Cela s'est traduit par une augmentation en 2006 de 2,4% des importations africaines de produits raffinés par rapport à 2005.

Cinq pays dominent le secteur de la demande africaine de produits raffinés: l'Algérie, l'Égypte, la Libye, le Nigéria et la Tunisie, qui représentaient près de 65% du total de la consommation africaine de produits raffinés en 2005. Dans l'ensemble, les exportations africaines de produits dérivés du pétrole brut ont connu une hausse de 1,3% par rapport à 2005, contre 1,6% pour l'ensemble du monde, tandis que les exportations de produits raffinés ont augmenté de 2,3% en Afrique contre 1,3% pour l'ensemble du monde. Cette récente tendance dénote un goulot d'étranglement structurel dans la capacité de raffinage sur le continent.

2.2.4 Secteur des services

Comme indiqué plus haut, c'est le secteur des services qui a eu la part la plus importante dans le PIB de l'Afrique en 2006 (44,7%). Ces chiffres confirment la tendance observée ces dernières années, à savoir la place de plus en plus importante de ce secteur dans les économies africaines. En effet, durant la période 2000-2005, le secteur des services a connu une croissance moyenne de 4,9% sur le continent, nettement supérieure aux taux

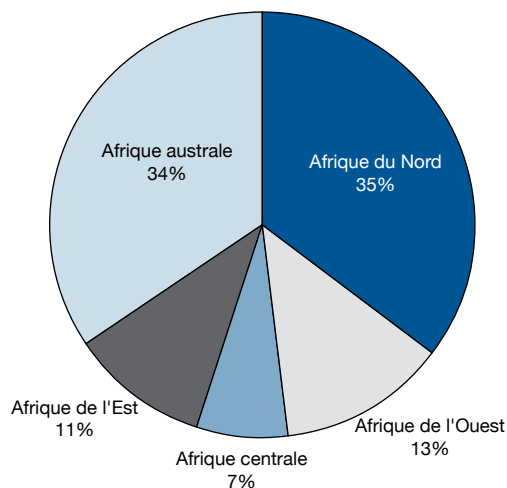
“
L'Afrique reste un
exportateur net de
pétrole brut et de
produits pétroliers
raffinés
”

de croissance des autres secteurs, tels que l'agriculture, qui n'a eu qu'une croissance moyenne de 3,8% pour la même période.

En 2006, le secteur des services a enregistré une croissance de 5,6%, alors qu'elle était de 4,4% en 2004. C'est dans les régions de l'Afrique du Nord et de l'Afrique australe que le secteur des services est le plus développé, représentant respectivement 35% et 34% de la production totale du continent (figure 2.7).

“ L'Afrique n'est toutefois pas encore parvenue à pleinement exploiter son potentiel dans le domaine du tourisme ”

Figure 2.7
Contribution au secteur des services en Afrique par régions (2006)



Source: Indicateurs du développement dans le monde 2007.

En termes de performances, les cinq régions du continent africain ont enregistré des taux de croissance supérieurs à 3% dans le secteur des services, la première place étant occupée par l'Afrique du Nord (5,6%), suivie par l'Afrique centrale (5,06%), l'Afrique de l'Ouest (4,91%), l'Afrique de l'Est (4,15%) et l'Afrique australe (3,44%).

2.2.5 Secteur du tourisme

Le tourisme est désormais un des secteurs dominants de l'activité économique mondiale. Selon les estimations du Conseil mondial du voyage et du tourisme (WTTC), plus de 8% de l'ensemble des emplois dans le monde dépendent du secteur des voyages et du tourisme, qui devrait, selon les projections, créer plus de 3,5 millions d'emplois dans les 10 années à venir. Si l'Afrique est internationalement reconnue pour la qualité de ses ressources touristiques, elle n'est toutefois pas encore parvenue à pleinement exploiter son potentiel en ce domaine. En effet, selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), l'ensemble de l'Afrique n'a enregistré qu'un peu moins de 45,5 millions d'entrées sur les 802 millions d'entrées de touristes au niveau mondial. En termes de recettes, la part du

continent africain représentait 21,6 milliards de dollars sur les 678 milliards de dollars provenant du tourisme dans le monde en 2005. Seuls quatre pays africains (Afrique du Sud, Égypte, Maroc et Tunisie) figurent parmi les 50 destinations les mieux placées en termes d'entrées de touristes et de recettes touristiques dans le monde (tableau A2.4).

En 2005, l'Égypte occupait la première place en termes d'entrées de touristes venus de l'étranger, devant l'Afrique du Sud, la Tunisie, le Maroc et le Zimbabwe. En tant que première destination touristique en Afrique, l'Égypte représentait 18% du total des entrées de touristes et 26% des recettes touristiques du continent africain. La région de l'Afrique du Nord a pris la part de marché de l'activité touristique la plus importante (36,8%) du continent en 2005.

En 2005, neuf pays africains ont accueilli plus d'un million de touristes venus de l'étranger, contre sept pays en 2004. Il s'agit de l'Égypte (8,2 millions d'entrées), de l'Afrique du Sud (7,5 millions d'entrées), de la Tunisie (6,3 millions d'entrées), du Maroc (5,8 millions d'entrées), du Botswana (1,8 million d'entrées), du Zimbabwe (1,5 million d'entrées), du Kenya (1,5 million d'entrées), de l'Algérie (1,4 million d'entrées) et du Nigéria (1,01 million d'entrées).

Les cinq pays ayant obtenu les meilleures recettes touristiques sont l'Afrique du Sud (7,3 milliards de dollars), l'Égypte (6,8 milliards de dollars), le Maroc (4,6 milliards de dollars), la Tunisie (2,06 milliards de dollars) et Maurice (0,8 milliard de dollars); tableau A2.5.

Il est de plus en plus admis que l'activité touristique contribue à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté. Les principaux moteurs de la croissance du secteur touristique sont notamment la prospérité économique mondiale et l'amélioration des transports tels que la création de compagnies aériennes à bas prix et l'amélioration de l'infrastructure de transport. En dépit de l'importance croissante que revêt le tourisme en tant que source de devises pour les pays africains, ce secteur reste insuffisamment développé, principalement en raison de l'insuffisance des infrastructures touristiques, du manque d'information et de promotion concernant les sites susceptibles d'attirer des visiteurs, des formalités trop strictes en matière de visas d'entrée, des taxes d'aéroport élevées, du manque de compétence des organisateurs touristiques locaux et des risques sanitaires élevés.

L'instabilité politique et sociale a également un effet dissuasif majeur sur le tourisme dans certains pays africains. De plus, l'insuffisance des lignes aériennes entre l'Afrique et le reste du monde, et entre les pays africains eux-mêmes, de même que le manque de tarifs promotionnels de la part des compagnies aériennes, constituent un handicap sérieux pour le tourisme. Enfin, l'image négative de l'Afrique véhiculée par les médias, souvent par exagération ou tout simplement par ignorance, n'arrange pas la situation.

“ Les principaux moteurs de la croissance du secteur touristique sont notamment la prospérité économique mondiale et l'amélioration des transports ”

2.3 Tendances du développement social en Afrique

“
La promotion d'un processus de développement qui n'exclurait pas ces groupes tend à accroître le potentiel de croissance à long terme
”

2.3.1 Bilan général

Comme on l'a vu dans le présent chapitre, la croissance est demeurée forte en Afrique ces dernières années. Bien qu'il s'agisse d'une tendance encourageante, il n'est pas encore prouvé que cette croissance ait donné lieu à la création d'un nombre important d'emplois décents et, en conséquence, à une réduction sensible de la pauvreté. Cette situation touche plus particulièrement les groupes vulnérables ou marginalisés, dont les femmes, les personnes âgées, les jeunes et les personnes handicapées. L'exclusion de ces groupes de la société se traduit non seulement par les faibles revenus de ces groupes et des perspectives moins favorables sur le marché de l'emploi, mais aussi par leur niveau d'instruction plus faible, leur mauvais état de santé et leur sous-représentation dans la vie politique et la prise de décisions. Bien entendu, ces différents aspects du développement sont étroitement liés et évoluent sans cesse de manière complexe, ce qui a d'importantes conséquences pour l'élaboration des politiques.

Cette situation montre que le progrès dans le domaine du développement social est non seulement tributaire de la croissance économique, mais aussi d'une répartition plus équitable des fruits de la croissance et de l'élimination d'obstacles, tels la discrimination, à la participation des groupes en question. La promotion d'un processus de développement dont ces groupes ne seraient pas exclus tend, à son tour, à accroître le potentiel de croissance à long terme. Ce lien entre développement économique et social a déjà été constaté depuis quelque temps, même si l'on considère généralement que le développement social et la réduction de la pauvreté sont le fruit de la croissance économique. Même les OMD, qui constituent l'aboutissement de diverses initiatives internationales visant à placer les questions sociales au premier rang des objectifs en matière de développement, ne tiennent pas compte de certains aspects essentiels ayant trait à l'exclusion sociale et à la situation des groupes vulnérables.

La présente section a pour objet de mettre en évidence certaines questions ayant un rapport avec les OMD, telles que l'exclusion sociale et les tendances en matière de santé et d'emploi. Elle rend également compte de la situation de deux catégories sociales marginalisées: les jeunes et les personnes âgées. La parité entre les sexes, qui revêt une importance cruciale pour le développement social, est considérée comme un domaine englobant tous les secteurs. Enfin, la situation des personnes handicapées en Afrique y est analysée de façon plus approfondie, afin de mettre en évidence les difficultés auxquelles elles font face en tant que catégorie marginalisée en Afrique. Les questions soulevées dans la présente section concernent également d'autres groupes vulnérables, tels que les populations autochtones et les réfugiés.

2.3.2 Questions intersectorielles: santé et emploi

Santé

Le mauvais état de santé des populations est un obstacle majeur au développement économique et social de l'Afrique. Les problèmes sanitaires en Afrique tiennent au caractère endémique de certaines maladies dans certaines régions, dont le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, ainsi qu'à l'inefficacité des systèmes de santé, qui manquent de ressources financières, humaines et techniques nécessaires, et au fait que les populations ne sont pas suffisamment sensibilisées sur les questions de santé. Dans la plupart des pays africains, de grandes inégalités subsistent quant à l'accès aux services de santé, les catégories sociales marginalisées n'ayant accès qu'à des soins de santé nettement insuffisants, ce qui entraîne un risque accru de pauvreté chronique.

La mauvaise situation sanitaire de l'Afrique est manifeste dans un certain nombre de domaines. On estime que chaque année, en Afrique hors Afrique du Nord, quelque 4,8 millions d'enfants perdront la vie avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans. S'agissant de la pandémie du sida, l'Afrique hors Afrique du Nord reste la région la plus touchée, avec 24,7 millions de personnes atteintes par la maladie en 2006, dont 59% de femmes (ONUSIDA/OMS, 2006). Dans l'ensemble, certains progrès ont été réalisés vers la réalisation des OMD en matière de santé, bien que la situation de la plupart des pays africains à cet égard reste un obstacle majeur au développement économique et social.

Les difficultés posées par la lourde charge que fait peser la morbidité en Afrique ont été débattues lors de la troisième session de la Conférence des ministres de la santé de l'UA, qui s'est tenue en avril 2007. Gravement préoccupés par la situation sanitaire en Afrique, les ministres africains de la santé se sont engagés à mettre en œuvre la Stratégie africaine de la santé pour 2007-2015, qui appelle au renforcement des systèmes de santé en vue de réduire la morbidité due à la maladie, grâce à une amélioration des ressources, des systèmes de santé, des politiques et de la gestion. Ces mesures contribueront à une meilleure équité en matière de soins de santé, grâce à un système auquel auront accès les plus démunis et les personnes qui ont le plus besoin de soins médicaux. Les investissements en faveur de la santé contribueront, en outre, à la réduction de la pauvreté et au développement économique général (Union africaine 2007). Pour atteindre cet objectif, les gouvernements africains devront augmenter le montant des investissements publics en faveur de la santé, grâce à des flux d'APD et des ressources intérieures.

“ On estime que chaque année, en Afrique hors Afrique du Nord, quelque 4,8 millions d'enfants perdront la vie avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans ”

Emploi

“ Les principaux obstacles que les Africains rencontrent sur le marché du travail tiennent au manque d’emplois décents dans le secteur formel et au sous-emploi ”

La création d’emplois décents constitue la solution la plus efficace et la plus durable pour faire face à la pauvreté persistante et à l’exclusion sociale en Afrique. En effet, le fait d’avoir un emploi permet non seulement au travailleur et à sa famille de disposer d’une source de revenus mais contribue aussi à la dignité et au respect de soi. Cependant, le problème de nombreux pays africains tient au fait que, bien que la croissance économique s’y situe à un niveau qu’ils n’avaient pas connu jusqu’alors, elle n’a toutefois pas entraîné une forte création d’emplois, en particulier dans le secteur formel de l’économie. En conséquence, de nombreux africains continuent à travailler dans le secteur informel ou sont sans emploi, dépendant pour leur survie du soutien des membres de leur famille (CEA 2005).

Depuis les années 90, le taux de chômage en Afrique hors Afrique du Nord s’est maintenu au tour de 10%, accusant une légère baisse pour redescendre à 9,7% en 2006. En revanche, en Afrique du Nord, le taux de chômage, qui était de 14% en 1996, est retombé à 11,5% en 2006. Alors que le taux de chômage des femmes en Afrique hors Afrique du Nord est le même que celui des hommes, dans les pays d’Afrique du Nord, il est constamment supérieur pour les femmes de plus de 7%, mettant en évidence les obstacles auxquels celles-ci se heurtent sur le marché de l’emploi dans cette région (OIT, 2007).

Étant donné que les chiffres du chômage ne constituent pas toujours un indicateur fiable de la situation du marché de l’emploi dans les pays en développement, il convient également d’analyser les tendances sur la base d’autres caractéristiques en matière d’emploi. En fait, les principaux obstacles que les Africains rencontrent sur le marché du travail tiennent au manque d’emplois décents dans le secteur formel, au sous-emploi, en particulier dans les zones rurales, et au nombre de travailleurs pauvres.

S’agissant des travailleurs pauvres, c’est-à-dire ceux qui ont un emploi mais qui vivent dans des ménages dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté, on constate certains progrès en Afrique hors Afrique du Nord en ce qui concerne la définition du seuil de pauvreté de 1 dollar par jour. Toutefois, le pourcentage de travailleurs pauvres gagnant moins de 2 dollars par jour dans la région de l’Afrique hors Afrique du Nord n’a diminué que très lentement au cours des 10 dernières années, passant de 87,7% en 1996 à 86,2% en 2006. En comparaison, la diminution a été nettement plus rapide en Afrique du Nord, cette proportion passant de 51,7% à 42,2% au cours de la même période (OIT, 2007).

Pour améliorer la situation du marché de l’emploi, les gouvernements africains doivent encourager les investissements intérieurs et étrangers dans les secteurs ayant de fortes

incidences directes ou indirectes sur l'emploi, tout en mettant en place à cet effet un cadre macroéconomique qui favorise l'investissement et la croissance économique.

2.3.3 Situation des catégories marginalisées: les personnes âgées et les jeunes

Les personnes âgées

Bien que, du point de vue de la pyramide des âges, l'Afrique soit le continent qui compte la plus importante proportion de jeunes, le nombre de personnes âgées y augmentera de façon beaucoup plus marquée que dans d'autres régions au cours des prochaines décennies. En 2005, les personnes âgées de 60 ans et plus ne représentaient que 5,2% de la population; toutefois, cette proportion devrait dépasser les 10% d'ici à 2050. Ce vieillissement de la population est plus rapide en Afrique du Nord et en Afrique australe, et plus lent en Afrique de l'Ouest, en Afrique centrale et en Afrique de l'Est.

Qui plus est, le nombre total de personnes âgées en Afrique passera d'environ 48 millions en 2005 à 205 millions en 2050 (ONU-DESA, 2006). Ainsi, alors que la proportion de personnes âgées peut sembler peu élevée en Afrique par rapport aux autres continents, leur nombre en chiffres absolus augmente rapidement. D'un point de vue général, le vieillissement de la population est beaucoup plus rapide en Afrique que celui observé dans les pays développés depuis une centaine d'années.

Si le nombre croissant des personnes âgées constitue un problème important dans le reste du monde, ce problème est plus grave en Afrique que nulle part ailleurs du fait que la pauvreté et le VIH y sont beaucoup plus répandus et ont des incidences négatives sur la qualité de la vie de tous, et notamment des personnes âgées. En raison de la pandémie du VIH/sida dans les pays hors Afrique du Nord, elles ne bénéficient plus du soutien de leurs propres enfants, qui sont touchés ou ont été emportés par la maladie. En conséquence, les personnes âgées sont amenées à assumer le rôle de soutien économique du ménage et à prendre activement en charge leurs enfants et petits-enfants.

Comme on l'a souligné dans la présente section, la croissance économique notable observée depuis peu en Afrique ne s'est pas accompagnée, dans une égale mesure, d'une réduction de la pauvreté et de progrès en matière de développement social. Cela indique qu'il importe à présent de mettre en œuvre des politiques et programmes en faveur du développement social visant à créer une «société pour tous les âges» sur le continent africain. Pour se rapprocher de cet objectif louable que s'est fixé la communauté internationale dans le cadre du Plan d'action de Madrid sur le vieillissement et du Cadre d'orientation et plan d'action de l'UA sur le vieillissement, il convient notamment d'adopter, dans le cadre du financement du développement, des systèmes de protection sociale en faveur des personnes âgées en Afrique et de renforcer les systèmes existants.

“ Pour améliorer la situation du marché de l'emploi, les gouvernements africains doivent encourager les investissements intérieurs et étrangers dans les secteurs ayant de fortes incidences directes ou indirectes sur l'emploi ”

En outre, il faudrait que les responsables de l'élaboration des politiques et les partenaires du développement soient davantage sensibilisés aux questions concernant les personnes âgées et mènent des recherches et activités au niveau national, afin de faire mieux comprendre aux parties prenantes les difficultés fondamentales auxquelles doivent faire face les personnes âgées en Afrique, s'agissant en particulier de la pauvreté et de la pandémie du VIH.

Les jeunes

Les jeunes âgés de 15 à 24 ans, qui constituent environ 20% de la population en Afrique, sont à la fois un problème et une solution pour le développement du continent africain. Tout d'abord, la jeunesse africaine, et en particulier les jeunes femmes, sont plus vulnérables que la population adulte face au chômage, aux problèmes de santé, en particulier le VIH/sida, et aux ravages causés par les conflits. Dans le même temps, on s'accorde de plus en plus souvent à reconnaître que les jeunes, par leur motivation, leur créativité et leur force de mobilisation, ont la capacité de contribuer au développement économique et social de l'Afrique, comme on l'a reconnu à l'occasion d'événements récents tels que le cinquième Forum pour le développement de l'Afrique, placé sous le thème « Les jeunes et le leadership au XXIe siècle », qui s'est tenu à Addis-Abeba en novembre 2006 et qui était organisé conjointement par la CEA et la Commission de l'UA.

Les tendances récentes indiquent que la situation des jeunes sur le continent africain s'améliore à certains égards. Par exemple, en Afrique hors Afrique du Nord, le taux d'alphabétisation des jeunes était de 73% en 2006, contre 64% en 1990 (UNESCO, 2007; Banque mondiale 2007). Une fois leur scolarité achevée, les jeunes africains continuent cependant à rencontrer des obstacles sur le marché de l'emploi, malgré la forte croissance économique enregistrée ces dernières années.

Le taux de chômage des jeunes en Afrique hors Afrique du Nord était estimé à 17,8% en 2006, soit à peu près le même que celui enregistré 10 ans plus tôt, et il est toujours trois fois supérieur aux taux de chômage des adultes dans le continent. Il est encore plus élevé en Afrique du Nord, où il a été de 25,7% en 2006, soit le taux le plus élevé de l'ensemble des régions en développement (OIT, 2007). Le chômage atteint 17,3% chez les jeunes femmes hors Afrique du Nord, soit un peu moins que chez les hommes. Toutefois, en Afrique du Nord, il est de 8% plus élevé pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes, atteignant 33,6% pour l'ensemble de la région. Outre le chômage persistant qui touche la jeunesse africaine, le manque de perspectives d'emploi dans le secteur formel de l'économie contraint les jeunes, faute d'autres moyens de subsistance, à accepter des emplois dans le secteur informel, lesquels sont mal rémunérés et plus pénibles (CEA, 2005).

La création d'emplois décents pour les jeunes africains, en particulier pour les jeunes femmes, reste indéniablement un des défis les plus importants et difficiles que doivent relever les gouvernements et les partenaires du développement. Pour ce faire, il convient de s'employer en priorité à pallier à l'inadéquation des qualifications qui réduit les perspectives d'emploi des jeunes, et de lancer des initiatives spécifiques visant à leur offrir de nouvelles possibilités, sous forme de programmes d'intérêt public, par exemple.

2.3.4 Etude de cas: les handicapés et le développement en Afrique

Que signifie d'être handicapé?

On estime qu'environ 10% de la population mondiale, dont 80% vivent dans des pays à faible revenu, souffrent d'une forme de handicap (OMS 2005). Du fait d'affections congénitales, de maladies, d'accidents ou de blessures de guerre, ces personnes vivent avec diverses formes de handicap (cécité, surdité, quadriplégie ou paraplégie et troubles mentaux). Le nombre de personnes handicapées est en hausse en raison des conflits, des ravages causés par les mines terrestres, des maladies chroniques et du sida, auxquels viennent s'ajouter des facteurs démographiques tels que l'accroissement de la population et les progrès de la médecine permettant d'augmenter l'espérance de vie (OMS, 2005).

La situation des personnes handicapées n'a pas été suffisamment prise en considération dans les programmes de développement, y compris les OMD, en dépit du fait qu'elles constituent une catégorie particulièrement marginalisée et rencontrent des obstacles considérables qui les empêchent de participer à la vie sociale, non seulement en raison de leur handicap, mais aussi de la discrimination dont elles font l'objet.

Dans les pays développés, on le constate aux taux d'emploi plus faibles et aux taux de chômage plus importants chez les personnes handicapées, bien que la plupart des pays de l'OCDE aient adopté des programmes et institué des subventions pour leur permettre d'exercer une activité tant sur le marché primaire du travail que dans le cadre d'ateliers protégés (Verick, 2004). Dans ces pays, lorsqu'elles ne peuvent exercer un emploi, ces personnes bénéficient d'une aide sous forme de revenu; encore que celle-ci ne suffise généralement pas à compenser leur handicap (OCDE, 2003).

Dans les pays en développement, les personnes handicapées sont également exposées au risque de se voir exclues de la vie économique, sociale et politique. Faute de garanties de revenu et d'autres mesures de soutien, elles risquent davantage d'être touchées par la pauvreté que les personnes ne souffrant pas d'un handicap (ONU, 2007). On estime que dans les pays en développement, environ 15 à 20% des pauvres souffrent d'une forme ou d'une autre de handicap (Elwan, 1999). Le lien entre handicap et pauvreté est

Il convient de s'employer en priorité à pallier l'inadéquation des qualifications qui réduit les perspectives d'emploi des jeunes

complexe et en constante évolution du fait que le handicap est à la fois une cause et une conséquence de la pauvreté.

En dépit du manque de données, les informations disponibles indiquent que le fait de souffrir d'un handicap réduit les possibilités d'accès à l'éducation et à la formation. Ainsi, dans une étude menée en 2005 portant sur un échantillon de 11 pays en développement, dont le Burundi et le Mozambique, Filmer a constaté que les jeunes souffrant d'un handicap avaient moins de chances d'être scolarisés ou de poursuivre des études. En conséquence, les personnes handicapées ont également moins de chances d'obtenir un emploi décent, en particulier dans le secteur de l'économie formelle (Hoogeveen, 2005; OMS, 2005).

Certaines estimations indiquent que dans les pays en développement, moins de 20% des handicapés ont un emploi dans le secteur formel de l'économie (Handicap International, 2006). Ceux qui n'ont pas d'emploi sont souvent contraints à mendier pour assurer leur subsistance. En outre, les personnes handicapées ont un accès insuffisant aux services de santé, de réadaptation et d'aide. Tous ces facteurs sont responsables de la grande pauvreté de ces personnes et des ménages dont elles ont la charge.

Il importe également de souligner qu'en Afrique, les femmes souffrant d'un handicap sont victimes de deux formes de discrimination, en raison de leur appartenance sexuelle et de leur handicap proprement dit. Elles n'en sont que plus vulnérables, exposées à l'exclusion sociale et à la pauvreté (DFID, 2000).

Si l'on considère le problème sous un angle différent, la pauvreté conduit à la malnutrition, laquelle est une des principales causes d'incapacité chez l'enfant. Comme il a été souligné plus haut, les pauvres des pays en développement ont un accès limité aux services de santé et courent ainsi le risque de se retrouver handicapés à la suite de blessures ou de maladies (Elwan, 1999).

Malgré les coûts économiques et sociaux entraînés par l'exclusion des personnes handicapées de la société, ces questions n'ont guère été prises en considération dans les programmes de développement. Les gouvernements et les partenaires du développement sont lents à admettre qu'il faut éliminer les obstacles et les discriminations auxquels se heurtent les personnes handicapées et à reconnaître leur droit de participer pleinement à la vie de la société.

2.3.5 Honorer les engagements afin d'améliorer la situation des personnes handicapées

S'agissant de la marginalisation et de la pauvreté dont sont victimes les personnes handicapées et leurs familles, les gouvernements et les partenaires du développement doivent

à la fois adopter une législation et des politiques et mobiliser des ressources, afin de promouvoir leurs droits et de mettre en valeur leurs capacités. On trouvera à l'encadré 2.1 un aperçu des principaux instruments internationaux et régionaux adoptés en vue d'aider les pays concernés à atteindre cet objectif.

Pour concrétiser ces engagements, les gouvernements africains doivent prendre les mesures suivantes⁶:

- Élaborer des politiques visant à améliorer l'accès des personnes handicapées aux programmes d'éducation et de formation, ainsi qu'aux services de santé et de réadaptation, en particulier au niveau des collectivités, en mettant l'accent sur la prévention;
- Mettre en œuvre des politiques visant à encourager la participation des personnes handicapées au marché du travail, notamment par le biais de quotas, de subventions et de programmes de formation;
- Intégrer les questions relatives aux personnes handicapées à l'élaboration des politiques et encourager leur participation à l'ensemble des processus, en particulier à l'élaboration des stratégies de lutte contre la pauvreté;
- Envisager des mesures de protection sociale des personnes handicapées, notamment des régimes d'assurances;
- Créer des fonds et mettre en œuvre des politiques en faveur de programmes de microfinancement à l'intention des personnes handicapées, afin de les aider à mettre sur pied leur propre entreprise;
- Adopter des lois contre la discrimination, afin de protéger les droits des personnes handicapées;

“ Les gouvernements et les partenaires du développement doivent adopter des politiques et mobiliser des ressources, afin de promouvoir les droits des personnes handicapées et de mettre en valeur leurs capacités ”

6 Voir DFID (2000), Handicap International (2006), OIT (2002) et OCDE (2003).

“ Si les pays africains intensifient leurs efforts en faveur des catégories marginalisées, y compris les personnes handicapées, ils amélioreront en conséquence leurs chances d'atteindre les OMD, qui préconisent un processus de développement inclusif ”

- Recueillir des données plus précises sur la question des handicapés, afin d'améliorer l'élaboration des politiques, en faisant figurer des questions relatives au handicap dans les enquêtes et recensements, et adopter une définition harmonisée de l'incapacité sur la base des directives données par la Division de statistique de l'ONU;
- Signer et ratifier les instruments internationaux clés sur la question, en particulier la Convention relative aux droits des personnes handicapées, et intégrer ces engagements internationaux dans leur cadre juridique national;
- Appliquer les recommandations du Plan d'action du continent africain, adopté par l'UA pour la Décennie des personnes handicapées en Afrique (1999-2009), ainsi que suivre et évaluer les initiatives en cours.

Encadré 2.1

Instruments internationaux et régionaux adoptés en vue de promouvoir les droits et l'insertion des personnes handicapées

Les Nations Unies ont adopté trois instruments importants concernant directement les personnes handicapées: le Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (1982), les Règles pour l'égalisation des chances des handicapés (1993), et plus récemment, la Convention relative aux droits des personnes handicapées, adoptée en décembre 2006. La Convention vise à promouvoir les droits et les libertés fondamentales des personnes handicapées, et à faire de ces questions un élément central des programmes de développement. Au mois de septembre 2007, 28 pays africains sur un total de 102 États avaient signé la Convention*. Toutefois, aucun pays d'Afrique n'a encore ratifié cet instrument, ce qui constitue un obstacle à la mise en œuvre des recommandations de la Convention à l'échelon des pays.

L'Organisation internationale du Travail (OIT) a également adopté un certain nombre d'instruments internationaux concernant les personnes handicapées, en particulier la Convention n° 159 sur la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées de 1983. Après sa ratification, les pays concernés seront tenus d'élaborer des politiques nationales relatives à l'emploi et à la réadaptation des personnes handicapées. Au mois de septembre 2007, 13 pays africains sur un total de 79 États avaient ratifié la Convention.

Les États Membres africains ont proclamé la Décennie des personnes handicapées en Afrique (1999-2009), lors de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'Unité africaine, qui s'est tenue à Alger en 1999. En 2002, un Plan d'action a été adopté afin de guider les pays dans la mise en œuvre des objectifs de la Décennie. Le Plan d'action appelait notamment les pays concernés à formuler ou reformuler des politiques et programmes nationaux qui encouragent une participation pleine et entière des personnes handicapées au développement social et économique

Source: www.un.org/esa/enable/; www.ilo.org/; www.africa-union.org

* Les pays africains n'ayant pas encore signé la Convention sont les suivants: Afrique du Sud, Algérie, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Libéria, Mali, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie et Tunisie

En résumé, si les pays africains intensifient leurs efforts en faveur des catégories marginalisées, y compris les personnes handicapées, ils amélioreront en conséquence leurs chances d'atteindre les OMD, qui préconisent un processus de développement inclusif.

2.4 Perspectives pour 2008: une amélioration en vue malgré les risques potentiels

La croissance économique en Afrique devrait connaître une légère amélioration pour atteindre 6,2% en 2008, alors qu'elle était de 5,8% en 2007 (figure 2.8). L'Afrique de l'Est restera vraisemblablement en tête des cinq régions avec une croissance prévue de 6,6%, suivie de l'Afrique de l'Ouest (6,4%), de l'Afrique australe (6,3%), de l'Afrique du Nord (6,1%) et de l'Afrique centrale (5,4%). L'Afrique de l'Ouest devrait enregistrer la plus forte croissance en termes de PIB, en raison de l'augmentation de la production pétrolière et de la forte croissance au Nigéria.

Les perspectives de croissance de l'Afrique pour 2008 dépendent d'un certain nombre de facteurs endogènes et exogènes. La réalisation des objectifs de croissance du continent africain dépend de l'influence que le ralentissement de l'économie aux États-Unis aura sur l'économie mondiale. On s'attend à ce que la forte demande de produits d'exportation africains et leurs cours élevés continuent d'être tirés par la forte croissance en Asie et par le fait que la croissance en Europe ne chutera pas considérablement.

Les autres facteurs de croissance en Afrique tiennent notamment à la poursuite d'une politique de gestion macroéconomique efficace. Celle-ci aidera les gouvernements africains à maîtriser les tensions inflationnistes et à résister à la tentation, notamment pour les pays exportateurs de pétrole, de tolérer une appréciation excessive des taux de change. En conséquence, on prévoit que les taux d'intérêt et les prix intérieurs, de même que les taux de change, resteront relativement stables au cours de la période considérée.

Pour réaliser une croissance rapide et soutenue, les gouvernements africains devraient veiller à gérer efficacement les recettes provenant des produits de base, afin d'améliorer leurs infrastructures, d'encourager l'investissement, de promouvoir l'innovation et de renforcer leurs capacités institutionnelles. À cet égard, il est encourageant de constater que, parallèlement à l'accroissement des flux d'aide et de l'investissement étranger direct, tant l'épargne que les taux d'investissements intérieurs ont connu une hausse au cours des dernières années. Le renforcement des capacités institutionnelles et l'amélioration du climat des affaires sont essentiels pour que les pays du continent africain parviennent à augmenter l'épargne et l'investissement, à stimuler le développement du secteur privé et à diversifier davantage leurs économies de sorte à se dégager de leur dépendance vis-à-vis du secteur des ressources (CEA et AU 2007a). L'amélioration de la gouvernance et de la situation en matière de sécurité constituent également des facteurs de nature à améliorer les perspectives économiques pour 2008 et au-delà, encore que de nombreuses régions d'Afrique continuent de pâtir des conflits et de l'insécurité.

“ Pour réaliser une croissance rapide et soutenue, les gouvernements africains devraient veiller à gérer efficacement les recettes provenant des produits de base, afin d'améliorer leurs infrastructures, d'encourager l'investissement, de promouvoir l'innovation et de renforcer leurs capacités institutionnelles ”

“ Du fait que la production et les exportations portent essentiellement sur des produits de base, l'Afrique reste vulnérable aux chocs économiques et n'est pas en mesure de créer des emplois afin de réduire le chômage ”

Sur une note moins positive, la croissance de l'Afrique reste fragile à moyen terme. Un ralentissement sensible ou un ajustement défavorable de l'économie mondiale pourrait bien entraîner un fléchissement de la demande des produits d'exportation africains. Une baisse de la demande et des cours des produits aura nécessairement des incidences négatives sur les perspectives de croissance de l'Afrique. Les fluctuations de cours du pétrole auront des effets antagoniques sur la croissance des pays exportateurs et importateurs de pétrole. Toute flambée des cours actuels du pétrole exercera des pressions accrues sur le solde budgétaire et la balance des opérations courantes des pays importateurs de pétrole, compromettant ainsi la stabilité macroéconomique et les perspectives de croissance.

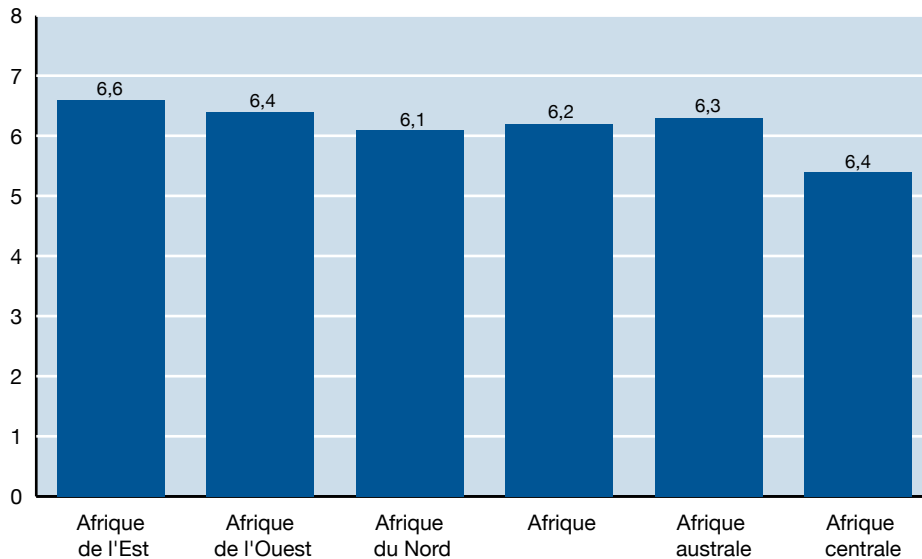
D'autre part, une forte baisse des cours du pétrole aura des effets négatifs sur la croissance dans les pays exportateurs de pétrole. S'il se peut que ces derniers aient à court terme les moyens d'atténuer l'impact d'une telle baisse sur leur équilibre macroéconomique, les pays importateurs ont besoin, quant à eux, d'une aide extérieure pour faire face aux difficultés posées par l'augmentation continue des cours du pétrole. Il convient de souligner que la communauté internationale des donateurs a la responsabilité non seulement d'honorer ses engagements en matière d'aide et d'allègement de la dette, mais également d'aider le continent africain à mener à bien les négociations commerciales et à élargir sa production destinée à l'exportation ainsi que son accès aux marchés.

En outre, du fait que la production et les exportations portent essentiellement sur des produits de base, l'Afrique reste vulnérable aux chocs économiques et n'est pas en mesure de créer des emplois afin de réduire le chômage et d'accélérer les progrès vers la réalisation des OMD. Comme il a été souligné plus haut, cela fait de la diversification de l'économie une priorité absolue pour l'Afrique (CEA et AU, 2007a). Le continent africain doit également parer aux risques que font peser sur sa croissance les fluctuations imprévisibles des capitaux extérieurs, en particulier des flux d'aide, et l'appréciation de la monnaie qui peut avoir des incidences négatives sur sa compétitivité internationale.

Les changements climatiques imprévisibles et les conflits sont également des facteurs susceptibles de nuire à la dynamique de croissance que connaît le continent africain. En effet, les aléas du climat ne font souvent qu'accroître la vulnérabilité de l'environnement et des ménages, exacerbant à son tour, tel un cercle vicieux, les conflits et l'instabilité politique. Outre les efforts qu'elle déploie pour diversifier ses facteurs de croissance, l'Afrique devrait mettre en œuvre des stratégies à moyen et à long terme pour lutter contre des épidémies telles que le VIH/sida ou le paludisme et atténuer leurs conséquences économiques et sociales.

Figure 2.8

Prévisions de croissance réelle du PIB par région en 2008 (en pourcentage)



Source: ONU-DESA, octobre 2007.

2.5 Conclusions: principaux problèmes économiques et sociaux en Afrique

Les tendances macroéconomiques récentes en Afrique font apparaître un certain nombre de problèmes économiques et sociaux auxquels les responsables de l'élaboration des politiques et ceux qui s'intéressent au développement doivent porter une attention urgente. Le premier tient à la faiblesse et à l'instabilité de la croissance. Les études menées par la CEA mettent en évidence des disparités importantes en termes de croissance du PIB entre les différents pays et selon la période considérée. La croissance est plus instable dans les pays pauvres en ressources naturelles et les pays d'Afrique hors Afrique du Nord qu'en Afrique du Nord, du fait de leur vulnérabilité particulière aux aléas climatiques et aux fluctuations des termes de l'échange.

En dépit de sa forte dépendance à l'égard du pétrole, la croissance de l'Afrique du Nord est restée relativement stable durant la période 1980-2007, en raison de la diversification économique plus importante dans cette région. C'est ce facteur, entre autres, qui a permis à l'Afrique du Nord de progresser plus rapidement vers la réalisation des OMD que le reste de l'Afrique. Réduire l'instabilité de la croissance exige de mettre en œuvre des stratégies de développement à long terme, notamment en faveur de la diversification économique. Comme on a pu l'observer plus haut, les

taux de croissance en Afrique restent faibles par rapport au niveau qu'ils devraient atteindre (environ 7% par an) pour que le continent puisse réaliser les OMD d'ici à 2015.



Les gouvernements africains et les partenaires doivent veiller à ce que la croissance économique bénéficie aux catégories marginalisées, notamment les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées



La persistance des cours élevés du pétrole constitue le deuxième problème économique majeur de l'Afrique. La hausse des coûts de l'énergie pèse sur l'investissement et la croissance dans de nombreux pays importateurs de pétrole, lesquels font face également à d'autres facteurs qui menacent leur stabilité économique, tels que les pressions inflationnistes de plus en plus fortes et les déficits croissants des finances publiques et de la balance des opérations courantes. Outre une bonne gestion macroéconomique, les pays importateurs de pétrole auront pendant un certain temps besoin d'une aide extérieure accrue pour maintenir leur croissance et pour limiter l'instabilité de celle-ci. Les pays exportateurs de pétrole doivent, quant à eux, gérer leurs recettes de manière à diversifier leurs facteurs de croissance et leurs exportations, éviter l'appréciation excessive de leur monnaie et l'accumulation de réserves en devises.

Par dessus tout, les gouvernements africains doivent veiller à ce que la croissance économique bénéficie aux catégories marginalisées, notamment les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les personnes handicapées. Outre les investissements publics dans les services sociaux en faveur des catégories susmentionnées, les gouvernements devraient envisager des politiques visant à promouvoir leur accès aux programmes d'éducation et de formation et aux services de santé, ainsi que leur participation au marché du travail et, d'un point de vue général, leurs droits fondamentaux. Parallèlement, les partenaires du développement doivent examiner comment les programmes d'aide peuvent contribuer à la réalisation de ces objectifs. À plus long terme, une société mieux intégrée aidera les pays à assurer leur stabilité politique et sociale et à accroître leur potentiel de croissance.

Bibliographie

Banque mondiale, 2007. *Indicateurs du développement dans le monde* – Base de données en ligne. Washington D.C.

Banque mondiale/Fonds monétaire international, 2005. “*Global Monitoring Report 2005: Millennium Development Goals: From Consensus to Momentum*”, Washington D.C.

Bureau international du Travail (BIT), 2007. *Indicateurs clefs du marché du travail (ICMT) Version 5 – CD-ROM*. Genève.

Commission économique pour l’Afrique (CEA) et Union africaine (UA), 2007a. *Rapport économique sur l’Afrique 2007*. Addis-Abeba, Éthiopie.

_____. 2007b. “*Efficient Public Service Delivery in Africa: Perspectives on Policy and Institutional Framework*”. Rapport de recherche. Addis-Abeba, Éthiopie.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), 2007. *Rapport sur le commerce et le développement, 2007*. Genève.

Département de statistique de l’ONU, 2007a. Base de données sur l’Afrique. Nations Unies. New York. Octobre.

_____. 2007b. *LINK Global Economic Outlook*. Nations Unies. New York. Mai.

Department for International Development (DFID), 2000. *Disability, Poverty and Development*. Londres.

Economist Intelligence Unit (EIU), Base de données en ligne, août 2007.

Elwan, A., 1999. “*Poverty and Disability: A Survey of the Literature*.” World Bank Social Protection Discussion Paper Series, No.9932.

Filmer, D., 2005. “*Disability, Poverty and Schooling in Developing Countries: Results from 11 Household Surveys*.” World Bank Social Protection Discussion Paper Series, No.0539.

Handicap International, 2006. “*Good Practices for the Economic Inclusion of People with Disabilities in Developing Countries: Funding Mechanisms for Self-Employment*” (Pratiques optimales pour l’inclusion de personnes handicapées dans les pays en développement: Mécanismes de financement du travail indépendant).

Hoogeveen, J.G., 2005. "Poverty and Disability in Uganda." (Pauvreté et handicap en Ouganda), *Journal of African Economies*, 14(4), 603-631.

Fonds monétaire international (FMI), 2007a. Base de données active du FMI (<http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2006/02/data/weoselagr.aspx>) Washington, D.C.

_____. 2007b. *Perspectives économiques régionales – Afrique subsaharienne*. FMI. Washington, D.C.

_____. 2007c. *Statistiques financières internationales*. FMI, Washington, D.C.

Lehola, P., 2005. "Census 2001 – Prevalence of Disability in South Africa." (Recensement 2001 – Prévalence du handicap en Afrique du Sud) *Statistics SA Report*, No. 03-02-044 (2001).

Nations Unies, 2007. *Mise en œuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées: Objectifs du Millénaire pour le développement et synergies avec les autres instruments des Nations Unies relatifs aux personnes handicapées - Rapport du Secrétaire général*, A/62/157. New York, Nations Unies.

ONUSIDA/OMS, 2006. *Le point sur l'épidémie du sida* - Décembre 2006. Genève.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), 2007. Centre de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2003. *Transformer le handicap en capacité*. Paris.

Organisation mondiale de la santé (OMS), 2005. *Incapacités, prévention, traitement et réadaptation compris - Rapport du Secrétariat*, Cinquante-huitième Assemblée mondiale de la santé, A58/17.

Organisation mondiale du tourisme (OMT), 2007. base de données en ligne.

Union africaine, 2007. <http://www.africa-union.org/root/UA/Conferences/2007/avril/SA/9-13%20avr/home-fr.htm>.

Vandermoortele, J., 2004. "The MDGs and Pro-poor Policies: Related but not Synonymous." *International Poverty Centre Working Paper No.3*.

Verick, S., 2004. "Do Financial Incentives Promote the Employment of the Disabled?" *IZA Discussion Paper No.1256*.

Appendice

Tableau A2.1

Dettes extérieures de l'Afrique, par échéance et source (en milliards de dollars)

Année	Total de la dette	Échéance		Type de créanciers		
		Court terme	Long terme	Publics	Banques	Autres créanciers privés
1999	298,1	34,3	263,8	205,7	63,0	29,4
2000	286,8	13,7	273,1	205,4	55,3	26,0
2001	275,4	11,6	263,8	203,9	51,5	20,0
2002	284,6	14,9	269,7	217,0	46,5	21,1
2003	309,2	15,8	293,4	233,1	51,9	24,1
2004	325,0	17,7	307,3	240,1	56,9	28,1
2005	298,8	15,6	283,2	209,8	58,2	30,8
2006	255,5	14,9	240,6	148,5	70,2	36,8
2007	254,8	15,0	239,7	144,5	72,1	38,1

Source: FMI, *Appendice statistique*, juillet 2007.

Tableau A2.2**Réerves et production de pétrole brut en Afrique**

	1990	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Évolution (en pourcentage) entre 2005 et 2006
Réerves de pétrole brut confirmées (en millions de barils)									
Afrique	58 598,7	93 380,2	96 891,5	102 064,3	112 345,2	113 263,6	117 457,8	117 572,4	0,1
Monde	985 031,2	1 090 619,6	1 121 402,0	1 151 844,1	1 169 725,6	1 177 514,1	1 189 139,2	1 195 318,0	0,5
Pourcentage de l'Afrique	5,95	8,56	8,64	8,86	9,60	9,62	9,88	9,84	
Production de pétrole brut (en milliers de barils par jour)									
Afrique	5 961,6	6 754,9	6 609,6	6 433,7	7 294,0	8 324,8	8 797,9	8 993,2	
Monde	59 101,8	65 871,3	65 383,2	64 022,9	67 304,8	70 556,2	71 612,0	71 995,7	
Pourcentage de l'Afrique	10,09	10,25	10,11	10,05	10,84	11,80	12,29	12,49	
Capacité de raffinage, 1990-2006 (en milliers de barils par jour)									
Afrique	2 826,4	3 257,7	3 247,3	3 278,3	3 303,8	3 263,8	3 278,8	3 240,6	-1,2
Monde	73 142,8	82 288,8	82 751,1	83 058,5	83 081,10	84 486,7	85 333,6	86 735,1	1,6
Pourcentage de l'Afrique	3,86	3,96	3,92	3,95	3,98	3,86	3,84	3,74	
Consommation de produits raffinés (en milliers de barils par jour)									
Afrique	1 452,0	1 764,0	1 891,7	1 947,5	1 976,2	2 108,5	2 219,1	2 302,7	3,8
Monde	63 565,5	71 434,4	72 157,1	72 685,6	73 945,1	76 351,4	77 952,2	78 254,3	1,2
Pourcentage de l'Afrique	2,28	2,47	2,62	2,68	2,67	2,76	2,87	2,94	
Exportations de pétrole brut (en milliers de barils par jour)									
Afrique	4 348,4	5 209,0	5 098,0	5 135,3	5 767,6	6 394,0	6 474,1	6 556,3	1,3
Monde	27 135,3	38 797,7	38 063,9	37 305,8	39 124,7	42 328,6	42 811,6	43 493,1	1,6
Pourcentage de l'Afrique	16,02	13,43	13,39	13,77	14,74	15,11	15,12	15,07	
Exportations de produits raffinés, 1990-2006 (en milliers de barils par jour)									
Afrique	1 561,4	2 898,6	3 030,6	2 912,2	3 149,7	3 497,5	3 693,4	3 776,8	2,3
Monde	12 894,2	17 189,0	17 421,7	17 623,3	18 265,9	19 370,2	20 346,7	20 610,1	1,3
Pourcentage de l'Afrique	12,11	16,86	17,40	16,52	17,24	18,06	18,15	18,32	
Importations de pétrole brut, 1980-2006 (en milliers de barils par jour)									
Afrique	576,8	784,4	777,0	778,0	731,5	761,1	792,1	824,7	4,1
Monde	27 700,0	38 907,0	38 848,9	38 105,9	40 494,4	42 790,0	45 609,3	48 923,8	7,3
Pourcentage de l'Afrique	2,1	2,0	2,0	2,0	1,8	1,8	1,7	1,7	
Importations de produits raffinés, 1990-2006 (en milliers de barils par jour)									
Afrique	311,7	533,1	527,8	532,7	575,0	631,7	657,8	673,4	2,4
Monde	11 156,6	14 826,9	14 806,6	14 434,6	15 899,1	16 905,2	17 932,2	19 089,5	6,5
Pourcentage de l'Afrique	2,8	3,6	3,6	3,7	3,6	3,7	3,7	3,5	

Source : Rapport statistique de l'OPEP, 2006.

Tableau A2.3**Évolution des indicateurs de base dans le secteur du gaz naturel en Afrique**

Région	1990	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Évolution en pourcentage entre 2005 et 2006
Réserves de gaz naturel confirmées, 1990-2006 (en milliards de mètres cubes)									
Afrique	8 524,0	12 463,0	13 133,0	13 782,0	13 893,0	14 215,0	14 132,0	14 165,0	0,2
Monde	132 206,0	162 826,0	176 066,0	177 735,0	180 039,0	180 545,0	181 065,0	180 899,0	-0,1
Pourcentage de l'Afrique	6,45	7,65	7,46	7,75	7,72	7,87	7,80	7,83	
Production de gaz naturel commercialisée, 1990-2006 (en millions de mètres cubes)									
Afrique	70 890	125 589	130 270	134 344	145 102	151 907	172 645	189 724	9,9
Monde	2 081 040	2 492 969	2 551 275	2 598 985	2 691 974	2 766 145	2 858 795	2 943 055	2,9
Pourcentage de l'Afrique	3,41	5,04	5,11	5,17	5,39	5,49	6,04	6,45	
Exportations de gaz naturel par pays, 1990-2006 (en millions de mètres cubes)									
Afrique	32 570	68 223	66 455	67 127	72 740	74 537	89 896	103 961	15,6
Monde	304 330	530 548	553 464	585 285	631 355	687 530	720 740	747 995	3,8
Pourcentage de l'Afrique	10,70	12,86	12,01	11,47	11,52	10,84	12,47	13,90	
Importations de gaz naturel par pays, 1990-2006 (en millions de mètres cubes)									
Afrique	1 200	1 730	1 580	2 290	2 090	1 300	1 300	1 300	0,0
Monde	304 330	530 548	553 464	585 285	631 355	687 530	720 740	747 995	3,8
Pourcentage de l'Afrique	0,39	0,33	0,29	0,39	0,33	0,19	0,18	0,17	

Source: Rapport statistique de l'OPEP, 2006.

Tableau A2.4**Les 20 destinations touristiques les plus visitées en Afrique (en milliers de touristes)**

Pays	2000	Classement	Pays	2003	Classement	Pays	2004	Classement	Pays	2005	Classement
Afrique du Sud	6 001	1	Afrique du Sud	6 640	1	Égypte	7 795	1	Égypte	8 244	1
Égypte	5 116	2	Égypte	5 716	2	Afrique du Sud	6 815	2	Afrique du Sud	7 518	2
Tunisie	5 058	3	Tunisie	5 114	3	Tunisie	5 998	3	Tunisie	6 378	3
Maroc	4 278	4	Maroc	4 761	4	Maroc	5 477	4	Maroc	5 843	4
Zimbabwe	1 967	5	Zimbabwe	2 256	5	Zimbabwe	1 854	5	Botswana	1 834	5
Botswana	1 104	6	Botswana	1 406	6	Botswana	1 523	6	Zimbabwe	1 559	6
Kenya	899	7	Algérie	1 166	7	Algérie	1 234	7	Kenya	1 536	7
Algérie	866	8	Kenya	927	8	Kenya	1 199	8	Algérie	1 443	8
Nigéria	813	9	Nigéria	924	9	Nigéria	962	9	Nigéria	1 010	9
Maurice	656	10	Maurice	702	10	Maurice	719	10	Swaziland	839	10
Namibie	656	11	Namibie	695	11	Sénégal	667	11	Sénégal	769	11
Tanzanie	459	12	Tanzanie	552	12	Ghana	584	12	Maurice	761	12
Zambie	457	13	Ghana	531	13	Tanzanie	566	13	Mozambique	578	13
Ghana	399	14	Sénégal	495	14	Zambie	515	14	Ouganda	468	14
Sénégal	389	15	Swaziland	461	15	Ouganda	512	15	Ghana	429	15
Lesotho	302	16	Mozambique	441	16	Malawi	471	16	Lesotho	304	16
Swaziland	281	17	Malawi	424	17	Mozambique	470	17	Angola	210	17
Cameroun	277	18	Zambie	413	18	Swaziland	459	18	Cap-Vert	198	18
Malawi	228	19	Lesotho	329	19	Lesotho	304	19	Bénin	176	19
Ouganda	193	20	Gabon	222	20	Angola	210	20	Burundi	148	20

Source: Base de données de l'Organisation mondiale du tourisme, 2007.

NB: Les données relatives au Malawi, à la Tanzanie et à la Zambie ne figurent pas dans le rapport de l'OMT de 2006. Le tableau ne donne donc pas le classement le plus récent pour ces pays.

Tableau A2.5**Les 20 pays africains ayant enregistré les plus importantes recettes touristiques (en millions de dollars)**

Pays	2000	Classement	Pays	2003	Classement	Pays	2004	Classement	Pays	2005	Classement
Égypte	4 345	1	Afrique du Sud	5 523	1	Afrique du Sud	6 282	1	Afrique du Sud	7 327	1
Afrique du Sud	2 675	2	Égypte	4 584	2	Égypte	6 125	2	Égypte	6 851	2
Maroc	2 039	3	Maroc	3 225	3	Maroc	3 924	3	Maroc	4 617	3
Tunisie	1 683	4	Tunisie	1 582	4	Tunisie	1 970	4	Tunisie	2 063	4
Maurice	542	5	Maurice	696	5	Maurice	853	5	Maurice	871	5
Tanzanie	377	6	Tanzanie	647	6	Tanzanie	746	6	Ghana	796	6
Ghana	335	7	Botswana	457	7	Botswana	549	7	Tanzanie	796	7
Kenya	283	8	Ghana	414	8	Kenya	486	8	Kenya	579	8
Botswana	222	9	Kenya	347	9	Ghana	466	9	Botswana	562	9
Ouganda	165	10	Namibie	330	10	Namibie	403	10	Namibie	348	10
Namibie	160	11	Sénégal	209	11	Ouganda	266	11	Ouganda	270	11
Sénégal	144	12	Libye	205	12	Libye	218	12	Libye	210	12
Seychelles	139	13	Ouganda	184	13	Zimbabwe	194	13	Algérie	181	13
Zimbabwe	125	14	Seychelles	171	14	Algérie	178	14	Seychelles	192	14
Madagascar	121	15	Zambie	149	15	Éthiopie	173	15	Éthiopie	168	15
Zambie	111	16	Mali	128	16	Seychelles	172	16	Mozambique	130	16
Nigéria	101	17	Éthiopie	114	17	Zambie	161	17	Cap-Vert	127	17
Algérie	96	18	Algérie	112	18	Mali	130	18	Madagascar	111	18
Bénin	77	19	Bénin	106	19	Madagascar	105	19	Zimbabwe	99	19
Libye	75	20	Swaziland	101	20	Swaziland	95	20	Swaziland	96	20

Source: Base de données de l'Organisation mondiale du tourisme, 2007.



Défis du développement de l'Afrique en 2007

Le présent chapitre traite de deux grands défis mondiaux qui se posent à l'Afrique : les questions relatives aux échanges internationaux et les obstacles rencontrés dans l'accélération des progrès en vue de la réalisation des OMD. Les nouveaux faits marquants en matière d'échanges internationaux sont le lancement de l'Initiative d'aide au commerce et l'examen régional qui a été conjointement organisé par la CEA, la Banque africaine de développement (BAD) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

S'agissant des OMD, les progrès demeurent lents mais la détermination est forte, aussi bien dans les pays que parmi les partenaires internationaux du développement. Cela a été clairement affirmé lors de diverses rencontres de haut niveau, notamment la récente réunion des ministres africains des finances sur le financement du développement, tenue à Accra (Ghana) en mai 2007.

“ La part de l'Afrique dans les exportations mondiales ne croît que de façon marginale et demeure proche de son plus bas niveau historique ”

3.1. Questions commerciales: politiques commerciales, aide au commerce et négociations commerciales

3.1.1 Introduction: tendances générales des résultats du commerce en Afrique

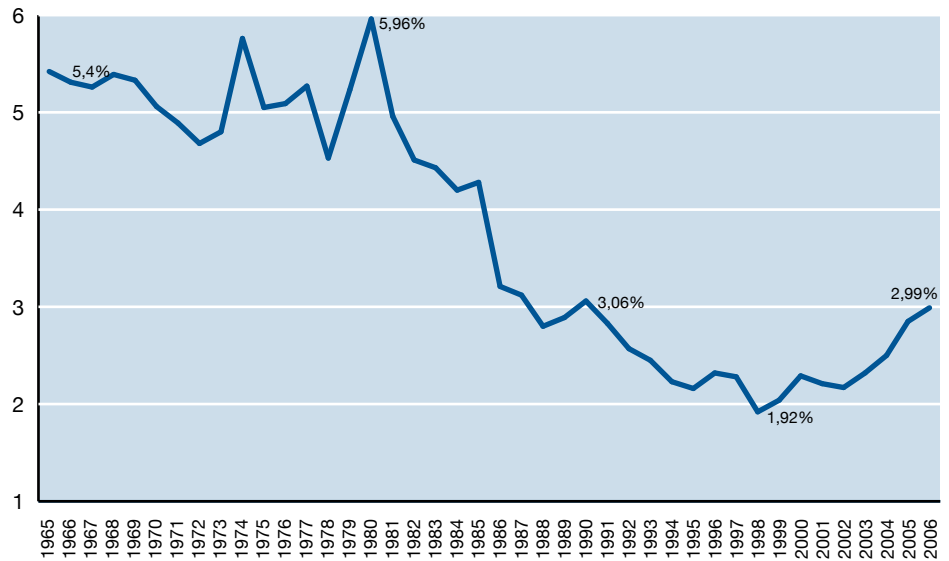
Profitant du maintien des prix des produits de base à un niveau élevé et de la forte croissance mondiale, les exportations africaines ont encore progressé en 2006, pour atteindre 360,9 milliards de dollars, soit un accroissement de 21% par rapport à 2005. Les exportations de l'Afrique ont ainsi connu une hausse de plus de 20% pour la quatrième année consécutive.

En 2006, les exportations mondiales ont augmenté de 15,2%, contre 21% pour l'Afrique. Malgré cette progression régulière, la part de l'Afrique dans les exportations mondiales ne croît que de façon marginale et demeure proche de son plus bas niveau historique. Comme l'illustre la figure 3.1, la part de l'Afrique dans le total des

exportations mondiales a atteint 2,99% en 2006. Même si ce chiffre est nettement plus élevé que le plus bas niveau enregistré en 1998 (1,92%), il demeure bien en dessous des niveaux atteints dans les années 60 et 70 (plus de 5%). L'Afrique reste un acteur secondaire du commerce mondial.

Figure 3.1

Part de l'Afrique dans le total des exportations mondiales (%)



Source: OMC, 2007c.

En 2006, comme en 2005, les cinq principaux exportateurs étaient: l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Nigéria, la Libye et l'Angola. Comme il ressort du tableau 3.1, les dix principaux exportateurs représentaient 81% du total des exportations du continent.

Tableau 3.1**Les 10 principaux pays exportateurs africains en 2006**

10 principaux pays exportateurs	Exportations en millions de dollars É.-U.	Part cumulée du total des exportations de l'Afrique
Afrique du Sud	58 412	16%
Algérie	52 822	31%
Nigéria	52 000	45%
Libye	38 300	56%
Angola	35 100	66%
Égypte	13 702	69%
Maroc	12 559	73%
Tunisie	11 513	76%
Guinée équatoriale	8 900	79%
Côte d'Ivoire	8 715	81%

Source: OMC, 2007c.

Les pays producteurs de pétrole sont ceux qui continuent à enregistrer les meilleurs résultats à l'exportation en Afrique. Ils¹ ont encore vu leur part du total des exportations augmenter en 2006. Avec 208 milliards de dollars, leurs exportations représentaient près de 58% du total des exportations de l'Afrique en 2006. Les pays africains non exportateurs de pétrole (y compris l'Afrique du Sud) ont vu leurs exportations augmenter de 16% en 2006. Comme en 2005, la croissance de leurs exportations se situait juste au-dessus de la moyenne mondiale.

“ Les pays producteurs de pétrole sont ceux qui continuent à enregistrer les meilleurs résultats à l'exportation en Afrique ”

1 Algérie, Angola, Tchad, République du Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Libye, Nigéria et Soudan.

“ La moitié des pays africains a obtenu, entre 1997 et 2006, des résultats au-dessus de la moyenne mondiale en termes de croissance annuelle moyenne des exportations ”

Tableau 3.2

Taux de croissance des exportations, 1997-2006 (%)

Pays	Taux de croissance	Pays	Taux de croissance
Tchad	59,03	Cameroun	9,00
Sierra Leone	47,49	Niger	8,75
Guinée équatoriale	40,12	Tunisie	8,63
Mozambique	32,48	Côte d'Ivoire	8,57
Soudan	32,07	Afrique du Sud	8,00
Angola	28,92	Éthiopie	7,94
Maroc	27,13	République démocratique du Congo	7,92
Zambie	22,35	Sao Tomé-et-Principe	7,77
Libye	20,59	Ouganda	7,40
Algérie	19,70	Botswana	7,04
République du Congo	19,56	Kenya	6,38
Nigéria	19,19	Sénégal	6,22
Égypte	16,69	Cap-Vert	5,89
Seychelles	16,36	Lesotho	5,83
Comores	12,16	Togo	5,39
Mali	10,82	Maurice	4,11
Guinée-Bissau	10,82	Burundi	3,87
Tanzanie	10,70	Bénin	3,76
Madagascar	10,70	Djibouti	3,03
Swaziland	10,42	Malawi	2,89
Burkina Faso	10,28	Gambie	0,61
Mauritanie	10,03	Zimbabwe	0,20
Ghana	9,75	Libéria	-3,02
Namibie	9,63	République centrafricaine	-3,09
Gabon	9,37	Guinée	-4,75
Érythrée	9,36	Monde	9,24
Rwanda	9,35		

Source: OMC, 2007c.

Il est intéressant de noter dans le tableau 3.2 que la moitié des pays africains (27) ont obtenu des résultats au-dessus de la moyenne mondiale en termes de croissance annuelle moyenne des exportations entre 1997 et 2006. Ce sont surtout les pays exportateurs de pétrole qui, encore une fois, ont obtenu les meilleurs résultats: le Tchad arrive en première position (+59% de croissance moyenne annuelle des exportations au cours des 10 dernières années). Des pays sortant d'un conflit tels que la Sierra Leone figurent également parmi ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats. Il est intéressant de noter que d'autres pays ont aussi enregistré de bons résultats: le Mozambique (+32%), les pays d'Afrique du Nord non-exportateurs de pétrole (le Maroc avec +27% et l'Égypte avec +16,7%), ainsi que des pays exportateurs de produits minéraux (la Zambie, avec +22,3%, le Mali avec +10%). À l'autre extrême, on trouve la Guinée, le Libéria et la République centrafricaine, qui ont tous connu des taux de croissance annuelle négatifs de leurs exportations, les deux premiers montrant des signes d'amélioration.

Il ressort de ce qui précède que les résultats commerciaux de l'Afrique sont encore profondément tributaires de l'impact des termes de l'échange du pétrole et de quelques miné-

raux. Une meilleure gouvernance et une plus grande stabilité politique peuvent également jouer un rôle important, comme le montre l'amélioration des résultats des pays qui ont entrepris des réformes ou qui sortent d'un conflit.

Les niveaux et les variations des prix mondiaux d'un petit nombre de produits de base ont encore une part importante dans les résultats du commerce africain et, par conséquent, dans le rôle que peut jouer le commerce en tant qu'outil de réduction de la pauvreté. Par ailleurs, les industries extractives font habituellement davantage appel aux capitaux qu'à la main-d'œuvre, ce qui se traduit par un faible impact sur l'emploi et la réduction de la pauvreté. Par conséquent, la diversification des exportations africaines devrait demeurer l'un des objectifs prioritaires des responsables des politiques commerciales en Afrique.

Certains soutiennent qu'une meilleure intégration des échanges régionaux peut contribuer à la diversification en Afrique. En effet, les entreprises africaines, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME), sont plus à même de soutenir la concurrence et de diversifier leur production au niveau continental que sur les marchés internationaux, où la concurrence est plus rude.

Malheureusement, malgré les signes de changement observés occasionnellement dans certaines régions, les échanges régionaux africains demeurent peu intégrés.

“ Le commerce intra-africain a représenté un peu moins de 10% du total des exportations du continent ”

Tableau 3.3

Part des échanges intra-régionaux, moyenne pour la période 1996-2005 (%)

	Afrique (toutes les régions)	CEMAC	COMESA	CEDEAO	SADC	UMOA	UMA
Part moyenne du commerce intra-régional (1996-2005)	9,56	1,56	6,01	9,17	10,17	12,32	2,58
Croissance annuelle moyenne des exportations intra-régionales (1996-2005)	9	7	11	13	7	10	7
Croissance annuelle moyenne du total des exportations (1996-2005)	12	17	14	13	9	8	14

Source: CNUCED, 2006.

Le tableau ci-dessus montre qu'au cours de la période considérée, le commerce intra-africain a représenté un peu moins de 10% du total des exportations du continent et que les exportations africaines vers le reste du monde ont connu une croissance plus rapide que les échanges à l'intérieur du continent. Il semble que les communautés économiques régionales (CER) les moins intégrées soient la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et l'Union du Maghreb arabe (UMA), où les exportations connaissent une croissance beaucoup plus rapide vers le reste du monde que vers les

autres pays du continent. L'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Afrique australe (SADC) et l'Afrique de l'Est (COMESA) sont relativement plus intégrées, et la différence entre la croissance du total des exportations et celle des échanges intra-régionaux y est moins prononcée.

“ Les économies africaines ont de meilleures chances de se diversifier si elles peuvent exploiter les opportunités commerciales qu'offre le continent ”

Dans la CEDEAO, les exportations vers le reste du monde et celles à destination de la région ont connu à peu près le même taux de croissance. L'UEMOA, union douanière et monétaire qui regroupe huit États de l'Afrique de l'Ouest, a obtenu de meilleurs résultats, du point de vue tant de l'intégration, la part des échanges intra-régionaux dépassant 12%, que de la croissance de ces échanges, qui y est plus rapide. Toutefois, même dans le cas de l'UEMOA, les échanges intra-régionaux sont beaucoup moins importants que dans d'autres régions (plus de 70% au sein de l'UE).

Afin de favoriser la diversification et de promouvoir les entreprises et la stabilité régionale, les pays africains devraient intensifier leurs efforts en faveur de l'intégration des échanges régionaux. Les droits de douane doivent être effectivement éliminés là où ils sont encore appliqués, et il faut également remédier à d'autres obstacles tels que l'insuffisance des infrastructures physiques et institutionnelles.

3.1.2 Négociations commerciales: bilan

Le commerce est l'un des piliers du dispositif de financement du développement. Toutefois, les pays africains n'ont pas encore pleinement tiré profit des possibilités qu'il offre à cet égard. Les obstacles à l'utilisation optimale du commerce pour le financement du développement tiennent à la fois aux structures des économies africaines et au contexte commercial international dans lequel les exportations africaines doivent affronter la concurrence.

Échanges régionaux et mondiaux de l'Afrique

La présente section du rapport analyse l'évolution récente du commerce africain, aussi bien à l'intérieur du continent qu'avec le reste du monde. Cette analyse est importante à deux titres. D'abord, elle met en relief les résultats récents du commerce intra-africain, étant donné le rôle essentiel que cette composante du commerce joue dans le renforcement de l'intégration régionale et dans la création d'un espace économique et géographique permettant de promouvoir la compétitivité. Ensuite, elle souligne les initiatives prises à travers le continent en vue de promouvoir les échanges intra-africains.

Dans le prolongement du débat sur le thème de la diversification lancé par le *Rapport économique sur l'Afrique de 2007* (CEA, UA 2007 b), on peut dire que les économies afri-

caines ont de meilleures chances de se diversifier si elles peuvent exploiter les opportunités commerciales qu'offre le continent. Dans l'analyse du commerce intra-africain, il convient de noter deux aspects qui ont une incidence sur les résultats: le niveau de protection des échanges entre pays africains d'une part, et les obstacles à la facilitation du commerce, autres que la protection aux frontières, d'autre part.

La présente section analyse également l'évolution récente des échanges avec le reste du monde et les changements structurels susceptibles de répondre aux vives inquiétudes concernant le degré d'intégration des économies africaines dans le commerce mondial, ainsi que la valeur, la viabilité et la composition des échanges. On y examine aussi le bilan des deux principales négociations sur lesquelles les pays africains fondaient beaucoup d'espoirs (cycle de Doha et accords de partenariat économique), étant donné les possibilités qu'elles offrent de déverrouiller les échanges et d'en faire un pilier du développement du continent.

Toutefois, ces possibilités ne peuvent être mises à profit que si l'on exploite pleinement l'appui au développement et les facilités que les négociations du cycle de Doha et des accords de partenariat économique prévoient pour les pays africains. Le lien entre les résultats commerciaux de l'Afrique dans l'économie mondiale et les obstacles qui l'empêchent d'accéder aux marchés dans le reste du monde constituent une bonne base pour évaluer les possibilités que lui offrent les négociations du Cycle de Doha.

Cycle de Doha: comprendre les modalités

Une chronologie des négociations, depuis leur lancement en novembre 2001 à Doha (Qatar), est présentée dans un rapport de la CEA et de l'UA (2007b) qui dresse, à la lumière des attentes des pays africains, un bilan de ces négociations depuis leur reprise en juillet 2006.

La principale conclusion de ce rapport est que les négociations menées dans le cadre de l'OMC au cours de l'année écoulée ont été essentiellement axées sur l'amélioration des modalités d'accès aux marchés des produits agricoles et non agricoles.

Bilan du Cycle de Doha et défis pour les pays africains

C'est en marge du Forum économique mondial tenu à Davos (Suisse) à la fin de janvier 2007 que s'est produite l'avancée qui a permis la reprise des négociations, un groupe de ministres du commerce d'États membres de l'OMC ayant décidé de reprendre les négociations formelles à Genève et de relancer le Cycle de Doha. Réunis en session extraordinaire

la même semaine à Addis-Abeba (en présence de représentants du G-6 et du Directeur général de l'OMC), les ministres du commerce des États membres de l'UA ont imprimé leur propre dynamique au Cycle.

Les pays africains ont souligné l'importance du Cycle pour l'économie mondiale et la nécessité de parvenir à des accords justes et équilibrés. À ce stade des négociations, on table toujours sur l'instauration de modalités qui tiennent compte des aspects relatifs au développement, conformément aux principes énoncés dans la Déclaration ministérielle de Doha, l'Accord-cadre de juillet et la Déclaration ministérielle de Hong Kong, même si le mandat originel de Doha s'est affaibli au cours de ces six dernières années.

Le débloccage des négociations et le « triangle de Lamy »

Avant la suspension des négociations du Cycle de Doha, les principaux acteurs avaient des positions divergentes sur des questions fondamentales. Lorsque les négociateurs se sont retrouvés dans l'impasse, ils se sont rendu compte que les efforts devaient se concentrer sur les positions des trois principaux acteurs. Le Directeur général de l'OMC, Pascal Lamy, a été chargé d'engager des pourparlers avec ces principaux acteurs, afin de parvenir à une convergence de vues et d'obtenir la reprise des négociations multilatérales. Pendant la période comprise entre la suspension et la reprise des négociations, les travaux ont donc porté essentiellement sur ce que l'on appelle depuis lors le «triangle de Lamy»:

- S'agissant des tarifs douaniers sur les produits agricoles, l'UE devait améliorer son offre de réduction des tarifs moyens les plus bas pour s'approcher de la moyenne de 54% proposée par le Groupe des 20 (G-20);
- Les États-Unis devaient proposer de réduire leur soutien interne global à leurs producteurs agricoles de manière à ce que les dépenses effectives se situent entre 12 et 18 milliards de dollars;
- Les pays en développement avancés, c'est-à-dire le troisième côté du triangle, devaient, s'agissant de l'AMNA, adopter la formule suisse avec un coefficient de 20, de telle sorte que le tarif final le plus élevé après application de la formule soit de 20%.

Négociations sur l'agriculture

À la lecture des propositions publiées en juillet 2007 concernant les modalités, il est évident que quelques concessions ont été faites, mais qu'un accord reste à trouver sur les principes du «triangle de Lamy». Dans la suite de la présente section, on examine de plus près la convergence des modalités au mois de juillet 2007, en commençant par la composante «soutien interne» (voir encadré 3.1 pour les définitions).

Encadré 3.1

L'OMC et le soutien interne

- Catégorie orange: il s'agit des subventions soumises à réduction qui faussent les échanges, par exemple les prix de soutien ou les subventions directement liées aux quantités produites. Les réductions sont exprimées par la «mesure globale du soutien totale» (MGS totale), qui regroupe en un seul chiffre les soutiens par produit et autres que par produit.
- Catégorie bleue: il s'agit des programmes de limitation de la production ne concernant pas plus de 85% du niveau de base de la production. À l'heure actuelle, ils sont autorisés sans restriction.
- Catégorie verte: ce sont des subventions ayant des effets nuls ou minimes sur les échanges, notamment les paiements directs/découplés, les programmes de protection de l'environnement, l'aide alimentaire, les programmes d'assurance-récolte et d'assurance-revenu, etc. Actuellement, ces subventions sont autorisées sans restriction.
- *De minimis*: ce sont des subventions qui faussent les échanges mais qui ne sont pas sujettes à réduction si elles représentent moins de 5% de la valeur de la production (10% pour les pays en développement).
- Traitement spécial et différencié (article 6. 2): ces mesures ne concernent que les pays en développement. Elles englobent les subventions à l'investissement et à l'achat d'intrants, ainsi que le soutien interne en faveur de l'abandon de cultures illicites. Aucun engagement de réduction n'est envisagé.

Soutien interne global ayant des effets de distorsion des échanges

Le soutien interne global ayant des effets de distorsion des échanges est la combinaison des catégories orange, de minimis et bleue. Deux questions essentielles intéressaient les pays africains à cet égard. La première concernait la définition du point à partir duquel les réductions devraient être effectuées par les pays qui accordent un soutien. Le choix de la période de base a une incidence sur l'impact du soutien interne global ayant des effets de distorsion des échanges sur les marchés internationaux. La deuxième question concernait le niveau des réductions. Une formule étagée comprenant trois fourchettes ayant déjà été acceptée, les négociations ont porté essentiellement sur le niveau des réductions. Le tableau 3.4 montre les modalités en cours de négociation et indique également les pays concernés par chacune des fourchettes.

Tableau 3.4

Projet de modalités pour la formule étagée de réduction du soutien interne global ayant des effets de distorsion des échanges

Fourchettes	Seuils (milliards de dollars)	Réductions
3	> 60 (EU)	75% ou 85%
2	10 – 60 (États-Unis et Japon)	66% ou 73%
1	0 – 10 (tous les pays en développement)	50% ou 60%

Source: OMC, 2007a.

Ces abaissements vont se traduire de la manière suivante pour l'Union européenne et les États-Unis:

- L'UE, qui se situe à l'étage supérieur, réduira son soutien total (110,3 milliards d'Euros) pour le ramener à 27,6 milliards ou à 16,5 milliards d'Euros. Les réformes de la politique agricole commune, qui ont également une incidence sur les protocoles relatifs aux produits de base de l'Accord de Cotonou, permettant cette réduction;
- En ce qui concerne les États-Unis, leur soutien total (48,2 milliards de dollars) sera ramené à 16,4 milliards ou à 13 milliards de dollars. Les États-Unis ont proposé officiellement de ramener le soutien interne global ayant des effets de distorsion des échanges à 23 milliards, chiffre qui se situe au-dessus des dépenses actuelles (10,6 milliards de dollars). Par ailleurs, le Groupe des 20 (G-20), qui bénéficie de l'appui du Groupe africain, souhaiterait que le niveau consolidé final de soutien des États-Unis se situe entre 11 et 12 milliards de dollars. On ne sait toujours pas quelle sera l'offre finale des États-Unis, étant donné qu'un nouveau projet de loi sur l'agriculture est en cours d'examen.

Les pays en développement qui n'ont pas de mesure globale de soutien (MGS), et cela concerne plusieurs pays africains, ne seront assujettis à aucune réduction. Quant aux pays en développement qui ont pris des engagements relatifs à la MGS, il est proposé de leur appliquer, après l'avoir réduit des deux tiers, le taux des pays développés. Les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, dont font partie de nombreux pays africains, ne devraient être concernés par aucun de ces abaissements.

MGS totale consolidée et plafonds de la MGS par produit

Comme le montre le tableau 3.5, l'UE se situe à l'étage supérieur et est censée réduire son soutien de 70%. Les États-Unis, qui se situent au deuxième étage, devraient ramener leur soutien au titre de la catégorie orange de 19,1 à 7,6 milliards de dollars. La nouvelle loi sur l'agriculture devrait faciliter cette réduction, mais il n'est pas encore certain que cela soit accepté. Il importe de noter que les pratiques de la catégorie orange sont celles qui faussent le plus les échanges, et les États-Unis devront consentir beaucoup d'efforts pour se conformer aux règles. En ce qui concerne l'UE, la réforme des plafonds permettra de procéder plus facilement aux réductions attendues.

Tableau 3.5

Projet de modalités pour la MGS totale consolidée (catégorie orange)

Fourchettes	Seuils (milliards de dollars)	Réductions
3	> 20 (UE)	70%
2	12 – 20 (États-Unis et Japon)	60%
1	0 – 12 (tous les pays en développement)	45%

Source: OMC, 2007a.

Une importante mesure ayant des incidences sur le commerce des produits de base a été proposée: envisager, dans le cadre des nouvelles modalités, de modifier l'accord sur l'agriculture pour permettre des plafonds de la MGS par produit, ce qui améliorerait le respect des engagements concernant le soutien interne. Cela a été un point de désaccord, et une question importante qui se pose maintenant est de savoir quelle période de référence sera choisie, la plupart des pays, y compris les pays africains, étant en faveur de la période de mise en œuvre du Cycle d'Uruguay (1995-2000).

De minimis

Certains pays africains ont recours aux mesures de soutien permises au titre de la clause *de minimis*. Une convergence de vues s'est dégagée en faveur d'une réduction obligatoire de 50 à 60%, ce qui implique que le niveau *de minimis* par produit et autre que par produit soit ramené de 5 à 2,5 ou 2%. Certains pays bénéficient d'exemptions, notamment la plupart des pays en développement à qui il est permis d'appliquer un *de minimis* de 10% (en particulier ceux qui y ont recours pour soutenir l'agriculture de subsistance).

“ Le coton africain devrait bénéficier d'une réduction plus efficace du soutien global ayant des effets de distorsion des échanges ”

Catégorie bleue et nouvelle catégorie bleue

Un important fait nouveau concernant le soutien interne est que certains s'attendent à la création d'une nouvelle catégorie bleue qui permettrait aux pays qui ne sont pas soumis actuellement à une limitation de la production, d'effectuer des versements directs. Cette nouvelle catégorie bleue devrait satisfaire les États-Unis. L'ancienne catégorie bleue était utilisée notamment par des pays tels que ceux de l'UE, le Japon et la Norvège.

Toutefois, un certain nombre de règles de discipline nouvelles en faveur desquelles le Groupe africain à Genève s'est prononcé figurent maintenant dans le projet de modalités. Il a été proposé de plafonner les dépenses effectuées au titre de la catégorie bleue, notamment pour certains produits, et cette proposition a été bien accueillie. Dans le même temps, on s'est efforcé, dans le cadre des nouvelles règles de discipline, de limiter la part de chaque produit dans le soutien total accordé au titre de la catégorie bleue.

Une autre nouveauté importante est une disposition qui permet aux pays en développement, qui n'avaient pas mis à profit la catégorie bleue, de commencer à l'utiliser en y transférant une partie de leur soutien éventuel au titre de la catégorie orange. Pour les pays développés, on part du principe que tout accroissement au titre de la catégorie bleue sera compensé par une réduction équivalente dans la catégorie orange.

Le coton africain et les mesures de soutien interne

Le coton africain devrait bénéficier d'une réduction plus efficace du soutien global ayant des effets de distorsion des échanges, dans la mesure où tout accroissement au titre de la catégorie bleue pour ce produit devra être compensé par une réduction deux fois plus importante au titre de la catégorie orange, ce qui dissuadera de déplacer le soutien interne de la catégorie orange à la catégorie bleue. Le principal fait nouveau concernant le commerce international du coton est la présentation, par le groupe de quatre pays cotonniers², d'une proposition demandant une réduction plus importante³ de la MGS concernant le coton. En outre, des plafonds plus stricts (un tiers de l'accord général) s'appliqueraient au coton. Dans le même temps, un délai beaucoup plus court serait fixé pour réduire le soutien accordé au titre des catégories orange et bleue pour le coton. Concrètement, il est proposé de le fixer à un tiers du délai normal.

2 Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Tchad et du Mali.

3 Dans le document TN/AG/SCC/GEN/4 de l'OMC daté du 1er mars 2006 (*Propositions de modalités pour le coton dans le cadre du mandat de la décision ministérielle de Hong Kong*), les pays africains proposent d'appliquer aux versements moyens en faveur du secteur cotonnier une formule qui utilise comme référence la période 1995-2000, ce qui signifie que si la réduction générale de la MGS était de 60%, la réduction serait supérieure dans le cas du coton.

Catégorie verte

Les pays africains ont activement plaidé en faveur de règles de discipline efficaces pour la catégorie verte. On craint en particulier un déplacement du soutien interne des catégories orange et bleue à la catégorie verte, pour laquelle aucun engagement de réduction n'est attendu. Il est généralement admis que les subventions accordées au titre de la catégorie verte ne se traduisent pas nécessairement par une réduction de la production ou une montée des prix. Au contraire, elles entraînent des distorsions, quoique limitées, dues à l'enrichissement et aux subventions croisées, aux attentes des agriculteurs concernant les politiques à venir et à un découplage incomplet.

Les modalités proposées vont dans le sens préconisé par les pays africains, dans la mesure où il est envisagé d'inclure dans la catégorie verte des mesures de développement, tout en limitant l'introduction de nouvelles mesures ou la révision des mesures existantes concernant les versements directs aux agriculteurs.

Accès aux marchés

Comme dans le cas de soutien interne, on s'est déjà mis d'accord sur une formule étagée dans ce domaine. Les discussions sur les modalités ont porté sur les seuils et l'importance des réductions pour chaque étage. Théoriquement, les offres initiales faites avant la Réunion ministérielle de Hong Kong se traduisaient par une réduction moyenne de 85% pour les États-Unis et de 60% pour l'UE, en ce qui concerne les tarifs les plus élevés. La largeur des fourchettes pour les pays en développement a également constitué un point de blocage. Le tableau 3.6 fait le point sur l'élaboration des modalités en juillet 2007. Un terrain d'entente se dégage désormais autour de la proposition initiale du G-20.

Les fourchettes se sont resserrées. La fourchette supérieure (taux supérieurs à 75%) serait réduite pour se situer entre 66 à 73%. Les pays en développement appliqueraient des réductions égales aux deux tiers de celles que l'on attend des pays développés. Dans le même temps, des fourchettes beaucoup plus larges s'appliqueraient aux pays en développement pour chacun des étages, reflétant ainsi les attentes concernant l'adoption d'un traitement spécial et différencié.

“ L'introduction d'une catégorie «produits sensibles» en faveur des pays développés a été un point clé des négociations ”

Tableau 3.6

Coefficients de la formule étagée retenus dans le projet de modalités de juillet 2007

Fourchette tarifaire (%)	Réduction par les pays développés	Fourchette tarifaire (%)	Réduction par les pays en développement
0-20%	Entre 48 et 52%	0-30%	Entre 32 et 34,6%
20-40%	Entre 55 et 60%	30-80%	Entre 36,6 et 40%
50-75%	Entre 62 et 65%	80-130%	Entre 41,3 et 43,3%
> 75%	Entre 66 et 73%	> 130%	Entre 44 et 48,6%

Source: OMC, 2007a.

Produits sensibles

L'introduction d'une catégorie «produits sensibles» en faveur des pays développés a été un point clé des négociations. Certains ont estimé que l'exclusion de ces produits pouvait être utilisée pour limiter l'accès aux marchés. D'autres ont soutenu que cette exclusion permettrait au contraire aux pays développés de parvenir à de meilleurs résultats dans les secteurs non exclus. Des études de la CEA ont montré que même des exclusions tarifaires représentant un pourcentage minime limiteraient les avantages économiques et sociaux escomptés d'une importante réduction tarifaire (CEA, 2006).

Cependant, un terrain d'entente s'est dégagé sur la question, et les pays développés auront le droit de désigner jusqu'à 4 ou 6% des lignes tarifaires passibles de droits comme produits sensibles. Au cas où ces pays auraient plus de 30% de leurs lignes tarifaires dans la fourchette supérieure, ils pourront alors porter le pourcentage de leurs produits sensibles à 6 ou 8%. Cette dernière proposition est censée amoindrir les effets des fortes réductions que l'on attend de ces pays. Les pays en développement auront le droit de désigner comme produits sensibles jusqu'à un tiers de lignes tarifaires de plus que les pays développés.

Il est important de rappeler que le traitement des produits sensibles a constitué une pomme de discorde. Les modalités partent du principe que les pays développés pourront, dans le cas des tarifs sensibles, s'écarter de la réduction convenue d'un tiers au minimum et de deux tiers au maximum. Comme cet écart aura pour effet de diminuer la réduction tarifaire⁴, il est proposé qu'une certaine forme de compensation soit accordée par le biais d'un accroissement des contingents tarifaires.

4 Prenons, par exemple, les 66% d'abaissement des tarifs consolidés de la fourchette inférieure du tableau 3. Si un pays développé désigne une ligne tarifaire de cet étage comme sensible, cela veut dire que la réduction appliquée pour cette ligne peut s'écarter de 22 à 44 points de pourcentage. Cet écart devrait alors être compensé par un accroissement des contingents tarifaires.

Produits spéciaux: des progrès jusqu'ici limités

Les pays africains ont participé très activement aux négociations sur les produits spéciaux. Contrairement aux produits sensibles, des critères ont été définis en ce qui concerne les produits spéciaux. Aux termes de la Déclaration ministérielle de Hong Kong, les pays en développement auront la possibilité de désigner eux-mêmes un nombre approprié de lignes tarifaires comme produits spéciaux, en fonction de critères fondés sur la sécurité alimentaire, la garantie des moyens d'existence et le développement rural.

Malheureusement, jusqu'en juillet 2007, on n'avait guère progressé et aucune liste d'indicateurs n'avait été approuvée pour désigner les produits spéciaux. Le Groupe des 33 (G-33) a proposé de tels indicateurs, qui couvriraient 20% des lignes tarifaires. Les pays africains se sont alignés sur la position du G-33.

Une question controversée dans les textes des modalités actuelles se rapporte au traitement des produits spéciaux. Il est suggéré, comme pour les produits sensibles, de prévoir un abaissement des tarifs et en particulier la possibilité d'opter pour un objectif simple de réduction tarifaire générale tel que celui du Cycle d'Uruguay.

Autres questions concernant l'accès aux marchés

D'autres questions concernant l'accès aux marchés revêtent une importance capitale pour les pays africains. C'est notamment le cas du mécanisme de sauvegarde spécial. Jusqu'à présent, aucun consensus ne s'est dégagé, notamment en ce qui concerne les seuils de déclenchement et les mesures correctives. La progressivité des droits est également une question importante pour les pays africains, car elle limite considérablement leurs exportations, mais aucun progrès sur la manière de surmonter cet obstacle n'a été réalisé. Les pays africains tributaires des produits de base sont les plus touchés par la progressivité des droits, et cette question est liée aux négociations sur les produits de base. Les autres questions se rapportent notamment à la simplification des tarifs, à la sauvegarde spéciale pour l'agriculture, aux produits tropicaux et aux produits liés à la diversification, ainsi qu'à l'érosion des préférences.

Concurrence à l'exportation

Contrairement au soutien interne et à l'accès aux marchés, une profonde convergence de vues a été notée en ce qui concerne la concurrence à l'exportation. En effet, depuis

“ La progressivité des droits est également une question importante pour les pays africains, car elle limite considérablement leurs exportations ”



Les pays en développement considèrent que les négociations doivent réduire le fossé actuel en matière d'accès aux marchés entre les produits agricoles et industriels



juillet 2006⁵, on s'est largement mis d'accord sur la plupart des questions, et au cours de l'année écoulée, aucun changement autre que la traduction en textes juridiques de ces accords n'est intervenu. La concurrence à l'exportation englobe les engagements d'élimination des subventions à l'exportation, les crédits à l'exportation, les programmes de garantie ou d'assurance des crédits à l'exportation, les entreprises commerciales d'État exportatrices de produits agricoles, l'aide alimentaire internationale et le coton.

Les pays développés se sont engagés, et cela mérite d'être souligné, à éliminer, d'ici à la fin de 2013, leurs dernières subventions à l'exportation. Cela se fera sur la base d'une réduction de 50% des engagements en matière de dépenses budgétaires pour la fin de 2010, les autres engagements de ce type devant être réduits par tranches annuelles égales, de manière à ce que toutes les formes de subventions à l'exportation soient éliminées pour la fin de 2013 (OMC, 2007a).

Négociations sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA)

Le sens de la formule

Les négociations sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA) ont connu quelques progrès. Le paragraphe 24 de la Déclaration ministérielle de Hong Kong⁶ constitue la contribution la plus significative au débat sur l'AMNA. Il donne pour instruction aux négociateurs à Genève «de faire en sorte qu'il y ait un niveau d'ambition comparablement élevé en ce qui concerne l'accès aux marchés pour l'agriculture et l'AMNA», ajoutant que «cette ambition doit être réalisée d'une manière équilibrée et proportionnée et conformément au principe du traitement spécial et différencié ». Cela répond à deux grandes préoccupations des pays en développement.

En premier lieu, ces pays considèrent que les négociations doivent réduire le fossé actuel en matière d'accès aux marchés entre les produits agricoles et industriels et qu'il faut donc faire porter les efforts en matière de réduction tarifaire davantage sur les produits agricoles. En revanche, la plupart des pays industrialisés, dont ceux de l'UE, n'ont cessé de répéter que si les pays en développement ne faisaient pas de concessions sur l'AMNA et les services, les négociations agricoles ne connaîtraient aucun progrès. L'exemption de bon nombre de pays africains et de tous les pays les moins avancés (PMA) de toute réduction tarifaire est un élément clé de l'élaboration des modalités de l'AMNA.

5 Voir *Projet de modalités possibles concernant l'agriculture*, OMC, TN/AG/W/3, 12 juillet 2006.

6 La Déclaration ministérielle est disponible sur le site suivant: http://www.wto.org/french/thewto/f/minist_f/min05_f/final_text_f.htm

Les négociateurs ont pour l'instant retenu la formule suisse de réduction des tarifs, qui se traduirait par des réductions plus importantes pour les tarifs les plus élevés ainsi que par une harmonisation tarifaire. Une formule suisse simple à deux coefficients devrait être adoptée: un coefficient pour les pays développés et un autre pour les pays en développement. En ce qui concerne la valeur de ces coefficients, les positions extrêmes proposent un écart de 5 et de 25 points de pourcentage entre pays développés et pays en développement.

Certains pays en développement ont cherché à remplacer la formule suisse par une formule linéaire. Les propositions faites dans ce sens ont été accueillies avec une profonde inquiétude par les pays développés, qui considèrent la formule suisse comme la principale réussite des travaux sur l'AMNA. Le principe de proportionnalité des réductions tarifaires a également été mis en relief dans la Déclaration ministérielle de Hong Kong et confirmé dans le Projet de modalités pour l'AMNA (voir OMC, 2007b). Selon le Projet de modalités pour l'AMNA de juillet 2007, les pays en développement devraient être autorisés à procéder à des réductions tarifaires moins importantes que celles des pays développés. Il reste toutefois à déterminer la valeur exacte des coefficients de la formule suisse.

Or, cela est crucial pour pouvoir déterminer l'ampleur des réductions tarifaires et de savoir si une réduction va au-delà d'une simple baisse de l'écart⁷ entre les tarifs appliqués et les tarifs consolidés ou si elle se traduit par une réelle baisse des taux appliqués. Le fait que deux coefficients sont applicables selon qu'il s'agit d'un pays développé ou d'un pays en développement est, dans une certaine mesure, conforme aux exigences du traitement spécial et différencié.

Tarifs non consolidés et attentes des pays africains

Le débat sur les lignes tarifaires non consolidées a progressé. Sur le plan pratique, ces négociations ont surtout porté sur la méthode de la majoration constante pour établir le taux de base. L'approche de la majoration non linéaire consisterait à ajouter un certain nombre de points au taux appliqué à la ligne tarifaire non consolidée en vue d'établir le taux de base auquel la formule sera appliquée. Dans le cadre de ces discussions, les valeurs proposées pour la majoration variaient de 5 à 30 points de pourcentage (OMC, 2007b).

Des études de la CEA, dont Ben Hammouda et al. (à paraître), montrent que même si les pays africains sont en mesure d'accroître leur bien-être grâce à un scénario ambi-

⁷ Une différence positive entre les tarifs consolidés et les tarifs appliqués est techniquement appelée excédent de consolidation et parfois "eau dans les tarifs".

tieux de libéralisation, il y a un risque de désindustrialisation du continent au profit d'une spécialisation dans l'agriculture. Cela ne vaut pas pour certains produits bénéficiant encore de tarifs élevés dans les pays développés, dans la mesure où les gains potentiels en termes de réductions tarifaires seraient plus importants dans les pays en développement.

De nombreuses simulations, dont celles qui ont été faites par Ben Hammouda et al. (2007), soulignent que l'Afrique devrait tirer profit du processus de libéralisation si un traitement spécial et différencié sans obligation de réciprocité intégrale était mis en place. En effet, le traitement spécial et différencié doit constituer une composante essentielle d'une structure tarifaire favorable au développement industriel en Afrique. Cette nouvelle structure tarifaire devrait également faciliter l'accès des pays africains au marché mondial, tout en accélérant la diversification des économies africaines et en améliorant leur compétitivité (Ben Hammouda et al., 2006).

Enfin, cela devrait stimuler le développement industriel du continent en garantissant aux industries africaines une protection appropriée et en permettant une plus grande ouverture des marchés des pays développés (Ben Hammouda et al., 2007). L'initiative Aide au commerce devrait également renforcer les capacités.

Autres questions abordées dans le cadre des négociations

Les progrès dans les autres domaines dépendront de la réussite des négociations sur l'agriculture et l'AMNA. Il y a donc eu peu de changements par rapport aux résultats obtenus avant juillet 2006. Dans le domaine des services, un désaccord subsiste sur l'ampleur de la libéralisation possible, qui dépendra de la réaction des pays en développement avancés. On peut espérer que la contribution des pays développés en ce qui concerne le soutien interne et l'accès aux marchés sera à la hauteur de leurs aspirations concernant les négociations sur les services.

La facilitation du commerce est un autre domaine important des négociations. Il n'y a pas eu de désaccord ouvert comme dans les autres domaines, mais les progrès sont restés lents et les efforts ont porté principalement sur les modalités concernant l'agriculture et l'AMNA. Le Cycle de Doha constituant un tout, on espère que les avancées en ce qui concerne l'agriculture et l'AMNA stimuleront les négociations dans d'autres domaines comme la facilitation des échanges. La mise en œuvre de l'initiative Aide au commerce aura également une incidence sur les modalités finales concernant la facilitation des échanges.

Le mandat énoncé au paragraphe 29 du mandat de Doha, qui a un rapport avec les négociations concernant les accords de partenariat économique (APE), est un domaine important au sujet duquel les pays africains ont soumis une proposition par le biais du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Les négociations ont cherché à clarifier et à améliorer les règles de discipline et les procédures prévues par les dispositions de l'OMC qui s'appliquent aux accords commerciaux régionaux (ACR). L'article XXIV du GATT traite de cette question. Le principal fait nouveau dans ce domaine a été la mise en place d'un mécanisme de transparence pour les ACR. Cela aura une incidence sur les ACR en cours de négociation et sur les programmes d'intégration régionale.

Le Cadre intégré renforcé est un autre domaine intéressant particulièrement les pays africains où des progrès ont été enregistrés. Comme pour l'Aide au commerce, il a été créé une équipe spéciale, qui relève du Groupe de travail sur le Cadre intégré. Un rapport contenant des recommandations sur la manière dont le Cadre intégré, qui favorise les PMA, dont la plupart se trouvent en Afrique, pourrait être mis en œuvre a été élaboré.

3.1.3 Bilan des négociations sur les APE

La négociation des APE a été décidée par les pays ACP et l'UE dans l'Accord de Cotonou du 23 juin 2000, amendé le 25 juin 2005. Quatre groupes de pays africains négocient actuellement des APE avec l'UE. Les secrétariats de quatre CER différentes⁸ mènent les négociations en Afrique, mais la configuration des APE ne reflète pas la composition des CER. 2007 est censée être la dernière année des négociations. Si, comme on le craint, ces négociations n'aboutissent pas, les accords commerciaux UE-ACP risquent d'être attaqués pour non-conformité aux règles de l'OMC, dans la mesure où la dérogation accordée par les autres membres de l'OMC expire le 31 décembre 2007.

Étude d'ensemble des négociations sur les APE

En 2007, l'un des principaux faits marquants dans les négociations sur les APE a été l'étude d'ensemble entreprise par les pays africains, conformément à l'article 37.4 de l'Accord de partenariat de Cotonou. Le principal objectif de cette étude était d'examiner les progrès accomplis et de déterminer s'il fallait plus de temps pour

8 Les CER dont les secrétariats mènent les négociations sont les suivantes: le COMESA pour l'APE avec l'Afrique australe et l'Afrique de l'Est, qui concerne 16 pays; la SADC pour l'APE avec la SADC, qui concerne sept pays; la CEDEAO pour l'APE avec la CEDEAO, qui concerne 16 pays; la CEMAC, pour l'APE avec la CEMAC, qui concerne six pays.

mener à bien les négociations. Dans le même temps, l'étude était censée déterminer les mesures nécessaires pour que les négociations aboutissent à temps.



Par rapport aux calendriers convenus, les négociations sur les APE n'avaient guère progressé



La principale conclusion de l'étude est que, par rapport aux calendriers convenus, les négociations n'avaient guère progressé, et que d'importantes divergences subsistaient. L'étude de la CEA et de l'UA (2007a) présente en détail les questions en suspens dans chacune des régions concernées et offre une synthèse des questions communes à tous les groupements africains. Certaines des questions qui n'ont pas trouvé de solution durant la dernière année des négociations sont présentées ci-dessous:

- Dans toutes les régions de l'Afrique, des divergences avec la Commission européenne persistent, notamment pour ce qui est des produits visés, des périodes de transition, des règles d'origine, des produits sensibles et de l'érosion des préférences dans les domaines de l'accès aux marchés et de l'agriculture.
- Il n'y a toujours aucune réponse claire sur la manière dont les pays de l'UE vont traiter les exportations des pays africains à partir du 1^{er} janvier 2008. Les négociations n'ont pas résolu de manière décisive les risques de désorganisation du commerce entre l'Afrique et l'Europe au cas où aucun accord n'interviendrait. Aucune disposition transitoire n'est examinée au sein des groupes de négociation et on est parti de l'hypothèse que si l'on ne parvenait à aucun accord, les règles mondiales entreraient en scène pour régir les échanges entre l'Afrique et l'UE.
- Il n'y a pas eu d'accord entre la Commission européenne et les groupements africains sur la portée des négociations relatives aux services.
- Il y a des divergences entre les groupements africains et en leur sein d'une part, et entre ces groupements et la Commission européenne d'autre part, sur les questions ayant trait au commerce. Les divergences persistent sur le traitement à réserver aux investissements, à la concurrence et aux marchés publics.
- S'agissant du principal avantage escompté des APE, c'est-à-dire la promotion du développement, des divergences persistent, notamment sur la portée des dispositions concernant le développement, l'apport de ressources additionnelles et les engagements à caractère obligatoire de la Commission européenne et des États membres de l'UE.
- La question du lien entre les APE et les CER n'a pas été résolue non plus dans le cadre du programme d'intégration de l'Afrique mené sous les auspices de l'UA. Comme le montre une étude de la CEA (2004), le détournement des échanges intra-africains demeure une question importante à laquelle les APE doivent faire face. Cette étude montre clairement de façon

empirique que la création de courants commerciaux dans le cadre des APE dans chaque région l'emporterait sur le détournement des échanges, aussi bien intra-africains qu'avec le reste du monde.

- L'article 37.6 de l'Accord de Cotonou avait prévu d'offrir d'autres solutions aux pays qui ne seraient pas parties à un APE, à compter du 1er janvier 2008. Cette question des solutions de rechange n'était toujours pas résolue et n'avait pas été étudiée de manière exhaustive. Elle constitue donc un important problème en suspens, aussi bien pour les PMA que pour les autres pays des groupes africains de négociation.

En résumé, il ressort clairement de l'examen d'ensemble que la question du développement et celle de l'impact éventuel des APE sur l'intégration régionale en Afrique sont restés des sujets litigieux qui ont eu tendance à ralentir les négociations. En fait, la difficulté de parvenir à une convergence de vues dans les domaines évoqués ci-dessus lors des négociations sur les APE s'explique par la façon différente dont la Commission européenne et les pays africains interprètent leurs positions respectives.

Si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit qu'un paradoxe fondamental a persisté dans les négociations, alors même que l'on s'approchait de la date butoir. D'une part, les APE étaient censés être compatibles avec les règles de l'OMC. D'autre part, les pays ACP maintenaient catégoriquement que les règles de l'OMC auxquelles les APE devaient se conformer, n'allaient pas dans le sens des objectifs de développement de ces accords sous leur forme actuelle.

La demande soumise par le groupe des pays ACP au Groupe de négociation sur les règles de l'OMC⁹ peut être interprétée sous cet angle, ces pays ayant présenté des propositions destinées à préserver un espace de négociation en vue de conclure des APE favorables au développement. Les relations entre les APE d'une part, et entre les APE et les CER d'autre part, ne sont pas claires et, dans ces conditions, la réalisation de l'objectif affiché des APE, à savoir la mise en place de marchés régionaux, n'est pas considérée comme acquise par les pays africains.

Conclusion des APE

Une étude réalisée par la CEA (2007a) a identifié un certain nombre de questions qui ont retardé les négociations et a également recensé des mesures qui pourraient les accélérer. On peut dire que les négociations se sont accélérées à l'approche de la date butoir du 31 décembre 2007. Cette accélération a été, jusqu'à un certain point, facilitée par l'octroi d'un accès en franchise de droits de douane et sans contingents aux marchés de l'UE.

9 Voir le document TN/RL/W/155 de l'OMC.

“ La création de courants commerciaux dans le cadre des APE dans chaque région l'emporterait sur le détournement des échanges, aussi bien intra-africains qu'avec le reste du monde ”

Malheureusement, les causes des retards dont il est fait mention dans le document de la CEA (2007a) et les mesures proposées pour accélérer le processus n'ont jamais été examinées. En particulier, les recommandations concernant la prolongation des négociations au-delà de la date butoir et la nécessité de consacrer davantage de ressources aux négociations et de préparer les économies africaines pour les APE, ont été ignorées. Au contraire, les déclarations conjointes de l'étude d'ensemble ACP-UE ont réaffirmé l'engagement de faire aboutir les négociations avant la date butoir.

Bon nombre des questions en suspens qui sont présentées plus haut sont demeurées sans solution, même à l'approche de la date butoir. Pourtant, dans leurs déclarations communes sur les APE, les pays africains n'ont cessé d'indiquer les points qui permettraient aux APE de parvenir aux objectifs recherchés (voir UA, 2003; UA, 2005; UA, 2006 et UA, 2007). Ces positions communes des pays africains étaient fondamentalement destinées à faire des APE des outils de développement et un facteur déterminant de l'émergence de marchés régionaux compétitifs. Les APE devraient constituer le socle de l'insertion de l'Afrique au marché mondial et être compatibles avec les règles de l'OMC.

Les études réalisées par la CEA (2007a) et par Bilal (2007) présentent d'autres scénarios auxquels l'Afrique pourrait être amenée à faire face au cas où les négociations sur les APE n'aboutiraient pas dans les délais fixés. Malgré les engagements de l'UE et des pays ACP de conclure la session dans les délais, la CNUCED (2007) a formulé des critiques à l'encontre des cadres régionaux de coopération commerciale des pays développés et des pays en développement. L'accent doit être mis sur ces scénarios, car ils constitueraient un important point de départ dans l'éventualité d'un examen des APE. Les deux premiers scénarios sont conformes aux règles de l'OMC.

Les PMA d'Afrique devraient saisir l'opportunité qu'offre l'initiative «Tout sauf les armes» de l'UE, qui est conforme à la clause d'habilitation du GATT. Les pays africains autres que les PMA ont le choix entre deux possibilités, qui sont également compatibles avec les règles de l'OMC. La première consiste à adhérer au Système généralisé de préférences (SGP), ce qui limiterait leur accès au marché de l'UE mais serait plus avantageux par rapport aux tarifs les plus favorables que l'UE accorde. Le SGP+, qui constitue la seconde possibilité et qui correspond au SGP renforcé de l'UE, pose davantage de conditions en ce qui concerne l'environnement et les questions d'emploi et de gouvernance.

Alors que les aspects commerciaux des APE et du système de préférences de l'Accord de Cotonou sont identiques en termes d'accès aux marchés pour les PMA, il n'en va pas de même pour les pays autres que les PMA. Le SGP réduirait les marges préférentielles dont ces derniers bénéficient actuellement. Les conclusions des recherches empiriques

riques divergent également sur la question de l'érosion des préférences entre l'Accord de Cotonou et le SGP+, des études telles que Perez (2006) soutenant que ce dernier pourrait être plus avantageux.

L'étude de la CEA (2007a) proposait que la date butoir des négociations soit repoussée afin de permettre la conclusion d'APE exhaustifs. Cette étude notait également que les groupes de négociation africains avaient proposé de conclure des APE portant sur des domaines prioritaires tels que l'accès aux marchés et le développement, et d'examiner les autres questions après janvier 2008.

À mesure que les négociations s'approchaient de décembre 2007, cette proposition de procéder par étapes dans les négociations sur les APE, en mettant l'accent sur l'accès aux marchés et le développement, a gagné du terrain. Cela a été perçu comme une bonne solution au cas où il n'y aurait pas de mesures transitoires pour prévenir une désorganisation des exportations des pays africains vers l'UE. La poursuite des négociations après janvier 2008 devrait aboutir à un accord sur les autres thèmes tels que les services et la pêche.

Au moment de la rédaction du présent rapport, aucune des régions africaines n'était en mesure de conclure un accord avec l'UE. Toutefois, plusieurs accords intérimaires ont été signés pour éviter l'interruption du commerce entre l'UE et certains pays africains non-PMA qui étaient en train de négocier des accords. Par exemple, dans la région de l'Afrique de l'Ouest, le Ghana et la Côte d'Ivoire ont signé des accords intérimaires individuels alors que le reste des pays de la CEDEAO a refusé de signer ces accords intérimaires. En Afrique australe, des accords intérimaires ont été signés par le Botswana, la Namibie, le Lesotho, et le Swaziland tandis que l'Afrique du Sud qui participe aux négociations, a refusé de signer. En Afrique orientale et australe, les pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est ont signé en tant que groupe pendant que les autres membres de la région ont paraphé des accords intérimaires différents. En Afrique centrale, le Cameroun a également paraphé un accord intérimaire alors que les autres pays de la région qui négociaient sous la CEMAC se sont abstenus. Il semble y avoir un accord implicite entre les parties prenant part aux négociations sur le fait que des APE complets seront conclus d'ici mi-2009 au plus tard.

Coordination continentale des APE

Les différents APE actuellement négociés de façon séparée par les quatre groupes africains pourraient compromettre le développement d'ensemble et les objectifs d'intégration du continent. Les résultats à cet égard seront fonction de la mesure dans laquelle les quatre régions tiendront compte des positions africaines communes sur les princi-

pales questions intersectorielles présentées dans les différentes déclarations sur les APE faites dans le cadre de l'UA (voir UA, 2003, UA, 2005; UA, 2006 et UA, 2007).

L'examen des progrès accomplis dans les différentes régions, qui a été effectué aussi bien dans le cadre de l'étude d'ensemble que sur la base des textes actuels, montre qu'il subsiste de profondes divergences sur les questions intersectorielles entre les différents groupes et l'UE. Une coordination panafricaine est nécessaire dans les domaines suivants:

- *Développement*: les pays africains devraient avoir la même conception des ressources APE additionnelles et séparées et des mécanismes d'allocation en faveur de fonds régionaux, entre autres questions.
- *Accès aux marchés*: les pays africains devraient, tout en se réjouissant de l'accès en franchise de droits de douane et sans contingent au marché de l'UE, coordonner leurs actions, notamment sur les points qui les préoccupent. Cela leur permettra de coordonner également les mesures concernant leurs produits sensibles, afin de ne pas porter atteinte au commerce intra-africain. Étant donné leur importance, les zones de libre-échange, les unions douanières et les marchés communs d'Afrique, y compris lorsqu'ils ont trait à des produits particuliers, devraient bénéficier de périodes de transition similaires. En outre, l'étendue de la liste des exclusions impose aux quatre régions de coordonner leurs actions.
- *Intégration africaine*: une fois encore, étant donné que les groupes actuels ne sont pas aussi conformes à l'optimum de Pareto qu'un APE entre l'Afrique et l'UE, une coordination est nécessaire pour tirer le meilleur parti de l'intégration africaine. À cet égard, une position panafricaine sur l'adhésion des pays africains à un APE en vigueur devrait être définie. De même, il est nécessaire de coordonner les modalités régissant les relations entre deux groupes qui sont parties à différents APE, y compris de prévoir la possibilité d'une fusion.
- *Règles d'origine*: comme les pays africains s'en sont rendu compte, même avec les préférences, les règles d'origine peuvent limiter l'accès effectif aux marchés. Toutefois, elles peuvent également être utilisées comme instruments de politique commerciale pour promouvoir les relations commerciales et, par conséquent, renforcer l'intégration. Cela étant, elles peuvent toujours donner lieu à des recours commerciaux abusifs. Une position panafricaine sur les règles d'origine est susceptible d'aider à diversifier les économies africaines, à mesure que les diverses régions ayant conclu des APE renforcent les échanges entre elles.
- *Questions de Singapour*: il s'agit de questions liées au commerce, notamment à la concurrence, aux marchés publics et aux investissements. La coordination au niveau panafricain revêt une importance cruciale, en particulier

si un groupe africain accepte certaines règles dans un APE final avant la conclusion des négociations. Il est essentiel que les règles fixées pour une région donnée, quelles qu'elles soient, n'entravent pas la coopération avec les autres APE africains. Il y a surtout lieu de noter qu'un consensus s'est dégagé sur la nécessité d'élaborer des cadres régionaux pour tirer profit de la concurrence.

- Dans ce contexte, les pays africains devaient coordonner et mettre en commun l'appui fourni par l'UE pour l'élaboration de ces cadres régionaux, étant donné que ceux-ci constitueront le fondement de toute coopération avec le reste du monde dans le futur, y compris avec l'UE.
- *Services*: il y a un consensus sur le fait que le développement des services est fondamental pour réaliser les objectifs de développement des APE. Il est nécessaire de coordonner l'action au niveau continental dans les domaines prioritaires tels que le mode 4, et notamment d'adopter une approche commune. De même, les pays africains peuvent coordonner leurs actions afin de garantir que le cadre de la libéralisation des services n'entrave pas le commerce et le développement des services en Afrique.
- *Agriculture*: une position commune a été définie en ce qui concerne les protocoles relatifs aux produits agricoles, à la lumière de l'offre faite par l'UE d'un accès au marché en franchise de droits et sans contingent, offre qui exclut, par exemple, le sucre, le riz et le bœuf.
- *Compatibilité avec les règles de l'OMC*: une interprétation commune de la définition de la compatibilité avec les règles de l'OMC permettrait de faire en sorte que les textes des APE des quatre groupes parviennent au même résultat pour ce qui est de tirer parti des flexibilités offertes par les règles de l'OMC.

“ Un consensus s'est dégagé sur la nécessité d'élaborer des cadres régionaux pour tirer profit de la concurrence ”

3.1.4 L'initiative Aide au commerce

Comme on l'a déjà vu, le Cycle de Doha n'a pas permis de réaliser des progrès rapides sur bon nombre de volets fondamentaux des négociations. Même dans les cas où des progrès ont été réalisés, les compromis pourraient s'avérer coûteux, compte tenu des attentes initiales. Cela étant, l'Aide au commerce a connu une évolution intéressante (voir encadré 3.2). Il se dégage des négociations le sentiment général que, quelle que soit l'issue du Cycle de Doha, l'Aide au commerce doit être mise en œuvre, car elle jouera un rôle important en ce qui concerne les aspects des réformes du commerce mondial ayant trait au développement. Dans la présente section, le rapport fait la synthèse des principaux faits nouveaux concernant l'Aide au commerce intervenus en 2007, le plus important ayant été l'examen global de l'initiative.

Les trois examens régionaux de l'Aide au commerce

Trois réunions régionales d'examen ont été tenues en Amérique latine, en Asie et en Afrique en septembre et en octobre 2007. Les conclusions de ces trois réunions ont alimenté les débats de la réunion mondiale d'examen qui s'est tenue à Genève en novembre 2007. Le but d'ensemble des trois réunions régionales d'examen était de donner une suite concrète aux recommandations de l'Équipe spéciale sur l'Aide au commerce. Leurs principaux objectifs étaient les suivants:

“
L'Aide au commerce
est nécessaire car
elle permettrait
aux pays africains
de diversifier leur
production et d'en
réduire les coûts
”

- Souligner le rôle fondamental du commerce dans la réalisation des objectifs de développement de l'Amérique latine, de l'Asie et de l'Afrique;
- Identifier les principales priorités concernant le renforcement des capacités et le développement des échanges;
- Faire ressortir l'importance de stratégies commerciales globales (aussi bien régionales que nationales);
- Souligner la nécessité d'accroître les financements et de les rendre plus efficaces;
- Obtenir un engagement politique sur la voie à suivre.

Principales questions soulevées lors de l'examen régional africain de l'initiative Aide au commerce

L'examen régional africain a été conjointement organisé par la CEA, l'OMC et la BAD à Dar es-Salaam (Tanzanie), les 1er et 2 octobre 2007. Les ministres africains des finances et du commerce ainsi que des représentants des donateurs bilatéraux et multilatéraux et du secteur privé y ont participé. Les principaux points des débats qui ont eu lieu entre les décideurs, les représentants du secteur privé, les banques régionales de développement et les partenaires internationaux peuvent être résumés comme suit:

En premier lieu, il est maintenant admis par tous que l'Aide au commerce est une initiative importante pour l'Afrique, d'autant que l'on a pris conscience du fait que les produits africains sont compétitifs au départ de l'usine ou de l'exploitation agricole par rapport aux produits asiatiques. Toutefois, les produits africains perdent de leur compétitivité dès qu'il s'agit de les placer sur les marchés internationaux.

Les participants ont conclu que l'Aide au commerce était nécessaire pour que l'Afrique soit en mesure de soutenir la concurrence et de réussir sur les marchés mondiaux, car elle permettrait aux pays africains de diversifier leur production et d'en réduire les coûts. La dimension régionale des programmes d'aide au commerce jouera un rôle capital en aidant les pays africains à optimiser leurs processus d'intégration régionale

Encadré 3.2

L'Aide au commerce et l'Afrique: un point de vue africain sur ses composantes et son financement

Les pays africains ont joué un rôle de premier plan dans la mise au point de l'initiative Aide au commerce. Les principaux éléments de l'initiative sont les suivants:

- Aider les pays africains à renforcer leurs capacités de production grâce à l'accroissement de la productivité, entreprendre les réformes nécessaires du cadre réglementaire et mettre en place les ressources humaines et les infrastructures physiques requises pour rendre les économies africaines compétitives;
- Aider les pays africains à investir pour éliminer les obstacles au commerce qui entraînent un accroissement des coûts que supportent les exportateurs et, par conséquent, renforcer la compétitivité sur les marchés internationaux;
- Aider les pays africains à faire face efficacement aux coûts d'ajustement liés à la libéralisation des échanges tels que l'accroissement du prix des denrées alimentaires pour les pays importateurs nets de produits alimentaires, l'érosion des préférences, la baisse des recettes douanières et les autres coûts économiques et sociaux;
- Aider les pays africains à intégrer les politiques commerciales à leurs stratégies globales de développement et mettre en place des partenariats forts entre les secteurs public et privé;
- Appuyer les initiatives d'intégration régionale.

Ces objectifs ne peuvent être atteints sans les possibilités de financement suivantes qu'offre l'Aide au commerce:

- L'Aide au commerce devrait jouer un rôle de catalyseur et accélérer la croissance, le développement et la réduction de la pauvreté en Afrique;
- Des ressources additionnelles, prévisibles et durables devraient être affectées à l'Aide au commerce;
- Le financement de l'Aide au commerce devrait se faire sous forme de dons;
- L'Aide au commerce devrait être soigneusement conçue, suffisamment financée, gérée de manière rationnelle et mise en œuvre efficacement;
- Les programmes de l'Aide au commerce devraient être conçus et mis en œuvre avec une large participation des parties intéressées aux niveaux national et régional;
- L'Aide au commerce devrait également appuyer les initiatives d'intégration régionale;
- L'Aide au commerce devrait renforcer et promouvoir les politiques commerciales et renforcer les capacités nationales, régionales et continentales dans le domaine des négociations commerciales;
- L'Aide au commerce devrait s'ajouter et non se substituer à l'aide au développement promise au titre du Programme de Doha pour le développement, par exemple, aux fonds alloués dans le cadre de l'APD, du Fonds européen de développement (FED) et du compte du Millennium Challenge des États-Unis.

et à réaliser des économies d'échelle grâce à la consolidation de leur compétitivité sur des marchés plus vastes.



Il est important, dans le cadre de la mise en œuvre concrète de l'Aide au commerce en faveur de l'Afrique, de mettre l'accent sur les infrastructures, la facilitation des échanges et les normes



Pour cela, les banques de développement ont besoin de nouveaux instruments financiers qui permettent de promouvoir la compétitivité du continent, et des stratégies de renforcement de la compétitivité doivent être définies. Celles-ci devront à la fois répondre aux besoins spécifiques de chaque pays et s'appuyer sur le secteur privé.

Il est clairement ressorti des présentations des CER africaines et des interventions des ministres africains qu'il existe effectivement d'importantes initiatives de renforcement de la compétitivité aux niveaux national et régional. Bon nombre de ces projets et programmes ont pour ambition de renforcer les échanges et la capacité de production.

L'un des principaux points mentionnés lors de l'examen a été la nécessité de remédier au manque de coordination des stratégies actuelles. Les partenaires bilatéraux et multilatéraux de développement, en particulier, mènent des programmes séparés et non coordonnés avec différents pays ou groupes régionaux, et il faut résoudre ce problème pour que l'Aide au commerce se superpose parfaitement à ces stratégies.

L'examen régional africain a également relevé toute une série de domaines dans lesquels l'Aide au commerce est nécessaire, en particulier au niveau des CER, ce qui correspond à un appel sans équivoque en faveur de l'établissement de priorités. Qui plus est, il est clairement apparu que les priorités des CER se réduisent actuellement à trois grands domaines, même si l'ordre de priorité est différent pour chacune d'entre elles. Par ailleurs, les stratégies actuelles se situent à différents niveaux de mise en œuvre et les déficits de financement constituent un obstacle majeur.

Par conséquent, l'examen régional africain a conclu qu'il était important, dans le cadre de la mise en œuvre concrète de l'Aide au commerce en faveur de l'Afrique, de mettre l'accent sur les infrastructures, la facilitation des échanges et les normes. Les ressources de l'Aide au commerce allouées à ces trois domaines devraient permettre de remédier à la situation paradoxale des produits africains, qui sont compétitifs à la sortie de l'usine ou de l'exploitation agricole, mais qui ne le sont pas sur les marchés mondiaux.

Le succès des stratégies de renforcement de la compétitivité dépendra de la contribution que l'Aide au commerce apportera à la mise en valeur du capital humain du continent, qui devrait aller de pair avec une participation accrue du secteur privé. C'est à cette condition seulement que l'Aide au commerce peut jouer son rôle de

catalyseur de la transformation économique à mesure qu'elle comble les déficits de financement dans les domaines stratégiques existants et nouveaux.

Conclusions de la réunion africaine d'examen de l'Aide au commerce

Le leadership est la clé du succès: pour que l'initiative Aide au commerce réussisse, il faut un leadership capable de faire les bons choix au niveau national et en particulier de prendre des décisions politiques claires pour promouvoir les échanges et le développement en tant que stratégie d'édification de l'avenir du pays ainsi que, accessoirement, de définir un programme de promotion des échanges et du développement en vue de renforcer les capacités nationales et régionales une fois les choix politiques opérés, en veillant à ce que cela apparaisse dans les plans de développement nationaux.

Quelques priorités de l'Afrique: l'insuffisance des infrastructures et leur maintenance constituent une priorité à laquelle l'Aide au commerce doit s'attaquer dès à présent. L'autre question prioritaire concernant la compétitivité du secteur privé que l'Aide au commerce doit traiter est la facilitation des échanges, notamment aux frontières. Dans un cas comme dans l'autre, l'intégration régionale et ses aspects régionaux jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la compétitivité. Par conséquent, le renforcement des capacités des CER est apparu comme un domaine prioritaire de l'Aide au commerce en Afrique.

La participation et le développement du secteur privé constituent une autre priorité inhérente aux stratégies concernant les infrastructures et la facilitation des échanges. En fait, le secteur privé est un acteur de l'Aide au commerce, aussi bien du côté de la demande que du côté de l'offre. En outre, dans le contexte du secteur privé africain, les petites et moyennes entreprises (PME) constituent un sous-groupe essentiel, car ce sont elles qui souffrent le plus des coûts commerciaux directs et indirects. En conséquence, les mesures prises dans le cadre de l'Aide au commerce doivent viser à renforcer leur compétitivité. Enfin, les partenariats entre les secteurs public et privé sont déterminants pour la réussite de l'Aide au commerce en Afrique.

“
Le secteur privé est un acteur de l'Aide au commerce, aussi bien du côté de la demande que du côté de l'offre
”

3.2 Accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) restera un objectif majeur¹⁰

Le bilan global concernant les OMD en Afrique montre clairement que moins d'une vingtaine de pays sont en voie de réaliser une bonne partie des objectifs. C'est surtout dans la région de l'Afrique du Nord que l'on enregistre les meilleurs résultats. Néanmoins, le tableau n'est pas totalement sombre, l'évolution positive notée au cours des dernières années laissant espérer que la réalisation des OMD sur le continent n'est pas un défi insurmontable, pour autant que les mesures prises aux niveaux tant national qu'international soient transposées à plus grande échelle dans un certain nombre de domaines essentiels.

Il est encourageant de constater que les OMD bénéficient toujours d'un appui large et soutenu, en particulier aux niveaux décisionnels les plus élevés du continent. L'UA a placé les OMD au centre de la vision du NEPAD et s'est engagée concrètement à en accélérer la réalisation en adoptant une position commune lors de son Sommet de 2005. En 2005, l'Assemblée de l'UA a demandé à la Commission de l'UA d'assurer, en collaboration avec la CEA, la BAD et d'autres institutions, le suivi de la réalisation des OMD en Afrique et de lui en rendre compte.

D'autre part, lors de son Sommet tenu à Banjul en 2006, l'UA a réaffirmé ses engagements en faveur des OMD et les a renforcés en recommandant des mesures concrètes pour intensifier les efforts en vue d'atteindre les cibles. Enfin, les ministres africains des finances, de la planification et du développement économique ainsi que d'autres ministres en charge de secteurs clés ont constamment placé les OMD au centre de leurs conférences et réunions, en particulier depuis 2005.

Les dirigeants africains sont également signataires du document final du Sommet mondial des Nations Unies de 2005, qui engageait les pays en proie à l'extrême pauvreté à adopter et à mettre en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) ou des plans de développement national fondés sur les OMD, au plus tard pour la fin de 2006. Deux années après, des progrès mesurables ont été accomplis dans ce sens. On note un regain d'intérêt pour les initiatives à effet rapide telles que la distribution gratuite de moustiquaires et les subventions alimentaires pour l'éducation en raison des perspectives et des possibilités qu'elles offrent, les pays qui les adoptent enregistrant des progrès vers la réalisation de plusieurs OMD.

¹⁰ La présente section s'inspire essentiellement du document de synthèse de la CEA (2007c) intitulé : «Accélérer la croissance et le développement de l'Afrique pour réaliser les OMD: Nouveaux défis et voie à suivre», établi pour la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, tenu du 29 mars au 1er avril 2007 à Addis-Abeba (Éthiopie).

Il est donc indispensable de transposer ces interventions à plus grande échelle dans un cadre de planification afin d'accélérer la croissance et le développement nécessaires pour réaliser les OMD en Afrique. De réels problèmes doivent être surmontés ou, à tout le moins, atténués.

Comme il a été souligné au chapitre 2 du présent rapport, l'Afrique a connu une croissance impressionnante ces dernières années. Bon nombre de pays africains ont des taux de croissance annuelle supérieurs à 5%. Toutefois, beaucoup d'autres ont des taux de croissance plus faibles ou négatifs. La croissance, remarquable chez certains et lente chez d'autres, présente divers défis aux pays africains en 2008 et au-delà.

Comme il a été souligné lors de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique organisée par la CEA en 2007, le continent doit surmonter ces obstacles afin d'accélérer la réalisation des OMD. La présente section examine les trois principaux défis à relever en 2008.

Le changement climatique

Le premier de ces défis est le changement climatique. Il s'agit d'un problème que l'on sous-estime encore dans la réalisation des OMD en Afrique. Comme l'indique le rapport de la Commission pour l'Afrique, le changement climatique constitue une menace grave pour l'avenir de l'Afrique. Il risque d'avoir d'importantes répercussions sur la biodiversité et de rendre les populations démunies plus vulnérables aux catastrophes naturelles. Le changement climatique et la variabilité du climat auront des répercussions néfastes sur l'agriculture en Afrique, dans la mesure où il pleuvra moins. Au Sahel, par exemple, on a noté une baisse moyenne de la pluviométrie de 25% en 30 ans¹¹.

Les éléments concrets présentés lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) en 2006 tendent à montrer que l'Afrique subit effectivement les effets négatifs du réchauffement de la planète. La désertification progresse à un rythme alarmant, en particulier dans la zone sahélienne de l'Afrique de l'Ouest. La Banque mondiale a signalé quant à elle que la variabilité des pluies réduira les possibilités de croissance de l'Éthiopie d'un tiers environ¹².

Ainsi, la variabilité du climat et les changements climatiques sont-ils en train d'aggraver la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la faim en milieu rural, tout en réduisant les bénéfices que le continent tire de l'exportation de produits agricoles. Dans

“ Le changement climatique et la variabilité du climat auront des répercussions néfastes sur l'agriculture en Afrique, dans la mesure où il pleuvra moins ”

11 CEA, 2007c.

12 Cité dans UNDP, 2006.

la zone sahélienne de l'Afrique de l'Ouest, la rareté de l'eau est un réel problème, comme le montre la baisse du niveau des cours d'eau et des lacs (par exemple, le lac Tchad). Pourtant, l'eau est un élément important dans la réalisation des OMD.

Le manque d'accès à l'eau potable et de services d'assainissement et les mauvaises conditions d'hygiène constituent d'importantes causes de mortalité chez les enfants et les personnes âgées. Selon l'UNICEF (2006), l'eau insalubre ainsi que l'absence de services d'assainissement et le manque d'hygiène entraînent la mort de plus de 1,5 million d'enfants chaque année. Le PNUD (2006) estime que l'Afrique hors Afrique du Nord perd environ 5% de son PIB (soit 28,4 milliards de dollars) chaque année en raison du manque d'eau et de services d'assainissement. Le réchauffement de la planète va vraisemblablement aggraver la crise qu'entraînent les politiques inadap- tées de collecte et de gestion de l'eau.

La variabilité du climat a également des répercussions sur l'efficacité de services essentiels tels que l'approvisionnement en électricité. Une bonne partie de l'Afrique est tributaire de l'hydroélectricité. Or, le niveau de l'eau a baissé ces dernières années, entraînant des pannes partielles et des coupures d'électricité dans de nombreux pays. Il s'ensuit un faible niveau de génération d'électricité qui a des répercussions sur les rendements agricoles et sur la productivité du secteur industriel.

Certaines données ponctuelles donnent à penser que la montée des températures sur les hauts plateaux africains favorise la propagation de maladies telles que le palu- disme. Afin de venir à bout des problèmes de santé, de sécurité alimentaire et d'assai- nissement, et d'améliorer la productivité agricole et industrielle globale en Afrique, le continent doit se doter d'instruments qui permettent d'atténuer et de réduire au minimum les conséquences des changements climatiques et/ou de s'y adapter, notamment par une meilleure gestion de la variabilité du climat¹³.

Actuellement, la variabilité du climat a des conséquences néfastes sur la croissance, en particulier dans l'agriculture et le secteur manufacturier (en raison de son impact sur les barrages hydroélectriques notamment). On note une prise de conscience de plus en plus grande du défi que constitue la gestion du changement climatique et des conséquences qu'un échec dans ce domaine pourrait avoir sur la réalisation des OMD. Il y a lieu de se pencher d'urgence sur la crise de l'eau qui, en conséquence, se profile à l'horizon, l'eau étant essentielle pour la réalisation de tous les autres OMD. Le manque d'accès à l'eau potable a des répercussions sur l'assainissement et l'hygiène et constitue une cause de mortalité élevée chez les enfants et les personnes âgées.

13 C'était l'une des principales questions examinées lors du Sommet de l'UA en 2007 sur le thème «Science, technologie et changements climatiques».

Le manque d'infrastructures

Il est largement admis aujourd'hui que le mauvais état des infrastructures africaines constitue un obstacle majeur à l'intégration des marchés intérieurs et du continent, à l'égalité d'accès aux services sociaux et, par conséquent, à la croissance. Les gouvernements africains et leurs partenaires de développement s'accordent pour dire que l'expansion des infrastructures a sur la croissance un effet positif qui pourrait aider le continent à progresser vers la réalisation des OMD.

Un meilleur accès des ménages aux infrastructures réduirait considérablement le temps que les femmes et les jeunes filles consacrent aux tâches ménagères (selon diverses estimations, elles prennent en charge 65% de ces tâches). Les femmes et les jeunes filles consacrent quatre fois plus de temps que les hommes à la collecte de l'eau et du bois. L'accès à des infrastructures minimales de base (branchements à l'eau courante, sources d'énergie propres pour les ménages, routes rurales) est indispensable si l'on veut améliorer le sort des femmes et des jeunes filles, tout en accélérant la réalisation des autres OMD.

Les besoins en infrastructures du continent (électricité, routes, ports, télécommunications et services urbains) sont considérables. Par exemple, le NEPAD, reconnaissant qu'il est essentiel de renforcer les infrastructures, non seulement pour le développement économique du continent, mais également pour son développement social, mobilise les énergies et les ressources afin d'accélérer le développement des infrastructures.

De même, la Commission pour l'Afrique du Royaume-Uni a estimé que le manque d'infrastructure était «un important obstacle à l'accélération de la croissance et à la réduction de la pauvreté» en Afrique et qu'il faudrait consacrer aux dépenses d'infrastructure 20 milliards de dollars de plus par an.

Les infrastructures sont capitales pour assurer l'égalité d'accès aux services sociaux et aux autres interventions. Elles constituent une composante essentielle du climat d'investissement et jouent un rôle déterminant dans l'intégration des marchés intérieurs (en permettant aux agriculteurs pauvres d'acheminer à temps leurs produits jusqu'aux marchés urbains et de mieux gérer des chocs spécifiques), ainsi que dans les initiatives visant à améliorer l'accès aux services. On constate que les pays qui ont augmenté de manière significative leurs dépenses d'infrastructure ont vu leurs résultats en matière de croissance s'améliorer considérablement. Sans une nette amélioration des routes, peu d'enfants des zones rurales pourront bénéficier d'une éducation primaire de qualité parce que les enseignants préfèrent travailler en zone urbaine. Cela vaut également pour les prestataires de soins de santé.

“ Les pays qui ont augmenté de manière significative leurs dépenses d'infrastructure, ont vu leurs résultats en matière de croissance s'améliorer considérablement ”

Pour réaliser les OMD relatifs à la santé et à l'éducation, il est essentiel de toucher les millions de personnes qui vivent dans les zones rurales et périurbaines d'Afrique et de leur donner de meilleures chances dans la vie. En fait, l'énorme défi que pose l'accroissement de la population urbaine du point de vue des infrastructures n'a pas encore reçu toute l'attention qu'il mérite. En fin de compte, l'avenir de l'Afrique dépend de l'efficacité avec laquelle son expansion urbaine contribuera à la croissance économique et au développement.

Les dépenses d'infrastructure ont sensiblement augmenté au cours des dernières années et ont permis d'améliorer l'accès de nombreux ménages démunis à certains services. Par exemple, le taux moyen d'électrification a augmenté de 27% entre la fin des années 90 et 2002 (Banque mondiale, 2006). L'accès au téléphone s'est également amélioré de manière notable. Néanmoins, la part des dépenses d'infrastructure dans le PIB demeure réduite par rapport aux besoins.

Il ne fait aucun doute que, pour remédier au manque d'infrastructures, une augmentation prudente et mûrement réfléchie des dépenses d'infrastructure sera nécessaire. Cela exige la participation non seulement des gouvernements et des donateurs, mais également du secteur privé et des pouvoirs publics locaux (en particulier dans les États fédéraux, étant donné que la mise en place d'infrastructures relève de deux niveaux de décision).

Dans de nombreux pays africains, il est extrêmement difficile d'obtenir une large participation de toutes les parties intéressées à la mise en place d'infrastructures. D'une manière générale, trois éléments seront essentiels pour faire face au problème des infrastructures afin de réaliser les OMD:

- La volonté politique de répondre aux besoins des populations qui n'ont pas accès à des infrastructures de base;
- Les ressources financières, y compris du secteur privé;
- Des initiatives concertées des pouvoirs publics locaux.

La montée des inégalités

La montée des inégalités dans bon nombre de pays africains est un autre défi majeur. Les publications économiques montrent que la montée des inégalités nuit à la croissance et que les pays où les inégalités sociales sont les plus prononcées ont, en général, des taux de croissance inférieurs à ceux des pays plus égalitaires. Les inégalités en matière de répartition se manifestent de deux manières distinctes, toujours intimement liées: une répartition inégale des chances (ou des dotations initiales) et une répartition inégale des produits (gains/revenus). Le lien entre les deux est que la répartition inégale des dotations initiales (terre et autres formes de richesse, par exemple) se solde par une répartition inégale des produits.

La plupart des analystes se focalisent sur la répartition inégale des produits (revenus) parce que cette question est plus facile à traiter politiquement et qu'il se dégage des ouvrages publiés un certain consensus sur le fait que la croissance générale du revenu global, exprimée en termes de PIB par habitant, est le principal instrument permettant de réduire la pauvreté et ces inégalités.

En Afrique, il semblerait que les inégalités de revenus s'accroissent (PNUD, 2006; BAD, 2002). Selon White et Killick (2001), l'Afrique est, après l'Amérique latine, le continent où les inégalités de revenus sont les plus prononcées¹⁴. S'il est vrai que la croissance en Afrique s'est accompagnée d'une réduction de la pauvreté¹⁵, la montée des inégalités soulève des questions importantes quant au caractère durable de cette croissance. Il ressort des données disponibles que les inégalités ont un effet négatif sur la croissance. Par exemple, Person et Tabellini (1994) montrent qu'un accroissement de l'égalité correspondant à un écart type se traduit par une amélioration de la croissance de 0,5 à 1%.

Lorsqu'elles sont fortes et/ou en augmentation, les inégalités réduisent l'efficacité de la croissance comme moyen de faire reculer la pauvreté dans bon nombre de pays. Ceci est particulièrement vrai dans les pays riches en ressources minières et pétrolières, où la croissance s'est concentrée sur des secteurs qui génèrent très peu d'emplois et où les pauvres n'ont pas (faute de ressources financières) les compétences ou la mobilité requises pour saisir les opportunités qu'offre la croissance. L'aggravation des inégalités de revenus peut engendrer des tensions et des conflits sociaux, la criminalité et l'instabilité politique. Elle peut également entraîner des problèmes de gouvernance tels que la montée de la corruption.

“
Lorsqu'elles sont fortes et/ou en augmentation, les inégalités réduisent l'efficacité de la croissance comme moyen de faire reculer la pauvreté dans bon nombre de pays
”

14 Selon le PNUD, op. cit., cinq des 10 pays les plus inégalitaires du monde sont africains: Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Namibie et Zimbabwe.

15 Voir Demery Luc et al. (2000).

Ces problèmes montrent qu'il est nécessaire d'adopter des politiques plus efficaces afin de répandre les fruits de la croissance, notamment aux groupes défavorisés (femmes, jeunes et autres groupes socialement exclus)¹⁶. Les programmes de transferts sociaux constituent un moyen d'y parvenir (voir section suivante). Il est également important que les gouvernements veillent à ce que les réformes économiques telles que la privatisation et les réformes foncières ne se traduisent pas par une concentration des richesses et des ressources.

La question de la gestion des grandes transformations sociales en cours dans tous les pays africains est liée à celle des inégalités et de l'emploi. L'urbanisation accélérée, les profonds changements démographiques (dans une large mesure au VIH/sida) et la mutation des structures familiales pourraient monopoliser l'attention des ministres des finances dans un proche avenir.

Le fait qu'un grand nombre de jeunes qualifiés est au chômage entraîne d'importantes migrations internationales. Les conséquences multidimensionnelles du VIH/sida ne font que commencer à se manifester: changement des structures familiales, ménages ayant à leur tête un enfant ou un grand-parent, et criminalité. Pour faire face à l'urbanisation et fournir des services aux pauvres vivant en milieu urbain, les gouvernements doivent trouver des solutions politiques pragmatiques.

3.3 Suivi des engagements concernant le financement du développement en Afrique

3.3.1 Les pays africains ont le premier rôle dans le suivi des engagements

En raison de la lenteur avec laquelle les engagements en matière de financement du développement sont mis en œuvre, les gouvernements africains ont pris des initiatives visant à améliorer le suivi de la mise en œuvre de leurs propres engagements et de ceux des donateurs. La première Conférence ministérielle africaine sur le financement du développement a eu lieu à Abuja (Nigéria) en mai 2006 sur le thème «Financer le développement en Afrique: De l'engagement à l'action ». C'était la première grande initiative ambitieuse des pays africains visant à prendre résolument en mains la concrétisation des engagements.

16 Loury (1999) a établi que l'exclusion sociale réduisait l'intérêt pour l'école et le travail.

L'un des principaux résultats de la Conférence ministérielle d'Abuja a été le fait que 20 pays africains¹⁷ se sont engagés à élaborer des plans décennaux chiffrés et complets en faveur de l'éducation, afin d'accélérer la réalisation des OMD relatifs à l'éducation. Ces plans portent sur l'accès à l'éducation et la qualité de celle-ci, l'accent étant mis sur l'achèvement des études primaires par tous les élèves et l'accroissement substantiel du nombre d'enseignants.

Fait plus important encore, la plupart des plans nationaux mettent particulièrement l'accent sur l'éducation des filles. Ces plans pourraient, s'ils étaient mis en œuvre dans leur intégralité, permettre, dans les 10 années à venir, la scolarisation de plus de 25 millions d'enfants qui sont exclus de l'école aujourd'hui, pour un coût de 80 milliards de dollars. En outre, les pays africains se sont engagés à mobiliser à l'intérieur même du continent 50 milliards de dollars pour financer ces plans et ont fait appel à la communauté internationale pour combler le déficit de financement.

Le fait que les pays africains se sont engagés à intégrer dans leurs plans nationaux et leurs procédures budgétaires des mécanismes efficaces de suivi, d'évaluation et de responsabilisation a été un autre résultat important de la Conférence d'Abuja. Ces pays se sont également engagés à faire participer leurs parlements nationaux à l'élaboration des budgets nationaux, ainsi qu'à renforcer leurs systèmes de gestion des dépenses et leurs cadres macroéconomiques, afin de pouvoir gérer les problèmes qu'une assistance extérieure accrue pourrait soulever.

En ce qui concerne le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, les pays africains ont pris la décision d'élaborer des plans nationaux chiffrés ou de réviser les plans existants afin de traduire dans la réalité leurs engagements d'assurer l'accès universel aux traitements et à la prévention d'ici à 2010. Étant donné les énormes investissements que le financement du développement requiert en Afrique, la Conférence d'Abuja a également lancé un appel en faveur de l'élaboration de mécanismes de financement novateurs tels que des taxes sur les billets d'avion. À cet égard, la Conférence a reconnu l'appui important que le Nigerian Trust Fund (NTF) a fourni aux pays africains.

Quant au suivi des engagements, les pays africains ont proposé une approche coordonnée reposant sur l'obligation mutuelle de rendre des comptes qui incombe aux pays bénéficiaires et aux pays donateurs. Ils ont également appelé à renforcer le Forum pour le partenariat en Afrique pour en faire le principal cadre de suivi et d'examen de la mise en œuvre des engagements des donateurs et des pays africains.

17 Il s'agit des pays suivants: Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Madagascar, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Swaziland et Tanzanie.

Ils ont également reconnu le rôle des organisations de la société civile (OSC), y compris les organisations confessionnelles, dans le suivi de la mise en œuvre des engagements. À cet égard, ils ont exhorté les OSC africaines à coordonner leurs activités aux niveaux national, régional et international, afin de contribuer au maximum à la mise en œuvre des engagements relatifs au financement du développement.

La deuxième Conférence ministérielle africaine sur le financement du développement s'est tenue à Accra (Ghana) les 30 et 31 mai 2007 sur le thème «L'Infrastructure pour la croissance: Le défi de l'énergie». La Conférence faisait également suite au Forum des ministres africains de l'énergie, tenu au Mozambique le 30 mars 2007.

Le Forum, qui avait pour mission de définir des orientations et de plaider en faveur d'un meilleur accès aux ressources énergétiques, d'une utilisation et d'une gestion plus rationnelle de ces ressources, a lancé un appel aux pays africains pour qu'ils accordent la priorité à l'énergie dans leurs budgets nationaux et prennent pleinement en considération les besoins énergétiques dans leurs documents de stratégies de réduction de la pauvreté (DSRP).

Tirant parti de l'impulsion donnée par le Forum, la Conférence ministérielle d'Accra s'est penchée sur les problèmes d'énergie que connaissent bon nombre de pays africains. Cela était d'autant plus opportun que la pénurie d'énergie constitue un sérieux obstacle à la croissance et au développement durable en Afrique. En remédiant aux problèmes énergétiques, on améliorerait les perspectives de croissance en Afrique et, ce faisant, on accélérerait la réalisation des OMD.

La Conférence a également étudié diverses possibilités de financer les infrastructures en Afrique et il a été décidé d'intégrer les politiques énergétiques aux stratégies et programmes de développement national. Étant donné que les investissements nécessaires pour renforcer les infrastructures énergétiques sont considérables et dépassent la capacité financière de la plupart des pays africains, la Conférence a souligné l'importance de l'intégration régionale pour promouvoir les échanges énergétiques transfrontalières.

Les pays africains se sont également engagés à mobiliser davantage de ressources grâce à de nouveaux instruments de financement, à des mécanismes de facturation et de l'énergie adaptés, à une réforme de la réglementation du secteur de l'énergie et à une participation accrue du secteur privé au développement de ce secteur.

Étant donné la nécessité d'un suivi continu de la mise en œuvre des engagements, la Conférence ministérielle d'Accra a décidé de mettre en place un secrétariat permanent,

qui sera installé dans les locaux de la CEA ou de la BAD et qui aura pour tâche d'organiser la Conférence ministérielle annuelle sur le financement du développement et de suivre la mise en œuvre des engagements.

3.3.2 Impact des initiatives

Bien qu'il soit prématuré de procéder à une évaluation approfondie de l'impact de ces initiatives sur la mise en œuvre des engagements des pays donateurs vis-à-vis de l'Afrique, certains indices montrent qu'elles ont suscité des réactions positives, quoique limitées, de la part de ces pays. Par exemple, le lancement de plans décennaux globaux en faveur de l'éducation a bénéficié d'un appui soutenu de donateurs bilatéraux. Les participants à la Table ronde ministérielle spéciale sur l'éducation, tenue en marge des réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale en septembre 2006, ont approuvé ces plans et pris l'engagement de fournir des fonds dans le cadre de l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous. Plus important encore, le Gouvernement du Royaume-Uni s'est fait le champion de cette nouvelle initiative et a promis d'allouer plus de 15 milliards de dollars sur une période de 10 ans pour appuyer la mise en œuvre des plans à long terme en faveur de l'éducation en Afrique.

En ce qui concerne les infrastructures, dans le cadre de l'initiative de renforcement des capacités des CER adoptée le 8 juin 2007 par le Sommet du G-8 à Heiligendamm (Allemagne), les pays développés se sont engagés à appuyer la mise en œuvre du Plan d'action à court terme du NEPAD en faveur des infrastructures (STAP). Ils se sont également engagés à continuer d'appuyer le Consortium africain pour l'infrastructure afin de réduire les coûts élevés de production et de transport.

S'agissant de la santé, les pays donateurs se sont engagés à reconstituer le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme et de fournir des ressources prévisibles à long terme. Lors de la réunion de reconstitution du Fonds tenue en Allemagne en septembre 2007, les donateurs se sont engagés à verser une contribution de 9,7 milliards de dollars au Fonds au cours des trois prochaines années, ce qui représente la promesse de contribution la plus importante que le Fonds ait jamais reçue. Cela devrait permettre à davantage de pays africains d'intensifier leur riposte face à ces épidémies qui compromettent sérieusement le développement économique et social du continent.

Faisant suite à l'appel de la Conférence ministérielle d'Abuja invitant la société civile à jouer un rôle de plus en plus important dans le suivi de la mise en œuvre des engagements relatifs au financement du développement, les OSC africaines ont pris des

initiatives dans ce sens. L'African Monitor, qui a été fondé en 2006 par l'Archevêque du Cap, Mgr Njongo Ndungane, joue un rôle important dans le suivi des engagements. Ces initiatives sont importantes car elles viennent appuyer les mécanismes régionaux et internationaux de suivi.

L'intérêt d'une telle formule est qu'elle permet, grâce à une approche partant de la base, de faire participer les organisations communautaires à travers le continent au suivi du respect des engagements et de l'impact du financement du développement au niveau de la communauté. Elle permet aussi de s'assurer que les donateurs tiennent leurs engagements et que les gouvernements orientent l'aide vers les secteurs prioritaires offrant le plus de possibilités d'améliorer le bien-être des populations.

Bibliographie

Ben Hammouda H., Karingi S., Njuguna A., Sadni Jallab M., 2006. "Africa's (Mis)fortunes in global trade and the export diversification regimes." *Journal of World Investment and Trade* 7 (4).

Ben Hammouda H., Karingi S., Oulmane N., Sadni Jallab M. "Non- agricultural market access negotiations and Africa: A simulation exercise." *Oxford Development Studies*, à paraître.

Ben Hammouda Hakim, Karingi S., Oulmane N., Sadni Jallab M., 2007. "How the Doha Round could support African industry?" *Journal of Economic Development* 32 (1).

Bilal, S. 2007. "Concluding EPA Negotiations: Legal and Institutional Issues." *ECDPM Policy Management Report Number 12*, Maastricht (Pays-Bas).

CEA, 2004. "Economic and Welfare Impacts of the EU-Africa Economic Partnership Agreements." ATPC Work in Progress, Number 10, Addis Ababa (Éthiopie).

CEA, 2007a. "EPA Negotiations: African Countries Continental Review", ATPC Work in Progress, Number 62, Addis-Abeba (Éthiopie).

CEA, UA 2007b. *Rapport économique sur l'Afrique 2007: Accélérer le développement de l'Afrique par la diversification*. Addis-Abeba, Éthiopie.

CNUCED, 2006. *Handbook of Statistics*, online version, UNCTAD webpage.

_____, 2007. *Rapport sur le commerce et le développement 2007: la coopération régionale pour le développement*. Genève (Suisse).

OMC, 2007a. Projet révisé de modalités concernant l'agriculture, TN/AG/W/4, (août).

_____, 2007b. *Projet révisé de modalités concernant l'accès aux marchés pour les produits non agricoles*, JOB (07)/126, août.

_____, Déclaration ministérielle de Doha (WT/MIN(01)/DEC/1).

_____, 2007c, *International Trade Statistics*, Genève.

_____, Annexe B de la Décision adoptée par le Conseil général le 1er août 2004 (cadre sur l'ANMA", WT/L/579).

_____, Déclaration ministérielle de Hong Kong (WT/MIN(05)/DEC)

Perez, R., 2006. "Are Economic Partnership Agreements a First-best Optimum for the ACP Countries." *Journal of World Trade* 40 (6), 999-1019.

UA, 2003. "Déclaration de Maurice sur la préparation des négociations des accords de partenariat économique (APE)", AU/TD/MIN/ DECL. I (I).

_____, 2005. "Déclaration ministérielle de l'Union africaine sur les négociations des accords de partenariat économique ", AU/TI/MIN/DECL. (III).

_____, 2006. "Déclaration de Nairobi sur les accords de partenariat économique", TI/TMIN/MIN/Decl. 2 (IV).

_____, 2007. "Déclaration d'Addis-Abeba sur les négociations des accords de partenariat économique", Ext/Exp/Trade/Decl. 2 (III).



Partie II

Le Consensus de Monterrey:
Progrès réalisés, défis et voie à suivre



Évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Consensus de Monterrey

Le Consensus de Monterrey, que les chefs d'État et de gouvernement ont adopté en mars 2002, est devenu le principal cadre de discussion sur le financement du développement tant pour les pays développés que pour les pays en développement. En Afrique, l'adoption du Consensus a été accueillie comme une étape importante dans l'intensification des efforts visant à mobiliser les ressources nationales et externes pour la croissance et la lutte contre la pauvreté.

Voilà maintenant cinq ans que le Consensus a été adopté, et la grande question que se posent les dirigeants africains est de savoir dans quelle mesure ont été atteints les objectifs louables fixés dans les six principaux domaines d'intervention, à savoir:

- La mobilisation des ressources financière nationale au service du développement;
- La mobilisation des ressources internationales au service du développement;
- La promotion du commerce international en tant que moteur de développement;
- Le renforcement de la coopération financière et technique internationale pour le développement;
- L'allègement et le financement durable de la dette extérieure;
- Le règlement des questions systémiques.

Dans le cadre du Consensus de Monterrey, plusieurs initiatives ont été lancées ces dernières années pour faire face aux problèmes que connaissent les pays pauvres en matière de financement du développement. Ces initiatives ont trouvé un écho dans le Document final du Sommet mondial de 2005, la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement de 2005 et la Déclaration du Sommet du G-8 tenu à Gleneagles en 2005. Depuis le commencement du nouveau millénaire, les pays du G-8 ont accordé, lors de leurs Sommets, davantage d'attention aux questions de développement concernant l'Afrique.

Il en est ainsi notamment parce que l'on a pris conscience du fait que l'accès aux ressources financières est déterminant pour réaliser les OMD en Afrique et parce que le rapport de la Commission pour l'Afrique publié par le Royaume-Uni en 2005 a

“ En Afrique, l'adoption du Consensus a été accueillie comme une étape importante dans l'intensification des efforts visant à mobiliser les ressources nationales et externes pour la croissance et la lutte contre la pauvreté ”

considérablement influencé la façon dont les pays du G-8 abordent les problèmes de développement de l'Afrique.

“ *Le Sommet de Gleneagles a été la première initiative audacieuse, concrète et de grande ampleur à être lancée par les pays du G-8 pour faire face aux problèmes de financement du développement de l'Afrique* ”

La Déclaration du Sommet de Gleneagles a été la première initiative audacieuse, concrète et de grande ampleur à être lancée par les pays du G-8 pour faire face aux problèmes de financement du développement de l'Afrique. Ceux-ci ont reconnu qu'il était nécessaire d'accroître de façon substantielle l'APD accordée à l'Afrique, afin d'améliorer les perspectives de progrès durables en matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Ainsi, les dirigeants du G-8 se sont engagés à doubler leur aide à l'Afrique par rapport à 2004. Ils ont aussi convenu d'augmenter, avec d'autres donateurs, le montant total de l'APD accordée à l'Afrique de 25 milliards de dollars par an d'ici à 2010.

S'agissant de la dette, ils se sont engagés à annuler 100 % de l'encours de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ) éligibles envers le Fonds monétaire international (FMI), l'Association internationale de développement (AID) et le Fonds africain de développement (FAD) et de fournir des ressources supplémentaires pour que ces institutions financières internationales ne voient pas leurs capacités financières diminuer.

Ils ont également réaffirmé les engagements qu'ils avaient pris dans la Déclaration de Paris et renouvelé leur promesse d'aider l'Afrique à prévenir et à résoudre les conflits, à promouvoir la bonne gouvernance, à accroître les investissements dans la santé et l'éducation, à prendre des mesures pour lutter contre le VIH/sida et d'autres maladies, à développer son infrastructure, à renforcer ses capacités commerciales et à stimuler la croissance.

Bien que le Sommet du G-8 tenu à Gleneagles ait renforcé les engagements pris par les dirigeants mondiaux dans le Consensus de Monterrey, on est de plus en plus préoccupé en Afrique par le fait que très peu de progrès ont été réalisés dans les principaux domaines d'intervention définis par le Consensus. La communauté internationale, dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies, a également souligné que si les tendances actuelles se maintenaient, les pays africains ne seraient pas en mesure de mobiliser les ressources nécessaires pour financer les dépenses publiques essentielles pour réaliser les OMD. Afin de contribuer à faire porter les efforts sur cette question ainsi que sur d'autres problèmes que connaissent les pays en développement en matière de financement du développement, l'Assemblée générale a décidé d'organiser un dialogue de haut niveau sur le financement du développement à l'automne 2007. Une conférence internationale sera ensuite organisée à Doha au cours du second semestre de 2008 pour examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey.

Le cadre étant ainsi posé, le présent chapitre du rapport donne un aperçu des résultats économiques enregistrés par l'Afrique avant et après l'adoption du Consensus de Monterrey, ce qui nous permettra de déterminer si nous sommes sur le point de réaliser les objectifs d'ensemble du Consensus, à savoir stimuler la croissance et réduire la pauvreté dans la région. On y évalue également les progrès accomplis dans les six principaux domaines d'intervention définis dans le Consensus.

Le Consensus ayant été adopté en mars 2002, les chiffres moyens de la période 1998-2001 (avant Monterrey) sont comparés avec ceux de la période 2002-2005 (après Monterrey). Lorsqu'ils sont disponibles, des chiffres plus récents sont indiqués pour donner une idée des résultats actuels. Des moyennes sur quatre ans des données annuelles concernant les principales variables macroéconomiques avant et après l'adoption du Consensus ont donc été utilisées pour déterminer si ces variables avaient beaucoup changé au cours des deux périodes considérées.

Il ne fait aucun doute que les résultats économiques de l'Afrique se sont relativement améliorés depuis l'adoption du Consensus de Monterrey en 2002. Le taux annuel moyen de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel est passé de 3,3 % au cours de la période antérieure à l'adoption du Consensus (1998 – 2001) à 4 % au cours de la période postérieure (2002-2005). En Afrique hors Afrique du Nord, la croissance a été respectivement de 3,2 % et de 4 %. Il convient de noter que ces taux sont supérieurs à la moyenne mondiale pour la période (tableau 4.1) considérée.

“ Les résultats économiques de l'Afrique se sont relativement améliorés depuis l'adoption du Consensus de Monterrey ”

Tableau 4.1
Évolution de certains indicateurs économiques

	Avant Monterrey (1998-2001)	Après Monterrey (2002-2005)
Taux de croissance du PIB réel (%)		
Monde	3,4	3,8
Afrique	3,3	4,0
Afrique hors Afrique du Nord	3,2	4,0
Taux d'inflation (%)		
Monde	4,7	3,6
Afrique	11,8	9,2
Afrique hors Afrique du Nord	14,7	11,3

Source: Calculs fondés sur les données de la CEA et AU, 2007 et du FMI, 2007b.

4.1 Mobilisation des ressources financières nationales

“ Des efforts supplémentaires doivent être entrepris pour accroître l'épargne intérieure et en faire une source vitale et stable de financement pour le développement ”

L'épargne intérieure a un rôle essentiel à jouer dans le financement du développement en Afrique. Elle est nécessaire pour financer l'investissement, encourager le développement des marchés financiers et stimuler la croissance économique. Cependant, les pays africains ont du mal à mobiliser des ressources internes suffisantes pour couvrir leurs besoins en matière d'investissement. Par conséquent, le continent continue de connaître d'importants déficits de financement qu'il faut combler afin que les investissements publics et privés nécessaires pour atteindre les OMD puissent être financés. On a essayé, dans le cadre de plusieurs études, d'estimer l'ampleur des ressources dont l'Afrique a besoin pour atteindre les OMD. Par exemple, selon les estimations fournies par Sachs et al (2004), l'Afrique hors Afrique du nord aurait besoin pour cela d'une assistance supplémentaire d'un montant d'environ 25 milliards de dollars par an.

Une estimation similaire a été fournie par la Commission pour l'Afrique¹. Bien que l'assistance externe joue un rôle important dans la réduction des déficits de financement, elle n'apporte pas de solution durable aux problèmes auxquels se heurte le continent pour financer son développement. Des efforts supplémentaires doivent être entrepris pour accroître l'épargne intérieure et en faire une source vitale et stable de financement pour le développement.

Il ressort des données disponibles que, depuis l'adoption du Consensus de Monterrey, les pays africains ont fait de légers progrès en matière de mobilisation des ressources intérieures. Calculé sur la base des chiffres annuels moyens, le taux d'épargne (en pourcentage du PIB) est passé de 19 % au cours de la période précédant l'adoption du Consensus à 22 % au cours de la période postérieure. Des progrès plus marqués ont été accomplis au cours des dernières années. Par exemple, en 2007, le taux d'épargne devrait encore progresser pour atteindre 26% (tableau 4.2). Malgré cette augmentation relative du taux d'épargne, l'investissement interne, en pourcentage du PIB, a stagné à 20 % au cours des deux périodes considérées. Il devrait passer à 22,1 % en 2007. Dans les pays hors Afrique du Nord, les taux d'épargne et d'investissement ont connu la même évolution que dans l'ensemble du continent.

1 Pour obtenir des estimations par pays, voir, par exemple, Kakwani and Son (2006).

Tableau 4.2**Taux d'épargne et d'investissement**

	Avant Monterrey (1998-2001)*	Après Monterrey (2002-2005)*	2007**
Épargne intérieure (en % du PIB)			
Afrique	19,0	22,0	26,0
Afrique hors Afrique du Nord	17,8	20,0	22,1
Afrique du Nord	21,0	25,0	30,0
Investissement (en % du PIB)			
Afrique	19,7	20,1	22,1
Afrique hors Afrique du Nord	18,4	19,0	19,8
Afrique du Nord	21,6	21,9	24,4

*Estimations

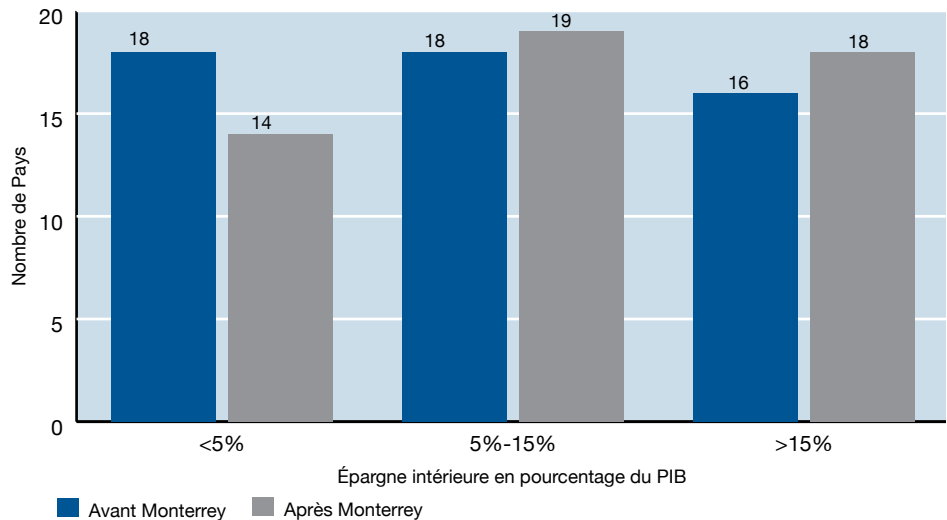
** Projections

Source: Calculs établis sur la base des indicateurs du développement dans le monde (2007) et des données du FMI, 2007a.

Les taux d'épargne régionaux présentés dans le tableau ci-dessus masquent des différences considérables entre les pays. Il reste encore beaucoup de pays dont le taux d'épargne global est inférieur à 15%, chiffre qui est considéré comme très faible pour financer un taux de croissance significatif (figure 4.1). Au cours de la période postérieure à l'adoption du Consensus, 18 pays ont enregistré des taux d'épargne supérieurs à 15%, contre 16 au cours de la période précédente. Bien que la différence ne soit pas importante, cela montre que la mobilisation des ressources internes progresse dans certains pays africains. Par exemple, l'Algérie, le Botswana, le Gabon, le Nigéria et la République démocratique du Congo ont enregistré des taux d'épargne moyens supérieurs à 30% au cours de la période qui a suivi l'adoption du Consensus.

Le tableau A4.1 (figurant dans l'appendice) montre qu'au cours de la période qui a suivi l'adoption du Consensus, les taux d'épargne ont progressé de plus de cinq points de pourcentage dans 11 pays africains par rapport à la période antérieure. D'importantes augmentations ont été enregistrées en Algérie, à Djibouti, en Namibie, au Swaziland, au Tchad et en Zambie. Au total, 29 pays ont enregistré une augmentation et 19 pays une diminution de leurs taux d'épargne au cours de la période postérieure à l'adoption du Consensus. Il convient de noter que dans la plupart des pays qui ont enregistré une augmentation, celle-ci a été due à l'envolée des cours du pétrole, des diamants et d'autres produits d'exportation. On ne sait pas si ces pays pourront maintenir l'augmentation actuelle de leurs taux d'épargne, en particulier si les cours mondiaux de leurs produits d'exportation venaient à baisser.

Figure 4.1
Répartition de l'épargne



Source: Calculs établis sur la base des indicateurs du développement dans le monde, 2007.

L'État est une importante source d'épargne intérieure en raison de sa capacité de mobiliser des ressources par la fiscalité. Une augmentation de l'épargne dans le secteur public accroît l'aptitude du gouvernement à assurer la pérennité de services publics tels que l'enseignement, la santé, les infrastructures, l'eau potable et d'autres services sociaux essentiels à la réalisation des objectifs de développement à long terme. Le tableau A4.2 montre que dans les pays d'Afrique hors Afrique du Nord, on a enregistré une modeste progression des recettes de l'État, exprimées en pourcentage du PIB, aussi bien avant qu'après l'adoption du Consensus de Monterrey. Ce pourcentage, qui était d'environ 21 % au cours de la période précédant l'adoption du Consensus, est passé à 23% au cours de la période qui a suivi.

Au niveau des pays, on a aussi enregistré de légers progrès. Le nombre de pays ayant un ratio recettes/PIB supérieur ou égal à 30% est passé de sept pendant la période précédant l'adoption du Consensus à 11 au cours de la période qui a suivi. L'Angola, le Botswana, l'Érythrée, le Gabon, le Lesotho, la Namibie et les Seychelles ont enregistré des taux élevés au cours des deux périodes. Malgré ces améliorations, la pression fiscale est encore très faible dans plusieurs pays d'Afrique hors Afrique du Nord, si bien que le chiffre global de la région reste peu élevé. Les coefficients globaux de pression fiscale n'ont pas évolué rapidement en Afrique, en raison notamment des difficultés auxquelles se heurtent plusieurs pays pour lutter contre le problème de l'évasion fiscale et assurer une utilisation plus efficace des fonds publics.

En outre plusieurs pays africains ont procédé à des réformes commerciales qui se sont traduites par une réduction des recettes internes provenant des prélèvements fiscaux

sur les échanges commerciaux. En principe, la perte de recettes tarifaires résultant des réformes commerciales pourrait être compensée par des prélèvements non tarifaires. Toutefois, l'expérience montre qu'il est difficile aux pays à faible revenu d'ainsi compenser leurs pertes de recettes.

L'épargne privée a, elle aussi, toujours joué un rôle déterminant en Afrique, mais son évolution à long terme n'est pas encourageante. La faiblesse du revenu par habitant, le niveau élevé du rapport inactifs/actifs et le fort degré de dépendance vis-à-vis de l'aide étrangère ont entraîné une baisse du taux d'épargne privée (Elbadawi et Mwenga, 2000). En outre les institutions financières existantes sont peu nombreuses et inefficaces lorsqu'il s'agit de mobiliser les ressources intérieures. Les marchés financiers peuvent jouer un rôle important à cet égard.

À l'heure actuelle, le secteur financier dans les pays africains est encore dominé par les banques commerciales, qui privilégient les prêts à court terme mais ne répondent pas aux besoins à long terme tant des particuliers que des investisseurs institutionnels, d'où la nécessité d'un changement. Dans la mesure où ils offrent d'autres types de services financiers que le système bancaire, les marchés financiers donnent une impulsion supplémentaire à l'activité économique.

L'expérience montre qu'il existe une forte corrélation entre l'évolution des indices boursiers et les taux de croissance économique actuels et futurs. Dans les pays en développement où les marchés financiers sont bien développés, ceux-ci ont largement contribué à mobiliser les ressources et à donner l'impulsion indispensable à la croissance et au développement de leurs régions respectives. Toutefois, pour apporter une contribution effective à la croissance économique, le développement des marchés financiers doit s'inscrire dans un cadre réglementaire efficace et solide.

En protégeant les investisseurs, en veillant à l'équité, à l'efficacité et à la transparence des marchés et en réduisant les risques systémiques, une réglementation efficace des marchés financiers accroît la confiance des opérateurs et permet d'attirer les investisseurs. L'expansion des marchés financiers en Afrique est limitée par des facteurs tels que la taille et la capacité limitées de ces marchés, le manque de ressources humaines formées, la fragmentation des marchés, la pénurie de capitaux, les carences en matière d'information, l'inefficacité des régimes réglementaires et le manque de confiance des investisseurs dans les marchés boursiers.

Les institutions de microfinance ont également un rôle à jouer dans la mobilisation et l'attribution des ressources intérieures. Ces institutions, qui ont fait leur apparition dans un certain nombre de pays africains au cours de la dernière décennie, ont permis aux petits agriculteurs dans les zones rurales, aux petites entreprises et aux ménages dans les zones urbaines, d'obtenir des crédits pour créer des entreprises et des emplois. En renforçant la capacité de ces institutions et en étendant leur couverture

“ Les institutions financières existantes sont peu nombreuses et inefficaces lorsqu'il s'agit de mobiliser les ressources intérieures ”

opérationnelle, on pourrait accélérer le développement du secteur financier et réduire plus rapidement la pauvreté en améliorant l'accès au crédit pour les ménages et les entreprises.

“ Les institutions de microfinance ont permis aux petits agriculteurs et aux petites entreprises d'obtenir des crédits ”

Seuls quelques pays africains disposent d'une législation et d'un cadre réglementaire permettant aux institutions de microfinance de fonctionner normalement. Par conséquent, en partageant les données d'expérience et en diffusant les bonnes pratiques en matière de microfinance à l'échelle du continent, on pourrait améliorer de façon appréciable la mobilisation de l'épargne au profit de l'investissement.

Le Consensus de Monterrey reconnaît l'importance d'une bonne gouvernance économique et politique pour la mobilisation des ressources intérieures. La figure 4.2 montre, en ce qui concerne un échantillon de pays africains pour lesquels on dispose de données, que l'épargne intérieure baisse à mesure que la qualité des institutions diminue². Le coefficient de corrélation entre ces variables est de 33%. Il convient de noter que la qualité des institutions peut influencer sur l'épargne intérieure de différentes façons. Par exemple, la faiblesse des institutions peut avoir un effet direct sur la croissance économique à long terme, comme cela a été largement attesté par des études récentes, et une baisse de l'épargne peut alors en résulter³. Cette faiblesse peut aussi accroître l'incidence de la corruption et réduire par conséquent l'épargne intérieure.

Bien qu'il soit généralement admis que l'Afrique doit augmenter son taux d'épargne afin d'améliorer ses chances d'atteindre les OMD, il est important de souligner que l'épargne disponible n'est pas nécessairement investie de façon productive. Les pouvoirs publics doivent créer un climat d'investissement qui incite le secteur privé à faire appel à l'épargne intérieure disponible pour financer ses investissements. À l'heure actuelle, la plupart des pays d'Afrique hors Afrique du Nord sont classés parmi les pays offrant les conditions les moins favorables à l'entreprise.

En outre, lancer une entreprise en Afrique hors Afrique du Nord nécessite deux fois plus d'effort qu'en Asie, et les procédures sont plus complexes⁴. Par conséquent, les gouvernements africains doivent s'employer davantage à créer un climat favorable aux investissements. À cet égard, on ne peut que se féliciter de la création récente d'un fonds pour le climat d'investissement dans le continent afin de contribuer à créer des conditions favorables à l'entreprise.

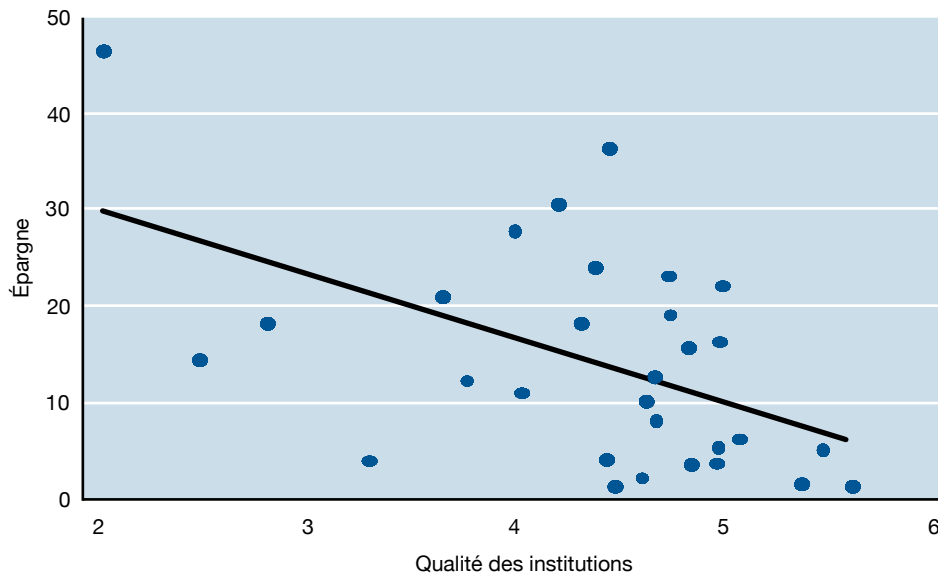
2 Les données concernant la qualité des institutions ont été tirées de l'ensemble de données de l'International Country Risk Guide (ICRG), qui donne un indice fondé sur 12 indicateurs d'instabilité politique dans un pays donné.

3 Voir, par exemple, Ndulu et O'Connell (1999); Collier et O'Connell (2005).

4 Banque mondiale (2007). Il est indiqué dans le *Doing Business Report* que sur la trentaine de pays que compte l'Afrique hors Afrique du Nord, seuls l'Afrique du Sud, le Botswana et la Namibie offraient un climat favorable aux entreprises.

Figure 4.2

Institutions et épargne intérieure en Afrique (moyenne pour la période 1984-2004)



Source: Calculs établis par la CEA à partir des indicateurs du développement dans le monde et des données de l'International Country Risk Guide (ICRG).

Note: Les valeurs les plus élevées de l'indice de qualité des institutions indiquent une détérioration de la situation.

4.2 Mobilisation des ressources internationales au service du développement

Les ressources financières internationales, en particulier l'investissement étranger direct (IED), constituent un appoint important aux ressources intérieures et peuvent faciliter le développement économique. Elles renforcent le transfert de connaissances et de technologies nouvelles, contribuent à créer des emplois, améliorent la compétitivité et stimulent les exportations. Cependant, il est difficile aux pays africains d'attirer d'importants flux d'IED, comme en témoigne la faible part de l'Afrique dans les flux entrants d'IED à l'échelle mondiale.

Depuis l'adoption du Consensus de Monterrey, les flux d'IED à destination de l'Afrique ont augmenté. Il ressort des données récentes qu'en 2006, le continent a attiré des flux d'IED d'un montant brut de 39 milliards de dollars, ce qui a porté à 3 % sa part dans les flux mondiaux entrants, contre moins de 2 % en moyenne au cours des années 1990 (CNUCED, 2007). Les flux nets d'IED à destination de l'Afrique sont passés de 12 milliards de dollars en moyenne au cours de la période 1998 - 2001 à 18 milliards au cours de la période 2002 - 2005 (tableau 4.3). En

“ Les industries extractives continuent de recevoir des flux d’IED plus importants que les autres secteurs ”

Afrique hors Afrique du Nord, ils sont passés de 9,7 à 13,4 milliards de dollars au cours de la même période. Toutefois, cette augmentation n’a pas été uniforme d’un pays ou d’un secteur à l’autre. Elle n’a bénéficié pour l’essentiel qu’à quelques pays, à savoir l’Algérie, le Botswana, l’Égypte, la Guinée équatoriale, le Maroc, le Nigéria, le Soudan et le Tchad. L’Afrique du Sud et l’Angola restent les pays qui bénéficient des flux d’IED les plus importants, mais ces flux ont diminué depuis l’adoption du Consensus de Monterrey. Les industries extractives continuent de recevoir des flux d’IED plus importants que les autres secteurs, ce qui explique les chiffres impressionnants enregistrés par des pays tels que le Nigéria, le Tchad, l’Algérie, la Guinée équatoriale et le Soudan. L’envolée des cours du pétrole et des minéraux est largement responsable de l’augmentation massive de l’IED dans ces pays.

Tableau 4.3
Flux nets d’IED à destination de l’Afrique

	Avant Monterrey (1998-2001)	Après Monterrey (2002-2005)
Flux nets d’IED (en milliards de dollars courants)		
Afrique	11,9	18,1
Afrique hors Afrique du Nord	9,7	13,4
Afrique du Nord	2,2	4,7
Flux nets d’IED (en pourcentage du PIB)		
Afrique	2,1	2,4
Afrique hors Afrique du Nord	2,9	2,8
Afrique du Nord	1,0	1,7

Source: Calculs fondés sur les indicateurs du développement dans le monde, 2007.

Des progrès, certes modestes, ont également été enregistrés par certains pays africains non producteurs de pétrole. Plusieurs pays qui se sont relevés d’un conflit prolongé au cours de la dernière décennie ont obtenu une légère progression des flux d’IED. C’est notamment le cas de l’Éthiopie, de l’Ouganda et de la Sierra Leone. D’autres pays bénéficiant d’une situation politique stable ont également réalisé des progrès à cet égard, à savoir le Mali, la République-Unie de Tanzanie et la Tunisie. D’une manière générale, l’augmentation des flux d’IED à destination de l’Afrique enregistrée au cours de la période qui a suivi l’adoption du Consensus s’explique, dans une large mesure, par les dividendes de la paix, de l’ordre public, de la stabilité et d’une politique macroéconomique rationnelle, ainsi que par les cours internationaux favorables des produits de l’industrie extractive.

Malgré leur augmentation récente, les flux d’IED, exprimés en pourcentage du PIB africain, restent faibles. De 2,1 % au cours de la période précédant l’adoption du Consensus, ils sont passés à 2,4 % au cours de la période postérieure. En Afrique hors Afrique du Nord, ils sont restés stables. Au niveau national, le ratio IED/PIB est également

faible. Par exemple, au cours de la période postérieure à l'adoption du Consensus, il n'a atteint un niveau supérieur à 10 % que dans quatre pays africains, à savoir la Gambie, la Guinée équatoriale, le Libéria et le Tchad. Dans plus de 70 % des pays africains, ce taux a été inférieur à 5 % au cours de cette période, ce qui est très faible compte tenu des besoins du continent (figure 4.3). Par conséquent, l'un des défis que doivent relever les pays africains est de devenir plus attractifs pour les investisseurs étrangers, afin de pouvoir obtenir une part plus importante des flux mondiaux entrants d'IED.

La mondialisation de l'économie a entraîné une intensification de la concurrence pour l'obtention de l'IED, et des pays comme la Chine et l'Inde sont devenus des acteurs majeurs sur ce marché. Par conséquent, les pays africains devront déployer des efforts concertés pour soutenir la concurrence sur le marché mondial de l'IED. Ils devront, pour cela, prendre des mesures pour améliorer l'état de l'infrastructure, réduire le risque politique, accroître la stabilité macroéconomique, diversifier la base d'exportation et utiliser efficacement l'intégration régionale comme moyen de promouvoir le commerce et l'investissement.

Les pays africains devraient également s'employer davantage à stimuler les flux d'IED à l'intérieur de l'Afrique et inciter les sociétés et les particuliers à investir leurs ressources dans le continent au lieu de contribuer à la fuite des capitaux. Pour l'instant, l'Afrique australe est la région qui a le plus tiré profit des possibilités offertes par les flux d'IED intra-africains

Les initiatives telles que la Grande Table sur la gestion des ressources naturelles (encadré 4.1) peuvent contribuer à la fois à augmenter les flux de ressources entrants, à stimuler la croissance et à réduire la pauvreté. La Grande Table est une initiative qui a été conçue par la CEA pour promouvoir un dialogue ouvert, interactif et orienté sur l'action entre les dirigeants africains et leurs homologues de l'OCDE. Dans le passé, des Grandes Tables ont été organisées sur les thèmes suivants: les OMD et les processus DSRP connexes (novembre 2000); la prise de contrôle et de responsabilité par les pays africains en matière de bonne gouvernance (octobre 2001); les responsabilités mutuelles (janvier 2003); le Fonds, la Banque et les besoins financiers (octobre 2003) et stimuler l'investissement privé en Afrique (octobre 2004).

L'augmentation des flux d'IED à destination de l'Afrique s'explique par la paix, l'ordre public, la stabilité et une politique macroéconomique rationnelle, ainsi que par les cours internationaux favorables des produits de l'industrie extractive

Encadré 4.1

La Grande Table sur la gestion des ressources naturelles (2007)

La Grande Table de 2007 sur la gestion des ressources naturelles de l'Afrique aux fins de la croissance et de la réduction de la pauvreté a été organisée conjointement par la CEA et la BAD, le 1^{er} février 2007 à Addis-Abeba (Éthiopie). Elle avait pour objectif d'engager des discussions franches sur la gestion efficace des ressources naturelles de l'Afrique pour assurer la croissance et réduire la pauvreté et de définir un programme d'action pour l'avenir. Cette réunion, qui était présidée par le Secrétaire exécutif de la CEA et le Président de la BAD, a rassemblé 52 participants, parmi lesquels des ministres et des responsables de haut niveau de 11 pays africains, des représentants de haut niveau des pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE, de la Commission de l'Union africaine et d'autres organisations régionales, du FMI, de la Banque mondiale, de centres de recherche, du secteur privé, de la société civile et de l'Initiative pour la transparence des industries extractives.

Les questions suivantes ont été examinées: la gestion des ressources naturelles; l'appropriation, la participation et l'équité intergénérationnelle; les rapports de force, la valeur des ressources naturelles et le rôle des nouveaux acteurs mondiaux; la bonne gestion de l'environnement; les capacités, les partenariats et l'intégration régionale.

Malgré la grande diversité des vues qu'ils ont exprimées, les participants sont tombés d'accord sur le fait que les ressources naturelles de l'Afrique constituaient une richesse importante pour le continent et pour le monde et devaient être gérées de façon appropriée. Pour ce faire, il a été convenu que:

- L'Afrique devait s'approprier son processus de développement;
- Les systèmes de gouvernance et la capacité institutionnelle (y compris pour la négociation des contrats) devaient être renforcés;
- Le contenu local devait être accru;
- La richesse provenant des ressources naturelles devait être investie de façon efficace dans la création de savoirs permettant l'innovation économique et dans le capital social et physique, y compris le développement de l'infrastructure.

La Grande Table de 2007 a également recommandé d'étendre la portée du Mécanisme d'évaluation par les pairs à la gestion du secteur des ressources naturelles et estimé que l'Initiative pour la transparence des industries extractives pourrait contribuer à une meilleure gestion des ressources naturelles en Afrique, étant entendu que les pays africains devaient se doter de leurs propres codes. Ils ont estimé que le système de certification (des diamants) de Kimberley était un outil utile qu'il faudrait étendre à d'autres minéraux tels que l'or et le coltan (colombo-tantalite).

Ils ont également recommandé d'intégrer la gestion des ressources naturelles dans les DSRP, les débats des parlements nationaux et les travaux de commissions indépendantes chargées de la surveillance de ce secteur, et de revoir les codes miniers des pays africains afin d'offrir davantage d'options à ces pays et de leur permettre de tirer davantage profit de l'extraction de leurs ressources minérales.

L'établissement de cartes géologiques et d'un inventaire des ressources naturelles devrait se voir accorder la priorité, car ces outils renforceraient la capacité des pays africains de négocier de meilleures conditions avec les partenaires et les clients non africains. Les participants ont également recommandé d'accroître la valeur ajoutée localement aux ressources naturelles africaines et d'utiliser davantage d'intrants locaux. Un fort soutien a été exprimé en faveur d'une industrialisation fondée sur les ressources et de l'utilisation des ressources naturelles pour développer l'infrastructure africaine, notamment grâce au programme de développement spatial du NEPAD. On a reconnu que des outils tels que le programme BEE (Black Economic Empowerment) pouvaient être utiles pour faciliter la participation. Pour soutenir cet effort, la BAD a été invitée à amorcer le processus de création de petites entreprises africaines dans le secteur des ressources.

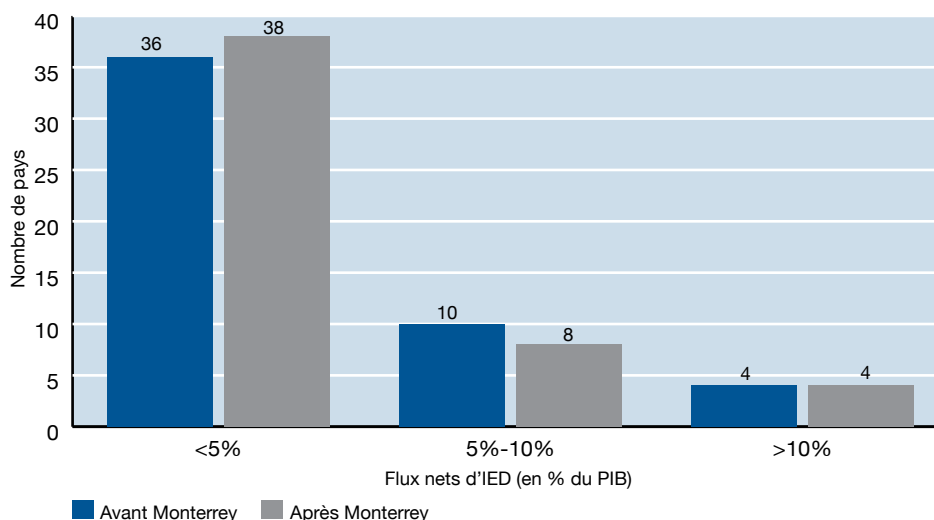
Les participants ont reconnu l'importance croissante de nouveaux acteurs mondiaux tels que la Chine et l'Inde sur le marché des produits de base. Ils ont noté que ces nouveaux acteurs constituaient une nouvelle source de capitaux dont l'Afrique pourrait envisager de tirer parti.

Les recommandations de la Grande Table ont été soumises au Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine tenu à Accra (Ghana) en juillet 2007. Elles ont également alimenté les débats de la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI) tenue à Midrand (Afrique du Sud) en septembre 2007. Certaines de ces recommandations, par exemple celle concernant l'examen des régimes miniers africains, pourraient avoir un impact durable sur le secteur des ressources naturelles en Afrique et ailleurs.

Bien que l'Afrique ait besoin de flux d'IED soutenus, il importe de souligner que les pays devraient choisir avec prudence les types d'investissements qu'ils souhaitent attirer. Ils devraient encourager l'IED dans les secteurs qui ont des liens avec le reste de l'économie et veiller à ce que l'IED induise un transfert de savoir et un renforcement des capacités locales. Ils devraient également accorder la préférence aux secteurs à forte valeur ajoutée, ayant un potentiel important en matière de création d'emplois et tenir davantage compte de l'impact environnemental des flux d'IED.

“ L’IED représente une importante source de capitaux privés pour l’Afrique, il faut cependant multiplier les efforts pour accroître les envois de fonds à l’Afrique ”

Figure 4.3
Répartition des flux nets d’IED en Afrique



Source: D'après les indicateurs du développement dans le monde, 2007.

De manière générale, les flux nets de capitaux privés à destination de l’Afrique hors Afrique du Nord se sont considérablement accrus depuis l’adoption du Consensus de Monterrey, pour atteindre 19 milliards de dollars par an en moyenne contre 13,4 milliards de dollars au cours de la période qui a précédé. Le chiffre estimatif pour 2006 est de 41,6 milliards. Cette augmentation a surtout été due à la montée en puissance des investissements, dont l’IED représente une part importante (tableau 4.4). Les flux nets liés à la dette ont également augmenté, même s’ils ne représentent encore qu’une part relativement faible des apports nets de capitaux privés à la région (tableau 4.4).

Les envois de fonds commencent à jouer un rôle important dans le financement du développement de la région. Ils sont passés de 4,5 milliards de dollars avant Monterrey à 6,8 milliards de dollars après. En 2006, ils se sont élevés à 8,7 milliards de dollars. Bien que l’IED représente une importante source de capitaux privés pour l’Afrique, il faut multiplier les efforts pour accroître les envois de fonds au continent.

Tableau 4.4

Flux nets de capitaux à destination de l'Afrique hors Afrique du Nord (en milliards de dollars)

	Avant Monterrey (1998-2001)	Après Monterrey (2002-2005)	2006 (estimations)
Flux nets de capitaux privés (dette + investissements)	13,4	19	41,6
Flux nets d'investissements	14,9	17,1	31
IED	9,7	13,4	18,5
Investissements de portefeuille	5,2	3,6	12,5
Flux nets relatifs à la dette (privée + publique)	-1,1	3,2	8,8
Dette (créanciers privés)	-1,5	1,9	10,6
Envois de fonds de travailleurs expatriés	4,5	6,8	8,7

Source: *Global Development Finance*, 2007.

4.3 Promouvoir le commerce international

Le commerce international est un important moteur de croissance qui est appelé à jouer un rôle majeur dans tout effort visant à accélérer le développement en Afrique. En donnant accès aux devises, en élargissant les marchés, en accroissant l'IED, en facilitant le transfert de technologie et en dopant la productivité intérieure, il permet de créer des emplois et d'accroître le revenu intérieur. Il est bien connu que l'Afrique ne représente qu'une part très faible du commerce international (environ 2%). Inverser cette tendance pour intégrer l'Afrique dans l'économie mondiale est un objectif clef pour les pays africains et leurs partenaires de développement. Le Consensus de Monterrey a aussi souligné l'importance du commerce dans la promotion du développement économique et l'intégration des pays en développement dans le système commercial international.

Le taux de croissance moyen des exportations réelles de biens et de services en Afrique est passé de 3,7% avant Monterrey à 5% après. Les chiffres correspondants se sont établis respectivement à 3,7% et à 4,1% en Afrique hors Afrique du Nord (tableau 4.5) et à 3,8% et 5,7% en Afrique du Nord. La croissance récente des exportations observée dans le continent est due à un groupe hétérogène de pays comprenant aussi bien des exportateurs de pétrole (comme l'Algérie) que des pays non exportateurs de pétrole et à faible revenu (comme la Gambie). Huit pays africains affichaient, après Monterrey, un taux de croissance moyen supérieur à 10%. Ce sont le Cap-Vert, l'Égypte, l'Éthiopie, la Gambie, le Mozambique, le Soudan, le Tchad et la Zambie. Dans l'ensemble, les pays d'Afrique ont vu leurs exportations s'accroître

après Monterrey, sauf les Comores, l'Érythrée, la Mauritanie et le Zimbabwe, qui ont enregistré un taux de croissance négatif (tableau A 6).

“ En dépit de leur récente hausse, les exportations africaines ne représentent encore qu'une part relativement faible du commerce mondial et doivent affronter une concurrence de plus en plus forte sur les marchés mondiaux ”

S'agissant de la part des exportations dans le PIB, autre indicateur de résultat en matière d'exportations, le tableau 4.5 montre que celle-ci a augmenté de quatre points de pourcentage, passant de 29% avant Monterrey à 33% après, ce qui témoigne de l'ouverture progressive des économies africaines au commerce international. Il faut noter que l'augmentation du ratio exportations/PIB a été plus importante en Afrique du Nord qu'en Afrique hors Afrique du Nord, même si cette dernière région affiche un ratio plus élevé. De manière générale, ce ratio a augmenté par rapport à son niveau d'avant Monterrey dans 28 pays, et il a régressé dans 19 autres. En outre, il a augmenté de plus de 10 points de pourcentage dans cinq pays, à savoir le Gabon, le Lesotho, la Libye, le Mozambique et les Seychelles.

Tableau 4.5
Résultats de l'Afrique à l'exportation

	Avant Monterrey (2002-2005)	Après Monterrey (1998-2001)
Croissance des exportations réelles (en %)		
Afrique	3,7	4,9
Afrique hors Afrique du Nord	3,7	4,1
Afrique du Nord	3,8	5,7
Part des exportations dans le PIB (en %)		
Afrique	29	33
Afrique hors Afrique du Nord	31	34
Afrique du Nord	26	31

Source: *Indicateurs du développement dans le monde, 2007.*

En dépit de leur récente hausse, les exportations africaines ne représentent encore qu'une part relativement faible du commerce mondial et doivent affronter une concurrence de plus en plus forte sur les marchés mondiaux, ce qui risque d'accroître la marginalisation du continent dans l'économie mondiale. En outre, la plupart des pays africains se heurtent toujours, à l'intérieur comme à l'extérieur, à de sérieux obstacles qui entravent le commerce et l'essor des marchés d'exportation et ils n'arrivent donc pas à obtenir leur juste part des bénéfices du système commercial multilatéral (Osakwe, 2007). Le Programme de développement de Doha était censé s'attaquer à cette question.

Or, les résultats du Cycle de négociations de Doha ont été pour le moins limités. Les membres de l'OMC n'ayant pas pu s'entendre sur des points essentiels des volets agricole et non agricole des négociations, celles-ci ont été suspendues en juillet 2006. Elles

ont repris en février 2007, sans que les principaux acteurs réussissent à aplanir leurs divergences. Aussi, n'était-il pas évident de pouvoir les conclure pour décembre 2007.

Les pays africains continuent de dépendre de l'exportation de produits de base dont l'élasticité de la demande par rapport au revenu est très faible et dont le marché est de ce fait moins susceptible de se développer rapidement (tableau 4.6).

Tableau 4.6

Composition, par secteur, des exportations de l'Afrique hors Afrique du Nord (en %)

	2000	2005
Aliments et boissons	12,5	9,1
Matières premières	10,2	7,9
Carburant	46,9	54,9
Produits manufacturés et chimiques	29,6	26,4

Source: FMI, 2007.

Les pays africains doivent mettre sur le marché des produits nouveaux et dynamiques s'ils veulent augmenter leur part dans les exportations mondiales. Il leur faut, pour cela, diversifier leur production et la structure de leurs exportations. C'est aussi pour eux un bon moyen de se protéger contre les chocs extérieurs dus à l'instabilité des termes de l'échange.

Les pays africains ont reconnu la nécessité de diversifier et d'améliorer leurs capacités productives et certains d'entre eux s'y emploient sérieusement. Pour stimuler les capacités de production, ils doivent garantir la stabilité macroéconomique, mettre en place un cadre législatif et réglementaire favorisant les exportations, appuyer le secteur privé, encourager l'adoption de technologies de l'information et de la communication et se doter d'une infrastructure institutionnelle, physique et sociale adéquate. Cependant, la diversification a un coût. Elle exige des moyens humains et financiers qui font cruellement défaut en Afrique. Les partenaires de développement ont donc un rôle important à jouer, qui consiste à aider les pays africains à réaliser leurs objectifs de diversification.

Les partenaires de développement de l'Afrique pourraient jouer un rôle d'au moins trois différentes façons dans ce domaine. Tout d'abord, il est urgent d'améliorer l'accès de l'Afrique aux marchés. Les pays développés devraient ouvrir leurs marchés, sans droits de douane ni quotas, aux exportations africaines. Cela encouragerait les pays africains, d'une part, à diversifier la structure de leurs exportations pour tirer parti de l'amélioration de l'accès aux marchés et, d'autre part, à accélérer leur intégration dans le système commercial multilatéral. Cet aspect doit faire partie intégrante de tout accord conclu dans le cadre des pourparlers commerciaux de Doha, afin de

donner aux pays africains la possibilité d'utiliser les énormes potentialités du commerce international pour réduire la pauvreté.

Les pays développés peuvent également contribuer aux efforts de diversification de l'Afrique en accroissant leur appui financier à la création d'infrastructures, dont le défaut empêche l'essor rapide des marchés d'exportation dans le continent. Il importe, pour cela, que les partenaires de développement appuient davantage les projets visant à renforcer l'infrastructure du continent, afin de réduire les coûts de transport et de rendre la région plus compétitive au sein du système commercial international.

Enfin, il faut accroître l'assistance technique et l'appui au renforcement des capacités afin de développer le commerce et les exportations. Cet appui permettra aux pays africains non seulement de combler leur déficit de ressources, mais aussi de mieux soutenir la concurrence sur le marché international. La récente initiative «Aide pour le commerce» de l'OMC a un rôle important à jouer et est la bienvenue, mais elle tarde trop à prendre effet. Toutes les parties engagées dans cette initiative doivent en accélérer d'urgence la mise en œuvre, afin de ne pas différer, en perdant un temps précieux, le renforcement de la capacité des pays africains à tirer avantage des possibilités qu'offre le système commercial multilatéral. Cette initiative doit éviter les écueils classiques associés aux précédents programmes de renforcement des capacités commerciales, à savoir le fait que les pays bénéficiaires ne s'approprient pas ces programmes, la tendance à faire passer les priorités des donateurs avant celles des bénéficiaires ainsi que l'insuffisance et le manque de prévisibilité des ressources financières.

“
L'impact
de l'appui des
donateurs sera
maximisé si les pays
africains s'efforcent
davantage d'intégrer
effectivement le
commerce dans
leurs stratégies
nationales de
développement
”

L'appui des donateurs peut favoriser le commerce et le développement des marchés d'exportation en Afrique. Toutefois, l'impact en sera maximisé si les pays africains s'efforcent davantage d'intégrer effectivement le commerce dans leurs stratégies nationales de développement. Il faudra, pour cela, associer toutes les parties prenantes à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques commerciales, veiller à la complémentarité de ces politiques avec les autres politiques macroéconomiques et sociales, supprimer les obstacles à l'accès aux marchés et renforcer les capacités commerciales. (Dupasquier et Osakwe, 2007).

4.4 Renforcer la coopération financière et technique internationale

La réussite et les progrès de la coopération financière et technique internationale détermineront, dans une large mesure, la capacité des pays africains à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à la date butoir de 2015. Le

Consensus de Monterrey reconnaît que l'aide publique au développement (APD) complète les autres sources de financement dans les pays pauvres. Il souligne aussi que les pays en développement auront besoin d'une augmentation substantielle de l'APD pour réaliser les objectifs de développement convenus à l'échelon international, notamment les OMD. Depuis l'adoption du Consensus, un certain nombre de promesses ont été faites à l'Afrique au sujet de l'accroissement de la quantité et de l'efficacité de l'aide⁵. La Déclaration du Sommet du G-8 tenu à Gleneagles et la Déclaration de Paris, qui réaffirment l'une et l'autre les engagements consacrés par le Consensus de Monterrey, contiennent quelques-unes des promesses les plus récentes que les partenaires de développement ont fait à cet égard.

Quantité de l'aide

En ce qui concerne la quantité de l'aide, des progrès ont été réalisés depuis l'adoption du Consensus de Monterrey. Les flux nets d'APD à destination de l'Afrique sont passés d'une moyenne de 16 milliards de dollars avant Monterrey à 28 milliards de dollars après. Dans le même temps la part de l'Afrique dans les flux totaux d'APD est passée de 32% à 40%, ce qui traduit l'intérêt croissant des pays du G-8 pour le continent (tableau 4.7).

Tableau 4.7
Tendances des flux mondiaux d'APD

	Avant Monterrey (1998-2001)	Après Monterrey (2002-2005)	2006
Flux totaux d'APD (en milliards de dollars É.-U.)	50	76	
APD totale venant des pays du Comité d'aide au développement (en milliards de dollars É.-U.)	36	57	
APD totale venant d'organisations multilatérales (en milliards de dollars É.-U.)	14	19	
Part de l'Afrique dans les flux totaux d'APD	0,32	0,40	
APD (en % du revenu national brut des pays donateurs)			
Pays membres du Comité d'aide au développement	0,25	0,27	0,27
Membres du Comité d'aide au développement et de l'Union européenne	0,36	0,38	0,37

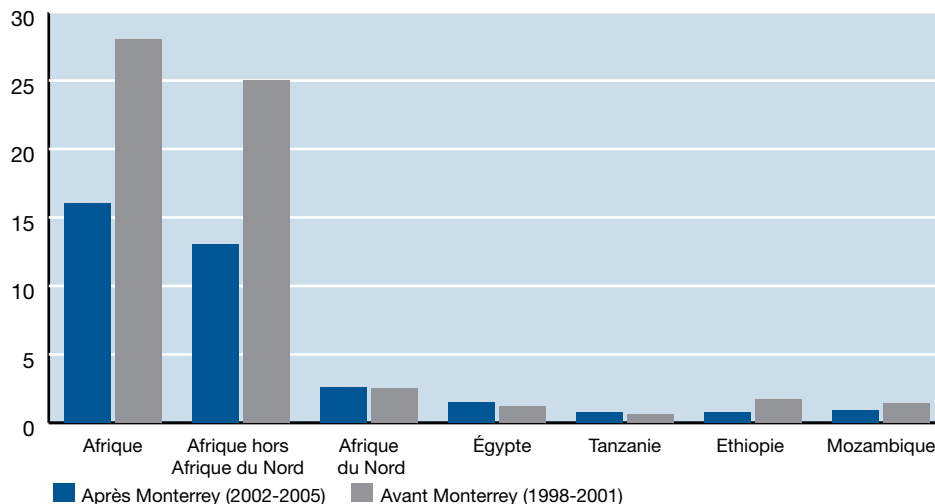
Source: OCDE, 2007a.

5 Pour les débats sur l'aide, voir Paul Collier, Jeffrey Sachs et William Easterly.

“ S’agissant de l’objectif internationalement convenu d’une APD égale à 0,7% du RNB, les pays développés n’ont encore fait aucun progrès significatif ”

L’Afrique du Nord n’a jamais été très tributaire de l’APD pour financer son développement. À la différence de l’Afrique hors Afrique du Nord, elle en a reçu très peu, aussi bien avant qu’après Monterrey (environ 2,5 milliards de dollars), l’Égypte étant le pays qui en a le plus bénéficié (un milliard de dollars pour chacune des deux périodes). Les entrées nettes d’APD sont passées de 13,7 milliards de dollars avant Monterrey à 25,6 milliards de dollars après en Afrique hors Afrique du Nord. Une grande partie de l’APD accordée après Monterrey l’a été à des pays comme l’Éthiopie, le Ghana, le Mozambique, le Nigéria, l’Ouganda, la République démocratique du Congo et la Tanzanie (figure 4.4). Le Nigéria en a été l’un des principaux bénéficiaires à cause de l’énorme allègement de la dette qu’il a obtenu en 2005. Au total, 43 pays du continent ont bénéficié d’un accroissement de l’APD après Monterrey, tandis que neuf autres ont enregistré une baisse.

Figure 4.4
Flux d’APD à destination de l’Afrique et de certains pays



Source: OCDE, 2007a.

S’agissant de l’objectif internationalement convenu d’une APD égale à 0,7% du revenu national brut (RNB), les pays développés n’ont encore fait aucun progrès significatif. La tendance des flux d’APD en provenance des membres du Comité d’aide au développement (CAD), tant avant qu’après Monterrey, a été contrastée. Comme le montre le tableau 4.7, la part de l’APD dans le RNB des pays membres du CAD a légèrement augmenté, passant de 0,25% avant Monterrey à 0,27% après, ce qui correspond à une augmentation de 0,02 point de pourcentage. Les pays de l’Union européenne membres du CAD semblent avoir des ratios OPD/RNB plus élevés que les autres membres du Comité. Cela est dû au fait que des pays comme la Norvège, le Danemark, le Luxembourg, la Suède et les Pays-Bas ont des ratios très élevés.

Les pays africains sont particulièrement préoccupés par le fait que la récente augmentation de l'aide est due principalement à l'allègement de la dette et à l'assistance humanitaire et ne se traduit donc pas par un surcroît de ressources pour financer des programmes de développement. Si l'on exclut ces deux composantes de l'aide, il apparaît clairement que les flux réels d'APD à destination de l'Afrique n'ont pas véritablement changé depuis 2004. À cet égard, on s'accorde à reconnaître que si les donateurs veulent honorer leur promesse de doubler l'aide à l'Afrique d'ici à 2010, ils devront en augmenter significativement le volume en 2008 et en 2009. Par ailleurs, la ventilation par destination de l'aide totale révèle qu'il y a eu, au fil des ans, un délaissement marqué des secteurs productifs au profit des secours d'urgence et de la création d'infrastructures sociales, ce qui a compromis l'efficacité de l'APD comme moyen de financer des projets de développement (tableau 4.8).

“ La récente augmentation de l'aide est due principalement à l'allègement de la dette et à l'assistance humanitaire et ne se traduit donc pas par un surcroît de ressources pour financer des programmes de développement ”

Tableau 4.8

Destination de l'APD en Afrique: 1973-2005

Destination de l'aide	1973-1983	1984-1993	1994-2005
Infrastructures et services sociaux	23	49	34
Infrastructures et services économiques	10,4	7,7	11,5
Secteurs de la production	25,5	16	9,6
Affectations multisectorielles (intersectorielles)	5,6	5,5	9,9
Aide d'urgence	17,5	15	13,5
Non affectée/affectation non spécifiée	4,2	5,1	2,9

Source: OCDE, 2007a.

Efficacité de l'aide

Dans le Consensus de Monterrey, les partenaires de développement ont aussi été appelés à accroître l'efficacité de l'aide. Il est évident que la qualité de l'aide influe sur son efficacité et sur son aptitude à contribuer positivement au développement des pays bénéficiaires. La Déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide, qui constitue la première initiative globale lancée par les pays en développement et les pays développés en vue d'agir concrètement pour renforcer l'efficacité de l'aide, définit un programme d'amélioration de la qualité de l'aide qui repose sur les cinq piliers suivants: appropriation, alignement, harmonisation, gestion axée sur les résultats et responsabilité mutuelle.

Plusieurs initiatives ont été lancées afin de déterminer ce qui avait été fait pour améliorer l'efficacité de l'aide, comme cela était préconisé dans le Consensus de Monterrey et exprimé plus concrètement dans la Déclaration de Paris. L'enquête menée par l'OCDE en 2006 a débouché sur les conclusions suivantes:

- La Déclaration de Paris a mieux fait comprendre la nécessité d'améliorer la fourniture et la gestion de l'aide, de même qu'elle a favorisé le dialogue sur ce sujet au niveau national;
- Le changement d'attitude et de pratiques des donateurs en matière de gestion de l'aide a été extrêmement lent et les coûts des transactions liées à la fourniture et à la gestion de l'aide restent très élevés;
- Il faut renforcer les stratégies nationales de développement, mieux aligner l'aide sur les priorités locales, faire du budget un instrument plus crédible pour la gestion et l'affectation des ressources et accroître la précision des prévisions budgétaires concernant les flux d'aide;
- Changer la façon dont l'aide est fournie et gérée entraîne de nouveaux coûts, ce dont donateurs et partenaires devraient tenir compte;
- Les pays bénéficiaires et les pays donateurs devraient utiliser des cadres d'évaluation des résultats, ainsi que des procédures d'établissement des rapports axées sur les résultats et offrant un meilleur rapport qualité/prix. À cet égard, il faut que les donateurs contribuent au renforcement des capacités et recourent davantage aux systèmes d'établissement de rapports des pays;
- Enfin, il faut instaurer des systèmes de suivi plus crédibles pour assurer la responsabilité mutuelle.

Les organisations de la société civile ont aussi activement participé à l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements internationaux sur l'efficacité de l'aide. Le Réseau africain pour la dette et le développement (AFRODAD) a fait réaliser récemment des études sur quatre pays africains⁶. Il ressort de ces études que certains progrès ont été accomplis en Afrique dans la mise en œuvre du programme sur l'efficacité de l'aide internationale. La plus importante contribution de la Déclaration de Paris a été sans doute d'avoir suscité un débat sur l'efficacité de l'aide, aussi bien dans les pays donateurs que dans les pays bénéficiaires. Elle a aussi renforcé la transparence, non seulement entre les pouvoirs publics et les citoyens, mais aussi, ce qui est très important, entre les donateurs et les bénéficiaires. Cependant, un certain nombre de difficultés subsistent dans sa mise en œuvre.

S'agissant de *l'appropriation*, les études montrent que les pays africains ont entrepris d'améliorer la conduite de leurs politiques de développement et de se les approprier davantage. La plupart ont établi ou sont en train d'établir des cadres généraux de développement national comprenant des priorités stratégiques claires qui présentent un lien avec leurs cadres de dépenses à moyen terme et les budgets nationaux. Certains pays ont déjà mis en application leur cadre de développement, comme le Kenya, le Ghana et le Mozambique, tandis que le Malawi achève l'élaboration de

6 AFRODAD a commandé des études concernant quatre pays (Ghana, Kenya, Malawi et Mozambique) pour évaluer la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur la gestion de l'aide et l'harmonisation des pratiques des donateurs.

sa stratégie de croissance et de développement. Dans certains pays, les stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) continuent de servir de cadre opérationnel pour l'appui qu'ils reçoivent des donateurs. Bien que tous les pays se soient efforcés de consulter les autres parties prenantes pour l'élaboration des stratégies nationales de développement, on constate avec préoccupation que, dans un certain nombre d'entre eux, notamment au Ghana, au Kenya et au Mozambique, ces consultations sont souvent *ponctuelles*. Aussi, faudrait-il créer des mécanismes permettant d'associer plus largement les autres parties intéressées, notamment les ONG, le secteur privé et les syndicats.

Des pays comme le Kenya ont entrepris avec détermination de coordonner l'aide et d'introduire des systèmes mieux harmonisés et mieux alignés, aux niveaux national et sectoriel, tandis que d'autres, comme le Malawi, n'ont pas pris l'initiative de guider les donateurs et d'encourager l'harmonisation. Le Gouvernement kényen a créé un véritable mécanisme d'harmonisation et de dialogue, le Groupe d'harmonisation, de coordination et d'alignement, au sein duquel il siège avec 18 pays donateurs⁷. Le Groupe est chargé de veiller à la coordination, à l'alignement et à l'harmonisation de l'aide, ainsi que d'élaborer et de mettre en œuvre des documents de partenariat et des stratégies communes d'aide au pays. Une des principales conclusions issues de ces quatre études de cas est que l'appropriation et l'encadrement des politiques de développement par les pouvoirs publics laissent beaucoup à désirer.

En ce qui concerne *l'alignement*, les études montrent que l'on a réussi, dans une certaine mesure, à aligner l'appui des donateurs sur le cadre de développement national des pays partenaires, mais pas sur les institutions et processus de ces pays. Presque tous les pays ont indiqué que la plupart des donateurs continuaient de canaliser l'essentiel de leur aide publique sans passer par les circuits budgétaires.

Dans le cas du Malawi, l'étude montre que seulement 22% de l'aide est versée dans le cadre de programmes, la plus grande étant fournie sous forme de projets. Néanmoins, certains donateurs, comme le Ministère britannique du développement international (DFID) et l'US Agency for International Development (USAID), et certains pays, comme la Suède, ont augmenté la part de l'aide budgétaire dans le total de leur assistance. Quelque 95% de l'appui du DFID au Malawi pour l'exercice budgétaire 2002/2003 est allé au Gouvernement. Par contre, l'essentiel de l'aide française et allemande passe par des canaux extérieurs au budget de l'État. Cette forte concentration de l'aide sur le financement de projets réduit la marge de manœuvre des pouvoirs publics quant à l'utilisation des fonds et fausse les priorités de développement.

Outre que le financement des projets représente une part importante de l'appui total des donateurs, la planification budgétaire et la mise en œuvre des projets de développement pâtissent du caractère très aléatoire des flux d'aide. La prévisibilité des flux

“ La forte concentration de l'aide sur le financement de projets réduit la marge de manœuvre des pouvoirs publics quant à l'utilisation des fonds et fausse les priorités de développement ”

7 Voir <http://www.hackenya.org>

d'aide s'est améliorée pour un certain nombre de pays, notamment le Mozambique, mais elle continue de poser de sérieux problèmes pour d'autres, comme le Kenya, le Malawi et le Ghana. Dans le cas du Kenya, l'écart entre les engagements et les décaissements effectifs est extrêmement élevé. Les retards de versement s'expliquent principalement par le fait que les pouvoirs publics n'ont pas satisfait aux conditions d'octroi de l'aide.

La plupart des pays, à l'exception du Mozambique, ont indiqué que l'alignement du soutien des donateurs sur leurs systèmes de gestion des finances publiques et de passation des marchés n'avait guère progressé. La plupart des donateurs n'ont pas confiance en ces systèmes. Leur confiance dans le système de gestion des finances publiques et de passation des marchés publics du Malawi a augmenté depuis 2004, mais ils considèrent que le système du Kenya est déficient et opaque et qu'il n'est soumis à aucun contrôle. Les réformes du secteur public entreprises au Malawi et au Kenya n'ont guère amélioré le système de gestion des finances publiques de ces pays.

L'étude sur le Mozambique montre au contraire que l'alignement du soutien des donateurs sur les procédures de planification, de budgétisation, de présentation des rapports et d'audit du Gouvernement avait considérablement progressé. Un certain nombre de pays, dont le Malawi et le Ghana, ont indiqué que certains donateurs hésitaient à utiliser les systèmes nationaux, car cela pourrait faire craindre des problèmes de responsabilité et de corruption.

S'agissant de *l'harmonisation*, les résultats des quatre études sont nuancés. Dans certains pays, comme le Kenya, les donateurs se sont montrés très désireux d'œuvrer pour l'harmonisation, notamment en menant des missions et des analyses communes et une évaluation conjointe avec les gouvernements du processus de renforcement des capacités. Des progrès ont également été réalisés en matière d'harmonisation sectorielle, grâce à l'adoption d'approches sectorielles dans les domaines de la santé, de l'eau et de l'assainissement. L'existence d'une véritable structure gouvernementale d'harmonisation, telle que le HAC au Kenya, s'est révélée utile pour renforcer l'harmonisation à l'échelle nationale.

Dans certains pays, le fait que les donateurs redoutent une perte de visibilité induite par le passage à des actions communes au détriment des projets autonomes, risque de contrarier les efforts d'harmonisation. Dans des pays comme le Malawi et le Mozambique, l'organisation de processus, de missions, d'examen et de réunions multiples qui se chevauchent reste la règle plutôt que l'exception. L'étude a établi, par exemple, que seulement 16% des missions et 17% des analyses réalisées au Malawi l'étaient de façon conjointe.

En ce qui concerne *la gestion axée sur les résultats*, les études montrent que le manque de capacités, tant humaines que financières, continue d'entraver les efforts en la matière. Les pays africains ne sont pas encore passés à un style de gestion entièrement axé sur les résultats. Les systèmes de suivi et d'évaluation sont faibles et fragmentés. Bien que les pays donateurs se soient engagés à aider les pays partenaires à renforcer leurs systèmes de suivi et d'évaluation, les progrès dans ce domaine restent limités. En raison de la faiblesse des systèmes nationaux de suivi et d'évaluation, les donateurs continuent de s'appuyer sur leurs propres systèmes, ce qui a pour effet involontaire de rendre encore plus difficile la mise en place de systèmes nationaux de suivi et d'évaluation solides.

Quant à la *responsabilité mutuelle*, les études révèlent que si les pays africains ont réalisé d'appréciables progrès pour ce qui est du respect de leur obligation de rendre compte aux pays donateurs, il n'en a été guère de même s'agissant du respect de cette obligation à l'égard des mandants nationaux, notamment les parlements, le secteur privé et la société civile, ce qui empêche une appropriation véritable du processus de développement.

Sources novatrices de financement

Le Consensus de Monterrey, reconnaissant que l'APD ne suffira pas à financer le développement des pays pauvres, invite instamment à rechercher des sources de financement nouvelles et novatrices. Cet appel a été entendu par la communauté internationale et des progrès ont été réalisés, en particulier dans le secteur de la santé. Les principaux outils mis en place dans ce domaine sont la Facilité internationale de financement pour la vaccination (IFFIm), la taxe sur les billets d'avion et les garanties de marché.

- ***La Facilité internationale de financement pour la vaccination.*** Lancée en 2006, cette initiative a pour objectif de financer les futurs engagements en matière d'aide en empruntant les marchés financiers internationaux. Elle permet de mobiliser, en temps voulu, l'aide annoncée pour financer des programmes de prévention des maladies et de développement. Elle est née d'une proposition de créer un mécanisme de financement international que le Gouvernement du Royaume-Uni avait faite dans le rapport de la Commission pour l'Afrique de 2005. Elle est actuellement soutenue par l'Afrique du Sud, l'Espagne, la France, l'Italie, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suède. La Facilité internationale, qui fournit des fonds à l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination, a déjà collecté un milliard de dollars. Les activités financées grâce aux fonds qui seront recueillis et affectés par son intermédiaire (4 milliards de dollars) devraient permettre de sauver la vie à cinq millions d'enfants entre 2006 et 2015.

“ Le problème de la dette en Afrique reste un défi majeur pour les décideurs du continent et pour la communauté internationale ”

- *Taxe sur les billets d'avion.* Le recours à une taxe sur les billets d'avion pour générer des ressources destinées au développement est une idée qui a fait son chemin depuis le lancement par la France, le 1er juillet 2006, d'une telle taxe afin de mobiliser des ressources pour lutter contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose. L'essentiel des ressources est versé à la Facilité internationale d'achat de médicaments, laquelle devrait recueillir près de 300 millions de dollars en 2007. Trente-quatre pays, dont 18 d'Afrique, ont adhéré à cette structure ou promis de le faire.
- *Garanties de marché.* Cette initiative, lancée en février 2007, vise à encourager les sociétés pharmaceutiques à mettre au point des vaccins contre des maladies courantes dans les pays en développement. Elle consiste pour les donateurs à s'engager à acheter, à un prix fixé par avance, les vaccins qui seront ainsi mis au point. La première phase, soutenue par l'Italie, le Canada et le Royaume-Uni, est axée sur les vaccins pneumococciques. La deuxième devrait cibler les vaccins antipaludiques.

Si ces initiatives sont les bienvenues, il est impératif de les élargir à d'autres secteurs afin d'en maximiser l'impact sur la réduction de la pauvreté en Afrique. Elles pourraient, par exemple, être étendues à des secteurs comme l'éducation et l'infrastructure, qui ont des liens étroits avec les capacités d'exportation et la compétitivité et sont susceptibles de contribuer à réduire la pauvreté.

4.5 La dette extérieure et sa viabilité

Le problème de la dette en Afrique reste un défi majeur pour les décideurs africains et pour la communauté internationale. Une dette extérieure élevée peut étouffer la croissance à cause de son effet négatif sur l'investissement. Lorsqu'un pays a une dette extérieure élevée, les investisseurs privés s'attendent à ce que le gouvernement accroisse la pression fiscale pour assurer le service de la dette. De ce fait, le secteur privé est moins tenté d'investir, le pays a plus de mal à obtenir de nouveaux prêts et la croissance ralentit. Patillo, Poirson et Ricci (2002) ont déterminé que si la dette extérieure dépassait un seuil critique, elle avait un effet négatif sur la croissance. Ils ont notamment constaté que la dette extérieure inhibait la croissance lorsque sa valeur actualisée nette était supérieure à 160% des exportations et à 35-40% du PIB.

L'Initiative PPTE de 1996 et l'Initiative renforcée de 1999 sont deux actions majeures que la communauté internationale a entreprises avant l'adoption du Consensus de Monterrey pour traiter le problème de la dette extérieure élevée des pays en développement. En Afrique, huit pays ont actuellement atteint le point de prédécision, sept le point de décision et 18 le point d'achèvement (voir tableau 4.9).

Tableau 4.9

Statut des pays africains bénéficiant de l'Initiative PPTE

Point de prédécision (8 pays)	Point de décision (7 pays)	Point d'achèvement (18 pays)
Comores, Côte d'Ivoire, Érythrée, Libéria, République centrafricaine, Somalie, Soudan, Togo	Burundi, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, République démocratique du Congo, République du Congo, Tchad	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Ghana, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Zambie

Source: Rapport DATA (Debt, AIDS and Trade Africa) 2007.

Tout en se félicitant des initiatives PPTE, les pays africains se sont toujours interrogés au sujet de leur mise en œuvre et de leur capacité d'apporter une solution à long terme aux problèmes de la dette extérieure. Les partenaires de développement et les groupes de la société civile partagent cette opinion. L'un des problèmes des initiatives PPTE est que les critères utilisés pour mesurer la viabilité de la dette et les méthodes de prédiction de sa dynamique ne tiennent pas suffisamment compte des circonstances propres à chaque pays (Banque mondiale, 2006).

En outre, l'une des principales préoccupations de l'Afrique est la lenteur avec laquelle certains pays avancent vers les points de décision et d'achèvement du programme PPTE. Il est également préoccupant de voir que l'allègement de la dette n'a pas conduit à une augmentation du transfert net de ressources car, bien souvent, cet allègement remplace d'autres sources d'aide au lieu de les compléter.

Étant donné les limites du programme PPTE, les pays du G-8 réunis au Sommet de Gleneagles en 2005 ont lancé, pour donner suite aux engagements qu'ils avaient pris dans le Consensus de Monterrey, l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), dont l'objectif est d'annuler toutes les dettes des pays PPTE envers les Fonds monétaire international (FMI), l'Association internationale de développement (IDA) et la Banque africaine de développement (BAD). Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact global à long terme de cette nouvelle Initiative. Il semble toutefois que la situation de la dette extérieure en Afrique se soit améliorée ces dernières années.

Au cours de la période précédant l'adoption du Consensus de Monterrey, le montant total annuel moyen de la dette extérieure de l'Afrique s'est élevé à 274 milliards de dollars. Après Monterrey, il est d'abord passé à 293 milliards de dollars, puis a été ramené à 244 milliards en 2006 et devrait encore baisser en 2007. S'agissant de l'Afrique hors Afrique du Nord, ce montant est passé de 217 milliards de dollars au cours de la période qui a précédé l'adoption du Consensus à 240 milliards au cours de la période qui a suivi. Depuis, de légers progrès ont été enregistrés. La dette extérieure a été ramenée à 202 milliards de dollars en 2006 et devrait encore diminuer

“ Il est préoccupant de voir que l'allègement de la dette n'a pas conduit à une augmentation du transfert net de ressources car, bien souvent, cet allègement remplace d'autres sources d'aide au lieu de les compléter ”

pour s'établir à 201 milliards en 2007, principalement grâce aux grandes opérations d'allègement de la dette des deux dernières années (voir tableau 4.8).

La dette totale de l'Afrique, exprimée en pourcentage des exportations de biens et de services, chiffre qui constitue un indicateur de sa viabilité, a été ramenée de 212% pendant la période précédant Monterrey à 142% pendant la période qui a suivi. En 2006, ce chiffre a enregistré une baisse record puisqu'il n'était plus que de 69%, et il devrait encore baisser en 2007 pour s'établir à 65%. Cet indicateur montre que des progrès significatifs ont également été accomplis en Afrique hors Afrique du Nord. La dette totale, exprimée en pourcentage des exportations, est passée de 229% au cours de la période qui a précédé l'adoption du Consensus à 159% au cours de la période qui a suivi. Le chiffre est de 79% pour 2006 et devrait baisser à 74% en 2007. De façon générale, on considère que la dette n'est pas viable si sa valeur actualisée nette par rapport aux exportations dépasse 150% (Banque mondiale, 2006)⁸.

Le ratio dette/PIB, autre mesure de la viabilité de la dette, qui était de 62,4% avant Monterrey, a été ramené à 48% après l'adoption du Consensus. En 2006, il était de 26,2% et devrait encore diminuer en 2007 pour s'établir à 23,1%. La tendance est la même en Afrique hors Afrique du Nord. Le ratio dette/PIB, qui s'établissait à 64% avant Monterrey, est tombé à 48% après Monterrey. En 2006, il était de 28%, et il devrait être ramené à 24% en 2007. Il est intéressant de constater que le montant total du service de la dette africaine est passé de 26 milliards de dollars avant Monterrey à 28 milliards après. Toutefois, le ratio service de la dette/PIB s'est amélioré après l'adoption du Consensus.

On peut tirer des conclusions similaires en ce qui concerne l'Afrique hors Afrique du Nord (voir tableau 4.10). Quelques 36 pays africains ont connu une réduction du ratio dette/PIB dans la période ayant suivi l'adoption du Consensus de Monterrey, et des réductions significatives ont été enregistrées dans des pays tels que l'Angola, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Mozambique, la République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, le Soudan et la Zambie. Une augmentation significative du taux d'endettement a été enregistrée dans des pays tels que le Burundi, l'Érythrée, le Libéria et le Zimbabwe.

De façon générale, dans la période ayant suivi l'adoption du Consensus de Monterrey, les pays africains ont nettement réduit la charge de la dette extérieure. Cette baisse récente est principalement due à la mise en œuvre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM), mise en place en 2005. Elle s'explique également par les généreuses mesures d'allègement de la dette dont a bénéficié le Nigéria et par l'amélioration de la croissance dans plusieurs pays. L'accroissement récent du volume

8 Pour les pays fortement tributaires du commerce, on mesure la viabilité de la dette en exprimant celle-ci en pourcentage du total des recettes publiques (à l'exception des dons), le seuil étant de 200%.

des exportations et l'augmentation des cours des principaux produits exportés par l'Afrique ont également contribué à cette bonne performance.

Tableau 4.10
Profil de la dette extérieure en Afrique

AFRIQUE	Avant Monterrey (1998-2001)	Après Monterrey (2002-2005)	2006	2007
Montant total de la dette (en milliards de dollars)	274,3	293,3	244,1	243,2
Montant total de la dette (en% des exportations)	212	142	69	65
Montant total de la dette (en% du PIB)	62,425	47,85	26,2	23,1
Montant total du service de la dette (en milliards de dollars)	26,175	27,725	37,7	31,3
Montant total du service de la dette (en% du PIB)	5,95	4,375	4,1	3
Montant total du service de la dette, intérêts (en milliards de dollars)	11,45	8,825	9,4	10,1
Montant total du service de la dette, intérêts (en% du PIB)	2,6	1,425	1	1
Afrique hors Afrique du Nord				
Montant total de la dette (en milliards de dollars)	217,4	240,4	202,1	200,9
Montant total de la dette (en% des exportations)	229	159	79	74
Montant total de la dette (en% du PIB)	64,0	48,0	28,1	24,4
Montant total du service de la dette (en milliards de dollars)	16,5	17,6	22,9	23,6
Montant total du service de la dette (en% du PIB)	4,925	3,625	3,2	2,9
Montant total du service de la dette, intérêts (en milliards de dollars)	6,375	5,525	5,8	6,8
Montant total du service de la dette, intérêts (en% du PIB)	1,925	1,15	0,8	0,8

Source: FMI, 2007a.

Malgré les progrès réalisés depuis l'adoption du Consensus de Monterrey, certains problèmes doivent être réglés pour garantir que les pays africains lourdement endettés bénéficient davantage des initiatives d'allègement de la dette et trouvent des solutions durables à leurs problèmes d'endettement extérieur. L'objectif principal des initiatives d'allègement de la dette, comme les Initiatives PPTE et IADM, est une dette viable, une croissance plus rapide et la réduction de la pauvreté. Il repose sur l'hypothèse qu'un endettement excessif entrave la croissance économique à long terme. Lorsque la dette est trop lourde et qu'un pays a du mal à la rembourser, le service de la dette tend à neutraliser le produit des ressources que cette dette a permis d'investir dans l'économie nationale. Cet engrenage décourage l'investissement national ou étranger (voir Clements et al, 2005)⁹. L'allègement de la dette et donc indispensable pour contrer les effets délétères du surendettement.

Les pays africains sont également préoccupés par le fait que les taux d'endettement commencent à se détériorer dans plusieurs pays ayant passé le point d'achèvement.

9 L'effet de l'endettement sur la croissance à long terme a fait l'objet de travaux empiriques qui n'ont pas donné de résultats concluants (voir Dijkstra et Hermes pour une analyse des travaux réalisés en 2001). Des études consacrées exclusivement aux pays à faible revenu ont toutefois déterminé que, passé un certain seuil, l'endettement freinait la croissance à long terme (par exemple, Patillo et al, 2004; Clements et al, 2005).

“ L’allègement de la dette ne saurait à lui seul garantir la viabilité à long terme de la dette dans les pays africains ”

Pour accélérer les progrès dans le domaine de la dette extérieure, il est nécessaire d’accroître la participation des créanciers au programme PPTE. En particulier, il faut faire appel aux pays n’appartenant pas à l’OCDE. Il est également nécessaire de réduire le nombre de procès intentés par des créanciers n’appartenant pas au Club de Paris. Le fait que la Chine, l’Inde et d’autres créanciers n’appartenant pas au Club de Paris accordent de plus en plus de prêts à des conditions de faveur aux pays africains pauvres aggrave les risques d’un nouveau gonflement de la dette, d’autant que ces nouveaux créanciers appliquent des critères plus souples pour le décaissement des prêts.

La gestion de la dette des pays à faible revenu a eu tendance à se détériorer à mesure que le service de la dette s’allourdissait et que les capacités de remboursement diminuaient, même dans les pays ayant atteint le point de post-achèvement (Banque mondiale, 2006). Il est donc nécessaire de sensibiliser davantage les pays africains aux risques d’un endettement insoutenable.

Il est préoccupant de voir que, dans certains pays, les ressources libérées par l’allègement de la dette sont consacrées aux services publics et aux services sociaux, et que très peu sont affectées aux secteurs productifs de l’économie contribuant à la croissance à long terme et à la réduction de la pauvreté. S’il convient d’encourager l’investissement dans les secteurs sociaux en raison de leur lien avec la réduction de la pauvreté, il ne faut pas pour autant négliger les secteurs productifs de l’économie.

Enfin, l’allègement de la dette ne saurait à lui seul garantir la viabilité à long terme de la dette dans les pays africains. Il convient d’envisager d’autres mesures pour atténuer les chocs externes, en particulier ceux qui portent atteinte aux exportations et à la capacité de remboursement. En outre, les initiatives d’allègement de la dette ne devraient pas seulement être centrées sur les PPTE. D’autres pays ont également des problèmes de dette, et un accroissement des ressources qui leur sont transférées leur serait bénéfique.

4.6 Questions systémiques

Dans le Consensus de Monterrey, il est souligné que les systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux devraient compléter les efforts nationaux de développement. Il y est donc demandé d'améliorer la gouvernance économique mondiale des institutions internationales et la coordination des politiques et des programmes de ces institutions. Au niveau national, il y est demandé de renforcer la coordination entre les ministères et les institutions compétents afin d'accroître la cohérence dans l'élaboration et la formulation des politiques et garantir que ces dernières aient l'effet désiré sur l'économie.

L'un des principaux problèmes des pays africains dans ce domaine est de savoir comment mieux faire entendre leur voix dans les processus de prise des décisions des organisations internationales telles que le Fonds monétaire International (FMI), la Banque mondiale, la Banque des règlements internationaux (BRI) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Malgré son poids démographique et le nombre de pays qu'elle compte, l'Afrique n'a toujours pas été admise ou est insuffisamment représentée au sein d'organisations internationales qui prennent des décisions lourdes de conséquences pour les économies africaines. L'un des objectifs du Consensus de Monterrey était de remédier à cette inégalité.

Depuis l'adoption du Consensus de Monterrey, on s'est efforcé d'accroître la participation des pays africains aux décisions de l'OMC. Par exemple, à la cinquième Conférence ministérielle tenue à Cancún en 2003 et à la sixième Conférence ministérielle tenue à Hong Kong en 2005, plusieurs ministres africains du commerce ont été choisis comme animateurs dans des domaines clés des négociations et ont participé aux réunions dites du «Salon vert» où sont prises des décisions fondamentales en matière de négociations commerciales. Il s'agit là d'une nouvelle tendance positive qu'il convient de renforcer. Le Groupe africain de l'OMC à Genève est également devenu un acteur important dans les négociations du Cycle de Doha. Cela a aidé les pays africains à protéger leurs intérêts et à accroître leur pouvoir de négociation.

Au FMI et à la Banque mondiale, aucun effort sérieux n'a été entrepris pour renforcer la voix des pays africains dans la prise des décisions. Lors de l'Assemblée annuelle du FMI en 2006 à Singapour, une *augmentation spéciale* des quotes-parts a été approuvée pour la Chine, le Mexique, la République de Corée et la Turquie, ce qui a encore réduit la part relative des pays africains et, partant, leur influence dans la prise des décisions au Fonds. À l'heure actuelle, la répartition des voix au Conseil d'administration du FMI penche en faveur des nations riches. L'Afrique hors Afrique du Nord représente environ 25% des membres du FMI, mais son nombre de voix représente à peine 4,4%. De toute évidence, la gouvernance mondiale des organisations internationales est un

“ L'Afrique n'a toujours pas été admise ou est insuffisamment représentée au sein d'organisations internationales qui prennent des décisions lourdes de conséquences pour les économies africaines ”

domaine où il faut intensifier les efforts pour pouvoir atteindre, dans en Afrique, les objectifs louables du Consensus de Monterrey.

Il est également nécessaire que les politiques nationales soient cohérentes. Dans plusieurs pays africains, on observe souvent un manque de coordination entre les institutions chargées de l'élaboration des politiques économiques et de développement (par exemple, le ministère des finances et du développement économique, la banque centrale et les organes nationaux de planification). Le manque de coordination entre ces institutions et les ministères chargés des questions sectorielles nuit à l'efficacité des politiques et réduit leur impact sur le développement. Tout aussi importantes sont les politiques et les pratiques des pays donateurs. Pour que ces politiques contribuent à la réalisation des OMD dans les pays en développement, il est indispensable qu'elles prennent en considération un certain nombre de domaines, notamment l'APD, le commerce, l'accès aux marchés, les finances, la dette, les migrations et l'agriculture, afin d'être compatibles avec les OMD et les autres objectifs de développement convenus au plan international.

Parmi les autres problèmes systémiques touchant les pays africains, on peut citer la gestion des risques liés aux cours des produits de base, la vulnérabilité aux chocs externes, la prévention et la gestion des crises monétaires et bancaires, et les difficultés d'accès au crédit pour les pays connaissant de graves crises économiques.

4.7 Conclusions

Pour l'Afrique, l'adoption du Consensus de Monterrey était une occasion en or de mobiliser davantage de ressources internationales pour financer son développement économique. Toutefois, les engagements du Consensus ont été peu respectés. Sur tous les chapitres, les progrès ont été les plus visibles dans le domaine de la dette extérieure et de sa viabilité, grâce à la mise en œuvre des initiatives PPTE et IADM. D'après les macrodonnées et l'enquête menée par la CEA auprès des décideurs africains, les progrès ont été les plus faibles dans le domaine du commerce. Il faut faire le nécessaire pour que le Cycle de négociations commerciales de Doha et la mise en œuvre de l'Initiative Aide pour le commerce progressent plus vite.

L'aide publique au développement (APD) versée à l'Afrique a augmenté ces dernières années. Cela ne s'est toutefois pas traduit par une injection supplémentaire de fonds pour financer les investissements dans des secteurs fondamentaux comme l'infrastructure, l'éducation et la santé. La plus grande partie de l'APD a été affectée à l'allègement de la dette et à l'assistance humanitaire d'urgence. Sans APD supplémentaire, la plupart des pays africains ne seront pas en mesure de réaliser les OMD.

De même, bien que l'investissement étranger direct ait augmenté de façon significative dans la période ayant suivi l'adoption du Consensus de Monterrey, il demeure concentré sur quelques pays et secteurs et n'a eu qu'un effet limité sur l'emploi. S'agissant des questions systémiques, les progrès ont également été limités. Il reste encore beaucoup à faire pour donner un rôle accru à l'Afrique dans les institutions exerçant la gouvernance économique mondiale, en particulier au FMI, à la Banque mondiale et à l'OMC.

Bibliographie

Banque mondiale, 2007. 2006. *L'allègement de la dette des pays les plus démunis: Une mise à jour de l'évaluation de l'initiative PPTE*. Washington D.C.

_____, 2007a. *Indicateurs du développement dans le monde*. Washington D.C.

_____, 2007b. *Doing Business Report*. Washington D.C.

CEA, UA, 2007. *Rapport économique sur l'Afrique: Accélérer le développement de l'Afrique par la diversification*. CEA, Addis-Abeba.

CEA, 1999. *Rapport économique sur l'Afrique*, CEA, Addis-Abeba.

Clements, B. R. Bhattacharya et T. Q. Nguyen, 2005. "Can Debt Relief Boost Growth in Low Income Countries?" *Economic Issues* 34.

CNUCED, 2007. *Le nouveau paysage de l'IED: Quelques grandes questions*, Genève.

Collier, P. et S. O'Connell, 2005. "Opportunities, Choices and Syndromes." Rapport présenté dans le cadre du séminaire AERC/Harvard sur les raisons de la croissance économique africaine, Weatherhead Centre.

Dijkstra, G. et N. Hermes, 2001. "The Uncertainty of Debt Service Payments and Economic Growth of Highly Indebted Poor Countries: Is There a Case for Debt Relief?" Manuscrit, Helsinki, Université des Nations Unies.

Dupasquier, C. et P. N. Osakwe, 2007. "Trade Capacity Building in Sub-Saharan Africa: Emerging Issues and Challenges." dans N. Dinello et E. Aryeetey (eds) *"Testing Global Interdependence: Issues on Trade, Aid, Migration and Development"*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham (Royaume-Uni).

Elbadawi, I. et F.M. Mwega, 2000. "Can Africa's Saving Collapse Be Reversed?" *World Bank Economic Review* 14 (3), 415-443.

FMI, 2007a. *World Economic and Financial Surveys Series*. Washington D.C.

_____, 2007b. *Perspectives économiques régionales: Afrique subsaharienne*, Washington D.C.

Ndulu, N. et S. O'Connell, 1998. "Governance and Growth in SSA." *Journal of Economic Perspectives* 13(3): 41-66

Pattilo, C., H. Pirson et L. Ricci, 2004. "What Are The Channels Through Which External Debt Affects Growth?" IMF Working Paper, no 04/15.

OCDE, 2007a. Base de données en ligne sur les flux d'APD.

_____, 2007b. "Progress on ODA Flow from OECD Countries", Note d'orientation disponible en ligne.

Osakwe, P. N., 2007. "Emerging Issues and Concerns of African Countries in the WTO Negotiations on Agriculture and the Doha Round" dans J. Morrison et A. Sarris (eds), *Les normes de l'OMC en matière d'agriculture compatibles avec le développement*. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome.

Sachs, J.D., J.W. McArthur, G. Schmidt-Traub, M. Hruk, C. Bahadur, M. Faye et G. McCord, 2004. "Ending Africa's Poverty Trap." *Brookings Papers on Economic Activity* vol. 1.

Appendice

Tableau A4.1
Épargne intérieure (en % du PIB)

	Avant Monterrey (1998-2001)	Après Monterrey (2002-2005)
Afrique du Sud	19	19
Algérie	36	47
Angola	24	25
Bénin	6	6
Burkina Faso	8	4
Botswana	47	50
Burundi	-6	-11
Cameroun	20	19
Cap-Vert	-16	-16
Comores	-4	-7
Congo	4	5
Côte d'Ivoire	20	21
Djibouti	-3	6
Égypte	13	15
Érythrée	-34	-45
Éthiopie	10	6
Gabon	38	45
Gambie	7	7
Ghana	11	10
Guinée	17	8
Guinée-Bissau	-10	-4
Guinée équatoriale	20	..
Kenya	10	12
Lesotho	-23	-13
Libéria	-3	-1
Libye	21	25
Madagascar	9	8
Malawi	4	-10
Mali	11	11
Maroc	18	19
Maurice
Mauritanie	25	23
Mozambique	11	12
Namibie	14	24
Niger	4	6
Nigéria	29	34
Ouganda	7	7
République centrafricaine	9	10
République démocratique du Congo	46	50
Rwanda	0	1
Sao Tomé -et-Principe	-13	-19
Sénégal	11	8
Seychelles	22	17
Sierra Leone	-8	-6
Somalie
Soudan	10	15
Swaziland	2	16
Tanzanie	5	10
Tchad	4	29
Togo	1	4
Tunisie	24	21
Zambie	7	18
Zimbabwe	15	6

Source: WDI (*Indicateurs du développement dans le monde*), 2007.

Tableau A4.2

Recettes publiques (hors subventions) en Afrique hors Afrique du Nord (en % du PIB)

	Avant Monterrey (1997-2001)	Après-Monterrey (2002-2005)	2006	2007
Afrique du Sud	23,5	24,0	26,5	27,7
Angola	42,6	39,1	46,6	37,3
Bénin	15	16,6	16,7	16,9
Botswana	39,5	38,0	39,2	38,1
Burkina Faso	12,3	12,1	12,4	13,1
Burundi	17,2	20,4	19,1	19,7
Cameroun	14,3	16,2	17,6	17,4
Cap-Vert	20,3	23,1	27,1	24,3
Comores	12,2	15,8	14,2	15,4
Congo	26,9	32,0	49,7	36
Côte d'Ivoire	17,7	17,4	18	19,2
Érythrée	32,7	30,3	28,3	28,4
Éthiopie	14,9	16,4	16,9	17,4
Gabon	32,7	30,8	33,6	32,1
Gambie	17,8	18,2	21,6	21,3
Ghana	17,6	21,6	21,6	22,7
Guinée	11,1	11,4	13,9	12,6
Guinée-Bissau	8,5	16,3	19,8	16,5
Guinée équatoriale	22,3	31,2	34,2	35,7
Kenya	20,3	20,4	20,6	21,7
Lesotho	43,2	46,5	49,9	47,7
Libéria	n.d.	13,5	8,6	7,7
Madagascar	10,6	10,3	11,4	11,4
Malawi	16,9	22,1	24,3	24,1
Mali	13,5	16,9	17,2	16,8
Maurice	19,6	17,3	19,9	19,3
Mozambique	12	13,0	14,4	14,9
Namibie	32,4	30,7	34,9	36,6
Niger	8,9	10,4	11,3	12
Nigéria	20	24,7	27,7	29
Ouganda	11,3	12,5	13,2	13,6
République centrafricaine	14,9	11,9	12,9	15,1
République démocratique du Congo	5,4	9,2	13,2	13,2
Rwanda	10,4	13,7	15,4	15
Sao Tomé-et-Principe	14,4	44,5	33,7	62,7
Sénégal	16,2	18,5	19,7	19,9
Seychelles	42,5	47,5	50,9	49,7
Sierra Leone	8,9	12,2	11,8	13,2
Swaziland	28,6	28,7	35,7	35,8
Tanzanie	11,2	11,7	13,3	13,8
Tchad	7,7	8,0	16,2	25,9
Togo	13,9	15,5	16,1	16,6
Zambie	19	17,9	16,9	17,6
Zimbabwe	25	30,1	43,3	40,1

Source: FMI, 2007a.

Tableau A4.3

Investissement étranger direct, flux nets (en millions de dollars É.-U. courants)

	Avant Monterrey (1998-2001)	Après Monterrey (2002-2005)
Afrique du Sud	2573	2119
Algérie	612	916
Angola	1652	1331
Bénin	49	49
Botswana	53	373
Burkina Faso	11	19
Burundi	3	0
Cameroun	108	210
Cap-Vert	26	26
Comores	0	1
Congo	204	342
Côte d'Ivoire	303	232
Djibouti	4	20
Égypte	972	1878
Érythrée	68	11
Éthiopie	204	383
Gabon	-35	204
Gambie	38	43
Ghana	167	110
Guinée	23	77
Guinée-Bissau	2	5
Guinée équatoriale	399	1320
Kenya	35	44
Lesotho	166	104
Libéria	119	194
Libye
Madagascar	63	16
Malawi	29	3
Mali	54	159
Maroc	95	1183
Maurice	75	37
Mauritanie	33	113
Mozambique	247	259
Namibie
Niger	8	14
Nigeria	1097	1942
Ouganda	166	217
République centrafricaine	4	1
République démocratique du Congo	199	383
Rwanda	5	6
Sao Tomé-et-Principe	4	2
Sénégal	80	65
Seychelles	49	57
Sierra Leone	12	35
Somalie	0	11
Soudan	427	1470
Swaziland	93	21
Tanzanie	405	475
Tchad	156	705
Togo	45	37
Tunisie	552	663
Zambie	138	188
Zimbabwe	133	35

Source: WDI (Indicateurs du développement dans le monde), 2007.

Tableau A4.4

Entrées nettes d'IED (en % du PIB)

	Avant Monterrey (1998-2001)	Après Monterrey (2002-2005)
Afrique du Sud	2	1
Algérie	1	1
Angola	22	7
Bénin	2	1
Botswana	1	4
Burkina Faso	0	0
Burundi	0	0
Cameroun	1	1
Cap-Vert	5	3
Comores	0	0
Congo	8	9
Côte d'Ivoire	3	2
Djibouti	1	3
Égypte	1	2
Érythrée	10	2
Éthiopie	3	4
Gabon	-1	3
Gambie	9	11
Ghana	3	1
Guinée	1	2
Guinée-Bissau	1	2
Guinée équatoriale	37	46
Kenya	0	0
Lesotho	19	9
Libéria	25	38
Libye
Madagascar	2	0
Malawi	2	0
Mali	2	4
Maroc	0	3
Maurice	2	1
Mauritanie	3	8
Mozambique	6	5
Namibie
Niger	0	0
Nigéria	3	3
Ouganda	3	3
République centrafricaine	0	0
République démocratique du Congo	4	6
Rwanda	0	0
Sao Tomé-et-Principe	8	4
Sénégal	2	1
Seychelles	8	8
Sierra Leone	2	3
Somalie
Soudan	4	7
Swaziland	7	1
Tanzanie	5	4
Tchad	10	20
Togo	3	2
Tunisie	3	3
Zambie	4	4
Zimbabwe	2	0

Source: WDI (*Indicateurs du développement dans le monde*), 2007.

Tableau A4.5
Part des exportations (en % du PIB)

	Avant Monterrey (1998-2001)	Après Monterrey (2002-2005)
Afrique du Sud	27	29
Algérie	32	40
Angola	77	72
Bénin	16	14
Botswana	50	48
Burkina Faso	10	9
Burundi	8	8
Cameroun	24	21
Cap-Vert	24	32
Comores	14	14
Congo	77	81
Côte d'Ivoire	41	49
Djibouti	38	38
Égypte	16	25
Érythrée	15	14
Éthiopie	13	15
Gabon	47	60
Gambie	45	44
Ghana	40	40
Guinée	24	23
Guinée-Bissau	25	33
Guinée équatoriale	102	..
Kenya	21	26
Lesotho	31	52
Libéria	23	30
Libye	27	48
Madagascar	26	24
Malawi	29	26
Mali	28	27
Maroc	31	34
Maurice	64	58
Mauritanie	42	32
Mozambique	19	30
Namibie	46	48
Niger	17	16
Nigéria	42	50
Ouganda	11	13
République centrafricaine	13	12
République démocratique du Congo	24	27
Rwanda	7	9
Sao Tomé-et-Principe	33	38
Sénégal	30	29
Seychelles	71	96
Sierra Leone	16	21
Somalie
Soudan	10	16
Swaziland	81	91
Tanzanie	14	18
Tchad	17	37
Togo	30	34
Tunisie	44	46
Zambie	24	20
Zimbabwe	37	30

Source: WDI (Indicateurs du développement dans le monde), 2007.

Tableau A4.6

Croissance réelle des exportations de biens et de services

	Avant Monterrey (1998-2001)	Après Monterrey (2002-2005)
Afrique du Sud	4,0	2,5
Algérie	2,7	5,6
Angola
Bénin	3,4	2,5
Botswana	4,5	5,3
Burkina Faso	6,3	6,9
Burundi
Cameroun	4,7	0,8
Cap-Vert	13,7	11,6
Comores	-0,5	-2,2
Congo	2,0	7,4
Côte d'Ivoire	-0,1	4,7
Djibouti	0,4	2,8
Égypte	3,2	13,5
Érythrée	-0,2	-10,6
Éthiopie	8,6	15,7
Gabon	-3,5	0,9
Gambie	3,6	10,7
Ghana	5,8	5,4
Guinée	6,7	0,2
Guinée-Bissau	13,9	4,1
Guinée équatoriale	19,5	..
Kenya	3,2	7,2
Lesotho	15,8	7,3
Libéria
Libye
Madagascar	9,0	1,1
Malawi	2,8	3,7
Mali	10,3	6,3
Maroc	6,1	4,9
Maurice	4,9	1,3
Mauritanie	1,0	-0,8
Mozambique	23,1	14,8
Namibie	0,2	8,4
Niger	3,3	..
Nigéria	1,4	5,5
Ouganda	4,6	7,5
République centrafricaine
République démocratique du Congo	18,0	9,3
Rwanda	26,2	3,1
Sao Tomé-et-Principe	22,6	..
Sénégal	6,8	2,5
Seychelles	9,3	9,1
Sierra Leone
Somalie
Soudan	49,1	12,3
Swaziland	8,1	0,8
Tanzanie	8,7	0,4
Tchad	-1,7	77,4
Togo	1,5	5,2
Tunisie	6,5	1,8
Zambie	6,1	10,4
Zimbabwe	7,4	-7,7

Source: WDI (*Indicateurs du développement dans le monde*), 2007.

Tableau A4.7

Aide publique au développement (en millions de dollars É.-U. courants)

	Avant Monterrey (1998-2001)	Après Monterrey (2002-2005)
Afrique du Sud	493	619
Algérie	246	312
Angola	327	623
Bénin	232	311
Botswana	57	46
Burkina Faso	381	563
Burundi	93	281
Cameroun	450	685
Cap-Vert	109	134
Comores	26	27
Congo	79	423
Côte d'Ivoire	484	400
Djibouti	71	75
Égypte	1529	1151
Érythrée	193	291
Éthiopie	773	1662
Gabon	28	39
Gambie	44	62
Ghana	638	1022
Guinée	258	238
Guinée-Bissau	72	90
Guinée équatoriale	19	27
Kenya	424	586
Lesotho	46	83
Libéria	68	152
Libye	8	13
Madagascar	384	771
Malawi	433	493
Mali	353	567
Maroc	536	596
Maurice	31	20
Mauritanie	215	238
Mozambique	913	1442
Namibie	155	144
Niger	236	453
Nigéria	174	1904
Ouganda	711	1020
République centrafricaine	95	79
République démocratique du Congo	170	2561
Rwanda	336	438
Sao Tomé-et-Principe	32	32
Sénégal	468	659
Seychelles	17	12
Sierra Leone	176	340
Somalie	111	200
Soudan	213	944
Swaziland	27	31
Tanzanie	1069	1550
Tchad	168	294
Togo	78	64
Tunisie	250	317
Zambie	529	825
Zimbabwe	211	235

Source: WDI (Indicateurs du développement dans le monde), 2007.

Tableau A4.8

Flux nets d'APD (en % du RNB)

	Avant Monterrey (1998-2001)	Après Monterrey (2002-2005)
Afrique du Sud	0	0
Algérie	1	0
Angola	6	4
Bénin	10	8
Botswana	1	1
Burkina Faso	14	13
Burundi	13	43
Cameroun	5	5
Cap-Vert	20	16
Comores	12	9
Congo	5	11
Côte d'Ivoire	4	3
Djibouti	13	11
Égypte	2	1
Érythrée	28	43
Éthiopie	10	19
Gabon	1	1
Gambie	11	16
Ghana	11	12
Guinée	8	7
Guinée-Bissau	37	38
Guinée équatoriale	4	..
Kenya	3	4
Lesotho	4	6
Libéria	19	37
Libye
Madagascar	10	17
Malawi	25	26
Mali	14	13
Maroc	2	1
Maurice	1	0
Mauritanie	19	16
Mozambique	25	30
Namibie	5	3
Niger	12	16
Nigéria	0	2
Ouganda	12	15
République centrafricaine	9	6
République démocratique du Congo	4	44
Rwanda	18	24
Sao Tomé-et-Principe	77	55
Sénégal	10	10
Seychelles	3	2
Sierra Leone	25	34
Somalie
Soudan	2	5
Swaziland	2	2
Tanzanie	12	14
Tchad	11	10
Togo	5	3
Tunisie	1	1
Zambie	17	17
Zimbabwe	3	5

Source: WDI (*Indicateurs du développement dans le monde*), 2007.

Tableau A4.9

Dette extérieure totale (en millions de dollars É.-U. courants)

	Avant Monterrey (1998-2001)	Après Monterrey (2002-2005)
Afrique du Sud	24393	27995
Algérie	26629	21351
Angola	9731	9628
Bénin	1647	1859
Botswana	472	496
Burkina Faso	1491	1844
Burundi	1110	1313
Cameroun	9382	8665
Cap-Vert	315	491
Comores	240	292
Congo	4861	5828
Côte d'Ivoire	12944	11613
Djibouti	272	396
Égypte	30501	31447
Érythrée	282	652
Éthiopie	6775	6675
Gabon	3938	3847
Gambie	474	639
Ghana	6297	7085
Guinée	3428	3411
Guinée-Bissau	843	726
Guinée équatoriale	266	284
Kenya	6241	6531
Lesotho	660	704
Libéria	2094	2547
Libye
Madagascar	4493	4180
Malawi	2618	3139
Mali	3073	3058
Maroc	21635	17949
Maurice	1787	2205
Mauritanie	2391	2292
Mozambique	6934	4993
Namibie
Niger	1647	1948
Nigéria	30455	31309
Ouganda	3662	4455
République centrafricaine	877	1050
République démocratique du Congo	12116	10837
Rwanda	1270	1538
Sao Tomé-et-Principe	306	347
Sénégal	3808	4018
Seychelles	279	486
Sierra Leone	1282	1613
Somalie	2591	2781
Soudan	16478	18382
Swaziland	317	436
Tanzanie	7035	7350
Tchad	1129	1562
Togo	11711	17885
Tunisie	1455	1705
Zambie	6130	6584
Zimbabwe	4084	4352

Source: WDI (Indicateurs du développement dans le monde), 2007.

Tableau A4.10**Dettes extérieures totales (en % du PIB)**

	Avant Monterrey (1998-2001)	Après Monterrey (2002-2005)
Afrique du Sud	19	16
Algérie	52	29
Angola	133	55
Bénin	70	52
Botswana	8	6
Burkina Faso	54	43
Burundi	146	198
Cameroun	99	63
Cap-Vert	57	60
Comores	112	90
Congo	196	149
Côte d'Ivoire	112	83
Djibouti	50	61
Égypte	33	37
Érythrée	42	95
Éthiopie	87	76
Gabon	86	60
Gambie	112	161
Ghana	103	89
Guinée	104	97
Guinée-Bissau	398	294
Guinée équatoriale	33	10
Kenya	47	43
Lesotho	77	66
Libéria	454	506
Libye
Madagascar	114	87
Malawi	150	164
Mali	120	70
Maroc	62	41
Maurice	41	40
Mauritanie	207	162
Mozambique	180	96
Namibie
Niger	84	70
Nigéria	78	50
Ouganda	61	66
République centrafricaine	87	86
République démocratique du Congo	246	176
Rwanda	69	84
Sao Tomé-et-Principe	673	569
Sénégal	83	62
Seychelles	45	70
Sierra Leone	186	155
Somalie
Soudan	139	94
Swaziland	24	22
Tanzanie	80	68
Tchad	72	49
Togo	100	92
Tunisie	59	70
Zambie	186	137
Zimbabwe	59	76

Source: WDI (*Indicateurs du développement dans le monde*), 2007.

Tableau A4.11**Recettes fiscales, en % du PIB, dans les pays africains**

	Avant Monterrey (1998-2001)	Après Monterrey (2002-2005)
Afrique du Sud	24	25
Algérie	30	31
Angola
Bénin	..	15
Botswana
Burkina Faso	..	12
Burundi	14	..
Cameroun	12	..
Cap-Vert
Comores
Congo	9	8
Côte d'Ivoire	15	15
Djibouti
Égypte	15	14
Érythrée
Éthiopie	..	11
Gabon
Gambie
Ghana	17	20
Guinée	11	..
Guinée-Bissau
Guinée équatoriale
Kenya	16	17
Lesotho	34	38
Libéria
Libye
Madagascar	53	48
Malawi
Mali
Maroc	..	23
Maurice	17	17
Mauritanie
Mozambique
Namibie	30	27
Niger
Nigéria
Ouganda	11	12
République centrafricaine	..	6
République démocratique du Congo	4	6
Rwanda
Sao Tomé-et-Principe
Sénégal	17	..
Seychelles	26	33
Sierra Leone	9	11
Somalie
Soudan	6	..
Swaziland	..	26
Tanzanie
Tchad
Togo	..	14
Tunisie	21	21
Zambie	18	..
Zimbabwe

Source: WDI (*Indicateurs du développement dans le monde*), 2007.



Impressions et vues africaines sur le Consensus de Monterrey

Au sein de la communauté internationale, on est en général préoccupé par le fait que très peu de progrès ont été accomplis pour honorer les engagements et, faciliter la réalisation des principaux objectifs du Consensus de Monterrey dans les six domaines clefs. Les dirigeants du G-8 ont exprimé cette préoccupation lors de leur Sommet de 2006 tenu à Saint-Petersbourg et celui de 2007 à Heiligendamm. C'est ce qui les a amenés à prendre la décision de lancer l'African Progress Panel en avril 2007 en vue d'œuvrer avec les pays africains et leurs partenaires développement afin de faire en sorte que les promesses faites à l'Afrique soient tenues.

Constatant également que les promesses n'étaient guère tenues, les gouvernements africains ont pris l'initiative de suivre dans quelle mesure les engagements pris par les donateurs étaient respectés, en instituant une Conférence ministérielle africaine sur le financement du développement. La première Conférence s'est tenue à Abuja (Nigéria) du 20 au 22 mai 2006 et la deuxième à Accra les 30 et 31 mai 2007. De leur côté, les organisations de la société civile du continent telles qu'African Monitor ont mis en place leurs propres mécanismes pour suivre les engagements pris dans le domaine du financement du développement et déterminer dans quelle mesure ils étaient respectés ainsi que leur impact sur les communautés locales¹.

Ces préoccupations ont amené à prendre des mesures au niveau international. C'est ainsi que l'Assemblée générale des Nations Unies va organiser une conférence internationale de suivi sur le financement du développement, à Doha au Qatar durant le second semestre de 2008, l'objectif étant de faire le bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, d'examiner les enjeux, de mettre en commun les pratiques optimales et les enseignements tirés de l'expérience ainsi que d'étudier des options permettant de faire progresser le programme du financement du développement.

C'est dans ce cas général que la CEA a réalisé une enquête sur les pays en mars et en avril 2007. Le présent chapitre en récapitule les résultats, ce qui est un fait unique en ce sens que c'était la première fois qu'on cherchait à obtenir les vues de pays africains en se servant de données recueillies durant une enquête. Avant, les progrès accomplis dans

¹ Voir, par exemple, African Monitor (2007), *Baseline Matrix of Development Support Promises and Delivery to Africa*, mai 2007.

la mise en œuvre du Consensus de Monterrey en Afrique étaient évalués sur la base de données secondaires publiées par les organisations internationales. Si ces données sont utiles pour la présentation de faits simples, il se trouve souvent que les perceptions diffèrent des faits et peuvent influencer fortement sur les attitudes et le comportement des responsables. Il est donc utile de comparer les résultats de l'enquête avec les données macroéconomiques publiées. L'enquête portait sur les six domaines clefs du Consensus de Monterrey et reposait sur un ensemble de questionnaires envoyés à divers experts et responsables gouvernementaux en poste dans les banques centrales et les ministères des finances, de la planification et du développement économique.

Les résultats de l'enquête serviront à faire en sorte que les intérêts supérieurs et les préoccupations de l'Afrique soient exprimés et présentés de façon appropriée à la communauté internationale.

5.1 Caractéristiques de l'échantillon

Le continent compte un groupe hétérogène de pays, comprenant des pays exportateurs de pétrole, des pays insulaires et des pays sans littoral, des PMA émergents et des pays à revenu relativement élevé comme l'Afrique du Sud et Maurice. En conséquence, les besoins et préoccupations en matière de financement du développement diffèrent d'un pays à l'autre.

Compte tenu de cette hétérogénéité, l'enquête a couvert le plus grand nombre possible de pays ou groupes de pays. Deux questionnaires ont été envoyés à chacun des 53 pays, l'un à la banque centrale et l'autre au ministère chargé des finances et de la planification ou au service gouvernemental chargé des questions de développement économique. Les questionnaires étaient adressés aux gouverneurs des banques centrales et aux ministres des finances, de la planification ou du développement économique de chacun des pays et il leur était demandé de choisir les fonctionnaires qu'il fallait pour les remplir.

Sur les 106 questionnaires envoyés aux responsables africains, 57 remplis ont été renvoyés à la CEA, ils venaient de 32 pays et de toutes les cinq régions de l'Afrique ainsi que de PMA et de pays sans littoral, de pays exportateurs de pétrole et de pays insulaires². Les réponses ont été données à la condition que les noms et les vues des différents pays ne soient pas publiés. De ce fait, dans les questionnaires, il n'était pas demandé aux enquêtés d'indiquer leur pays. Ils ont néanmoins indiqué si leur pays était un PMA, un pays exportateur de pétrole, un pays insulaire ou un pays sans littoral.

2 Il y a lieu de noter que ces groupes ne s'excluent pas. Ainsi, certains pays sans littoral sont-ils des PMA et certains PMA des pays exportateurs de pétrole.

Vingt-neuf (52,7%) des questionnaires ont été remplis par des cadres supérieurs, 14 (25,5%) par des cadres moyens, tandis que 12 (21,8%) l'ont été par des cadres subalternes. Les réponses provenaient essentiellement des banques centrales (50,9%), suivies par les ministères chargés des finances, de la planification et du développement économique (40,4%)³. Seules cinq réponses sont parvenues d'autres services gouvernementaux.

Le questionnaire comprenait neuf parties. La section A comportait des questions d'ordre général sur le profil des enquêtés. En particulier, il était demandé aux enquêtés d'indiquer leur niveau de responsabilité, s'ils travaillent à la banque centrale, au ministère des finances ou dans tout autre service gouvernemental et s'ils viennent d'un pays sans littoral, d'un PMA ou de tout autre groupe de pays. La section B concernait les impressions et opinions générales des responsables africains sur le Consensus de Monterrey. Les sections C à H portent, elles, sur les opinions au sujet des six domaines clés du Consensus. La dernière section (I) porte sur les défis, les contraintes et la voie à suivre.

5.2 Aperçu général des résultats

5.2.1 Appréciation générale

Le questionnaire avait pour objet de recueillir les vues des responsables africains sur les progrès accomplis par les donateurs pour tenir des engagements généraux qu'ils ont pris dans le Consensus de Monterrey. La figure 5.1 présente les résultats de l'enquête. Les enquêtés ont qualifié de modestes les progrès des donateurs pour respecter les engagements: 9,6% d'entre eux les ont jugés satisfaisants et 5,7% ont donné une appréciation correspondant à très satisfaisant. Dans leur majorité, les enquêtés (55%) considéraient les progrès des donateurs en ce domaine comme moyens ou insuffisants.

Les donateurs ne sont toutefois pas responsables de tous les aspects relatifs aux engagements pris à Monterrey. Ainsi, dans des domaines tels que la mobilisation des ressources intérieures et extérieures, il revient aux pays africains de jouer le rôle principal pour qu'elle soit efficace. Il a donc été demandé aux responsables africains de juger les progrès des pays dans ces domaines, les résultats sont récapitulés ci-après:

Les résultats vont dans le sens des données macroéconomiques publiées, selon lesquelles les progrès accomplis en ce qui concerne le respect des engagements de Monterrey, ont été modestes (tableau 5.1). Pourtant, l'objectif ultime du Consensus de

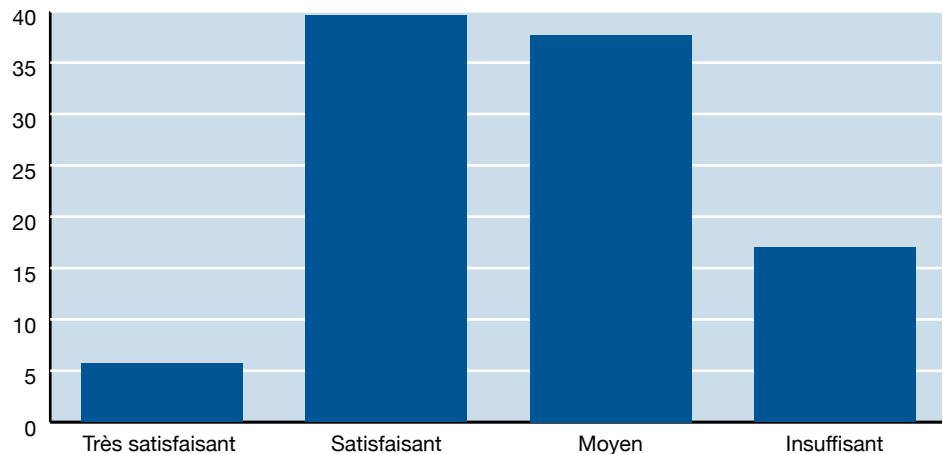
³ Pour plusieurs pays, les questionnaires remplis ont été renvoyés par une seule institution, qui était la banque centrale ou le ministère des finances.

Monterrey est d'accélérer la croissance et de réduire la pauvreté dans les pays pauvres. Le tableau 5.1, établi d'après des données globales récentes, indique que les résultats économiques en Afrique ne se sont que légèrement améliorés depuis l'adoption en 2002 du Consensus de Monterrey.

Le taux de croissance annuel moyen du PIB réel est passé de 3,3% durant la période antérieure à l'adoption du Consensus de Monterrey (1998-2001) à 4,0% durant la période postérieure (2002-2005). Il est prévu que le taux de croissance pour l'Afrique en 2007 sera de 6,2%. Le taux d'inflation s'est par ailleurs modestement amélioré, régressant de 11,8% durant la période antérieure à l'adoption du Consensus de Monterrey à 9,2% durant la période postérieure.

Figure 5.1

Appréciation générale des progrès accomplis par les donateurs



Source: Enquête de la CEA auprès des décideurs africains sur le Consensus de Monterrey, mars et avril 2007.

Tableau 5.1**Indicateurs macroéconomiques choisis pour l'Afrique (moyennes)**

Indicateurs	Période antérieure à Monterrey (1998-2001)	Période postérieure à Monterrey (2002-2005)
Globaux		
Croissance économique (%)	3,3	4,0
Inflation (%)	11,8	9,2
Ressources nationales		
Épargne /PIB (%)	19,0	22,0
Investissements/PIB (%)	19,7	20,1
Ressources internationales		
IED (milliards de dollars courants)	11,9	18,1
IED/PIB (%)	2,1	2,4
Commerce		
Croissance des recettes d'exportation réelles (%)	3,7	4,9
Exportations/PIB (%)	29,0	33,0
Coopération		
APD (milliards de dollars courants)	16	28
Dettes extérieures		
Dettes (milliards de dollars)	274,0	293,0
Dettes/PIB (%)	62,0	47,0
Total service de la dette /PIB (%)	5,9	4,4

Sources: CEA, UA (2007); Banque mondiale (2007); OCDE (2007a).

En ce qui concerne les six domaines définis dans le Consensus, les résultats montrent que c'est le manque de progrès, dans le domaine du commerce international en tant que moteur de la croissance qui suscite la plus vive préoccupation. Environ 34% des enquêtés ont indiqué que c'était là le domaine qui avait enregistré le moins de progrès (tableau 5.2). Dans un sens, ce résultat surprend dans la mesure où les données macroéconomiques indiquent qu'il y a eu une croissance des exportations réelles en provenance de l'Afrique durant la période antérieure à Monterrey. De plus, le ratio exportations/PIB s'est accru, passant d'une moyenne de 29% durant la période antérieure à Monterrey (1998-2001) à 33% durant la période qui a suivi (2002-2005).

Cela étant, les réponses sont concevables si l'on prend en compte la part extrêmement faible de l'Afrique dans le commerce mondial et la frustration de plus en plus grande des pays africains durant les négociations commerciales du Cycle de Doha (Osakwe 2007). Les enquêtés ont également cité la mobilisation des ressources internationales et des ressources nationales comme étant des domaines où les progrès ont été très limités. Quelque 17.3% d'entre eux ont jugé ces domaines préoccupants.

“ S’agissant des progrès accomplis dans le domaine du commerce international, les enquêtés des pays exportateurs de pétrole ont donné une opinion moins favorable que celle des enquêtés de l’échantillon total ou des PMA ”

La dette extérieure semble être le seul domaine qu’un petit nombre d’enquêtés (4.9%) ont cité comme celui où l’on a fait «le moins de progrès». Cela concorde avec les données macroéconomiques présentées au tableau 5.1 qui montrent qu’il y a eu une réduction considérable du ratio de dette extérieure/PIB en Afrique durant la période postérieure à l’adoption du Consensus de Monterrey.

Tableau 5.2

Domaines du Consensus de Monterrey ayant enregistré le moins de progrès (%)

Domaine	Échantillon total	PMA	Pays exportateurs de pétrole
Mobilisation des ressources nationales	17,3	14,0	7,1
Mobilisation des ressources internationales	17,3	14,0	14,3
Commerce international en tant que moteur du développement	34,6	34,0	42,9
Intensification de la coopération financière et technique internationale	11,1	16,0	0,0
Dette extérieure	4,9	4,0	14,3
Questions systémiques	14,8	18,0	21,4
Total	100,0	100	100

Source: Enquête de la CEA auprès des décideurs africains sur le Consensus de Monterrey, mars et avril 2007.

S’agissant des progrès accomplis dans le domaine du commerce international, les enquêtés des pays exportateurs de pétrole ont donné une opinion moins favorable que celle des enquêtés de l’échantillon total ou des PMA. Environ 43% d’entre eux ont indiqué que c’était le domaine ayant enregistré le moins de progrès contre 34% pour l’échantillon total et les PMA (tableau 5.2). Ce résultat est surprenant dans la mesure où les principales exportations des pays exportateurs de pétrole ont un accès aux marchés mondiaux meilleur que celles des PMA et il aurait été plus logique que leur opinion à ce sujet soit plus favorable que celle des enquêtés se trouvant dans ces derniers pays.

À la question de savoir si les objectifs du Consensus pouvaient être atteints dans leurs pays d’ici à 2015, les responsables africains se sont montrés d’un optimisme prudent. Environ 38% ont indiqué que c’était peu probable tandis que 44% considéraient qu’il y avait moins de chances de les atteindre. Aux deux extrêmes, seuls 11,1% et 5,6% ont estimé que c’était très probable ou pas du tout probable. Ces réponses reflètent l’impression générale prévalant, à savoir que les pays africains tout comme leurs partenaires de développement doivent faire davantage pour améliorer les chances de réaliser les objectifs du Consensus et les OMD.

Les réponses données par les enquêtés des PMA à cette question étaient moins favorables que celles des enquêtés de l'échantillon total. Environ 60% d'entre eux ont en effet indiqué qu'il y avait moins de chances d'atteindre les objectifs du Consensus dans leurs pays d'ici à 2015, contre 44% des enquêtés de l'échantillon total et 45% des enquêtés dans les pays exportateurs de pétrole.

5.2.2 Mobilisation des ressources nationales

Comme il ressort du Consensus de Monterrey, il est de plus en plus admis que les pays africains doivent recourir davantage aux ressources nationales pour financer le développement. Les données macroéconomiques disponibles indiquent que le ratio annuel moyen de l'épargne au PIB a progressé légèrement, passant de 19% durant la période antérieure à Monterrey à 22% au cours de la période postérieure à Monterrey (tableau 4,1). Il est clair que cette progression est lente par rapport à ce que l'on observe dans les économies en pleine croissance d'Asie de l'Est ainsi que d'Amérique latine et des Caraïbes⁴. Ce chiffre est également bas si l'on tient compte du volume d'investissements nécessaires pour réaliser les OMD dans le continent.

Dans le questionnaire, 41% des enquêtés ont jugé la performance de leur pays en matière de mobilisation des ressources nationales comme bonne⁵. Environ 28% ont jugé qu'elle était passable et 25% insuffisante. Ces opinions correspondent à ce qu'indiquent les données macroéconomiques sur l'épargne, à savoir que les progrès dans ce domaine ont été lents. Cela étant, 58,9% des enquêtés ont indiqué que les politiques économiques nationales ont été modérément favorables à la mobilisation des ressources nationales au service du développement, contre 23,2% qui ont répondu que ces politiques étaient très favorables et 17,9% seulement estimant qu'elles n'étaient pas favorables. Par ailleurs, selon les enquêtés, une forte majorité de pays (65,4%) ont élaboré une stratégie nationale de développement pour mobiliser les ressources nationales, 60% d'entre eux soulignant cependant que la mise en œuvre de cette stratégie était lente ou qu'elle n'avait même pas commencé.

L'enquête a révélé que la plupart des enquêtés estimaient que le niveau de l'épargne intérieure par rapport au volume des investissements nécessaires était faible (57,1%) ou très faible (16,1%). Cette opinion est conforme aux tendances indiquées au tableau 4.1 qui montrent que l'épargne en Afrique n'avait progressé que de façon dérisoire et demeurait insuffisante pour répondre aux besoins du continent dans le domaine du financement. Comme il ressort de la figure 5.2, les responsables africains

“ Les pays africains doivent recourir davantage aux ressources nationales pour financer le développement ”

4 Loyza *et al.* (2000) examinent les déterminants de l'épargne dans les pays en développement. Voir également Aryeetey et Udry (2000).

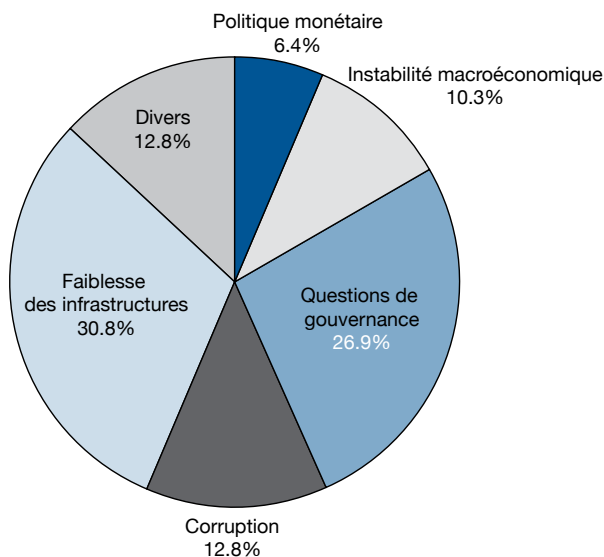
5 Pour les PMA et les pays exportateurs de pétrole, les chiffres sont 29% et 54,5% respectivement. Le fait que les réponses des pays exportateurs de pétrole aient été presque exclusivement positives peut s'expliquer par la relance de l'épargne publique et, partant, de l'épargne intérieure par suite des récentes augmentations des prix du pétrole (FMI 2007).

ont, dans leurs réponses, cité un certain nombre d'obstacles à la mobilisation des ressources nationales, le plus important étant la faiblesse de l'infrastructure (30,8%), suivie par les questions de gouvernance (26,9%) et la corruption (12,8%)⁶.

“ L'obstacle le plus important est la faiblesse de l'infrastructure suivie par les questions de gouvernance et la corruption ”

Pour les pays exportateurs de pétrole, ce sont les questions de gouvernance (33%) qui constituent le plus grand obstacle, la faiblesse de l'infrastructure (26%) venant ensuite. Il n'est pas surprenant que les enquêtés de l'échantillon total et ceux des PMA aient cité la faiblesse de l'infrastructure comme principal obstacle, vu la pénurie généralisée voire l'absence d'institutions et de services financiers dans les zones rurales où vit le gros de la population. C'est un fait que les banques dominent les systèmes financiers dans les pays africains, mais elles sont généralement réticentes à ouvrir des agences en milieu rural et ne contribuent pas efficacement à la mobilisation de l'épargne rurale.

Figure 5.2
Obstacles à la mobilisation des ressources nationales



Source: Enquête de la CEA auprès des décideurs africains sur le consensus de Monterrey, mars et avril 2007.

S'agissant du rôle du système bancaire national dans la mobilisation de l'épargne, 73,5% des enquêtés ont indiqué à une majorité écrasante qu'il était totalement inefficace ou n'était efficace qu'en partie. Réformer le secteur bancaire en vue d'en améliorer l'efficacité et améliorer l'accès des ménages ruraux aux services financiers peuvent être déterminants pour l'accroissement de l'épargne intérieure dans le continent.

⁶ Par infrastructure financière on entend un ensemble de règles, d'institutions et de systèmes au sein desquels les agents effectuent les transactions financières (voir Bossone *et al.* 2003).

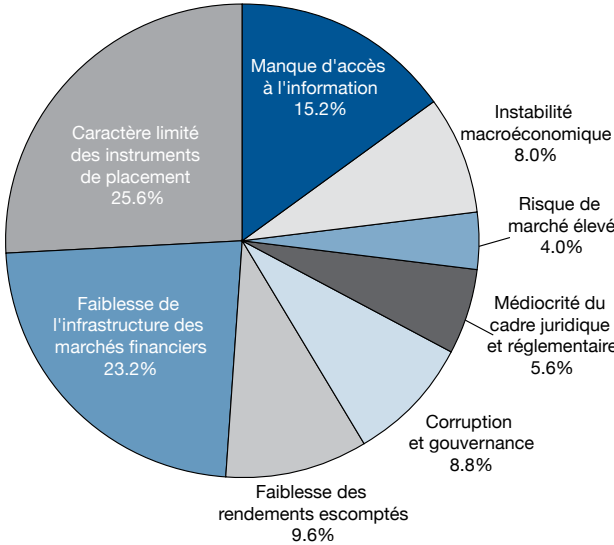
Les marchés financiers peuvent également jouer un rôle important en ce qu'ils permettent d'allouer judicieusement les ressources, de mobiliser les capitaux intérieurs et extérieurs ainsi que de faciliter les privatisations. Les pays africains n'ont cependant pas suffisamment exploité ce potentiel des marchés financiers aux fins de la mobilisation des ressources et de l'intermédiation financière.

Il est évident que pour développer les marchés financiers, il est nécessaire de renforcer les institutions, mettre en place de nouveaux instruments et créer ou améliorer le cadre juridique et réglementaire. Comme le montre la figure 5.3, les principaux obstacles cités comme empêchant la mobilisation de l'épargne grâce au développement des marchés financiers, sont le caractère limité des instruments de placement, la faiblesse de l'infrastructure des marchés financiers et le manque d'accès à l'information.

Il faut que les gouvernements africains déploient davantage d'efforts concertés pour surmonter ces contraintes qui freinent le développement des marchés dans le continent. Ils devraient également promouvoir la stabilité macroéconomique et des conditions d'investissement propices, en mettant en place des mesures d'incitation propres à amener le secteur privé à accroître les transactions sur les marchés financiers. L'incertitude macroéconomique inhibe les activités sur les marchés financiers tout en favorisant l'exode des capitaux.

“ Réformer le secteur bancaire en vue d'en améliorer l'efficacité et améliorer l'accès des ménages ruraux aux services financiers, peuvent être déterminants pour l'accroissement de l'épargne intérieure dans le continent ”

Figure 5.3
Facteurs empêchant de recourir aux marchés financiers pour mobiliser l'épargne



Source: Enquête de la CEA auprès des décideurs africains sur le Consensus de Monterrey, mars et avril 2007.

5.2.3 Mobilisation des ressources internationales

Le Consensus de Monterrey souligne le rôle important que les ressources internationales, en particulier les IED, jouent dans le financement du développement. Cependant, les IED en Afrique hors Afrique du Nord sont estimés faibles par rapport aux autres régions en développement. Il est par ailleurs concentré dans un petit nombre de pays et est essentiellement destiné au secteur des ressources naturelles. Il est donc encourageant de constater que les données macroéconomiques indiquent que ces dernières années les flux d'IED à destination du continent sont en forte croissance du fait de l'envolée des cours des produits de base et de l'amélioration de la stabilité macroéconomique. Les entrées nettes d'IED en Afrique se sont accrues pour passer d'un montant moyen de 11,9 milliards de dollars durant la période antérieure à l'adoption du Consensus de Monterrey à 18,1 milliards de dollars au cours de la période qui a suivi.

Confirmant cette tendance, les responsables africains ont, dans leur majorité, indiqué que les entrées d'IED avaient augmenté au cours des cinq dernières années (17,3% approuvant fortement et 46,2% approuvant quelque peu l'affirmation).

Parallèlement, la plupart des enquêtés ont déclaré que les donateurs avaient fait moins de progrès en ce qui concerne la mobilisation des ressources internationales au service du développement dans le continent, 51,9% et 20,4% jugeant les progrès moyens ou insuffisants respectivement⁷. Toutefois, la difficulté à lier les progrès accomplis par les donateurs aux entrées de capitaux privés réside dans le fait que les donateurs ne peuvent jouer qu'un rôle indirect, grâce par exemple à la valorisation du capital humain, à l'aide destinée à la mise en place des infrastructures et à la diffusion de l'information relative aux possibilités d'investissement existantes.

En ce qui concerne ce domaine du Consensus de Monterrey, les progrès dépendront des mesures intérieures que le gouvernement adopte en matière d'investissement. Les résultats indiquent également que la grande majorité des pays (67,9%) ont élaboré une stratégie ou un cadre national pour attirer les flux de capitaux tels que l'IED.

Plus précisément, les réponses au questionnaire révèlent que les changements intervenus dans la mise en place de l'infrastructure physique, agent essentiel de la croissance économique, n'ont été que modestes (46,3% des réponses) ou insignifiants (42,6%). Par ailleurs, les enquêtés ont estimé modéré (55,6%) ou insignifiant (31,5%) l'appui apporté par les institutions régionales et internationales en vue d'attirer l'IED vers les infrastructures et d'autres domaines prioritaires. Par comparaison à l'appui des

⁷ La réponse venant des pays exportateurs était tout à fait différente de celle venant de l'échantillon total. Quelque 90% des enquêtés de ces pays considéraient le comportement des donateurs comme passable contre une proportion de 51% pour l'échantillon total et les PMA.

donateurs, considéré comme insuffisant, les politiques gouvernementales visant à attirer les flux de capitaux ont, pour la plupart, été jugées très bonnes (20,4%) ou bonnes (55,6%).

5.2.4 Commerce international en tant que moteur du développement

Il est largement admis que le commerce peut jouer un rôle de catalyseur dans l'accélération de la croissance économique et du développement (McGulloch *et al.* 2001). La position de l'Afrique sur le plan du commerce reste marginale comme en témoigne le fait qu'en 2006 sa part des exportations mondiales de marchandises était de 28% et sa part des exportations mondiales de services de 2,4% (CNUCED, 2007). Néanmoins, par suite de la hausse des prix des produits de base, les exportations progressent plus vigoureusement dans le continent.

La difficulté pour les pays africains est comment soutenir cette hausse de la valeur des exportations et exploiter le potentiel offert par le commerce pour assurer la croissance et réduire la pauvreté. À cet égard, l'aboutissement du Cycle de Doha, qui jusqu'ici n'a pas apporté les gains promis dans des domaines essentiels tels que l'agriculture, l'accès aux marchés pour les produits non agricoles et les questions de développement, revêt une grande importance pour les pays africains.

Par comparaison avec les autres domaines du Consensus de Monterrey, les résultats de l'enquête révèlent que les actions des donateurs dans le domaine du commerce international n'ont pas été positives, 77,3% des enquêtés indiquant que les progrès réalisés étaient moyens ou insuffisants (voir figure 5.7). La majorité des responsables africains qui ont répondu au questionnaire ont indiqué que l'accès aux marchés des pays développés était inadéquat, le jugeant moyen (38,5%) ou insuffisant (34,6%). Ces impressions sont négatives malgré l'accroissement des recettes d'exportation réelles durant la période postérieure à Monterrey, comme le montre le tableau 5.1. Comme indiqué plus haut, la faible part de l'Afrique dans le commerce mondial et le piétinement des négociations du Cycle de Doha expliquent en partie ces réponses.

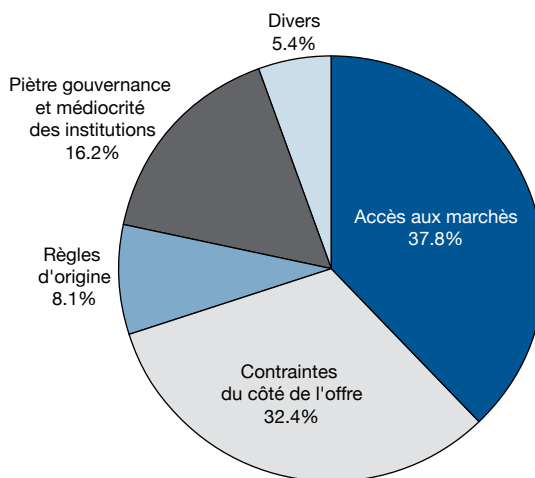
En outre, les exportations du continent ont progressé, mais c'est grâce au redressement de la demande de produits de base de la part des économies émergentes de la Chine et de l'Inde et il n'est pas certain que cela soit durable. Une dépendance excessive à l'égard des produits de base accroît la vulnérabilité aux chocs extérieurs avec les conséquences qui s'ensuivent pour la stabilité macroéconomique (Dupasquier et Osakwe, 2007a).

“ Pour les responsables africains, ce sont l'accès aux marchés et les contraintes du côté de l'offre qui constituent les plus grandes barrières à la participation au commerce international ”

La figure 5.4 montre les barrières les plus importantes à la promotion des exportations, citées par les enquêtés. On voit ainsi que, pour les responsables africains, ce sont l'accès aux marchés et les contraintes du côté de l'offre qui constituent les plus grandes barrières à la participation au commerce international. En ce qui concerne les barrières autres que d'ordre commercial qui se dressent devant les pays, les enquêtés ont clairement mentionné le problème de l'insuffisance des infrastructures (43,5% des réponses), les autres contraintes qui pèsent sur l'offre (35,5%) et l'enclavement (16,1%). L'inefficacité des ports n'est considérée comme barrière importante au commerce que dans 4,8% des réponses.

S'agissant des politiques gouvernementales, 17,3% des enquêtés ont souscrit à l'affirmation selon laquelle la politique commerciale a bien été intégrée dans les stratégies nationales de développement, 36,5% estimant qu'elle ne l'était que dans une certaine mesure.

Figure 5.4
Barrières à la promotion des exportations et au développement



Source: Enquête de la CEA auprès des décideurs africains sur le Consensus de Monterrey, mars et avril 2007.

5.2.5 Coopération financière et technique internationale

L'APD demeure une source vitale de ressources pour les pays africains, en particulier ceux qui n'ont pas une capacité suffisante pour attirer les flux de capitaux privés, tels que ceux sortant d'un conflit (Banque mondiale, 2002). Par suite des engagements pris récemment et d'une association plus étroite avec le continent, l'APD à destination de l'Afrique s'est accrue ces dernières années, atteignant une moyenne de 28 milliards de

dollars durant la période 2002-2005 (tableau 5.1). Parallèlement à l'augmentation des apports d'APD, il y a eu une amélioration de l'efficacité de l'aide.

Cela étant, les responsables qui ont répondu au questionnaire ont indiqué que les progrès accomplis par les donateurs dans le domaine de la coopération financière et technique internationale avaient été plus importants que dans des domaines du Consensus de Monterrey tels que le commerce, bien que les réponses se répartissent principalement entre la notation «bon» (40,4%) et la notation «passable» (42,3%) (voir figure 5.8). En outre, 66,1% des enquêtés ont estimé que les progrès accomplis par les donateurs pour tenir les engagements en ce qui concerne le volume de l'aide avaient été moyens ou insuffisants. Par ailleurs, ce qui est préoccupant, c'est que les apports d'aide récents tendent à être concentrés dans un petit nombre de pays et l'aide d'urgence et l'allègement de la dette extérieure représentent une proportion trop grande des flux de l'aide.

Par contraste, les responsables africains ont l'impression que davantage de progrès ont été accomplis pour améliorer l'efficacité de l'aide et réduire la proportion de l'aide liée que pour accroître le volume de l'aide. Plus de 62% des enquêtés ont précisé qu'ils souscrivaient quelque peu ou totalement à la déclaration selon laquelle l'efficacité de l'aide s'est améliorée. De même, 75,5% des enquêtés souscrivaient quelque peu ou totalement à l'affirmation selon laquelle il y avait eu une réduction considérable de la proportion de l'aide liée. Ces appréciations sont beaucoup plus favorables que celles figurant dans une évaluation mondiale récente de la Déclaration de Paris OCDE (2007b).

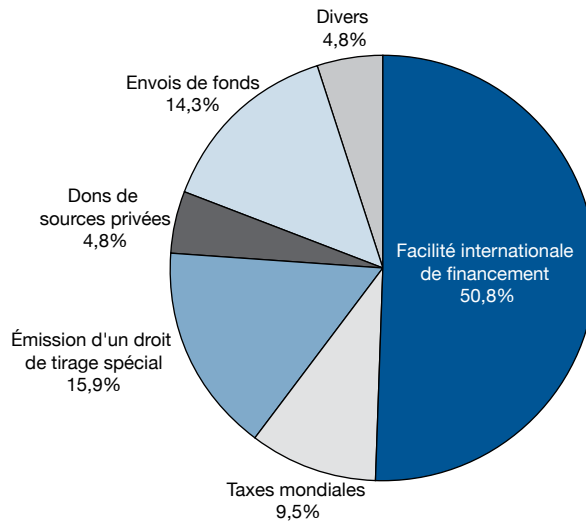
S'agissant de l'affirmation selon laquelle les actions des donateurs sont plus harmonisées, plus transparentes et plus efficaces collectivement, les avis étaient partagés, 48,1% des enquêtés indiquant qu'ils y souscrivaient quelque peu et 40,4% n'y souscrivant pas. Dans le même temps, 64,1% des enquêtés souscrivaient quelque peu ou totalement à l'affirmation selon laquelle l'aide était alignée sur les priorités nationales de développement.

Pour ce qui est de la mise en place de formes de financement plus novatrices pour les pays africains, l'enquête a révélé que la plupart des enquêtés (50,8%) appuyaient la création d'une nouvelle facilité internationale de financement, l'émission d'un droit de tirage spécial axé sur le développement (15,9%) et des envois plus importants de fonds (14,3%) venant après. Les résultats sont présentés dans la figure 5.5. La préférence marquée pour une facilité internationale de financement traduit l'appui général à cette forme de financement tant dans les pays développés que dans ceux en développement.

“ Les apports d'aide récents tendent à être concentrés dans un petit nombre de pays et l'aide d'urgence et l'allègement de la dette extérieure représentent une proportion trop grande des flux de l'aide ”

Figure 5.5

Préférence pour des formes plus novatrices de financement du développement



Source: Enquête de la CEA auprès des décideurs africains sur le Consensus de Monterrey, mars et avril 2007.

5.2.6 Dette extérieure

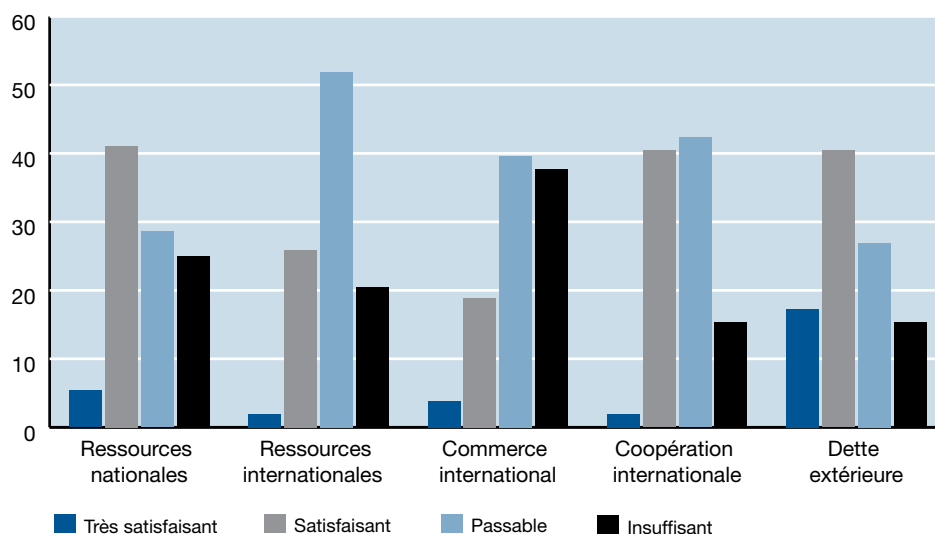
Confrontés à un déficit de financement chronique, la plupart des pays africains ont dû, pendant quelques décennies, recourir à l'emprunt auprès des créanciers bilatéraux et multilatéraux. Ils ont, de ce fait, accumulé des stocks importants de dette dont ils ne pouvaient assurer le service. Les problèmes de dette extérieure compromettent les dépenses à consacrer aux services sociaux et aux infrastructures et entraînent une réduction des investissements, avec les conséquences néfastes que cela a pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté (Krugman 1988; Birdsall et Williamson, 2002). Face à cette situation, les prêteurs ont multiplié les initiatives d'allègement de la dette, ces dernières années, dans le cadre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative pour la réduction de la dette multilatérale. Par suite de ces initiatives d'allègement de la dette, le ratio dette/PIB en Afrique est tombé de 62% en moyenne durant la période antérieure à l'adoption du Consensus de Monterrey à 47% après⁸.

⁸ Bien que l'allègement de la dette jouisse d'une grande popularité, certains auteurs sont de l'opinion controversée qu'il ne peut stimuler les investissements et la croissance dans les pays les plus pauvres du monde du fait que ces derniers ne souffrent réellement pas du surendettement (Arslanalp et Henry, 2006).

Tout comme les données macroéconomiques qui ont fait apparaître un impact positif, les enquêtés ont indiqué que, de tous les domaines, c'était dans celui de la dette extérieure, que les progrès des donateurs avaient été les plus grands, 17,3% d'entre eux répondant que les progrès étaient en fait très importants et 40,4% déclarant qu'ils étaient importants (voir figure 5.6). De plus, 24,5% des enquêtés souscrivaient fortement et 52,8% quelque peu à l'affirmation selon laquelle d'importants progrès avaient été accomplis en ce qui concerne la réduction de la dette extérieure des pays africains. Environ 70,6% des enquêtés estimaient que l'endettement extérieur de leur pays était soutenable. Ces impressions montrent clairement que les enquêtés sont conscients des allègements récents de la dette consentis par l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, l'Initiative pour la réduction de la dette multilatérale, les initiatives bilatérales et de l'impact qu'ils ont eu.

Figure 5.6

Évaluation des progrès accomplis dans des domaines choisis du Consensus de Monterrey



Source: Enquête de la CEA auprès des décideurs africains sur le Consensus de Monterrey, mars et avril 2007.

Cependant, les responsables africains ont manifesté une certaine prudence, la majorité d'entre eux (64,8%) indiquant que ces initiatives d'allègement de la dette n'étaient que quelque peu susceptibles de déboucher sur un règlement du problème de la dette en Afrique et 11,3% estimant que ce ne serait pas du tout le cas. Les résultats de l'enquête révèlent également comment les enquêtés perçoivent la source du problème de la dette dans leur pays. Comme exposé dans la figure 5,7, la source qui revient le plus souvent est l'emprunt massif, suivi par la faiblesse du taux de croissance, les niveaux élevés des taux d'intérêt et la volatilité du taux de change.

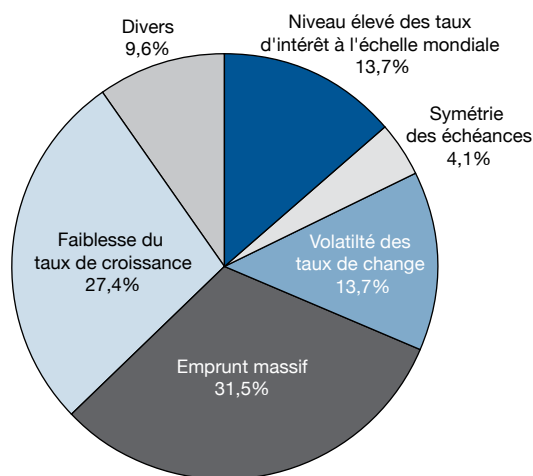
“ Le Consensus de Monterrey reconnaît l'importance que revêtent la cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux et leur bonne gestion ”

Les enquêtés des PMA avaient une opinion différente sur la question. Quelque 35,6% d'entre eux estimaient que la principale source de leur problème de dette extérieure était la faible croissance économique, l'emprunt massif venant après (26,7%). On sait très bien que le taux de croissance économique a de sérieuses conséquences sur la capacité d'un pays à maintenir des ratios de la dette soutenables. Qui plus est, si un pays a un taux de croissance soutenu supérieur au taux de croissance de sa dette, il peut sortir de l'endettement.

Figure 5.7
Sources de la dette extérieure dans les pays africains

Source: Enquête de la CEA auprès des décideurs africains sur le Consensus de Monterrey, mars et avril 2007.

5.2.7 Questions systémiques



Outre les domaines spécifiques mentionnés plus haut, le Consensus de Monterrey reconnaît l'importance que revêtent la cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux et leur bonne gestion. Au cours de ces dernières années, un certain nombre de dialogues multilatéraux se sont tenus sur des questions systémiques essentielles, l'amélioration de la structure de gouvernance des institutions financières internationales et la clarification du rôle du financement officiel des marchés émergents.

En ce qui concerne ce domaine du Consensus, les résultats de l'enquête indiquent que la plupart des enquêtés (56,6%) désapprouvent quelque peu l'affirmation selon laquelle les structures actuelles de gouvernance des institutions financières permettent une participation efficace des pays africains à l'économie mondiale. Dans les PMA, la réponse à cette question est moins favorable, 66% de leurs enquêtés indi-

quant qu'ils ne souscrivaient que quelque peu à cette affirmation. Néanmoins, la plupart d'entre eux ont jugé les récents efforts déployés pour renforcer la cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux comme quelque peu satisfaisants (52,8%) ou satisfaisants (24,5%), reconnaissant ainsi le fait que l'OMC a fait de gros efforts pour assurer une participation plus grande des pays africains à la prise de décisions. Cela peut également signifier qu'ils sont conscients des débats qui se tiennent au sein de certaines organisations internationales (FMI, Banque mondiale) sur les moyens de faire participer davantage les pays pauvres aux processus de prise de décisions de ces organisations.

5.3 Conclusions

Dans l'ensemble, des progrès limités ont été accomplis en ce qui concerne la réalisation des principaux objectifs du Consensus de Monterrey. Si des progrès importants ont été réalisés dans le domaine de la dette extérieure, les progrès dans ceux du commerce international et de la mobilisation des ressources extérieures et intérieures, sont en deçà des attentes. En dépit des efforts déployés par les pays africains pour mobiliser des ressources intérieures, l'épargne demeure insuffisante au regard des besoins dans le domaine des investissements. Le secteur bancaire n'est jusqu'ici pas arrivé à mobiliser les ressources financières nationales, en particulier l'épargne rurale. Les pays africains devront renforcer l'infrastructure bancaire s'ils veulent lui faire jouer un plus grand rôle et mettre à profit les possibilités qu'offrent les marchés financiers et les institutions de micro finance pour la mobilisation des ressources. Les pays africains ont également adopté des politiques propres à attirer les flux de capitaux privés mais les investisseurs n'ont jusqu'ici que mollement réagi. Les entrées d'IED se sont accrues mais elles restent insuffisantes et trop concentrées dans le secteur des ressources naturelles pour pouvoir accélérer de manière significative la croissance économique et le développement. Pour que le partenariat pour le développement soit efficace, il faut un appui de la part aussi bien des donateurs que des organisations régionales et internationales pour qu'on puisse attirer des flux plus importants de capitaux privés.

Bien que les apports d'APD à destination de l'Afrique soient en hausse, les donateurs ne sont toujours pas en voie de tenir leurs engagements. De plus, les apports d'aide récents tendent à être concentrés dans un petit nombre de pays et dans les secteurs sociaux (aide d'urgence et allègement de la dette). Il est nécessaire d'augmenter les fonds alloués aux secteurs productifs et de redoubler d'efforts pour améliorer l'efficacité de l'aide. En outre, les récentes initiatives d'allègement de la dette, ont permis de réduire considérablement, le fardeau de la dette des pays africains. Dans l'ensemble,

il faut davantage d'allègements de la dette et les gouvernements devraient user de prudence lorsqu'ils empruntent et faire en sorte que la dette soit soutenable.

Pour ce qui est des questions systémiques, des efforts ont été faits ces derniers temps pour améliorer la gestion et la cohérence des systèmes monétaires, financiers et commerciaux internationaux. Il faut cependant que l'Afrique parvienne à participer plus efficacement à la prise de décisions et à l'établissement de normes au sein des institutions monétaires, financières et commerciales internationales.

Bibliographie

- Arslanalp, S. et P. Henry, 2006, “Debt Relief,” NBER Working Paper 12187, avril.
- Aryeetey, E. et C. Udry, 2000. “Saving in Sub-Saharan Africa”. CID Working Paper, No. 38, Université Harvard.
- Banque mondiale, 2002. *A Case for Aid: Building Consensus for development Assistance*. Washington D.C.
- _____, 2003. *Global Development Finance: Striving for Stability in Development Finance*. Washington D.C.
- _____, 2007. Indicateurs du développement dans le monde. Base de données en ligne.
- Birdsall, N. et J. Williamson, 2002. *Delivering on Debt Relief: From IMF Gold to a New Aid Architecture*. Center for Global Development, Washington, D.C.
- Bossone, B., Mahajan, S. and F. Zahir, 2003. “Financial infrastructure, group interests, and capital accumulation: theory, evidence, and policy.” IMF Working Paper, janvier.
- CEA, UA, 2007. *Rapport économique sur l’Afrique: Accélérer le développement de l’Afrique par la diversification*. CEA, Addis-Abeba.
- CEA, 2007. *Rapport économique sur l’Afrique 2007: Accélérer le développement de l’Afrique par la diversification*. Addis-Abeba.
- _____, 2006. *Rapport économique sur l’Afrique 2006: Flux de capitaux et financement du développement en Afrique*. Addis-Abeba.
- CNUCED, 2007a. *Le nouveau paysage de l’IED: Quelques grandes questions*, Genève.
- CNUCED, 2007b. *Mondialisation et développement: Perspectives et enjeux*. Rapport du Secrétaire général de la CNUCED à la douzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, juillet.
- Dupasquier, C. et P. N. Osakwe, 2007a. “Trade regimes, liberalization and macroeconomic instability in Africa.” Dans J. Senghor et N. Poku (eds.), *Towards Africa’s Renewal*, Ashgate Publishing Ltd., Aldershot, Royaume-Uni.

_____, 2007b. "Trade capacity building in sub-Saharan Africa: emerging issues and challenges." In N. Dinello et E. Aryeetey (ed.), *Testing Global Interdependence: Issues on Trade, Aid, Migration and Development*. Edward Elgar Publishing, Cheltenham, Royaume-Uni.

FMI, 2007. "Regional Outlook: Sub-Saharan Africa." *World Economic and Financial Surveys, avril, Washington D.C.*

Krugman, P., 1988. "Financing versus forgiving a debt overhang." *Journal of Development Economics* 29, 253-268.

Loayza, N., Schmidt-Hebbel, K., et L. Servén, 2000. "Saving in Developing Countries: An Overview", *World Bank Economic Review* 14 (3), 393-414.

McCulloch, N., Winters, A., et X. Cirera, 2001. *Trade Liberalization and Poverty: A Handbook: Centre for Economic Policy Research, Londres.*

Newfarmer, R., 2006. "Trade, Doha, and Development: A Window into the Issues." Banque mondiale, Washington D.C.

OCDE, 2007a. *International Development Statistics (IDS). Base de données en ligne*

_____, 2007b. *2006 Survey on Monitoring the Paris Declaration: Overview of the Results. Paris.*

Osakwe, P. N., 2007. "Emerging issues and concerns of African countries in the WTO negotiations on Agriculture and the Doha Round." Dans J. Morrison et A. Sarris (éd.), *WTO Rules for Agriculture Compatible with Development*, FAO, Rome.

ONU, 2002. *Document final de la Conférence internationale sur le financement du développement.*

La voie à suivre



Globalement, les résultats économiques de l'Afrique se sont améliorés depuis l'adoption du Consensus de Monterrey en 2002. Cependant, cela ne s'est pas traduit par des progrès dans la réalisation de l'objectif final, à savoir la réduction de la pauvreté. L'Afrique, en particulier l'Afrique hors Afrique du Nord, reste la région qui compte le plus fort pourcentage de personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Il ressort du rapport de 2007 sur les OMD publié par les Nations Unies que les pays africains n'ont pas réalisé de progrès suffisants en matière de réduction de la pauvreté. Il est souligné dans ce rapport que pour réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015, les pays africains devront multiplier par deux et davantage les bons résultats qu'ils ont enregistrés récemment.

La mise en œuvre du Consensus de Monterrey est essentielle pour accélérer la réalisation des OMD en Afrique. Aussi bien les données macro-économiques publiées que l'enquête réalisée par la CEA auprès des dirigeants africains montrent que des progrès importants ont été réalisés en ce qui concerne l'allégement et le financement durable de la dette. Dans d'autres domaines d'intervention définis par le Consensus, les progrès restent très limités. L'enquête de la CEA auprès des dirigeants africains a recensé les principaux problèmes et les principales contraintes qui font obstacle à la mise en œuvre du Consensus de Monterrey en Afrique. Au niveau national, un grand nombre des répondants a indiqué que la mauvaise gouvernance, la corruption et l'absence d'institutions crédibles constituaient des problèmes qu'il fallait régler pour que les objectifs du Consensus puissent être atteints en Afrique. Les problèmes de gouvernance et la faiblesse des institutions rendent difficile la mobilisation des ressources internes et augmentent en outre la prime de risque pays, allant ainsi à l'encontre des efforts déployés pour mobiliser des ressources extérieures. De plus, l'inaptitude à mettre en application les lois engendre l'insécurité, si bien qu'il est difficile pour les entreprises d'investir et de travailler dans le continent. Un meilleur climat d'investissement est nécessaire, de même que des politiques et des stratégies plus efficaces pour attirer les IED et mobiliser les ressources intérieures.

“
*Un meilleur climat
d'investissement
est nécessaire,
de même que des
politiques et des
stratégies plus
efficaces pour attirer
les IED et mobiliser
les ressources
intérieures*
”

Un grand nombre de personnes interrogées ont indiqué que la faiblesse des infrastructures et d'autres types de contraintes liées à l'offre étaient des problèmes qui faisaient obstacle à la promotion des exportations et du commerce. Ces problèmes sont aggravés par le manque de capacités de négociation effectives, si bien qu'il est

“ *La persistance des obstacles qui entravent l'accès des pays africains aux marchés des pays développés constitue aussi une préoccupation et un défi majeurs pour le continent* ”

difficile pour les pays africains de défendre leurs intérêts et d'accroître leur participation au système commercial international. La transformation des pays producteurs de produits de base en pays exportateurs de produits créateurs de valeur ajoutée constitue un défi majeur et un obstacle à la réalisation de l'objectif ultime du Consensus de Monterrey, à savoir réduire la pauvreté grâce à une croissance économique soutenue.

Un résultat intéressant de l'enquête est que les pays à revenu moyen du continent estiment qu'il leur est plus difficile d'avoir accès à l'aide et à d'autres formes d'assistance au développement que les autres pays africains. Les PMA, les petites économies insulaires et les pays sans littoral ont également indiqué que leur situation économique particulière et leur vulnérabilité aux chocs externes constituaient un sérieux obstacle à la réalisation des objectifs du Consensus de Monterrey. Le manque d'adhésion nationale aux stratégies de développement a aussi été mentionné comme obstacle par un certain nombre de répondants. Il y a le souci que les partenaires de développement exercent une influence excessive lors de l'élaboration des stratégies nationales de développement et que cela limite la capacité des pays à définir leurs propres priorités. Mobiliser l'appui du public en général et des principales parties prenantes était également problématique.

En ce qui concerne les donateurs, l'un des principaux problèmes mentionnés par les personnes interrogées était que, du fait de l'insuffisance et du caractère imprévisible de l'aide, il était extrêmement difficile pour les pays africains de financer d'importants projets de développement susceptibles de réduire la pauvreté. La prévisibilité des flux d'aide permettrait aux gouvernements de mieux estimer les flux de ressources et, par conséquent, de faire de meilleurs choix d'orientation et de prendre de meilleures décisions.

À cela s'ajoute le manque d'alignement, de coordination et d'harmonisation de l'aide ainsi que la lenteur des progrès réalisés en ce qui concerne la réduction du volume de l'aide liée. La persistance des obstacles qui entravent l'accès des pays africains aux marchés des pays développés constitue aussi une préoccupation et un défi majeurs pour le continent. Plusieurs répondants ont indiqué qu'un tel protectionnisme les empêchait de mettre à profit les possibilités offertes par le système commercial multilatéral. Obtenir un appui accru des donateurs en faveur du développement des capacités commerciales pour leur permettre de tirer davantage parti du système commercial multilatéral constitue également un important défi pour les pays africains.

Manifestement, la lenteur avec laquelle la réalisation des objectifs du Consensus de Monterrey progresse est lourde de conséquences pour la croissance et la réduction

de la pauvreté en Afrique. Tant l'Afrique que ses partenaires de développement doivent intensifier leurs efforts pour faire en sorte que ces objectifs soient atteints à brève échéance. Il faudra pour cela prendre des mesures concrètes dans chacun des six grands domaines d'intervention définis par le Consensus.

6.1 Mobilisation des ressources intérieures

Les pays africains doivent prendre conscience du fait que la mobilisation des ressources intérieures constitue le moyen le plus fiable de financer durablement leur développement. Par conséquent, ils doivent prendre des mesures concrètes pour stimuler l'épargne et réduire, voire éliminer la fuite des capitaux. Ils doivent aussi faire en sorte que les institutions de microfinance, qui sont florissantes, mettent au service du développement leurs capacités à mobiliser l'épargne et à la canaliser vers des investissements productifs. Le fait que ces institutions sont un moyen efficace de créer des emplois et de générer des revenus au profit des couches les plus pauvres de la population en Asie et dans certaines parties de l'Afrique est largement attesté. Par conséquent, celles-ci peuvent jouer un rôle moteur important dans une stratégie de croissance favorable aux pauvres, en particulier en transformant le secteur agricole dans les zones rurales et le secteur informel dans les zones urbaines. Le développement des marchés financiers jouera également un rôle important dans la mobilisation et l'intermédiation de l'épargne interne. L'intégration régionale des marchés financiers pourrait aussi être un moyen efficace de stimuler le développement des marchés boursiers en Afrique. La taille limitée des marchés financiers existants empêche de réaliser des économies d'échelle. La régionalisation de ces marchés permettra d'en accroître la liquidité et de constituer une réserve plus importante de ressources pour financer le développement national et régional.

Il convient de noter toutefois que les initiatives nationales visant à accroître l'épargne intérieure sont également affectées par l'évolution du système commercial multilatéral. Dans la mesure où elle réduit l'assiette fiscale des économies nationales, la libéralisation du commerce a de fortes incidences sur la mobilisation des ressources intérieures. Les pays africains devraient donc veiller à ce que les réformes commerciales s'accompagnent de modifications des politiques fiscales qui permettent de compenser la diminution éventuelle des recettes provenant des prélèvements sur les échanges commerciaux. À cet égard, un échelonnement progressif des réformes commerciales serait préférable à un enchaînement rapide.

“
Les pays africains
ont besoin d'une
politique globale
cohérente qui
leur permette
d'attirer des
capitaux étrangers
pour compléter
les ressources
intérieures et l'aide
extérieure
”

6.2 Mobilisation des ressources internationales



Les partenaires de développement de l'Afrique doivent redoubler d'efforts pour honorer les engagements qu'ils ont pris en ce qui concerne la quantité et la qualité de l'aide



Les pays africains ont besoin d'une politique globale cohérente qui leur permette d'attirer des capitaux étrangers pour compléter les ressources intérieures et l'aide extérieure. La concurrence pour obtenir des capitaux étrangers est devenue intense du fait de la mondialisation accrue des secteurs du commerce et de la finance. Par conséquent, les pays africains devront améliorer leur climat d'investissement et développer leurs infrastructures s'ils veulent inverser l'évolution de leur part des flux mondiaux de capitaux privés, qui est actuellement faible, en baisse ou stagnante.

Les IED constituent la source de capitaux privés la plus fiable à laquelle l'Afrique peut faire appel. Cependant, les pays doivent faire les bons choix en matière d'IED. Ils doivent s'efforcer d'attirer les IED dans les secteurs à forte valeur ajoutée qui offrent un fort potentiel en matière de création d'emplois et qui n'ont aucun impact négatif sur l'environnement. Il faudrait également veiller, dans le cadre des efforts visant à attirer des flux de capitaux privés, à ce que les investisseurs nationaux ne subissent pas de discrimination. En outre, il faudrait libéraliser et harmoniser les politiques d'investissement afin d'encourager les investissements transfrontaliers.

Les transferts de fonds constituent une source de financement de plus en plus importante pour l'Afrique. Pourtant, les gouvernements africains n'ont entrepris aucun effort cohérent pour mettre cette source de financement au service du développement. Au niveau national, les gouvernements des pays africains devraient élargir et améliorer l'accès aux services financiers afin de faciliter l'utilisation du système bancaire et d'autres canaux officiels pour recevoir les transferts de fonds de l'étranger. Au niveau international, les partenaires de développement devraient prendre des mesures pour rendre moins coûteux le transfert de fonds vers les pays en développement. À cet égard, il convient de se féliciter que les pays du G-8 aient promis récemment, lors de leur sommet de Heiligendamm, de prendre des mesures pour accroître l'efficacité des transferts de fonds de la diaspora africaine.

6.3 Le commerce international, moteur du développement

Les partenaires de développement devraient créer un contexte commercial qui permette à l'Afrique de réaliser son potentiel en matière d'exportation. Ils devraient admettre les produits d'exportation des pays africains en franchise de droits, sans les continger. Ils devraient également fournir des ressources plus stables et suffisantes pour financer les programmes de renforcement des capacités commerciales des pays africains. Il est essentiel, en particulier pour les pays africains à faible revenu, de faire progresser la mise en œuvre de l'initiative sur l'Aide pour le commerce en élaborant des politiques commerciales adaptées aux conditions locales.

Les pays africains doivent, quant à eux, éliminer les obstacles à la promotion des exportations tels que la médiocrité des infrastructures et la longueur des procédures douanières, qui accroissent le coût des transactions. Ils devraient également diversifier leur production et la structure de leurs exportations afin de réduire leur vulnérabilité aux chocs extérieurs et obtenir une part plus grande des retombées du commerce.

6.4 Flux de l'Aide publique au développement

La plupart des pays d'Afrique continuera de recourir à l'APD pour financer les projets d'investissement indispensables pour atteindre les objectifs de développement convenus à l'échelle mondiale. La quantité et la qualité de l'APD sont des questions de la plus haute importance qui resteront à l'ordre du jour au cours des deux prochaines années. Les partenaires de développement de l'Afrique doivent redoubler d'efforts pour honorer les engagements qu'ils ont pris en ce qui concerne la quantité et la qualité de l'aide. Ils devraient également honorer la promesse qu'ils ont faite de délier l'aide et de la rendre plus prévisible. Il faudrait aussi déployer davantage d'efforts pour accroître l'efficacité de l'aide.

Dans ce contexte, les mesures suivantes seraient nécessaires: Se répartir les tâches afin de réduire le coût des transactions liées à la gestion et à la fourniture de l'aide; Décentraliser la prise de décision au profit du personnel de terrain; Recourir davantage aux systèmes nationaux pour la fourniture et la gestion de l'aide ; Mieux rendre compte des actions menées aux parties prenantes locales ; Fournir un soutien accru aux nouveaux mécanismes de financement novateurs tels que la Facilité internationale de financement pour la vaccination, la taxe sur les billets d'avion et les garanties de marché.

6.5 Allégement de la dette

“ Bien que d'importants progrès aient été réalisés en matière d'allégement de la dette au cours des deux années précédentes, il est nécessaire d'étendre les programmes actuels d'allégement de la dette aux pays africains qui ne bénéficient pas du programme PPTE ”

Bien que d'importants progrès aient été réalisés en matière d'allégement de la dette au cours des deux années précédentes, il est nécessaire d'étendre les programmes actuels d'allégement de la dette aux pays africains qui ne bénéficient pas du programme PPTE. Il importe également de réduire le nombre d'années nécessaires pour que les pays passent de la phase de décision à la phase d'achèvement dans le cadre de ce programme. Les pays africains devraient aussi mettre en place un mécanisme pour faire en sorte que les prêts consentis par de nouveaux créanciers n'entraînent pas un nouveau cycle d'endettement.

A cet égard, il conviendrait d'utiliser les nouveaux cadres de soutenabilité de la dette comme guides pour évaluer les risques que présentent les nouveaux prêts. En outre, il faudrait accorder davantage d'attention à la question de la dette intérieure, car celle-ci risque également d'empêcher plusieurs pays africains d'enregistrer une croissance économique soutenue.

6.6 Questions systémiques

La communauté internationale devrait prendre davantage au sérieux la question du renforcement de l'influence des pays africains dans les organes décisionnels des institutions internationales. Ce renforcement sera un excellent moyen de rendre ces institutions plus démocratiques et plus sensibles aux besoins et aux préoccupations des pays pauvres. L'OMC a déjà réalisé des progrès à cet égard et on espère qu'elle poursuivra l'action ainsi engagée. Le FMI et la Banque mondiale devraient continuer à suivre la voie tracée par l'OMC et prendre des initiatives plus énergiques pour accroître le poids électoral des pays africains. C'est grâce à un processus démocratique garantissant une représentation adéquate que ces institutions financières multilatérales pourront regagner la confiance des pays africains et faire avancer l'intégration effective du continent dans l'économie mondiale.



Commission économique pour l'Afrique



Union africaine

En 2007, l'Afrique a maintenu la forte dynamique de croissance de ces dernières années, en affichant un taux moyen de 5,8 %. Comme par le passé, la croissance a été essentiellement tirée par la forte demande mondiale et par les cours élevés des produits de base. D'autres facteurs y ont contribué: la consolidation soutenue de la stabilité macroéconomique, la meilleure gestion macroéconomique, la volonté accrue d'entreprendre des réformes économiques, la production pétrolière en hausse dans un certain nombre de pays, l'accroissement des flux de capitaux privés, l'allégement de la dette, la progression des exportations de produits hors combustibles, etc. Il faut également souligner la diminution des conflits politiques et des guerres, en particulier en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, même si la paix demeure fragile dans certaines parties du continent. Cependant, cette croissance n'a pas encore entraîné une importante création d'emplois. Elle n'a pas bénéficié non plus aux groupes vulnérables comme les personnes âgées, les jeunes et les personnes handicapées. Les femmes et les filles, en particulier, continuent de subir, sous diverses formes, la discrimination et l'exclusion sociale.

À mi-parcours entre l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le développement et la date butoir de leur réalisation fixée à 2015, les données disponibles indiquent que la grande majorité des pays africains ne réaliseront pas ces objectifs, si les tendances actuelles du financement du développement se maintiennent. Aussi la préoccupation de la communauté internationale est-elle maintenant de savoir comment augmenter les financements accordés au continent. La mise en œuvre des engagements contenus dans le Consensus de Monterrey est cruciale à cet égard. C'est pourquoi le *Rapport économique sur l'Afrique 2008* évalue les progrès accomplis pour tenir les engagements pris dans les six domaines clés du Consensus de Monterrey, à savoir mobiliser des ressources financières nationales au service du développement; mobiliser des ressources internationales pour le développement; promouvoir le commerce international en tant que moteur du développement; renforcer la coopération financière et technique internationale pour le développement; assurer l'allégement et la viabilité de la dette extérieure et, enfin, régler les questions systémiques.

Sales Number: F.08.II.K.3
ISBN 978-92-1-225050-2

